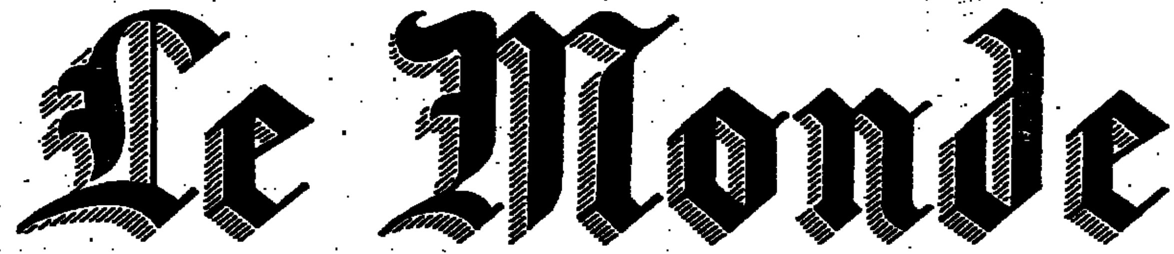


TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 297 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 27 MAI 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,90 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,20 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La hausse des prix a été de 1,4 % en avril

LIRE PAGE 39

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Victoire des extrêmes à Chypre

Les élections qui viennent d'avoir lieu dans la zone grecque de Chypre en modifient considérablement le paysage politique. Les résultats confirment en effet la polarisation droite-gauche qui s'était dessinée pendant la campagne électorale : le parti communiste et la droite de M. Clerides, leader du Rassemblement démocratique, remportent chacun 12 sièges dans une Assemblée nationale qui en comporte 35. Le parti gouvernemental de centre droit de M. Kyprianou, avec moins de 20 % des suffrages exprimés, ne disposera plus que de 8 sièges (contre 21 après les élections de 1976), les 3 derniers sièges allant au parti socialiste.

Ces élections portent un coup sévère au prestige du président de la République, qui, également chef du parti démocratique, s'était directement engagé dans la bataille. Elles vont en outre singulièrement compliquer sa tâche. Le successeur de Mgr Makarios à la tête de l'État chypriote grec n'a su s'imposer ni sur le plan intérieur ni sur le plan international avec la même autorité que l'ethnarque. Les négociations intercommunautaires entre les représentants des deux parties de l'île, sept ans après l'invasion des troupes turques et la partition, n'ont toujours abouti à aucun progrès substantiel vers un règlement de la question nationale.

A cet enlisement, particulièrement mal ressenti par les deux cent mille Chypriotes grecs qui ont fui en 1974 la zone nord de l'île, se sont ajoutés récemment des problèmes économiques qui, pour n'être encore que les signes annonciateurs de difficultés plus graves, ont fait apparaître le caractère artificiel du redressement survenu avec éclat après le choc de 1974. Se sont ajoutées enfin les hésitations d'un parti gouvernemental déchiré par les rivalités de personnes et privé du soutien d'un peuple qui, après la mort de son chef spirituel et politique, faisait l'apprentissage d'une vie démocratique moderne.

Le changement majeur vient du retour sur la scène politique d'une droite qui s'était heurtée en 1976 à un barrage systématique des autres formations. Le parti communiste aura du mal à se prévaloir de son faible avantage en nombre de voix (32,7 % contre 31,8 % au Rassemblement démocratique) pour imposer ses vues, notamment sur la question qui domine toujours la vie politique de l'île : celle des rapports entre les deux communautés aujourd'hui séparées.

Les thèses de M. Clerides sont les plus éloignées de la voie qu'avait tracée Mgr Makarios, celle d'un État fédéral, indépendant et non aligné. Le leader de la droite n'est ni très soucieux de mettre un terme à la totale séparation des deux communautés ni hostile à un rapprochement avec le monde occidental, voire à une intégration pure et simple à l'OTAN. Il a même rallié les nostalgiques d'un rattachement à la Grèce.

En face de lui, le parti communiste défend énergiquement le non-alignement de l'État chypriote et la totale démilitarisation de l'île, c'est-à-dire au nord le retrait des troupes turques et au sud la fermeture des bases britanniques utilisées par les Américains. Entre ces deux pôles, le parti affaibli de M. Kyprianou n'est plus désormais en mesure d'imposer sa ligne propre dans les négociations avec la partie chypriote turque.

Le scandale de la loge P. 2 provoque la démission du gouvernement italien

A l'issue d'un conseil des ministres spécialement convoqué à cette fin, M. Arnaldo Forlani, président du conseil italien, a porté au président de la République la démission de son gouvernement, mardi 26 mai en fin de matinée.

M. Pertini a réservé sa réponse, indique un communiqué de la présidence de la République publié en début d'après-midi. Le gouvernement expédie les affaires courantes, précise le communiqué, dans l'attente du résultat des consultations qui doivent commencer dans la soirée.

Provoquée par la publication de la liste des neuf cent soixante-deux adhérents à la loge P.2 — trois ministres étaient impliqués, — cette crise intervient à moins d'un mois des élections régionales et municipales.

Un ministre démocrate-chrétien, M. Adolfo Sarti, garde des sceaux, avait donné sa démission. Mais deux autres, MM. Franco Foschi (D.-C., travail) et Manca (socialiste, commerce extérieur), et trois sous-secrétaires d'État, qui figurent sur cette liste, avaient refusé de le faire.

La crise résulte formellement du refus opposé par le parti socialiste à un simple remaniement ministériel. M. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I., souhaite qu'auparavant chaque parti ait précisé ses intentions. Il envisagerait, pour sa part, de devenir le premier chef de gouvernement socialiste appuyé sur une majorité orientée à gauche. Le soutien du parti communiste à une telle formation demeure le problème central.

Les dossiers remis au Parlement italien par la magistrature sur les activités de Licio Gelli révèlent à quel point l'État italien est asservi à un pouvoir occulte. Les commentateurs justifient leur effarement devant un tel cynisme en bâtissant un schéma d'explication rationnelle : voici que surgirait, enfin, la trame de toutes les grandes affaires destinées, depuis quinze ans, à « déstabiliser » l'Italie, depuis les attentats de Milan, en 1969, jusqu'aux plus récentes opérations financières, évasions de capitaux, trafics d'armes, escroqueries sur le pétrole, terrorisme noir. Le chef d'orchestre clandestin ou celui qu'on appelle « le grand vieillard », le Vieux de la Montagne, serait, enfin, nommé et une conspiration démantelée.

Les neuf cent soixante-deux personnalités inscrites sur la liste de la loge P. 2 se voient exposées à tous les soupçons et qualifiées de « coupables ». Mais coupables de quoi ? Le seul fait d'avoir son nom sur une liste ou d'appartenir à la Maçonnerie n'est pas un délit. Les responsables des partis politiques ont souligné, dès le premier instant, que celle-ci n'était pas en cause en tant que société de pensée. En revanche, si le caractère ultra-secret de la P. 2 est démontré — et il ne semble guère douteux, — les hauts fonctionnaires et les officiers supérieurs ou généraux qui en sont membres devront être licenciés. Mais les autres ?

Quelle est la vraie nature de cette loge P. 2, relevant du Grand-Orient, mais complètement détachée organiquement de cette obédience ?

On cherche des comparaisons : est-ce un club à l'anglaise de dirigeants politiques et économiques, un rassemblement discret de compagnons de route (mais de quelle idéologie ?), une société d'hommes du monde ?

JACQUES NOBÉCOURT.

(Lire la suite page 5.)

Le SMIC pourrait être majoré de 10 % le 1er juin

Le redressement du franc se confirme

M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a entamé la série de consultations que M. Mitterrand devait avoir, mardi 26 mai, avec les dirigeants des cinq grandes organisations syndicales et de la FEN. Cette journée « syndicale » avait été précédée, la veille, d'un déjeuner à l'Élysée avec MM. Delors, ministre de l'économie et des finances, et Fabius, ministre délégué chargé du budget, et le matin même d'un entretien avec M. Mauroy.

La hausse des prix en avril a atteint 1,4 %. Elle entraîne une majoration automatique du SMIC, au 1er juin, de 3,3 %. A sa sortie de l'Élysée, M. Bergeron a déclaré que M. Mitterrand lui avait indiqué que le SMIC serait « très rapidement » relevé. « On parle de 10 % », a ajouté M. Bergeron. Le chef de l'État a également confirmé que les allocations familiales seraient relevées de 25 % et que le minimum vieillesse passerait de 1 417 F à 1 700 F avant les élections législatives. (Lire page 33 le début d'une série de « Points de repère » sociaux dont le premier est consacré au SMIC.)

Le redressement du franc au sein du Système monétaire européen, amorcé lundi 25 mai, s'est poursuivi mardi 26 mai, le cours du DM revenant à Paris de 2,4040 F à 2,39 F environ. Le dollar s'est vigoureusement raffermi sur tous les marchés des changes, cotant 2,33 DM à Francfort contre 2,3130 DM, et 5,58 F à Paris contre 5,56 F.

Reçues, l'une après l'autre, mardi 26 mai à l'Élysée, les cinq grandes organisations syndicales et la FEN devaient présenter au président Mitterrand leurs revendications et la façon de les satisfaire par la loi et le plus souvent possible par une négociation syndicats - employeurs, élargie au gouvernement.

Les explications données par les dirigeants de la C.F.D.T. lors d'une conférence de presse, lundi 25 mai, à propos des travaux du conseil national du syndicat puis les interventions de MM. Edmond Maire (C.F.D.T.), Krasucki (C.G.T.), Bornard (C.F.T.C.) et Bergeron (F.O.), ce même jour lors de l'émission télévisée « Questions de temps » sur Antenne 2 ont permis de mieux connaître, sinon leurs demandes précises, au moins leurs priorités et leur attitude.

Le dirigeant de la C.F.D.T. a rappelé les revendications à la fois « *réalistes et ambitieuses* » de sa centrale ainsi que son calendrier (semaine de trente-cinq heures en cinq ans, plus 30 % en pouvoir d'achat du S.M.I.C. en trois ans), en soulignant l'effort que cela représentait pour les P.M.E. et les firmes dans lesquelles la durée du travail est élevée et les salaires très faibles. M. Maire a encore précisé que l'éventail hiérarchique devait tendre au rétrécissement pour aboutir à un écart de 1 à 6 et indiqué que la compensation des salaires, en cas de réduction des horaires, devait porter aussi sur les seuls salaires qui entrent dans la fourchette de 1 à 6 fois le nouveau SMIC.

M. Krasucki, qui avait adopté le rôle du charmeur, s'est efforcé d'annoncer que la C.G.T. serait raisonnable, sérieuse, tout en réclamant des majorations « *importantes* » ou « *significatives* » du S.M.I.C. « *On doit pouvoir se rejoindre* », a-t-il indiqué à propos de la C.F.D.T. lorsque celle-ci se prononce pour un effet limité des hausses du S.M.I.C. sur les salaires plus élevés. En revanche, la C.G.T. veut obtenir plus que les cédétistes et M. Krasucki, en lançant un appel à l'action des salariés, à la syndicalisation, a précisé que l'une des priorités devait consister aussi à régler les conflits en cours, et à faire respecter les droits des militants et annuler les sanctions récentes ou lointaines prises par un « patronat arrogant ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 8.)

POINT

La première grâce

Seul condamné à mort détenu dans les prisons françaises, Philippe Maurice n'a pas attendu longtemps que le nouveau président de la République lui laisse la vie : au cinquième jour de son installation à l'Élysée, M. Mitterrand a signé le décret de grâce.

Les autres détenus que les cours d'assises ont promis à la peine capitale ne sont que des condamnés virtuels. Ils ne relèveront d'une décision du chef de l'État que si la Cour de cassation, jugeant que leur procès a eu lieu dans les formes, rejette leur pourvoi.

Il est symbolique de la volonté du président de la République que l'un de ses premiers actes rendus publics soit de cette sorte, touchant à l'insondable pour l'éthique, au négligeable pour la statistique, alors que nul délai ne le pressait.

On peut y voir plusieurs raisons, la première de toutes étant que l'élu n'oublie à aucun degré la déclaration du candidat sur la peine de mort, le 16 mars. Chacun, quelle que fût son opinion, avait à l'époque été frappé de l'ardeur qui marquait le propos.

Le chef de l'État a pu simultanément vouloir rappeler à l'opinion que sa conviction n'était pas flexible. Or, ces derniers temps, en moins de quarante-huit heures, trois condamnations à la peine capitale ont été prononcées. La preuve que la détermination abolitionniste demeurait entière devait être donnée.

Il n'est pas sûr, pour autant, que cette indication suffira à ramener les cours d'assises à plus de mesure. Car on a déjà observé que les condamnations à mort venaient par vagues.

S'il n'est pas immédiatement possible, puisque le Parlement fait provisoirement défaut, d'aligner la France sur le régime pénal abolitionniste de la totalité de l'Europe de l'Ouest, au moins peut-on agir par l'intermédiaire de l'institution judiciaire.

Les membres du parquet — procureurs et substituts — sont légalement soumis à l'autorité du garde des sceaux. Rien n'empêcherait que l'ordre leur soit donné de ne plus requérir la peine capitale, quitte pour ces magistrats, s'ils ont du goût pour la guillotine, à réclamer oralement le contraire de ce qu'ils ont demandé par écrit. Ce serait restaurer le principe de la plume serve et de la parole libre.

Ce serait aussi renouer avec ce qui s'était fait pour l'avortement du temps de Georges Pompidou, avant que la loi de 1920 ne fût modifiée par la loi Veil. Le précédent a sa valeur quant à la procédure. Il permettrait de devancer le temps après l'avoir si longtemps laissé passer.

(Lire page 13.)

LA DÉFENSE DE LA MONNAIE

Courageux et téméraire

par PAUL FABRA

L'espèce de timidité que la gauche éprouve devant la monnaie a-t-elle conduit M. François Mitterrand à prendre par défi un pari trop audacieux ? La décision de maintenir le franc dans le S.M.E. (système monétaire européen) à sa parité en vigueur sans modification de la marge de fluctuation est dictée par l'idée que dans les circonstances actuelles, pour éviter un dangereux dérapage, il ne faut rien lâcher.

Les milieux financiers — et l'opinion publique — n'auraient-ils pas compris que le gouvernement se donne, au contraire, une certaine liberté de manœuvre au moins pendant la période précédant les élections législatives et pendant cette période elle-même ? Tel n'a pas été le sentiment du gouvernement très conscient de la méfiance qu'il inspire aux détenteurs de capitaux.

Que M. François Mitterrand ait trouvé dimanche dernier un interlocuteur compréhensif en la personne de M. Helmut Schmidt est certain, encore qu'on ait été un peu vite, ici ou là, en affirmant que l'Allemagne défendrait le franc. Cette tâche n'incombe qu'aux autorités monétaires françaises qui devront toujours, tôt ou tard, rembourser les concours qui auront été mis à leur disposition en vertu des accords régissant le S.M.E.

Nul doute que le chancelier fédéral a été heureux de s'entendre confirmer que la France avait l'intention de demeurer fidèle à ces accords ; pour des raisons politiques et psychologiques plus encore que monétaires, Bonn désire la présence d'un autre « grand » de la Communauté au sein du S.M.E. Mais l'Allemagne est actuellement préoccupée par la montée vertigineuse du dollar et elle a besoin, plus que jamais, d'un partenaire solide capable comme elle-même, s'il le faut, de s'opposer (par des ventes de devises) à une nouvelle hausse de la devise américaine. Le souci de ne pas gêner Paris conduit aussi la Bundesbank à pratiquer une politique de taux d'intérêt qu'elle juge trop modérée.

La R.F.A. n'aurait-elle pas tout aussi bien fait bonne figure à une politique française tendant à assouplir ou à suspendre les obligations découlant de la participation au système monétaire européen ? On aurait pu imaginer, par exemple, que la France demande un élargissement de la marge de fluctuation sur le modèle italien (6 % au lieu de 2,25 %). Outre qu'une telle *demande* n'est pas prévue (ni interdite non plus) dans les accords monétaires européens, Paris a manifestement redouté qu'elle serait immédiatement interprétée comme une dévaluation déguisée.

Ce sont des mesures extrêmement dures que la Banque de France puis le nouveau gouvernement ont été amenés à prendre pour tenir la monnaie nationale.

(Lire la suite page 37.)

AU JOUR LE JOUR

Visages

Nominations, promotions, disparitions, circonscriptions : le chassé-croisé du nouveau pouvoir avec l'ancien provoque, ces jours-ci, une agitation et des allées et venues qui font la joie des déménageurs et l'amusement des fonctionnaires.

Un tel cherche un local pour y loger son ministère inédit, un autre une circonscription pour abriter sa peine. Des nuages de dossiers volent au-dessus de Paris. Des lignes téléphoniques se croisent et s'entrecroisent. Des biographies s'allongent soudain. D'autres, suspendues, attendent anxieusement un verdict, un vote, un signe du destin.

Ce mouvement brownien fait autant de satisfaits que de mécontents et crée dans les bureaux un joyeux désordre. Quand chacun aura trouvé où reposer sa tête, le changement aura mille visages.

BRUNO FRAPPAT.

AU GRAND PALAIS ET A LA GALERIE JEANNE BUCHER

Nicolas de Staël vingt-cinq ans après

Il y a des tableaux qui ont le privilège de nous révéler soudain la peinture. Toute la peinture. Chacun les retient en esprit comme des « talismans ». Ce sont d'ordinaire les mêmes pour chaque génération. Avec l'afflux du « musée imaginaire », dont l'amplification et la diffusion populaire sont toutes récentes, notre génération et les plus jeunes ont été comblées à cet égard. Cela faisait beaucoup de « trésors ». Aussi devenait-il capital, vital même, qu'un contemporain devînt le porteur de la peinture dont la nécessité pouvait, *aussi bien, sembler compromise*. Ce rôle a été pour nous celui de Nicolas de Staël : il est mort tragiquement au printemps de 1955, à quarante-deux ans. Comme les Florentins à l'annonce de la disparition de Masaccio en 1429, on a dit à Paris : quel désastre, mais quel accomplissement !

« *Peintre de faste et de cérémonial* », disait avec pénétration, dès 1950, Georges Duthuit. Il appréciait un ton, une arrogance même et une vitalité qui n'étaient pas communes. Le parcours de l'exposition installée dans les galeries du Grand Palais devrait le restituer et apporter au visiteur le sentiment de plénitude que nous donnait cet art puissant et rapide, pourtant extrêmement savant. Il fallait bien ces cent vingt toiles pour rappeler l'enchaînement de toutes les phases et le rebondissement de l'invention picturale qui caractérise, de façon inoubliable, l'intervention de Nicolas de Staël.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 20.)

D'UNE ÉLECTION A L'AUTRE

Que s'est-il passé le 10 mai ? Rien d'important, estime Jacques Ellul, pour qui l'échec de la nouvelle équipe est inévitable, faute de s'attaquer sérieusement aux trois questions fondamentales qu'il énumère. Daniel Lindenberg croit, au contraire, que si le scrutin du 14 juin confirmait la « débolchevisation » du prolétariat français, la démocratie et la liberté retrouveraient toutes leurs chances. Et si Alfred Grosser exprime sa déception et son inquiétude devant la manière dont a été mis sur pied le gouvernement Mauroy, Jean-Pierre Prévost juge possible un élargissement vers le centre, après les législatives, de la majorité présidentielle.

Rien d'important

par JACQUES ELLUL (*)

JE n'ai rien écrit pendant ce combat d'ombres que représentait la « campagne présidentielle » entre les « quatre grands », car aucun ne me semblait aborder les trois problèmes vraiment fondamentaux auxquels notre monde est *en proie.* Bien sûr, on discutait de questions conjoncturelles comme le chômage et la crise économique, *mais de telle façon que l'on est* assuré que ni l'un ni l'autre ne pourraient rien y répondre. Et je ne peux qu'attendre et prédire d'amers *réveils pour ceux qui délirent d'en*thousiasme parce que l'on a changé de président. Le socialisme (lequel ?) *au pouvoir me paraît radicalement* impuissant à remettre sur pied une société, une civilisation mises en question par ces trois questions de fond :

1) *Le rapport Nord-Sud, ou nations développées — nations du tiers-monde.* Il faudrait une mutation économique interne, une orientation *vers une réduction de la consommation,* vers une production pour les peuples sous-développés, une aide *à leur développement sans contrepartie,* pour aider à un démarrage humain et économique de ces peuples. Nous avons eu droit à de vagues généralités, à de brumeuses bonnes intentions ;

Pour un changement radical

2) *La croissance exorbitante de l'Etat-nation-bureaucratique.* Ici encore, les socialistes ont benoîtement *parlé de régionalisation,* de décentralisation. Mais rien de précis, rien de radical. Le président est un jacobin. *Il n'y a aucune chance pour* que les autonomies régionales soient acquises (1), ni pour une autogestion administrative locale, ni pour la *suppression des ministres* dirigeant ce qui devrait être des corps autonomes comme la justice et l'Université, ni pour une *complète régionalisation* économique et fiscale ; au contraire, on annonce (pour résoudre le chômage) deux cent mille fonctionnaires *nouveaux, c'est merveilleux pour* réduire l'appareil bureaucratique ! On proclame les nationalisations, ce qui *en langage clair veut dire étatisation,* c'est-à-dire croissance encore de cet organisme fabuleux, de ses corps de techniciens, de contrôleurs, *etc.* ;

3) *La mise en question décisive de notre civilisation par la croissance industrielle indéfinie,* avec son accompagnement immanquable de pollution, de déchets, de réduction des *entreprises secondaires,* d'urbanisation, de production en série, etc. Va-t-on changer ? Rien. Là encore, le plus vague, le plus *flou. D'incertaines promesses* au sujet du nucléaire ; cependant, on continuera le surrégénérateur (mais *on sait que, quand on s'engage dans* cette filière, il faut continuer : il y en aura d'autres), et on promet de s'arrêter aux programmes déjà *en cours, mais à quel stade ?* Et la ferme décision, à cause de la croissance du chômage, de continuer la croissance. *C'est ici que* tout se décide. Une croissance plus forte, a dit le président. Et c'est la sottise majeure. Depuis un demi-*siècle bientôt, on cherche à faire* la prouesse de la croissance plus forte. Il faut bien pour le discours *démagogique* ; *évidemment, aucun* président ne sera élu s'il annonce une vie ascétique, une réduction de la consommation, mais une orientation vers la qualité de *la vie* : parce que la qualité de la vie est rigoureusement contradictoire avec *l'accroissement de la production* industrielle et l'industrialisation de l'agriculture.

Ainsi rien de fondamental dans les tendances de notre société ne sera modifié. *La lutte contre le chômage* est la priorité des priorités, je ne sous-estime pas du tout la gravité du problème, je le crois même tel*lement grave qu'il implique, à mes* yeux, un changement radical de *toutes les structures* et de *toutes les conceptions* de la société actuelle, dont ni les socialistes ni les communistes n'ont la moindre idée.

Car que nous propose-t-on ? des nationalisations ? des créations *d'emplois de fonctionnaire ? ce qui* est ridicule. Et puis, disions-nous, la relance de l'économie. Mot ma*gique. Mais selon quelle méthode ?* la croissance du pouvoir d'achat ! On croit rêver. Voilà donc reparue la plus vieille recette, déjà appli*quée plusieurs fois, exprimant d'ail*leurs *une pensée tout à fait* classique : si les gens ont beaucoup d'argent, ils achètent : s'ils achètent, *il faut produire... C'est merveilleux !* Ça a raté chaque fois. Ça a produit uniquement de l'inflation (2). Et vous *espérez vraiment relancer l'économie* en menaçant les grandes entreprises de nationalisation, en augmentant les salaires et en bloquant *les prix ?*

Et nous ne sommes pas au bout de *nos peines.* J'ai vu dans les promesses du président d'innombrables contradictions ! Il faut augmenter la *croissance.* Bien. *Cependant,* il faudrait réduire la production d'électricité nucléaire. Alors ? augmenter sans consommer *plus d'énergie ?* Car on sait que les nouvelles sources d'énergies douces ne seront importantes qu'en 1985 au plus tôt. De *même, augmenter la croissance...* tout en réduisant le nombre d'heures de travail (avant d'avoir largement, *énormément automatisé* et *informatisé* les usines ?), tout en augmentant les salaires et en augmentant les charges des entreprises... C'est *à rêver.*

Dans six mois, il ne subsistera pas *grand-chose des promesses* électorales, parce que nous n'avons jamais été en présence d'un véri*table plan cohérent, pensé, fondé* en théorie et correspondant à une nouvelle compréhension des réalités du monde moderne, ce qui, *il faut le dire, impliquerait* une aventure de toute la société que l'on ne pouvait pas proposer pour se faire élire. *Il s'est agi d'un catalogue de me*sures disparates, correspondant à une analyse anticapitaliste bonne pour 1930. Rien d'important, vous *dis-je, ne s'est passé le 10 mai 1981.*

(1) Je revois sa face convulsée, à la TV en mai 1968, interpellant de Gaulle en hurlant : *« Qu'avez-vous fait de l'Etat ? »* L'Etat, suprême valeur !

(2) Il est vrai que l'on a promis qu'il n'y aurait pas d'inflation, mais, une fois épuisées les réserves *accumulées par le précédent gou*vernement, on n'a pas dit comment *on ferait !*

(*) Professeur à l'université *de Bordeaux.*

La déception et l'inquiétude

par ALFRED GROSSER

LE départ n'est pas bon. Il était permis de supposer *qu'une équipe était prête.* Et voici que les Français apprennent qu'il y a eu, comme jadis, des tiraillements et de l'improvisation.

L'hommage particulier rendu à Pierre Mendès France laissait espérer qu'il servirait d'exemple. En *1954, pour pouvoir agir et agir vite,* il s'entoura de quinze ministres seulement, après avoir refusé, au *nom de ses prérogatives constitutionnelles,* de négocier avec les partis : s'il n'y eut pas de ministres socialistes dans son gouvernement, c'est qu'il *prétendait choisir* les hommes qui lui convenaient, alors que Guy Mollet voulait que le parti *désignât les « ministrables ».*

Aujourd'hui, alors que les urgences sont grandes, *Pierre Mauroy* a trente ministres, parce qu'il lui a manifestement fallu former un cabinet de *coalition, la différence avec la IVe République étant que les fractions rivales à faire cohabiter pro*viennent *d'un même parti.*

La composition du gouvernement *obscurcit aussi l'idée qu'on pouvait* se faire de la conception constitutionnelle du nouveau président de *la République et de son projet poli*tique. Pour le fonctionnement des institutions, les choses paraissaient *clarifiées : en attendant la nouvelle* Assemblée, le chef de l'Etat donnerait du pouvoir présidentiel une interprétation maximaliste, gouvernant par décrets à préparer par son premier ministre et les quelques ministres du gouvernement de tran*sition* : puis il tiendrait compte de la composition du Parlement, qui retrouverait un rôle plus digne, sans qu'on en revienne pour autant à *la confusion des pouvoirs de la* IVe République. Malgré la lettre de la Constitution, les partis majoritaires *régnaient sur l'Assemblée et* sur le gouvernement, effaçant la délimitation, la répartition nécessaire et stérilisant le système institution*nel. Il ne faudrait pas que les luttes* de tendance au sein du parti socialiste puissent tout paralyser.

Pour cela, il avait été bien précisé, au cours de la campagne électorale, puis au lendemain de l'élection, que *le programme* mis en application serait celui du candidat, non celui du parti dont il avait quitté la direction. Que ce programme pût apparaître comme quelque peu flou et contradictoire, c'était peut-être la loi du genre. Mais fallait-il vraiment que la compo*sition du gouvernement prolonge* l'incertitude ? Puisque des orientations très différentes sont incarnées *par des hommes placés côte à côte,* il faut bien se demander lesquels sont destinés à se soumettre, après avoir servi à mobiliser une partie *de l'électorat soit sur la gauche,* soit sur la droite du nouveau parti dominant.

Il est des domaines où le président et le gouvernement doivent *prendre des décisions immédiates.* Il en est d'autres où ils doivent définir avec quelque précision la *voie étroite qu'ils comptent suivre* entre le souhaitable et le possible, entre l'inspiration généreuse et la soumission aux contraintes. *L'inti*tulé de certains portefeuilles et la composition de l'équipe rendent moins probable la netteté pourtant souhaitable des choix d'aujourd'hui et de demain.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'épreuve de vérité

par JEAN-PIERRE PRÉVOST (*)

LA victoire de François Mitterrand, facilitée par l'affaiblissement *du parti communiste,* acquise au terme d'une campagne particulièrement modérée, place la famille réformatrice *et centriste devant* une *nouvelle* épreuve de vérité. Ayant voté et fait voter pour Valéry Giscard d'Estaing, *elle se trouve aujour*d'hui dans le camp des vaincus et ne peut s'en dégager aisément.

La seule convenance interdit de *voler au secours d'une victoire* que l'on vient de s'efforcer d'empêcher. Le système majoritaire, au surplus, ne *favorise* guère les positions intermédiaires. Même si, au centre, la situation est redevenue fluide, il ne ferait pas bon *s'aventurer seul les 14 et 21 juin* entre les deux camps.

Pourtant, la stratégie centriste vient, cette fois-ci, d'être prise à contre-pied. L'impossibilité de l'alternance démocratique, l'alliance étroite des socialistes et des *communistes,* avaient *conduit* au ralliement progressif à la majorité de droite, l'espoir étant que les *socialistes, lassés de camper indé*finiment dans l'opposition, finiraient pas se rallier peu à peu. Tout cela tombe irrémédiablement et impose de nouvelles options.

Le choix d'un nouveau cap sera d'autant plus nécessaire que le *nouveau président* ne paraît nullement décidé à verser dans l'extrémisme et l'intransigeance. Les *hommes qu'il appelle au gouver*nement, les premières mesures prises, l'attitude à l'égard du parti communiste, tout est dicté par le souci d'attirer de nouvelles couches d'électeurs dans la majorité. Après avoir reçu le renfort des *anti-giscardiens à l'élection pré*sidentielle, François Mitterrand va maintenant pouvoir puiser dans le vivier centriste, qui, de 1965 à 1974, avait *réussi* à compter à peu près autant d'électeurs que le parti communiste le 26 avril *dernier.*

L'élargissement est possible

Nombre d'entre eux voteront socialiste dès le premier tour des *élections législatives partout où* le candidat unique de la majorité sortante sera un chiraquien. Ce sera la meilleure réponse à apporter au maire de Paris, qui, par la tactique électorale qu'il vient d'imposer à l'U.D.F., marque *davantage sa volonté d'abaisser* définitivement ses alliés giscardiens que de faire gagner son camp. *Plus profondément,* quelle raison pourrait-on invoquer pour ne pas se séparer, chaque fois que cela sera possible, de ceux *qui n'ont en commun que la* défense de leurs privilèges et pour ne pas rompre avec le camp *conservateur ?*

Quant aux candidats qui devront bien, pour être élus, accepter l'étiquette U.N.M., ils sauront *très certainement manifester leur* originalité propre. Acceptant démocratiquement le choix popu*laire du 10 mai dernier, ils ne* pourront manquer d'affirmer une attitude d'ouverture et de dialogue. Les mesures de progrès et de transformation sociale que présentera le gouvernement dans le cadre de sa politique de chan*gement devraient recevoir leur* soutien à partir du moment où elles seront compatibles avec l'intérêt de la France. Une autre attitude *porterait* la marque du ressentiment ou de l'amertume, à moins qu'elle ne signifie l'adhé*sion définitive au camp de la* droite.

L'élargissement de la nouvelle majorité présidentielle aux prochaines élections législatives et, après celles-ci, au Parlement est possible à partir du moment où François Mitterrand et ses amis, *sans renier* les grandes orientations de leur programme, prendront la voie de la *modération et du réalisme. La famille* centriste et réformatrice, attachée à la démocratie, à la justice sociale et à la construction européenne, doit retrouver vitalité et avenir en se préparant désormais à travailler activement à la réussite *du nouveau septennat.*

(*) Ancien secrétaire national du *C.D.S.*

Le monde va-t-il changer de base ?

par DANIEL LINDENBERG (*)

LA portée de l'événement du *10 mai dépasse singulière*ment ce que pourrait en faire accroire les commentaires lus et entendus jusque-là. Souvenir *trop* cuisant des désillusions passées, prudence quant à un avenir incertain, peur superstitieuse *de compromettre par trop d'em*phase la nouvelle « divine surprise », tout concourt sans nul *doute à une certaine timidité* de l'analyse. Mais il serait fâcheux que la timidité devienne paralysie devant une dimension *historique* qui, pourtant, devrait *crever* les yeux à deux titres au moins. Contrairement à ce qui a été souvent avancé, il faut d'abord cons*tater que c'est la première fois* que le courant social-démocrate obtient une victoire aussi indiscutable. En 1936, Blum était poings et pieds liés aux radicaux ; en 1945-1951, les socialistes n'échappaient à l'emprise communiste *que pour retomber dans un régime* de liberté surveillée par la droite classique, qui conduisit finalement la IVe République à sa perte. *L'existence d'un fort parti* communiste *se révélait ainsi le* meilleur garant d'un pouvoir conservateur, en bloquant durablement le jeu politique français.

Le pari de François Mitterrand

Tout le pari de M. Mitterrand, les dirigeants de la place du Colonel-Fabien l'ont bien compris, fut de faire sauter le verrou en réduisant le parti communiste à la portion congrue et en refaisant du P.S. le premier parti dans la *classe ouvrière. C'est ce pari qu'il* a commencé à gagner, le 26 avril, et dont la confirmation en appel le 14 juin aurait des conséquences incalculables sur l'histoire politique française dans sa longue durée. S'il se confirmait en effet que, après *l'intelligentsia,* le prolétariat français se « débolchévisait » de manière irréversible, cela voudrait dire que la démo*cratie et la liberté retrouveraient* toutes leurs chances dans ce pays. Surtout lorsque l'on constate, un bonheur n'arrivant jamais seul, que, au sein de la nouvelle *oppo*sition, l'aile jacobine et patriote reprend le dessus sur la droite néo-vichyssoise.

L'autre aspect, planétaire et encore *plus* inaperçu, *concerne* l'expansionnisme soviétique. Le groupe brejnévien, déjà empêtré en Afghanistan, aura ainsi subi en 1980-1981 deux échecs *majeurs,* qui ont nom Pologne et France. A Varsovie, le démantèlement du Parti-Etat se poursuit, mais l'intervention, du fait de nombreux facteurs (le pape !), n'était pas envisageable sans catastrophe idéologique pour le soviétisme, ou ce qu'il en reste. Après Paris et *son nouveau printemps,* un spectre hante désormais le communisme : l'Europe, dont il est désormais prouvé qu'elle peut surmonter sa décadence et échapper au dilemme finlandisation/américanisation.

Un seul risque demeure, à savoir que la soviétisation, par ce qu'il reste de « marxiste » dans les têtes de certains socialistes, victimes d'un demi-siècle de culpa*bilité* par leurs « camarades » léninistes, marque des points à l'intérieur même de l'expérience social-démocrate en cours. Bref, le *choix des prochains mois pourrait* être à nouveau Jaurès ou Guesde. Mais tout laisse à penser que l'« évolution révolutionnaire » du *premier l'emportera cette fois sur* tous les ennemis de progrès et de liberté.

(*) Assistant de sciences politiques à Paris-VIII, auteur du *Marxisme introuvable.*

هكذا من الاهمال

Le Monde

étranger

LES ORIENTATIONS DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

DÈS LEUR ARRIVÉE AU POUVOIR

Les responsables socialistes cherchent à rassurer les pays arabes

En envoyant son propre frère, le général Jacques Mitterrand, P.-D. G. de la SNIAS, en Arabie Saoudite (*le Monde* du 26 mai), principal fournisseur de pétrole de la France et un de ses gros acheteurs d'armes, le chef de l'Etat a tenu à montrer qu'il faisait passer les intérêts du pays avant les *« liens d'amitié personnels »* (1). Ce n'est d'ailleurs pas *le seul geste qu'il ait fait depuis* son entrée à l'Elysée pour rassurer les Arabes, qui s'inquiétaient d'un changement radical de politique. Ceux-ci ont, en effet, bien accueilli la nomination de M. Claude Cheysson au Quai d'Orsay, et celle de M. Michel Jobert au commerce extérieur.

En fait, sitôt connus les résultats de l'élection présidentielle, l'Algérie a joué un rôle important. D'une part, elle a persuadé les Arabes — son ambassadeur à Paris, M. Mohamed Sahnoun, et M. Mohamed Yazid, directeur du bureau de la Ligue arabe et ancien ministre du G.P.R.A., *ont été particulièrement* actifs — de ne pas commettre de gestes hâtifs et inconsidérés. Elle a notamment fait valoir les aspects positifs qu'aurait la nouvelle équipe dans les domaines du dialogue Nord-Sud, de l'émigration, de la lutte contre le racisme, et du caractère humaniste qu'elle donnerait au dialogue culturel. Fait significatif, M. Messaadia, membre du comité central du F.L.N., était présent, avec

> **LA FRANCE ET LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT**
>
> (Lire en page 40 l'article de GERARD VIRATELLE.)

d'autres personnalités étrangères, à la cérémonie d'investiture du nouveau *président* de la République.

Dans le même temps, les Algériens — mais aussi des émissaires de l'Union socialiste des forces populaires du Maroc — prenaient contact, *entre autres, avec MM. Lionel Jospin et Pierre Joxe. « Le nouveau gouvernement devra préserver son avenir sur le double plan politique et économique »*, ont-ils souligné en pressant les socialistes d'éviter les *« gaffes »* concernant Israël et les Palestiniens, et de rassurer les milieux économiques et financiers arabes à qui des *« bonnes âmes »* françaises, et étrangères avaient tenté de faire croire que leurs capitaux, publics et privés, seraient *« nationalisés par les collectivistes »*, s'ils accédaient au pouvoir.

Cinq éléments résument, en effet, l'importance pour la France de ses relations avec le monde arabe. Sur le plan économique, ses importations — principalement de pétrole — se sont élevées, en 1980, à 91,5 milliards de francs et ses exportations à 48,7 milliards. Le déficit — il n'avait été que de 25 milliards en 1979 — est compensé, en partie, par les dépôts de capitaux arabes en France, quelque 30 milliards, soit environ le quart des réserves en devises (130 milliards), et surtout *par les* ventes de matériels militaires. Celles-ci ont atteint respectivement, en 1979 et en 1980, 25 et 35 milliards de francs, dont plus de la moitié étaient destinées aux pays arabes.

Sur le plan culturel, le Maghreb est dans le peloton de tête pour les achats de livres (2) et de journaux français ; l'Algérie est, de fait, avec ses vingt millions d'habitants, le premier pays francophone après la France, et plusieurs Etats du Proche-Orient, où l'anglais domine traditionnellement, cherchent à favoriser notre langue. Sur le plan social, la communauté arabe est la plus importante des communautés étrangères en France, les Maghrébins frôlant, à eux seuls, le million et demi. Enfin, sur le plan politique, la France, puissance méditerranéenne et trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, a été, par vocation et par intérêt, la « locomotive » du dialogue euro-arabe.

Dès lors, la question se pose : quels infléchissements la nouvelle équipe est-elle susceptible d'apporter à la politique arabe de la France ? Les responsables qui suivent ces problèmes au P.S. font quelques *observations préalables sur le point* le plus sensible, celui des rapports avec Israël : ils notent que les « pro-israéliens » ne sont majoritaires que dans le courant politique de M. Pierre Mauroy. Mais ils constatent également que, au sein du gouvernement, les ministres qu'on pourrait considérer comme plutôt « pro-arabes » sont nombreux et figurent parmi les jeunes.

Ils admettent un point faible que *le temps devrait corriger* : dans l'ensemble — mis à part les « rocardiens » quelque peu « marginalisés » actuellement — la classe politique *socialiste ne connaît guère les responsables* politiques, économiques et culturels arabes. Ils soulignent, en revanche, que, en utilisant la *« bonne image personnelle »* qu'il a en Israël et celle qu'a la France dans le *monde arabe*, le président Mitterrand devrait pouvoir faire jouer à la diplomatie française un rôle original non négligeable au Proche-Orient.

Les *exigences* idéologiques et morales du parti et le réalisme des intérêts de l'Etat peuvent entrer en conflit, notamment pour les exportations d'armes : si elle suspendait les ventes à certains pays, la France ne risquerait-elle *pas de perdre sa crédibilité* auprès des autres clients et, par une réduction brutale de sa production, *sa propre autonomie* en matière d'armements ? Invoquant la formule du général de Gaulle, *« pas d'armes aux pays du champ de bataille »*, le gouvernement suspendra-t-il symboliquement les livraisons à l'Irak et à l'Iran, en guerre, sans se préoccuper de savoir s'ils s'approvisionnent quand même auprès de pays amis ? Pourrait-il décréter un tel embargo en ignorant Israël et ses adversaires ? Ces différents débats se poursuivent et ne semblent pas avoir été tranchés.

Le Tchad et le Sahara occidental

A l'inverse, le parti peut aider l'Etat à nuancer sa politique. Ainsi M. Mitterrand a-t-il fait l'éloge du président Sadate pour avoir eu le courage de faire la paix avec Israël, mais le P.S. s'est opposé à la candidature du chef de l'Etat égyptien comme membre associé de l'Internationale socialiste, en raison de sa politique intérieure, peu démocratique. Le P.S. n'a pas caché non plus son hostilité à la trop conservatrice Interafricaine socialiste. *« Nous sommes pour une Afrique pluraliste et pas pour une Afrique contre l'autre »*, a dit M. Lionel Jospin, de sorte que l'Etat ne se sentira pas gêné d'entretenir des relations avec Dakar et Tananarive, Tunis et Tripoli, Libreville et Maputo.

En ce qui concerne le Tchad, la position du P.S. qui a des chances de prévaloir est la suivante : *« Surtout pas d'action directe de la France, qui s'est disqualifiée dans le passé en contribuant à démolir ce pays ; en revanche, elle doit soutenir toute initiative africaine et cela suppose, entre autres, qu'elle discute avec les dirigeants libyens. »* Ces derniers viennent d'ailleurs de faire une démarche dans ce sens dans le but de clarifier les positions des deux pays. Comme preuve de bonne volonté, ils ont entamé les travaux de restauration de l'ambassade de France à Tripoli, mise à sac en février 1980, sitôt connus les résultats de l'élection présidentielle. De tels contacts n'empêcheraient pas le gouvernement — contrairement au précédent — de garantir la neutralité de Malte, comme l'a fait l'Italie, et de renforcer la position du chef du gouvernement socialiste, M. Dom Mintoff, face à l'opposition « bourgeoise » de l'île, qui serait financée par le colonel Kadhafi depuis qu'il s'est brouillé avec La Valette.

Quant à l'autre point chaud du *nord de l'Afrique, le Sahara occidental*, M. Jospin s'est montré ferme sur le principe de l'autodétermination (de même que pour l'Erythrée). Mais, alors que le parti a adopté une position militante en faveur du Front Polisario, la démarche du gouvernement français serait plus prudente *et procéderait par étapes*. Ces étapes, indique-t-on rue de Solferino, pourraient être les suivantes : 1) retrait de certaines aides militaires au Maroc ; 2) contacts avec toutes les parties, y compris la Mauritanie et la Libye ; 3) ouverture à Paris d'un bureau du Front ou, tout au moins, établissement de contacts officiels avec lui) ; 4) élaboration d'une procédure pour favoriser le règlement du conflit par la négociation.

Enfin, dans l'entourage du premier secrétaire, on note qu'aucun des deux précédents présidents français ne s'est rendu en visite officielle en Mauritanie, pays qui lutte pour sa survie et son indépendance, et que connaît bien M. François Mitterrand pour y être allé quand un de ses fils était le correspondant de l'A.F.P. On estime qu'en consacrant à Nouakchott et à Alger, qui a lancé l'idée du nouvel ordre international, l'un de ses premiers déplacements à l'étranger, le chef de l'Etat donnerait à ces visites une signification symbolique.

PAUL BALTA.

(1) Selon l'expression de M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, *dans son interview au Monde* du 20 mai.

(2) Plus de 107 millions de francs, dont près de 57 millions de francs pour l'Algérie, 38 millions de francs pour le Maroc et 11,5 millions de francs pour la Tunisie, sur un montant total de 1 279 millions de francs.

« LA FRANCE RESPECTERA « INTÉGRALEMENT » TOUS SES ENGAGEMENTS POLITIQUES ET COMMERCIAUX »

déclare le ministre des relations extérieures

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré, mardi 26 mai au micro d'Europe 1, *que tous les engagements* politiques et commerciaux de la France, y compris les contrats d'armement, seront *« intégralement respectés »*.

« La signature de la France est sacrée, a déclaré M. Cheysson. *Nous partons d'engagements qui ont été pris par la France et qui seront tous respectés »*, a-t-il ajouté, affirmant que *« des mensonges ont été répandus récemment à ce sujet »*. *« Je veux les démentir catégoriquement »*, a-t-il dit. M. Cheysson a encore ajouté qu'il n'était pas question de dénoncer le contrat nucléaire franco-irakien.

De son côté, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a déclaré, dans une interview publiée mardi par le *Washington Post*, que la France respectera ses engagements, y compris les ventes d'armes à l'Afrique du Sud et d'uranium enrichi à l'Irak.

A TRAVERS LE MONDE

Paraguay

- LE TRIBUNAL DE MUNICH a de nouveau demandé la détention préventive du criminel de guerre nazi Josef Mengele, au cas où celui-ci se trouverait au Paraguay, a-t-on appris lundi 25 mai à Asuncion. La demande ouest-allemande, reçue par le procureur général du Paraguay, M. Clotildo Jimenez Benitez, *constitue la première étape* d'une nouvelle procédure de demande d'extradition de Mengele par la R.F.A.

Tchad

- ECHEC DU SOMMET. — A l'issue de deux jours d'entretiens à N'Djamena, MM. Stevens (Sierra-Leone, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine), Shagari (Nigéria), Kadhafi (Libye) et Goukouni Oueddei (Tchad) se sont séparés, vendredi 22 mai, sans être parvenus à un accord sur le retrait des forces libyennes du Tchad et sur leur remplacement par une force neutre interafricaine.

Yougoslavie

- M. DOBROSLAV CULAFITCH, représentant du Monténégro, a été élu, lundi 25 mai, secrétaire du présidium du comité central de la Ligue des communistes (second poste dans la hiérarchie du parti après celui de président), pour une durée de deux ans. Il succède à M. Dusan Dragosavats, représentant de la Croatie. — *(Reuter, U.P.I.)*

Le Monde *publiera demain*

- VERSAILLES, cité royale, métropole de banlieue : un supplément de quatre pages.
- IDÉES : Droits de l'homme en U.R.S.S.
- « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES » : « Possession », d'Andrzej Zulawski ; Entretiens avec Wajda, Rosi, Cavani, Peries et Lam-Le.

La prudence des Israéliens contraste avec l'enthousiasme de M. Begin

De nos envoyés spéciaux

Jérusalem. — *Contrairement à ce que pourraient laisser croire les déclarations enthousiastes de M. Begin saluant la victoire de M. Mitterrand, l'Israélien moyen a accueilli avec grande prudence l'élection d'un président de la République socialiste en France. Persuadés de la « trahison » des pays européens, les Israéliens, dans leur majorité, n'osent pas croire qu'ils vont enfin bénéficier d'une vraie sympathie et d'une compréhension à l'Elysée. Le sujet, en tout cas, les obsède : il n'est pas un seul interlocuteur qui ne l'aborde.*

Ce doute sur une amélioration des relations franco-israéliennes est d'ailleurs partagé par certains membres de l'équipe de M. Begin. C'est ainsi que M. Shamir, le ministre des affaires étrangères, s'est montré la semaine dernière beaucoup plus circonspect que le premier ministre au cours d'une conversation avec quelques journalistes français. Pour le ministre, deux dossiers serviront de « test » aux bonnes intentions de M. Mitterrand : la coopération nucléaire franco-irakienne, dont il espère l'arrêt, et la résolution adoptée au conseil européen de Venise, en juin dernier, dont il voudrait voir la France sinon la renier du moins ne pas en faire une interprétation militante.

Cet avis est aussi celui d'un homme comme M. Abba Eban, l'ancien ministre travailliste des affaires étrangères qui serait appelé à occuper les mêmes fonctions en cas d'une victoire de son parti aux élections du 30 juin.

La prudence des Israéliens — M. Begin excepté — a encore été accrue par la nomination de M. Michel Jobert au ministère du commerce extérieur. Dire que l'ancien ministre de Georges Pompidou jouit d'un préjugé favorable en Israël serait en effet pour le moins excessif.

Les observateurs israéliens les moins passionnés n'attendent pas moins une certaine normalisation des relations franco-israéliennes et la levée du boycottage de fait observé par les derniers présidents de la République à l'égard d'Israël.

« Ce qui a choqué les Israéliens, ce n'est pas tant les désaccords politiques entre Paris et Jérusalem, *nous a dit l'un d'entre eux*, que le refus de tout dialogue. On ne peut pas affirmer d'un côté le droit à l'existence d'Israël et refuser obstinément dans le même temps de mettre les pieds sur notre terre. Nous ne cherchons pas l'inconditionnalité mais un minimum de compréhension ». *C'est pourquoi l'acceptation par M. Mitterrand du principe d'un voyage en Israël est importante ; le nouveau président de la République peut être sûr que les dirigeants israéliens, quels qu'ils soient, ne la laisseront pas dormir dans les dossiers.*

JACQUES AMALRIC.

M. MITTERRAND IRA EN ISRAËL « DÈS QUE LES CIRCONSTANCES LE PERMETTRONT »

Le président Mitterrand a confirmé, lundi 25 mai, dans une lettre à M. Begin, chef du gouvernement israélien, son intention de rendre visite à l'Etat d'Israël. Voici le texte de son message :

« M. le premier ministre, dans le message que vous venez de m'adresser, vous avez évoqué l'attachement profond que je porte depuis longtemps aux liens d'amitié qui unissent votre pays à la France. Je partage votre conviction qu'au-delà de nos sentiments personnels, l'amitié entre nos deux peuples, fondée sur une expérience commune de la tragédie et de l'espérance, conservera sa vigueur.

» Je souhaite que nos deux pays puissent désormais renouer et approfondir dans un esprit de confiance et de franchise leur dialogue sur les grands problèmes de ce temps et en particulier sur les conditions de l'établissement au Proche-Orient d'une paix authentique et juste qui réponde aux aspirations légitimes de tous les peuples de cette région.

» C'est dans cet esprit, poursuit M. Mitterrand, *que je compte répondre aussitôt que les circonstances me le permettront à l'invitation que vous m'avez faite et à laquelle je vous prie de croire que j'ai été tout particulièrement sensible. »*

Nominations au ministère des relations extérieures

MM. SCHEER ET PHILIPPE PETIT DIRIGERONT LE CABINET DE M. CHEYSSON

M. François Scheer est nommé directeur du cabinet de M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

[Né en 1934, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Scheer est entré aux affaires étrangères en 1962. Il a été en poste à Alger, à l'administration centrale (affaires économiques et financières), à Tokyo, de nouveau à l'administration centrale (direction du personnel et de l'administration générale, où il a été chargé du budget), ambassadeur en Mozambique (1976), puis représentant permanent adjoint auprès des Communautés européennes (1977). Il était depuis 1979 directeur du cabinet du président de l'Assemblée européenne, Mme Veil.]

M. Philippe Petit est nommé directeur-adjoint du cabinet de M. Cheysson.

[Né en 1941, M. Philippe Petit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est entré au Quai d'Orsay en 1968. Il a été en poste à la direction d'Afrique-Levant, au service juridique, à Pékin, à Bruxelles (à la délégation auprès des Communautés). Détaché en 1977 au ministère de l'industrie (1978), il était revenu au Quai d'Orsay en 1979 comme adjoint au chef du centre d'analyse et de prévision.]

M. PHILIPPE PELLETIER DIRECTEUR DU CABINET DE M. CHANDERNAGOR

M. Philippe Pelletier est nommé directeur du cabinet de M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes.

[Ancien élève de l'ENA, M. Pelletier, entré au Quai d'Orsay en 1959, a été en poste aux affaires économiques et financières (1964) et à Bruxelles, à la délégation auprès des Communautés (1966). Après un stage à Harvard, il a été chargé de mission à la délégation générale à la recherche scientifique, puis à nouveau au Quai d'Orsay, chargé des affaires budgétaires.]

M. AUDIBERT DIRECTEUR DE CABINET DE M. J.-P. COT

M. Jean Audibert est nommé directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Cot.

[Né en 1927, M. Jean Audibert est *breveté de l'Ecole nationale de la* France d'outre-mer, a été en poste en Haute-Volta, au Mali et au Sénégal. Conseiller au Commissariat général au plan (1962), il occupe ensuite différentes fonctions au ministère de la coopération, notamment dans les secteurs économiques. De 1960 à 1963, il a été chef de la mission d'aide et de coopération en Haute-Volta. Il était, depuis 1976, président *du conseil d'administration de* l'Agence pour la sécurité aérienne en Afrique.]

M. RENAUD VIGNAL CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DE M. J.-P. COT

M. Renaud Vignal est nommé chargé de mission au cabinet de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement.

[Né en 1943, ancien élève de l'ENA, M. Vignal est entré aux affaires étrangères en 1969. Il a été en poste aux affaires africaines et malgaches, puis au Caire, de nouveau à l'administration centrale : affaires économiques puis centre d'analyse et de prévision, à Washington (1975-1977), puis une troisième fois à l'administration centrale : affaires économiques, puis service de presse et d'information où il était depuis 1980 délégué dans les fonctions de son directeur.]

M. WALDHEIM PREMIER VISITEUR ÉTRANGER DE M. CHEYSSON

M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a eu, lundi 25 mai, un entretien de plus d'une heure avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, qui a surtout porté — indique-t-on au Quai d'Orsay — sur le Proche-Orient, le Cambodge, l'Afghanistan, la Namibie et la relance du dialogue Nord-Sud.

M. Waldheim était le premier visiteur étranger de M. Cheysson.



PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE DAMAS ET JÉRUSALEM

Un troisième engin de reconnaissance israélien a été abattu par des missiles syriens

Un troisième engin de reconnaissance israélien a été abattu, lundi 25 mai, par des missiles sol-air syriens, au-dessus de la vallée de la Bekaa, en territoire libanais. Selon Jérusalem, les missiles syriens ont été tirés à partir d'une rampe située en territoire syrien, en bordure de la frontière. L'agence syrienne d'information SANA indique, pour sa part, que l'engin de reconnaissance a été abattu en Syrie, dans la région de Zabadani.

Comme la veille, M. Philip Habib, qui se trouve en Israël depuis samedi, ne s'est pas manifesté lundi, et il était impossible de savoir, à Jérusalem, quand reprendrait la navette de l'envoyé spécial américain entre les capitales concernées. M. Begin, en tournée électorale dans le pays, a affirmé, lundi, que « le problème des missiles au Liban sera entièrement réglé », mais qu'il fallait « s'armer de patience ».

L'ambivalence de la politique américaine

De notre envoyé spécial

Washington. — *« L'administration Reagan a une stratégie mais pas de politique étrangère clairement définie »*, tel est le jugement que l'on entend couramment dans les milieux politiques et diplomatiques de la *capitale fédérale*. La *stratégie* : juguler le péril soviétique, notamment en renforçant le potentiel militaire *américain* et celui des Etats *« amis »*, même si ceux-ci sont dotés de gouvernements *« autoritaires »* — Afrique du Sud, Salvador, Pakistan, Arabie Saoudite, par exemple — que l'on distingue subtilement des régions *« totalitaires »*, tout particulièrement les « Etats-clients » de *l'U.R.S.S.*, comme le Nicaragua, l'Angola, ou la République démocratique du Yémen (du Sud).

Le comportement du gouvernement *américain dans la crise syro-israélienne* — la première, périlleuse par le prix, qu'il affronte depuis *l'entrée en fonctions de M. Reagan* — inquiète ou intrigue tout autant les observateurs que de grands *commis de l'Etat qui ne font pas* partie du cercle restreint des *« policy makers »*, de l'équipe de *« reaganistes »* chargée d'élaborer la politique gouvernementale.

Dans le cas d'espèce, la nouvelle *administration* se *différencie* de la *précédente* sur au moins trois aspects : à une ou deux exceptions près, *les hauts responsables récemment* nommés au département d'Etat, au Pentagone ou à la Maison Blanche *ne sont pas, et ne prétendent pas* être, des experts du Proche-Orient ; la plupart s'étant distingués, dans *le monde universitaire ou au sein* des forces armées, en tant que soviétologues, théoriciens des *relations* Est-Ouest *ou stratèges militaires* ; vingt-neuf des trente-quatre personnalités nommées à des postes-clés *se sont signalées, par* leurs écrits ou leurs déclarations, comme étant des partisans quasi inconditionnels d'Israël, *« principal atout stratégique des Etats-Unis au Proche-Orient »*. Cela dit, ils n'ont formulé aucun projet de paix, aucune idée directrice pour régler le problème israélo-palestinien, sinon *celle de « détruire le terrorisme des fedayin »*.

Rien d'étonnant, dès lors, que les *Etats-Unis se soient rangés d'emblée* aux côtés de Jérusalem contre Damas. Le secrétaire d'Etat américain, *M. Alexander Haig*, dénonçait à Jérusalem, début avril, la *« brutalité »* de l'armée baasiste à Zahlé — ce qui n'était pas faux — mais ne soufflait mot de l'événement qui suscita la fureur des Syriens : *la* construction, par les phalangistes libanais, d'une route qui présentait *le double danger de couper les* forces du président Assad au Liban de leurs bases arrière, et de *déblayer le terrain pour une éventuelle* invasion israélienne de la Syrie à travers la vallée de la Bekaa.

De même, Washington n'a pas ré*prouvé* l'attitude d'Israël quand ses chasseurs bombardiers ont abattu, le 28 avril — alors que des tractations pour un règlement étaient en cours, — deux hélicoptères syriens transportant du ravitaillement dans la région du mont Sannine. En revanche, les Etats-Unis considèrent que *Damas a modifié dangereusement l'« équilibre des forces »*, au détriment de la sécurité d'Israël, en installant *le lendemain de l'incident* trois batteries de Sam-6 autour de la ville de Zahlé. Celle-ci est pour*tant située à moins de 20 kilomètres* de la frontière syrienne. Comme l'écrivait récemment un éditorialiste *du New York Times*, M. *William* Safire, *« les Israéliens ne peuvent accepter la présence de missiles soviétiques au Liban, pas plus que les Américains n'ont pu les tolérer à Cuba »*.

« Idéologues » et « professionnels »

Deux prises de position, parmi *d'autres, qui paraissent indiquer que* les Etats-Unis étaient disposés à donner le « feu vert » à une opé*ration israélienne* que M. *Begin* a admis avoir projetée à plus d'une reprise. Les « idéologues » de l'ad*ministration Reagan*, en tout cas, y étaient — et certains le sont encore aujourd'hui — favorables. *« Etat-client »* de l'U.R.S.S. à leurs yeux, principal adversaire des accords de Camp David, sanctuaire des *« terroristes palestiniens »*, la Syrie est toute désignée pour être une cible de choix dans la stratégie américaine. D'autant que le régime baasiste, en butte à une forte opposi*tion intérieure*, isolé *dans le monde* arabe et voyant son armée en difficulté au Liban, paraissait incapable *de résister longtemps à un coup* de boutoir des forces israéliennes.

Les bénéfices, tant pour les Etats-Unis que pour Israël, d'une défaite syrienne auraient été considérables : *l'allié soviétique discrédité*, l'O.L.P. affaiblie ou éliminée, les *« modérés »* du monde arabe renforcés, la voie *aurait été ouverte à un regroupement* régional sous l'égide de Washington (que M. Haig appelle de ses vœux sous le vocable de *« consensus stratégique »* dirigé contre l'U.R.S.S.) ainsi qu'à une *« solution »* du problème palestinien selon les vœux de Jérusalem.

Contre toute attente, cependant, *les « idéologues » de la nouvelle* administration se sont effacés devant les *« professionnels »* de l'ancienne *équipe pour résoudre la crise syro*-israélienne. La mission confiée à M. Philip Habib, les consultations *engagées avec Moscou, invité à* contribuer à l'appaisement, sont, en effet, dans la ligne de la diplomatie *traditionnelle, pratiquée par les pré*décesseurs de M. Reagan. Certes, sur le fond, la position américaine ne *s'est pas sensiblement modifiée*.

La double et nouvelle prétention de M. Begin de *« défendre les chrétiens »* au nord comme au sud du Liban, d'une part, et de faire survoler impunément par ses appareils la vallée de la Bekaa jusqu'aux frontières syriennes, de l'autre, n'est pas contestée à Washington. M. Habib — qui fait figure davantage de facteur que de médiateur — demande à Damas de retirer ses missiles ainsi que ses troupes autour de Zalhé et du mont Sannine, en échange de quoi Israël se limiterait à effectuer des *« vols de reconnaissance »* au nord, tout en conservant son *« droit »* de bombarder le sud du Liban, où sont implantés les fedayin palestiniens.

Il n'en reste pas moins que la *navette* de M. Habib entre Damas et Jérusalem, sa tentative de *« modérer »* les Syriens par Saoudiens interposés, ont visiblement comme objectif sinon d'écarter définitivement, du moins d'ajourner, un *conflit* armé. Les *« idéologues »* de l'administration, dit-on à Washington, ont fini par se ranger à l'avis des *« professionnels »* selon lequel Israël n'est pas en mesure de se livrer à une opération *« propre »* et rapide *pour détruire les* bases de missiles. Il faudrait pour cela l'intervention de l'aviation et de forces terrestres sans pour autant empêcher Damas de remplacer les batteries détruites par d'autres, que *Moscou fournirait en quantités illimitées*, comme cela a été le cas en 1970 quand Israël avait tenté, en *vain, d'interdire à Nasser l'installation* de fusées le long du canal de Suez. Une *« guerre d'usure »*, contrairement *à une guerre éclair, risquerait de raviver* le patriotisme syrien, de renforcer ainsi le régime du président Assad, *qui bénéficierait de surcroît de* la sympathie active de l'ensemble du monde arabe, tout en redorant le blason de l'allié soviétique dans l'ensemble de la région.

D'où l'« intransigeance » du pré*sident Assad et la « modération »* de M. Begin, disposé à attendre la fin de la mission de M. Habib. Celui-ci a reçu comme instruction de favoriser moins un accord entre Damas et Jérusalem, dont les positions sont à l'heure actuelle inconciliables, qu'un *modus vivendi* syro-phalangiste, que l'on espère obtenir sous la pression de pays arabes, influents à Damas, comme l'Arabie Saoudite. M. Habib, *nous disait un haut res*ponsable américain, devrait pouvoir poursuivre sa navette — avec d'éventuels *retours à Washington « pour* consultations », au moins jusqu'aux élections israéliennes, fin juin. Au-delà de cette échéance, en effet, le gouvernement de Jérusalem, quel qu'il soit, ne se sentirait pas contraint à *avoir recours à la force pour résou*dre le problème des fusées.

Cependant, les responsables américains se posent la question de savoir si, *malgré* tout, M. Begin n'a pas besoin d'une victoire militaire pour assurer le succès de son *parti* à la *prochaine consultation électorale*, s'il ne tentera pas d'assener un coup aux Palestiniens, au Liban-Sud, où *l'armée syrienne n'est pas déployée*.

Le « feu vert » américain pour une telle opération a peut-être déjà été donné. *En effet, M. Richard Allan*, assistant de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, déclarait récemment que les *Etats-Unis reconnaissaient* désormais à Israël un « droit de poursuite » dans son combat contre les fedayin palesti*niens*.

ERIC ROULEAU.

EUROPE

Pologne

Les manifestations d'étudiants ont eu lieu dans le calme grâce à des compromis

De notre correspondant

Varsovie. — *Les manifestations* d'étudiants organisées, lundi 25 mai dans onze villes de Pologne, en faveur des détenus politiques ont été un succès. Elles n'ont donné lieu à aucun incident et permis de faire un petit pas *vers une libération provisoire* des cinq membres de la Confédération de la Pologne *indépendante* (K.P.N.) incarcérés depuis septembre et novembre derniers.

Avant *que ne démarrent* les cortèges aux alentours de 17 heures, M. Szczepanski, le président de la commission parlementaire chargée de surveiller l'application des accords de Gdansk, a, en effet, donné l'assurance au syn*dicat étudiant* que sa commission examinerait d'ici à la fin du mois le cas des cinq détenus et demanderait que soit établi un rapport médical sur leur état de santé.

M. Szczepanski, qui est l'un des membres *« sans parti »* du Conseil d'Etat de la présidence collégiale de la République, s'est aussi engagé à proposer au conseil d'envisager la grâce des frères Jerzy et Ryszard Kowalski, condamnés, en *1971, à vingt-cinq ans de prison* pour avoir fait exploser un bâtiment public. Cet accord a été signé en présence de représentants de Solidarité. Il n'engage évidemment en rien le pouvoir exécutif, mais le ministre de la justice ayant aussi *promis* au secrétaire de la conférence épiscopale, Mgr Dabrowski, de soumettre les détenus de la K.P.N. à un examen médical, il est possible *qu'on s'achemine* vers une solution élégante du problème.

Ces gestes de bonne volonté ont, en tout cas, permis aux étudiants de faire un geste en retour, limitant *leur manifestation* varsovienne — celle qui posait le plus de problèmes — à un parcours symbolique d'à peine un kilomètre, au lieu de traverser tout le centre-ville.

L'organisation Grunwald, ayant décommandé sa contre-manifestation qu'elle dit n'avoir jamais eu l'intention d'organiser (*le Monde* du 26 mai), tout s'est passé, à Varsovie comme en province, dans une *atmosphère* à la fois bon enfant et sereine. Les manifestants (vingt-cinq mille à Varsovie, dix mille à Wroclaw, cinq mille à Lodz, Cracovie et Bydgoszcz) se sont donc partout dispersés en bon ordre. A Bydgoszcz et Gdansk, il a *toutefois* été décidé d'organiser, à l'exemple des six ouvriers de Sosnowiec, qui ont entamé leur mouvement il y a une semaine, des grèves de la faim jusqu'à la libération définitive des détenus. La crise s'est pour la première fois jouée *dans* la rue, mais on aura une fois de plus préféré à l'affrontement un compromis boiteux et la poursuite de la guerre d'usure.

Deux suicides

Pour autant, cela n'a pas empêché de nouveaux nuages d'apparaître *dans un ciel déjà lourd*. La révolution polonaise d'abord a fait ses deux premières victimes deux anciens responsables de l'époque de M. Gierek, M. Edward Barszcz et Jerzy Olszewski, respectivement ex-ministre de la *construction* et du *commerce* extérieur, qui se sont suicidés. L'un et l'autre *avaient été exclus* du comité central et devaient répondre, comme quelque deux cents autres anciens dirigeants, de leur gestion.

Le gouvernement ensuite — et c'est sans doute plus inquiétant *pour l'avenir* — a publié lundi un long communiqué condamnant à la fois l'augmentation de la délinquance et la multiplication des *« actes politiques subversifs »* dont des *« cas isolés d'insultes contre des soldats de l'armée soviétique stationnant en Pologne »*. Commencée depuis un mois environ, la *campagne officielle* contre la montée supposée de la criminalité répond visiblement au désir de *faire émerger* un parti de la peur, mais jamais encore il n'avait été fait état d'actes d'hostilité contre les soldats soviétiques.

Dans l'immédiat, la direction de l'Ecole du parti, l'un des bastions de la *contestation* au sein du POUP, vient d'être confiée à un homme à *poigne, le général* Michta, et M. Werblan, l'un des défenseurs des structures horizontales, a été écarté de la direction de l'Institut de marxisme-léninisme. Enfin, Mgr Wyszynski, primat de Pologne, qui irait légèrement mieux, s'est entretenu lundi matin par téléphone avec Jean-Paul II.

BERNARD GUETTA.

[M. Jerzy Olszewski, qui s'est suicidé dans la nuit du 24 au 25 mai, était né le 24 mars 1921 à Czestochowa. Après avoir exercé diverses fonctions dans des entreprises d'industrie chimique, il était devenu vice-président du Plan et ministre de l'industrie chimique en 1971. En 1974, on lui confiait le portefeuille du commerce extérieur. Fin 1979, il démissionnait subitement « pour raisons de santé » et, en février 1980, le congrès du parti ne le réélisait pas au comité central. Son nom avait été prononcé à propos de divers scandales financiers.]

[M. Edward Barszcz, qui s'est suicidé le 25 mai, était dans sa cinquante-troisième année. Alors qu'il était maire de Cracovie, il fut nommé ministre de la construction le 23 juin 1980 et fut remplacé le 21 novembre par M. J. Brzostek. Son prédécesseur au ministère, M. Adam Glazur, a été impliqué dans une sombre affaire de corruption et a été récemment inculpé de malversations.]



Bulgarie

LES AUTEURS DU DÉTOURNEMENT DE L'AVION TURC ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Ankara *(A.F.P.)*. — Le DC-9 des Turkish Airlines, détourné vers l'aéroport de Burgas, en Bulgarie depuis le 24 mai, est revenu, lundi soir 26 mai, à l'aérodrome d'Istanbul avec la quasi-totalité de ses passagers. Deux blessés, de nationalité japonaise, sont restés à Burgas, où ils sont soignés. (*Le Monde* du 26 mai).

La libération de l'appareil a eu lieu le 25 mai en début d'après-midi, *grâce à la double action* de l'équipage et des forces de sécurité bulgares.

Le pilote a fait démarrer l'appareil et pris un brusque virage qui a provoqué le désarroi des terroristes. Deux d'entre eux ont sauté par *la porte arrière de l'avion* et ont été aussitôt maîtrisés. L'un des deux autres a été désarmé par les passagers, tandis que le dernier tirait quelques coups de feu avant d'être maîtrisé. L'agence officielle bulgare a reproché à *« quelques passagers »* cette *« initiative inutile qui aurait pu faire tourner la prise d'otages en tragédie »*.

Les membres du commando ont été *remis* aux autorités bulgares. L'un d'entre eux est un terroriste connu, Edip Erhan Eranil, âgé de vingt-cinq ans, recherché depuis plusieurs années par la police turque pour les assassinats de Nihat Erim, ancien premier *ministre*, et de *Gun Sazak*, vice-président du parti de l'action nationaliste (extrême droite). Il serait le chef du mouvement « Dev Sol » pour la région d'Ankara.

C'est le troisième détournement d'un avion turc vers la Bulgarie en dix ans. Les autorités bulgares ont jusqu'à présent refusé l'extradition des pirates de l'air vers la Turquie.

Espagne

Socialistes et communistes réclament un débat parlementaire sur l'action terroriste de Barcelone

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Quels sont au juste les responsables directs et indirects de la prise d'otages de la Banque centrale de Barcelone ? Plus de vingt-quatre heures après l'assaut mené par les groupes *spéciaux d'opération*, l'Espagne se pose la question. Journaux, radios et partis d'opposition dénoncent les contradictions et les points d'interrogation qui ressortent de la version officielle des faits.

Trois militants d'extrême droite ont été arrêtés lundi 25 mai en *relation* avec cette affaire. L'un d'entre eux, M. Royuela, est un activiste connu depuis l'époque du franquisme. Ces détentions renforcent la thèse de ceux qui croient que l'action contre la Banque centrale n'était pas le fait d'un groupe isolé. Résumant l'opinion générale, le secrétaire général du P.S.O.E. (Parti socialiste ouvrier espagnol), M. Felipe *González*, a *affirmé lundi* à la télévision que l'affaire de Barcelone *« fait partie d'un plan de provocation plus général dirigé contre la démocratie »* et que *« le commando avait apparemment l'intention d'attendre le temps nécessaire pour que se déroulent d'autres actions »*.

Au fur et à mesure que se multiplient les déclarations des otages libérés, l'impression de confusion augmente. Comment assimiler le *commando* de vingt-quatre personnes parfaitement organisées et se comportant en militaires que décrivent les otages et le groupe de onze « délinquants de *droit commun* d'origine anarchiste » dont parlent les autorités ? Ces dernières ont d'ailleurs commencé à nuancer leur position et lundi le secrétaire d'Etat à l'information, M. Ignacio Aguirre, affirmait qu'au vu des premiers interrogatoires des *« délinquants »*, on pouvait affirmer que ces derniers avaient été payés par l'extrême droite. Selon M. Aguirre, ils auraient reçu 5 millions de pesetas lors d'une réunion secrète qui aurait eu lieu à Perpignan.

Comment expliquer la différence entre le nombre d'assaillants cité par les otages et celui reconnu par le gouvernement ? Tous les membres du commando ont-ils bien été capturés ? Certains ont-ils pu s'échapper en échange de la vie sauve pour leurs prisonniers ? Les déclarations de certains otages, suivant lesquels plusieurs de leurs ravisseurs se seraient enfuis en se mêlant à eux ont-elles quelque fondement ?

Pourquoi les membres du Q.G. militaire installé face à la Banque centrale semblaient-ils persuadés dimanche après-midi encore qu'il y avait des gardes civils parmi les *membres* du commando ? Interrogé sur la participation à la prise d'otages d'un des principaux putschistes du 23 février, le capitaine Gil Sanchez Valiente, le ministre de la défense, M. Oliart, a reconnu que *ses services avaient détecté* son retour clandestin en Espagne via Andorre. Si la thèse du financement par l'extrême droite est exacte, qui sont les généreux donateurs ayant appuyé l'action du 23 mai après avoir, selon toute vraisemblance, fait de même lors de la tentative de putsch du 23 février ?

Autant de questions auxquelles le gouvernement doit répondre rapidement s'il ne veut pas perdre le *bénéfice politique* du dénouement heureux de l'affaire de la Banque centrale. Le P.S.O.E. et le parti communiste ont tous deux demandé la comparution au plus vite devant *le congrès* des députés du président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, afin qu'il s'explique sur les faits. Le gouvernement est-il obligé de minimiser *l'affaire* pour ne pas révéler son actuelle impuissance ?

THIERRY MALINIAK.

● *La C.N.T.* (Confédération *nationale* des travailleurs, anarchiste) estime, dans un communiqué, que le gouvernement espagnol *« utilise les terroristes d'extrême droite »* et *« accuse les anarchistes »*. Il s'agit pour Madrid d'*« empêcher à tout prix le renforcement des organisations libertaires et du nouveau mouvement révolutionnaire »*. La C.N.T. rejette catégoriquement la version du ministre espagnol de l'intérieur.

● *Deux cent cinquante-deux militants du parti communiste espagnol*, dont deux membres du comité central, ont demandé que le *P.C.E. adopte une « politique* eurocommuniste rénovée » qui devrait s'accompagner d'un changement à la direction du parti. Dans un document publié lundi 25 mai à Madrid, les militants contestataires, dont la plupart appartiennent aux comités de la province de Madrid, estiment que le P.C.E. « ne s'adapte pas à la nouvelle situation espagnole ». Ils considèrent également qu'il existe un véritable « divorce » entre la société et le parti revenu, selon eux « vers les dogmes du passé, la phraséologie radicale et la dépendance de l'extérieur ». Les contestataires se prononcent pour une « réforme profonde des statuts qui tiennent compte de la liberté de discussion et de formation de courants d'opinion *qui* puissent permettre le fonctionnement démocratique » du parti. Pour certains d'entre eux, il faut non seulement réformer les statuts, mais aussi changer l'équipe dirigeante au sein du P.C.E. — *(A.F.P.)*.

● *Trois des membres du commando*, auteur de la prise d'otages à Barcelone, avaient commis six hold-up dans les Pyrénées-Orientales, fin 1980 et dans les premiers mois de 1981, indique-t-on de source policière à Perpignan, le mardi 26 mai. Les trois hommes, qui ont été arrêtés *dimanche par la police espagnole*, faisaient l'objet d'un mandat de recherches lancé par le parquet de Perpignan.

La démission

Finlande

هكذا من الاصل

Italie

La démission du gouvernement

(Suite de la première page.)

Ou une nouvelle charbonnerie, dans la tradition des sociétés secrètes qui, au dix-neuvième siècle, *jouèrent un rôle majeur dans la libération et l'unification de l'Italie* ?

Aucune de ces analogies ne convainc. Car la liste des neuf cent soixante-deux frappe par l'hétérogénéité des appartenances politiques de ses membres. Les héritiers authentiques de l'idéal de la franc-maçonnerie, ceux qui peuvent se réclamer de Mazzini et de Garibaldi, en sont absents : pas de républicains, pas de radicaux, ni de libéraux. Pas de militants offensifs de la laïcité, au sens du dix-neuvième siècle. Bien au contraire, on y trouve des démocrates-chrétiens.

Quoi de commun encore entre un député socialiste de gauche et un député néo-fasciste, connu comme matraqueur à Rome ? Entre des colonels de carabiniers, des commissaires de police, des hommes réputés très proches de la Mafia ou des financiers douteux ?

De plus, la liste serait restée inconnue sans la malencontreuse saisie de documents, le 17 mars, dans la villa de Licio Gelli, en Toscane, sur l'ordre des magistrats qui enquêtaient sur son rôle dans les escroqueries et le faux enlèvement du banquier Michele Sindona. Or les membres de la « P. 2 » ne se connaissaient pas entre eux. Le Grand-Maître, seul, établissait le lien entre eux et procédait aux initiations. Il déterminait les regroupements et provoquait les demandes d'appartenance, touchait les cotisations et remettait les cartes d'adhérents avec photo.

Qui est Gelli ?

Il faisait des dossiers sur tout et tous, il conservait des documents couverts par le secret d'Etat. On en a retrouvé, avec d'autres listes. Licio Gelli a pris la fuite, gardant probablement des documents supplémentaires pour d'éventuels chantages. Ce qui se dit, pour l'instant, du personnage n'explique toujours pas le *rôle qui lui est attribué*. Affichant grand train de vie, cet industriel du textile d'Arezzo, en Toscane, représente la catégorie des enrichis de l'Italie nouvelle. Mais qui est-il vraiment : un premier couteau ou un vrai Parrain ?

La biographie attribuée à cet homme de soixante-deux ans ressemble à celle de beaucoup de ses contemporains : à dix-sept ans, il appartient au corps expéditionnaire italien fasciste en Espagne. Plus tard, jeune officier, il se met au service de la République de Salo, à la fin de la guerre ; on le dit fonctionnaire de la fédération de Pistoia du parti fasciste et, comme tel, traqueur de partisans. Il s'en sort, entre dans l'industrie, commence à émerger vers 1965, serait entré à la « P. 2 vers 1971 pour la contrôler complètement vers 1975.

Rien là qui explique son prestige, ni qu'il ait renoué avec la tradition qui regroupe, dans une loge secrète, tous les dirigeants de l'administration. « *Que signifie, en Italie, lutter contre la Maçonnerie ?* demandait Gramsci en 1925. *C'est lutter contre la bureaucratie, facteur essentiel de l'équilibre établi par la bourgeoisie dans la lente construction de l'Etat unitaire* ». D'ailleurs l'interdiction de la Maçonnerie — prononcée dès février 1923 par un grand conseil fasciste où figuraient plusieurs maçons, — pour complaire au Vatican, n'empêcha pas les fascistes maçons de rester dans le parti et dans la Maçonnerie.

La liste des 962 ne s'accompagne pas des demandes d'affiliation signées. Elle n'est pas totalement compréhensible. Pourquoi se présente-t-elle par groupes d'initiés à partir de 1977, quand la loge P. 2 existait déjà ? On ne peut écarter tout à fait le soupçon d'une machination montée par Licio Gelli avant son arrestation pour envelopper d'un nuage de scandale sa participation à d'autres intrigues pour lesquelles il était poursuivi.

Les noms essentiels de la liste sont *ceux* d'éminences grises de très *haut* niveau, dont les compétences débordent la charge nominale.

Ils ont en main les décisions *techniques, l'exécution des orientations politiques*, non le pouvoir de les fixer. Ce sont — et pour certains d'entre eux depuis longtemps — les vrais « manipulateurs » de la vie politique, qui échappent évidemment à tout contrôle parlementaire.

Derrière son apparent désordre, le recrutement que révèle la liste de Licio Gelli a privilégié certains centres de pouvoir :

— Les forces armées d'abord, avec 183 officiers supérieurs et généraux, dont 9 généraux et 22 colonels de carabiniers, 4 généraux et 13 colonels de la garde de finances (douanes militarisées). L'amiral Torrisi, chef d'état-major de la défense, le général Grassini, chef du SISDE (le SDECE italien) ; le général Santovito, chef du SISMI (contre-espionnage). A peu près tous les chefs des services secrets depuis une dizaine d'années ;

— Les ministères économiques : industrie, Trésor (dont M. Stammati, ancien ministre), commerce extérieur (dont M. Manca, actuel ministre). Les banques : le président et administrateur délégué du *Banco di Roma* ; le président de la Banque ambrosienne, entre autres. Dans chaque banque, peu d'adhérents, mais bien placés. L'IRI, enfin, et l'ENI avaient leurs représentants à la P. 2.

La localisation géographique des adhérents fait apparaître quelques centres : la Toscane, pour le cinquième des noms cités, dont des *personnalités marquantes de l'entourage* de M. Fanfani ; Gênes et La Spezia, où se mêlent des socialistes et sociaux-démocrates, des industriels et des marins ; la Calabre, où l'on voit apparaître des représentants de la Mafia locale, un magistrat et un officier de carabiniers ; Pérouse, cœur de la droite terroriste, où le colonel des carabiniers, celui de la garde de finances et le commissaire central figurent sur la liste de M. Gelli.

Les absences *ne sont* pas moins marquantes, car elles désignent les milieux où le grand maître n'a pas songé à *recruter* : l'Italie du Nord, en général, et la *grande* industrie, l'Italie catholique du Nord-Est, Rome, Naples. Il n'y a pas là de cohérence, sinon la confirmation indirecte que le groupe Agnelli et la *Stampa*, le groupe Mondadori, le groupe Caracciolo et *la Republica*, n'offraient pas de prise à des propositions de partage d'un pouvoir clandestin.

Si les démentis pleuvent, ils ne sont pas plus convaincants que le seul fait d'une inscription sur la liste des 962. Le scepticisme et la méfiance vont continuer *leurs* ravages, après avoir favorisé l'étouffement d'une entreprise qui, depuis des *mois, était pressentie dans ses* grandes lignes mais considérée comme relevant de la politique-fiction.

A supposer que les enquêtes judiciaires le confirment, c'est une partie maîtresse de l'appareil chargé de la sécurité de l'Etat qui devra être remplacée. La crise qui s'ouvre voit s'affronter le pouvoir politique et une puissance occulte, peut-être largement née de l'imagination de Licio Gelli, peut-être réelle. Mais pour le compte de qui Gelli et certains des affiliés de la P. 2 agissaient-ils ?

JACQUES NOBÉCOURT.

R.F.A.

La polémique sur la centrale nucléaire de Brokdorf

Le bourgmestre de Hambourg a donné sa démission

De notre correspondant

Bonn. — Alors que la situation politique à Berlin-Ouest reste très confuse, une autre crise vient d'éclater à Hambourg. Dans la vieille cité hanséatique, au cœur du fief du chancelier Schmidt, le bourgmestre social-démocrate, M. Hans-Ulrich Klose, vient d'être contraint à la démission. Il s'agit là d'un nouvel épisode de la très longue bataille touchant la construction de la centrale nucléaire de Brokdorf, à l'estuaire de l'Elbe.

Depuis des années déjà, Brokdorf est l'enjeu de controverses spectaculaires. Le terrain sur lequel cette centrale doit être édifiée a été l'objet d'affrontements très durs entre la police et les contestataires. En même temps, les adversaires du projet ont mené devant les tribunaux un combat juridique qu'ils ont fini par perdre. Le bourgmestre de Hambourg a pris la relève, et tenté par tous les moyens de prévenir la construction de la centrale.

A la tête du gouvernement régional de Hambourg depuis 1974, M. Klose était, à son arrivée au pouvoir, considéré comme un protégé du chancelier Schmidt. Bien vite cependant, ce « jeune loup » du S.P.D. — il est âgé de 43 ans — a joué la carte du gauchisme. Opposé au projet de Brokdorf, il a, au mois de février, remporté un grand succès lors du congrès du parti social-démocrate de Hambourg. Celui-ci décida en effet que le Land de Hambourg devait se retirer de la société chargée de construire la centrale nucléaire.

La situation juridique, cependant, restait très complexe. Si, en fait, la ville hanséatique détenait, par l'intermédiaire de la société d'électricité de Hambourg, une majorité dans l'organisme chargé de construire Brokdorf, le conseil d'administration disposait d'une *indépendance suffisante* pour s'opposer aux injonctions du bourgmestre. Celui-ci, refusant de s'avouer vaincu, n'a pas hésité à invoquer une loi datant de... 1935 — autrement dit du national-socialisme — qui lui permettait, en principe, de collectiviser la société productrice d'électricité. Il n'a pas été suivi dans cette voie par son propre parti, ni par ses collègues du gouvernement.

La crise dépasse très largement les limites de Hambourg. Bien des gens se demandent d'ailleurs si la démission de M. Klose ne serait pas une fuite en avant, son administration étant touchée par un scandale très semblable à celui qui a déjà fait tomber le gouvernement social-démocrate de Berlin. La ville de Hambourg était directement intéressée à une entreprise de construction qui enregistre aujourd'hui des pertes considérables avec ses contrats iraniens. Autrement dit, on assiste une fois encore, à la désintégration d'un gouvernement social-démocrate régional qui paraissait solide.

JEAN WETZ.

Finlande

Les relations avec l'Union soviétique ont dominé les congrès du parti communiste et du parti conservateur

De notre correspondant

Helsinki. — Le dix-neuvième congrès du parti communiste finlandais, réuni à Helsinki du 22 au 24 mai, a réélu à sa tête, en dépit de l'opposition de près d'un tiers des délégués, MM. Arne Saarinen et Taisto Sinisalo, respectivement président et vice-président du parti, qui représentent le premier la fraction majoritaire des réformistes, le second le courant minoritaire orthodoxe. Cette solution satisfait avant tout les Soviétiques (dont la délégation, dirigée par M. G. Romanov, membre du bureau politique, a exercé une constante pression en ce sens), ainsi que les dirigeants minoritaires du parti finlandais, qui étaient la *cible principale* des contestataires. La réélection de M. Sinisalo est une preuve manifeste que cette tendance, malgré son déclin relatif, jouit encore d'appuis dont tout le parti doit tenir compte.

Les divisions portent principalement sur certaines questions d'ordre théorique, comme les modèles du socialisme, ou pratique, comme la politique économique et sociale du gouvernement, où les *communistes de tendance* majoritaire détiennent le ministère de l'emploi et celui des transports et communications. Elles ne concernent pas le soutien inconditionnel du parti à la politique étrangère de l'Union soviétique. La réunification du parti, thème qui a marqué incontestablement ce congrès, est d'autant plus urgente que les conflits internes se traduisent par une baisse de l'audience électorale du P.C. Alors que les élections communales d'octobre dernier n'avaient apporté que 16,6 % des voix au parti, soit une baisse de deux points par rapport *aux législatives*, les derniers sondages ne lui donnent plus que 15,7 % des intentions de vote, c'est-à-dire le pourcentage le plus bas que le P.C. ait jamais connu.

Face à cette situation alarmante, la base avait demandé des têtes, et, *contrairement* à l'usage, les questions de personnes n'avaient pas été réglées d'avance. Largement renouvelé (neuf nouveaux *membres sur seize*), le bureau politique compte désormais quatre *femmes*, parmi lesquelles Mme Inger Hirvelä, dont la promotion est rapide. C'est également une femme, Mme Maija-Liisa Halonen, qui succède à M. Hänninen au poste de vice-président.

Ces changements, qui reflètent le désir sincère du parti de tourner une page et d'entreprendre sa réunification, seront-ils suffisants pour cicatriser les nouvelles blessures apparues au congrès ? Nul doute que l'amertume est grande chez ceux qui estimaient, avec la plus grande insistance, qu'il fallait frapper à la tête pour avoir raison du mal qui ronge lentement le parti communiste.

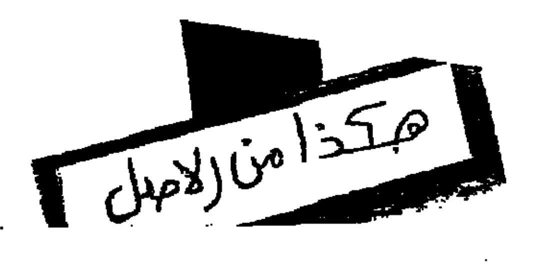
Pour sa part, le parti conservateur, qui a réuni son congrès du 15 au 17 mai, s'est déclaré favorable à une prolongation « *avant la fin de la décennie* » du traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé par la Finlande avec l'U.R.S.S. en 1948 et qui expirera en 1990. Le parti conservateur est la première grande formation politique à prendre publiquement une telle initiative.

Le grand parti de droite — *dans* l'opposition depuis quinze ans — entend montrer qu'il est au-dessus de tout soupçon en matière de politique étrangère, ce qui peut se révéler payant lorsqu'il s'agira de trouver un successeur au président de la République, M. Kekkonen, dont le mandat expire en 1984. M. Suominen, président du parti conservateur, réélu à l'unanimité, souhaite, lui, que la prolongation du traité avec l'U.R.S.S. intervienne avant le déploiement des nouvelles fusées de moyenne portée en Europe ou avant des négociations à ce sujet.

PAUL PARANT.

Irlande du Nord

● DES REPRESENTANTS DES DEUX ARMEES CLANDESTINES REPUBLICAINES RIVALES, l'IRA provisoire et l'INLA, ont défilé ensemble, pour la première fois, lundi 25 mai, dans les rues de Londonderry, à l'occasion des obsèques de Patsy O'Hara, mort, vendredi 22 mai, à l'issue d'une grève de la faim. Patsy O'Hara appartenait à l'INLA (Armée nationale de libération irlandaise), organisation qui s'était séparée de l'IRA officielle voici quatre ans pour s'engager à son tour dans la lutte armée. Quelques heures avant les obsèques, un soldat nord-irlandais, membre de l'Ulster Defence Regiment (supplétifs de l'armée britannique), avait été tué par balles au cours d'une embuscade tendue contre deux véhicules militaires par un commando de l'IRA



EUROPE

Albanie

L'attentat contre l'ambassade de Yougoslavie

TIRANA REJETTE LA PROTESTATION DE BELGRADE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le gouvernement albanais a rejeté la « *protestation énergique* » que lui a adressée Belgrade à la suite de l'explosion de deux bombes sur la terrasse de l'ambassade de Yougoslavie à Tirana (*le Monde* du 27 mai) Selon l'agence de presse albanaise, il est « *tout à fait exclu* » que les deux explosions aient pu être provoquées par des engins lancés de l'extérieur ou par des personnes venues de l'extérieur. Ainsi, conclut-elle, les « clameurs » poussées à ce propos du côté yougoslave ne représentent-elles que la « *poursuite de la campagne anti-albanaise lancée par Belgrade à la suite des événements du Kosovo* ».

L'agence de presse yougoslave Tanyoug juge « *absurde* » le rapport des enquêteurs albanais qu'elle qualifie de « *grave diversion* » et de « *provocation anti-yougoslave*. — P. Y.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la démarche entreprise auprès de l'ambassade d'U.R.S.S. par une délégation de scientifiques conduite par M. J.-F. Lambert, président de la section française d'Amnesty International, en faveur d'André Sakharov (*le Monde* du 23 mai), il faut remplacer le membre de phrase « *ont demandé au président de la République de bien vouloir faire parvenir leur lettre à l'ambassade d'U.R.S.S.* » par « *ont informé le président de l'insuccès de leur démarche dans une lettre déposée le jour même à l'Elysée et qui déclare notamment : « Au moment où vous » étiez vous-même entouré de » nombreuses personnalités, dont » plusieurs prix Nobel de la paix, » le sort d'André Sakharov prend » une signification particulière.* »

ASIE

Chine

LA RÉUNION DE LA TRILATÉRALE A PÉKIN

« Savoir ce que pense un quart de l'humanité »

De notre correspondant

Pékin. — A l'issue de trois jours de discussions avec des personnalités chinoises de haut rang, les quelque trente membres de la Commission trilatérale, venus à Pékin à l'invitation de l'Institut chinois des affaires étrangères (*le Monde* daté 24-25 mai), sont repartis dimanche 24 mai tout à fait satisfaits de leurs entretiens. De l'avis d'un participant, cette réunion, qui constituait une grande première, a été « *une réussite vraiment remarquable* ».

Une première, cette rencontre l'a été à divers titres : en premier lieu, parce qu'elle a fourni l'occasion de contacts informels, mais malgré tout officiel, entre des dirigeants chinois et des représentants d'une organisation souvent considérée comme l'un des groupements les plus vigoureusement attachés à la défense de l'ordre capitaliste mondial ; ensuite, parce qu'elle a mis des responsables chinois face à des représentants des trois grandes régions économiques du monde, ce qui a pu montrer « *physiquement et intellectuellement* » ce que ces démocraties industrielles avaient entre elles de commun ; enfin, parce que l'Institut chinois des affaires étrangères n'avait auparavant jamais organisé de discussions multilatérales de ce genre. Il faut ajouter que la Trilatérale, conçue à l'origine pour faciliter des échanges entre Américains du Nord, Européens de l'Ouest et Japonais, ne s'était encore jamais ouverte de cette façon à un pays aussi extérieur à sa zone d'action.

Les représentants de la Trilatérale se défendent, pour reprendre l'expression de l'un d'eux, d'être « *un gouvernement mondial occulte de l'impérialisme* » ou d'avoir en commun une doctrine. Ils soulignent la diversité des appartenances politiques des membres de la Commission : étaient par exemple présents à Pékin M. Simonet, ancien ministre (socialiste) des affaires étrangères de Belgique ; M. Peter Shore, député travailliste britannique, farouchement anti-européen ; M. David Rockefeller, ancien président de la Chase Manhattan Bank. Ils font valoir que de plus en plus de problèmes fondamentaux doivent être compris à l'échelle mondiale si on veut les résoudre à l'échelle nationale.

Dans cette optique, on conçoit que la Commission ait jugé indispensable de se rendre sur place, par l'intermédiaire de quelques-uns de ses membres, pour « *savoir ce que pense un quart de l'humanité* » et observer de plus près l'évolution d'un pays qui se rattache encore au tiers-monde par bien des caractéristiques de son niveau de développement, mais auquel son passé culturel, les expériences sociales contemporaines et les richesses en matière première de son sous-sol donnent un poids certain dans le monde.

Pour les dirigeants chinois, il n'était pas inintéressant de mener cette confrontation multilatérale libre de toute obligation d'engagement. Ni indifférent de montrer au monde la diversité de leurs contacts internationaux, étant entendu qu'il ne saurait être question pour la Chine de jouer la carte de la Trilatérale pas plus que celle-ci ne souhaite utiliser dans sa stratégie la carte chinoise.

Amorcée dès avril 1979, à l'occasion d'un voyage à Pékin de M. Georges Berthoin, président européen de la Trilatérale, venu à l'époque en tant que président du Mouvement européen (*le Monde* daté 22-23 avril 1979), préparée ensuite par ses collègues japonais, MM. Watanabe et Yamamoto, respectivement président et secrétaire de la branche nippone de la Commission, la rencontre de ces derniers jours a permis, d'une part, aux participants non-chinois de se persuader de la constance des objectifs à long terme de la politique chinoise (pouvoir absolu du parti communiste, maintien de l'idéologie marxiste-léniniste, ouverture mesurée au monde extérieur), d'autre part de mettre en valeur des similitudes dans l'analyse de la situation globale.

Constatation d'un certain expansionnisme soviétique, reconnaissance de l'importance considérable des pays en voie de développement, attitude favorable envers les efforts visant à réaliser l'unité européenne.

Au sujet de l'Union soviétique, les membres de la Trilatérale ont indiqué à leurs interlocuteurs que la Commission dans son ensemble, était favorable à un dialogue avec Moscou, mais qu'elle était d'avis qu'il ne fallait pas envoyer à cette puissance, qualifiée en la circonstance d'« *expansionniste réaliste* », de signaux de faiblesse.

Les conclusions que la Trilatérale et les Chinois tirent du mouvement du tiers-monde vers son émancipation sont sans doute différentes, mais les deux parties sont d'accord pour admettre que l'équilibre futur du monde dépend largement des orientations que prendront ces pays. Quant à l'Europe, les points d'interrogation posés par l'élection de M. Mitterrand ont paru peser sur le débat, sans que l'événement, encore trop récent, ait fait l'objet d'une discussion en séance plénière. En privé, en revanche, les Chinois, conscients des répercussions que ce changement de pouvoir en France peut avoir pour d'autres pays européens et l'Afrique, se seraient montrés très avides d'information, sans se départir pour autant d'un prudent attentisme.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Pérou

LE SÉJOUR A PARIS DE M. MANUEL ULLOA

« Nous voulons tout faire pour accélérer l'intégration des millions de Péruviens de l'intérieur » déclare le chef du gouvernement de Lima

« *Le souci majeur de mon gouvernement est de tout faire pour accélérer l'intégration des millions de Péruviens qui vivent sur les hautes terres de l'intérieur. Le Pérou moderne ne peut pas se développer rationnellement s'il continue de marginaliser une notable partie de sa population. Il faut que nous tournions le dos à la côte...* »

M. Manuel Ulloa, chef du gouvernement de Lima, qui présente à Paris du 25 au 27 mai un très ambitieux plan de développement de son pays devant les experts de la Banque mondiale (*le Monde* du 26 mai), est au pouvoir depuis dix mois seulement. Un délai encore un peu court pour pouvoir porter un jugement précis sur la nouvelle politique, inspirée par le président Fernando Belaunde Terry, et qui se propose essentiellement de limiter le rôle et le contrôle de l'Etat. Libéral de tempérament, formé en partie aux Etats-Unis mais très proche de l'Europe, (il a vécu près de dix ans, de 1968 à 1977, en exil, principalement en Espagne), M. Manuel Ulloa, très lié au chef de l'Etat, juge aujourd'hui avec sérénité l'expérience des militaires au pouvoir pendant douze ans, de 1968 à 1980.

Selon lui, « *de bonnes intentions au départ* », mais aussi des décisions parfois confuses, ou franchement mauvaises, comme la tentative de « socialisation » de la presse péruvienne, qui a surtout contribué à une baisse notable de la qualité des moyens de communication. M. Ulloa, qui estime que l'initiative privée, nationale et étrangère, peut jouer un rôle important dans le développement du Pérou (en particulier dans la recherche pétrolière et minière), pense que les failles graves du régime précédent dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement (notamment dans les régions de l'intérieur) doivent être réparées de toute urgence.

Et il est vrai que la progression des bidonvilles (*barriadas*) de Lima est impressionnante (un tiers de la population de la capitale péruvienne « vit » dans des conditions très précaires) Le gouvernement de M. Ulloa se propose donc d'améliorer une infrastructure défaillante (eau, électricité, égouts, transports) des quartiers populaires. Mais la vraie solution consiste à tenter de freiner cet exode rural qui nourrit les faubourgs misérables de Lima et des villes du littoral. Il faut apporter à l'altiplano (les hautes vallées andines situées entre 3 000 et 4 000 mètres d'altitude) ce qui lui manque cruellement : le médecin, l'instituteur, l'expert agricole, des crédits pour les communautés. Car si la réforme agraire du régime précédent a effectivement transformé les structures agraires, elle n'a guère contribué à modifier les conditions de vie des paysans des hautes terres.

Confiance à l'initiative privée, effort social de grande envergure, solidarité nationale, dialogue avec la gauche marxiste, et avec les militaires, plan de développement étalé sur cinq ans et visant à moderniser le pays : les plans du gouvernement de M. Ulloa sont, semble-t-il, bien accueillis par les organismes de financement étrangers, et d'abord par la Banque mondiale. M. Ulloa est, il est vrai, un bon avocat. Il représente les pays de l'Amérique du Sud au sein des organismes consultatifs de la Banque mondiale. M. Ulloa, en visite privée à Paris, aura cependant des entretiens officieux avec les nouveaux dirigeants français. — M. N.

Canada

Un ancien membre du Front de libération revient au Québec pour être jugé

De notre correspondant

Montréal. — Les anciens membres du Front de libération du Québec, qui avaient obtenu l'asile politique à Cuba, puis en France, après les événements d'octobre 1970, ont le mal du pays et préfèrent passer quelques mois en prison chez eux plutôt que de finir leur vie en exil. Après le retour à Montréal, lundi 25 mai, de M. Marc Carbonneau, qui a pris le vol régulier d'Air Canada en provenance de Paris, il ne reste plus qu'un seul « felquiste » en France, M. Yves Langlois, sur les cinq qui y avaient trouvé refuge. Escorté depuis Paris par un policier de la sûreté du Québec, M. Carbonneau a été incarcéré à son arrivée à Montréal en attendant son procès.

Agé de quarante-sept ans, M. Carbonneau était chauffeur de taxi lors de la « crise d'octobre ». Il participa, le 5 octobre 1970, à l'enlèvement de l'attaché commercial de Grande-Bretagne à Montréal, M. James Richard Cross. Malgré les recherches policières et le quadrillage des rues de Montréal par l'armée, il fallut près de deux mois pour repérer l'appartement où se trouvaient M. Cross et ses cinq ravisseurs. Ces derniers relâchèrent leur otage en échange de sauf-conduits pour Cuba, où ils passèrent quelques années avant de demander asile politique à la France en 1974.

Estimant que le climat politique et social s'était amélioré avec l'arrivée du parti québecois (indépendantiste) au pouvoir, en novembre 1976, et qu'ils seraient jugés plus sereinement, les exilés firent part de leur désir de rentrer. En [illegible]mbre 1978, Jacques et Louise Cossette-Trudel arrivèrent à Montréal, puis le mois suivant ce fut au tour de Jacques Lanctôt. Les deux premiers furent condamnés à deux ans de prison, mais bénéficièrent d'une libération conditionnelle en avril 1980. Les juges furent plus sévères à l'égard de Lanctôt (trois ans de prison), auquel ils reprochèrent de ne pas avoir exprimé de regrets lors de son procès. L'avocat de M. Carbonneau espère que son client bénéficiera de la même clémence. — B. de la G.

Bolivie

NOUVEAU PUTSCH MANQUÉ A COCHABAMBA

Le général Garcia Meza paraît de plus en plus menacé

La Paz (*A.F.P.*). — La 7e division de l'armée bolivienne, basée à Cochabamba, et qui s'était soulevée lundi 25 mai en exigeant la démission du chef de l'Etat, le général Garcia Meza, s'est rendue dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 mai, apprend-on à La Paz. Le général Garcia Meza a lui-même déclaré à la télévision que le lieutenant-colonel Emilio Lanza, qui dirigeait l'insurrection, s'était constitué prisonnier.

Selon lui, sept ou huit officiers ont participé au mouvement, et ont accepté de se rendre à condition de recevoir l'asile diplomatique. Le chef de l'Etat a encore affirmé que les ex-présidents Hugo Banzer Suarez et Alberto Natush Bush étaient impliqués dans le soulèvement de Cochabamba, qui visait à renverser le régime. Le général Eden Castillo Galarza, qui a été relevé de ses fonctions de chef d'état-major des forces armées et mis en situation de réserve, était favorable à la rébellion, a-t-il ajouté.

Le parti U.D.P. (Union démocratique et populaire, opposition), dirigé par l'ex-président Hernan Siles Suazo, soutenait également la rébellion, a affirmé le général Garcia Meza.

Le chef de l'Etat bolivien a annoncé qu'il prendrait à l'avenir des mesures rigoureuses contre toute tentative de subversion ou de déstabilisation du régime, et a indiqué qu'il convoquerait une réunion des commandants de toutes les unités militaires afin qu'ils décident s'ils veulent lui retirer la charge qu'il exerce « *par mandat des forces armées* ».

هكذا من الأصل

AFRIQUE

République Sud-Africaine

APRÈS UNE SÉRIE D'ATTENTATS

Prétoria s'inquiète de l'audace et du degré d'organisation des guérilleros du Congrès national africain

De notre correspondant

Johannesburg. — Des échanges de coups de feu entre la police et des « terroristes » dans le Bantoustan du Ciskei (un policier blessé), un poste de police attaqué à la grenade et au fusil AK-47 à *East-London* (*aucune victime*), deux lignes de chemin de fer dynamitées à Soweto et Port-Elizabeth, des explosions qui ont endommagé une centrale électrique dans le Natal, un sabotage dans une autre centrale de l'Orange Free State. Mis à part cette dernière action, perpétrée à la veille du week-end, ces attentats se sont produits dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 mai. Les dynamitages des lignes de chemin de fer ont été revendiqués à Paris par M. Tambo, président du Congrès national africain *(A.N.C.), organisation* armée de résistance au pouvoir blanc, interdit en Afrique du Sud depuis 1960. Mais, pour la police, les autres attentats ont également été perpétrés par l'A.N.C. et le parti communiste sud-africain, lui aussi interdit depuis plus de vingt ans.

Plus que l'étendue des dégâts, somme toute limitée, c'est bien entendu la simultanéité des actions qui préoccupe Pretoria. Outre qu'elle indique, pour la première fois depuis des années, un degré d'organisation généralement dénié aux guérilleros de M. Tambo, elle risque aussi d'inquiéter la population blanche et de susciter des vocations nouvelles parmi les jeunes Noirs, tout aussi *surpris* que les autres par l'audace et l'organisation des guérilleros. De fait, dès lundi après-midi, la radio d'État s'est empressé de rappeler que, selon la police, il restait *« moins de trois cents terroristes de l'A.N.C. sur le territoire de la République ». « Sur les trois milliers de jeunes qui ont quitté l'Afrique du Sud ces dernières années pour rejoindre l'A.N.C. »*, a poursuivi le speaker officiel, *« moins de huit cents sont revenus et devenus des activistes. »*

Les *« activistes »* se sont en tout cas beaucoup dépensé ces derniers jours. Des milliers de tracts appelant à la grève générale ont été distribués dans tous les grands centres industriels. Au moment où l'Afrique du Sud se prépare à célébrer avec faste (coût : 19 millions de francs) le vingtième anniversaire de la République, l'A.N.C. a *décidé de frapper fort. « Agissons maintenant »*, peut-on lire sur les tracts, *« Montrons aujourd'hui notre haine de l'oppression blanche. Pas de travail, pas de cours les 25, 26 et 27 mai. Faites la grève contre la République blanche... »*.

Plus de soixante-dix organisations, la plupart sont des Églises (sauf la branche blanche de l'Église réformée hollandaise qui compte environ un million et *demi de fidèles*), des mouvements d'étudiants noirs mais aussi blancs, la totalité des syndicats noirs et des personnalités aussi diverses que le chef zoulou Buthelezi, le docteur Motlana (leader de Soweto), l'évêque anglican *Desmond Tutu, secrétaire général* du Conseil des Églises (dix millions de fidèles) et l'écrivain blanc Alan Paton, ont appelé au boycottage des cérémonies.

Des heurts assez violents se sont produits lundi après-midi entre étudiants sur le campus de l'université de Johannesburg à l'occasion d'une *journée « anti-républicaine »* organisée par des étudiants et des syndicats noirs. Un drapeau sud-africain a été brûlé et plusieurs arrestations opérées par la police.

M. P.W. Botha, premier ministre, avait récemment flétri le *« négativisme »* des boycotteurs, spécifiant qu'une *« telle attitude anti-sud-africaine ne devrait pas être permise »*. De leur côté, les Noirs répètent qu'ils n'ont rien à célébrer sinon, comme l'indiquait récemment un porte-parole du Conseil des Églises, *« vingt années de souffrances, de détentions, de bannissements, de fusillades, de pendaisons, d'exploitation et de pertes de citoyenneté »*.

Il est encore trop tôt pour juger de l'audience qu'auront les mots d'ordre de l'A.N.C. La crainte du renvoi, la peur de la police et une certaine passivité nées des infructueuses tentatives du passé *joueront sans doute* en faveur du pouvoir. Coïncidence ou non, la détérioration présente du climat social dans l'industrie automobile (trois milliers de grévistes dans les quatre principales usines du Sud) et de récentes explo*sions de violence dans certaines townships* noires et métisses, réfractaires aux hausses de loyer annoncées ces dernières semaines, risquent, en faisant tache d'huile, d'apporter au mouvement de M. Tambo une audience inespérée. *La police a, en tout cas,* été mise en état d'alerte générale *jusqu'à lundi*, dernière journée de célébration de la fondation de la République.

PATRICE CLAUDE.

La « Journée de la libération de l'Afrique »

M. Waldheim rappelle qu'aucun règlement en Namibie n'est concevable en dehors de l'ONU

Dans un discours prononcé lundi 25 mai au siège de l'UNESCO, dans le cadre de la « Journée de la libération de l'Afrique », M. Waldheim a affirmé que la résolution 435 du *Conseil de sécurité des Nations* unies, qui préconise un retrait sud-africain de Namibie avant l'organisation d'élections dans ce pays, *« doit demeurer la base sur laquelle l'indépendance de la Namibie doit se réaliser sans plus de retard »*. Interrogé plus tard sur les projets de relance de la



Dessin de PLANTU.

négociation du conflit étudiés par les *cinq membres du « groupe* de contact » sur la Namibie (États-Unis, Canada, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale), le secrétaire général des Nations unies a estimé qu'ils n'étaient pas *« conformes »* à la résolution 435.

Les propos de M. Waldheim, qui s'adressait aux participants à la « Conférence internationale *sur des sanctions* contre l'Afrique du Sud », soulignent, à l'évidence, les réserves croissantes soulevées par le nouveau plan de règlement américain de paix, négocié avec l'Afrique du Sud, centré sur des garanties offertes à la minorité blanche de Namibie. L'initiative américaine semble d'autant plus compromise que l'infléchissement de la diplomatie française, confirmée lundi devant la même audience par M. Cheysson, ne leur permet plus *de compter sur un soutien homogène* du « groupe de contact ».

Sans toutefois faire allusion directement à la République sud-africaine, le ministre français des relations extérieures, dans une intervention très attendue et chaleureusement applaudie, a en effet dit, aux délégués *africains : « Vous pouvez compter sur l'appui diplomatique et politique que la France peut vous apporter, en particulier en ce qui concerne les résolutions de l'ONU. »* Sans doute dans le souci de ne pas indisposer les partenaires de la *France* au sein du « groupe de contact », M. Cheysson a déclaré que son *gouvernement, « pour des raisons évidentes »*, ne participerait pas à la conférence sur des sanctions contre l'Afrique du Sud qui doit prendre fin, mercredi, après huit jours de débats.

Mais le ton de son discours, notamment ses propos contre le racisme et en faveur *« de la démocratie et de la dignité de l'homme »* laissent penser que la *France pourrait, à l'avenir*, ne plus s'opposer, au sein du Conseil de sécurité, à des sanctions obligatoires contre Pretoria, alors qu'elle avait fait jouer son droit de veto le mois dernier, s'alignant ainsi sur les États-Unis et la *Grande-*Bretagne. En se démarquant ainsi, même avec prudence, la diplomatie française devrait encourager le retour de la négociation namibienne dans le cadre des Nations unies, que l'Afrique du Sud continue d'accuser de *« partialité »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le Monde

politique

Au cabinet du président et au secrétariat général de l'Élysée

Le « Journal officiel » publie, mardi 26 mai, plusieurs nominations concernant le cabinet du président de la République, d'une part, qui sera dirigé par M. André Rousselet, le secrétariat général de l'Elysée que dirige M. Pierre Bérégovoy, d'autre part. Ces nominations révèlent deux innovations : la création d'un poste de « conseiller spécial » auprès du chef de l'Etat, dont le titulaire est M. Jacques Attali. En outre, le poste de directeur de cabinet, qu'occupe M. Rousselet, n'existait pas pendant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ÉLYSÉE : M. JACQUES FOURNIER

M. Jacques Fournier, conseiller d'Etat, est nommé secrétaire général adjoint de l'Elysée.

[Ancien élève de l'ENA, conseiller d'Etat, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jacques Fournier, cinquante-deux ans, connaît bien les affaires sociales pour avoir notamment succédé à M. Jacques Delors au poste de chef du service des affaires sociales au commissariat au Plan en 1969 et pour avoir exercé ces fonctions jusqu'en 1972. Depuis cette date, il siège au Conseil d'Etat. Membre du P.S. depuis 1971, M. Fournier est membre du CERES et du bureau exécutif du parti.

Père de trois enfants, M. Fournier est chevalier de la Légion d'honneur. Il est l'auteur de trois ouvrages : *Politique de l'éducation* (Le Seuil), *le Pouvoir du social* (en collaboration avec Mme Nicole Questiaux, PUF, *Traité du social* (en collaboration également avec Mme Questiaux, Dalloz).

CONSEILLER AUPRÈS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. MICHEL CHARASSE

M. Michel Charasse est nommé conseiller auprès du secrétaire général de la présidence de la République.

[Né le 8 juillet 1941 à Chamalières (Puy-de-Dôme), M. Michel Charasse, diplômé de l'Institut d'études politiques, fonctionnaire de l'administration centrale des finances, occupait depuis 1967 les fonctions de secrétaire général administratif adjoint du groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée nationale. Spécialiste des questions constitutionnelles, de la procédure parlementaire et des lois de finances, il participe au comité des finances locales que préside M. Jean-Pierre Fourcade et qui est notamment chargé de répartir la dotation globale de fonctionnement.

Maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) depuis 1977 et rapporteur du budget au conseil régional d'Auvergne, M. Charasse avait été candidat, sans succès, aux législatives de 1968, contre M. Giscard d'Estaing, dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, et à celles de 1973, contre M. Jacques Barrot, dans la première circonscription de la Haute-Loire.]

CHARGÉ DE MISSION : M. PIERRE DREYFUS

M. Pierre Dreyfus est nommé chargé de mission auprès du président de la République.

[Né le 18 novembre 1907 à Paris, M. Pierre Dreyfus est docteur en droit. Inspecteur général de l'industrie et du commerce, puis chef de ce corps avant la guerre, il devient en 1944 inspecteur de la production industrielle. Directeur de cabinet de M. Robert Lacoste, ministre de l'industrie et du commerce de 1947 à 1949, il est nommé administrateur en 1947 puis vice-président en 1948 de la régie nationale des usines Renault, président (en 1948) de la commission de l'énergie au Commissariat général du Plan et, la même année, administrateur des Charbonnages de France.

En 1950 il devient, pour cinq ans, président des Houillères de Lorraine et en 1954 directeur du cabinet de M. Bourgès-Maunoury, ministre de l'industrie et du commerce. En 1955 il est nommé président-directeur général de la régie Renault, poste qu'il occupe jusqu'en 1975. De 1976 à 1980 il reste P.-D.G. de deux filiales financières de Renault à Lausanne : la Société financière et foncière et Renault finance. M. Pierre Dreyfus a publié en 1977 un livre, « la Liberté de réussir ». Il est grand officier de la Légion d'honneur.]

CHARGÉ DE MISSION : M. PAUL LEGATTE

M. Paul Legatte, conseiller d'Etat, est nommé chargé de mission auprès du président de la République.

[Né le 26 août 1916 à Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres), M. Legatte est entré au Conseil d'Etat en 1954. Chef du cabinet du président du conseil (M. Mendès France) en 1954 et 1955, puis conseiller technique auprès de ce dernier, ministre d'Etat en 1956, M. Legatte accède au rang de conseiller d'Etat en 1973. Il est officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite.]

DIRECTEUR DE CABINET : M. ANDRÉ ROUSSELET

M. André Rousselet est nommé directeur du cabinet du président de la République.

[M. André Rousselet, cinquante-neuf ans, est devenu un homme d'affaires après avoir été mis en disponibilité du corps préfectoral, en 1958, sur sa demande, lorsque M. Mitterrand, dont il avait été le chef de cabinet sous la IVe République, de l'intérieur à la justice, refusa de cautionner le régime gaulliste. Président de la Compagnie des taxis parisiens G-7, après s'être occupé des relations extérieures des automobiles Simca, M. Rousselet a été député de la Haute-Garonne (F.G.D.S.) de 1967 à 1968. Il a participé à l'animation de la Convention des institutions républicaines avant de devenir le trésorier personnel de la campagne de M. Mitterrand en 1965 et 1974. Père de trois enfants, M. Rousselet est directeur général de la revue « Sports Magazine ».]

DIRECTEUR ADJOINT DU CABINET : M. JEAN-CLAUDE COLLIARD

M. Jean-Claude Colliard, professeur de droit public, est nommé directeur adjoint du cabinet du président de la République.

[Agrégé de droit public, M. Jean-Claude Colliard, trente-cinq ans, a été assistant à l'université de Paris-I. Ancien membre de la convention des institutions républicaines, puis du comité directeur du P.S. et ancien rapporteur spécial aux réformes constitutionnelles de ce parti, il fut l'un des conseillers de M. Mitterrand avant d'être l'un de ses délégués au cours de la campagne électorale.

M. Jean-Claude Colliard est professeur à l'université de Nantes depuis 1972 et doyen de la faculté de droit et de sciences politiques de cette ville depuis 1980. Il est marié à Mme Sylvie Colliard, auteur d'un ouvrage remarqué sur *la Campagne présidentielle de M. Mitterrand en 1974* (P.U.F. éditeur). A Nantes, M. Colliard s'était spécialisé dans l'étude des régimes parlementaires et du courant giscardien.]

CONSEILLER SPÉCIAL : M. JACQUES ATTALI

M. Jacques Attali est nommé conseiller spécial auprès du président de la République.

[M. Jacques Attali est né le 1er novembre 1943 à Alger. Après des études au lycée Janson-de-Sailly à Paris, il sort major de la promotion 1963 de l'Ecole polytechnique. Ingénieur des Mines, il est ensuite élève à l'Ecole nationale d'administration de 1968 à 1970 et devient Auditeur puis Maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1977.

Il consacre beaucoup de son temps à l'enseignement et à l'écriture. Ainsi, il est à la fois maître de conférences de sciences économiques à l'Ecole polytechnique depuis 1968, directeur de séminaire à l'ENA et directeur d'études à l'université de Paris-IX-Dauphine depuis 1974.

Auteur de nombreux articles, notamment dans notre journal, il a déjà publié huit ouvrages : *Analyse économique de la vie politique* (1973), *Modèles politiques* (1973), *l'Anti-économique* (1974), *la Parole et l'Outil* (1975), *Bruits* (essai sur l'économie politique de la musique) (1977), *la Nouvelle Economie française* (1978), *l'Ordre cannibale* (1979), *les Trois Mondes* (1981). Il a reçu en 1965 le prix Henri-Poincaré et, la même année, le prix Laplace de l'Académie française.]

AU SECRÉTARIAT PARTICULIER : Mme PAULETTE DECRAENE

Mme Paulette Decraene est nommée au secrétariat particulier du président de la République.

[Mme Paulette Decraene, ancienne élève d'H.E.C.-J.F., est journaliste et enseignante. Mariée à notre collaborateur Philippe Decraene, elle a travaillé à l'U.D.S.R. de 1950 à 1957, puis auprès de M. Mitterrand pendant la campagne de 1965. Animatrice de la revue *l'Afrique littéraire*, Mme Decraene appartient au secrétariat particulier de M. Mitterrand depuis 1975.]

● *M. Pierre Mauroy*, qui a passé sa journée du lundi 25 mai à Lille, où il a notamment, en sa qualité de maire, présidé une réunion du conseil d'administration du centre hospitalier régional, s'est rendu, dans l'après-midi à Arras pour déposer une gerbe sur la tombe de Guy Mollet, ancien président du conseil. Il avait auparavant rendu visite à M. Jacques Mellick, député socialiste, maire de Béthune.

● *M. Daniel Mayer, ancien ministre socialiste, nous écrit :*

Dans sa présentation du ministère de la santé, *le Monde* (24-25 mai) écrit : « C'est sous la Ve République, lors du troisième gouvernement Pompidou, qu'apparaît, en 1966, un premier « grand ministère » dit « des affaires sociales » regroupant les administrations du travail, de la santé et de la sécurité sociale. »

Cette référence est inexacte. En effet, en octobre 1947, Paul Ramadier, président du conseil, désireux de concentrer l'autorité en un moins grand nombre de mains, a procédé à un remaniement de son gouvernement. Ainsi fut notamment créé un ministère des « affaires sociales », dont je fus le titulaire. Il regroupait le ministère du travail et de la sécurité sociale, celui de la santé publique et de la population, ainsi que celui des anciens combattants et victimes de guerre.

Les entretiens de M. Mitterrand

LES SYNDICATS A L'ÉLYSÉE

(Suite de la première page.)

M. Bornard (C.F.T.C.) qui demande une politique prioritaire en trois points (lutte pour l'emploi, lutte contre l'inflation et relance de la vie contractuelle) a insisté, comme la C.F.D.T., sur la nécessité d'éviter des mesures qui ne seraient que *« du vent »* et la volonté de son organisation d'obtenir des indications précises sur la méthode de financement des prestations sociales. La C.F.T.C. comme d'autres syndicats est d'accord pour une participation de l'Etat par le biais d'un relèvement de la T.V.A.

Avec sa simplicité et son réalisme habituels, M. Bergeron a également souligné le souci de F.O. de prévoir un financement des mesures nouvelles notamment pour l'assurance chômage dont le coût passerait de 35 à 45 milliards de francs en 1981. Préférant la négociation syndicat-patronat à toute forme de « Grenelle » à trois, il a rappelé qu'en matière de réduction des horaires, le gouvernement pouvait intervenir en déposant un projet de loi sur la cinquième semaine de congés.

Au total, les syndicats seraient-ils tous en « état de grâce » conscients qu'ils sont de jouer sérieusement une partie délicate avec un pouvoir qualifié de partenaire ?

L'espoir d'obtenir le droit à la parole

Toutes les confédérations savent qu'elles doivent faire face à deux crises : l'une évidente, celle des relations économiques internationales, l'autre plus contestée mais réelle, celle d'un monde salarial qui, devenu plus mûr, a pris conscience des difficultés de tous ordres et boude l'action syndicale. Il existe, certes, une « mobilisation de l'opinion » mais il s'agit plutôt d'un intérêt calme et serein pour les questions sociales et d'un appui réservé aux syndicats. Comme l'admet la C.F.D.T., il n'y a pas de vague d'adhésions aux sections d'entreprise, tout au plus pour ce syndicat un progrès très net lors de récentes élections (1).

L'« état de grâce », s'il existe, est moins celui du monde syndical que celui de la base qui attend. Un attentisme où la rigueur se mêle à un espoir profond d'obtenir enfin un droit à la parole autant qu'un droit à une meilleure répartition des revenus, des emplois et du temps de travail.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) De source cédétiste, la C.F.D.T. a progressé de + 8,8 points dans le collège ouvrier de Michelin Clermont-Ferrand, de + 5,3 points chez Renault-Annonay, de + 9,6 points chez Renault-Cléon, etc., au détriment, le plus souvent, de la C.G.T.

M. PIERRE FAUCHON (I.N.C.) : l'arrivée de la gauche au pouvoir ne me pose aucun problème.

M. Pierre Fauchon, directeur de l'Institut national de la consommation (I.N.C.), s'accommode très bien de la nouvelle situation politique. *« L'arrivée de la gauche au pouvoir ne me pose aucun problème »*, a-t-il répondu aux journalistes qui l'interrogeaient sur l'éventuelle difficulté de dépendre d'un ministère socialiste lorsqu'on a été nommé par M. Monory et qu'on a été secrétaire général adjoint du Centre des démocrates sociaux.

« L'I.N.C. garde sa finalité propre, ses tâches spécifiques d'information et de défense du consommateur. C'est à cela que je suis attaché. Pour moi, il n'y a pas de contradiction entre un engagement politique personnel et les responsabilités qui sont les miennes à la tête de l'institut. »

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, lundi 25 mai, à Bordeaux, que la nomination de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, représentait *« un élément rassurant dans une situation inquiétante »*. *« Il s'opposera à l'évidence à ce qui pourrait conduire à des aventures »*, a estimé le maire de Bordeaux.

M. Delors a été conseiller de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, de 1969 à 1972.

L'ancien premier ministre a, d'autre part, souligné que les députés socialistes auront besoin du report des voix du P.C.F. au second tour des élections législatives, ce qui, selon lui, *« entraînera un poids communiste très lourd sur le gouvernement »*. *« La voie du salut pour la France*, a-t-il affirmé, *serait que la majorité parlementaire, après le 21 juin, puisse contrôler le changement. »*

Les dossiers économiques

Industrie et technologie : un conflit de compétences

Le nouveau gouvernement n'existe que depuis quelques jours et déjà les premières querelles, les premiers conflits de compétence apparaissent. Entre le ministre d'Etat chargé de la recherche et de la technologie et le ministre de l'industrie. Mais aussi entre ces deux ministères et celui de l'agriculture, qui s'inquiète du sort de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et des industries agro-alimentaires.

Faute qu'ait été menée une réflexion approfondie sur une réforme des structures ministérielles avant la victoire du 10 mai, une certaine improvisation a présidé, au sommet, aux attributions de ces ministères où le volet technique est tout aussi important que le plan politique.

Deux voies s'offraient au président de la République et au premier ministre. Soit *« rechausser »* les bottes de l'ancien gouvernement, attendre les élections législatives et le nouveau gouvernement qui sortira des urnes pour bâtir de nouvelles structures ministérielles. Soit *« conduire tout de suite le changement »*. Il ne manquait pas de voix, dans tous les milieux, pour demander une réforme des compétences entre l'industrie, l'économie, le Plan, le commerce extérieur, la recherche etc...

Ainsi, la création d'un vaste ministère de l'industrie sur le modèle du MITI japonais était souhaité par beaucoup. Si au P.S., peu de gens avaient réfléchi à fond sur cette question, M. Chevènement était cependant un des plus chauds partisans d'une telle réforme. Il voyait là le moyen de conduire une grande stratégie industrielle à long terme, de reconquérir le marché intérieur, et de mener une politique de *« filières technologiques »*.

Ce MITI *« à la française »* aurait logiquement repris certaines attributions du Trésor (celles concernant le financement des entreprises) et le commerce extérieur. Une coopération étroite avec un ministère de la recherche scientifique, autonome, aurait permis de décloisonner la recherche publique et celle des entreprises.

« Le moment était mal choisi pour s'offrir une révolution administrative », explique-t-on. Aussi, l'Elysée et Matignon ont-ils choisi une voie médiane... qui, comme telle, mécontente beaucoup de monde.

L'idée du MITI étant repoussée pour le moment, on aurait pu conserver la situation en l'état et confier, par exemple, l'industrie au dirigeant du CERES, M. Chevènement. Peut-être parce qu'un tel choix risquait d'inquiéter les milieux d'affaires, le président a écarté cette solution, et, M. Pierre Dreyfus s'étant récusé, il a placé rue de Grenelle un de ses fidèles, M. Joxe, qui aura notamment à s'occuper du dossier des nationalisations.

Il reste que le choix de M. Pierre Joxe — qui n'était pas « demandeur » de ce ministère — a surpris ; dans les milieux industriels, l'homme ne passe pas pour un libéral. En outre, sa connaissance des dossiers industriels, des entreprises, est embryonnaire.

Parallèlement, il fallait offrir à M. Chevènement un grand ministère. Ne serait-ce que pour des raisons politiques. Or le député de Belfort souhaitait avoir les moyens, au sein du gouvernement, de mener la politique de développement technologique qui lui tient à cœur. Faute de MITI, il souhaite le faire avec ce ministère d'Etat à la recherche, et, il insiste beaucoup sur ce second terme, à la technologie.

Dès lundi, M. Chevènement a donc annoncé la couleur. Fort des assurances reçues lors de la constitution du gouvernement, il entend coordonner l'action de tous les grands organismes de recherche et de développement et souhaite être associé de très près, voire dicter, les grandes filières comme l'énergie, l'électronique, l'informatique, les biotechnologies, etc. Sa connaissance du dossier « recherche » — il était rapporteur de ce budget à l'Assemblée nationale — lui donne, il est vrai, une avance sur le nouveau ministre de l'industrie, qui *« a eu beaucoup à faire avec les nationalisations »*.

Rue de Grenelle, où les nouveaux arrivants découvrent l'ampleur de la tâche, on ne l'entend pas cependant de cette oreille et on ne veut pas abandonner au nouveau ministère d'Etat la tutelle de grands organismes comme le Commissariat à l'énergie atomique ou la responsabilités de grandes filières industrielles. Chacun des deux ministres a donc préparé un projet de décret délimitant les compétences de son administration. Projets incompatibles. Il revient au premier ministre et au président de la République le soin de trancher. Ce pourrait être fait dès mercredi.

J.-M. QUATREPOINT.

Recherche : préparer un budget de croissance et revoir les statuts des personnels

En matière scientifique, affirmait M. Mitterrand quand il était candidat, la France doit avoir *« l'une des trois premières places dans le monde »*. S'exprimant le 22 avril, au Sénat, devant une assemblée de scientifiques, il avait affirmé qu'il faut *« maîtriser la politique de la recherche, aujourd'hui éparpillée et émiettée entre plusieurs ministères, et créer un ministère de la recherche »*. Ce ministère *« avocat de l'avenir face aux administrations et aux bureaux »*, *« sera l'instance principale de concertation, d'arbitrage et d'impulsion »*. Sa compétence, précisait-il, devant s'étendre à certains domaines relevant aujourd'hui du ministère de l'industrie, puisqu'il serait notamment chargé *« d'assainir et de rationaliser les relations entre recherche et industrie »*.

La création du ministère d'Etat à la recherche et à la technologie, confié à M. Jean-Pierre Chevènement, va bien dans ce sens. Et le nouveau ministre, dès son premier contact avec la presse, lundi 25 mai, a souligné l'importance de ses attributions qui, à l'entendre, comprendront aussi la tutelle de tous les grands organismes de recherche.

Le ministre d'Etat va devoir prendre en main d'importants dossiers concernant la politique de recherche, dont certains ne pourront attendre que soit passée l'échéance des élections législatives.

Tuteur de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), qui, a confirmé le ministre, sera probablement éclatée en plusieurs directions comme il en existe dans la plupart des ministères, M. Chevènement aura pour première tâche de préparer un budget de la recherche en croissance forte ; ce sera indispensable si l'on veut que soit tenu l'objectif annoncé par M. Mitterrand, qui souhaite que les dépenses nationales de recherche atteignent, dès 1985, 2,5 % du P.N.B. Pour ce qui concerne le budget de l'Etat, ceci devrait représenter, suivant le taux de croissance retenu pour l'économie, 9 à 10 % de croissance annuelle en volume.

Le gouvernement précédent, qui s'était fixé pour objectif 2,3 % de la P.I.B. en 1988, travaillait sur le taux plus modeste de 6 à 7 % par an. Il faudra donc revoir en hausse la préparation du budget 1982 (ce que les services de la D.G.R.S.T., semble-t-il, ont déjà commencé d'accomplir depuis le 11 mai) ; ceci n'aura de signification que si sont rapidement fixées les priorités que le nouveau gouvernement voudra donner à la recherche.

L'effort supplémentaire, à supposer qu'il soit finalement pris en compte par les nouveaux gouvernements, devra-t-il principalement bénéficier aux personnels (recrutement et déroulement des carrières) ou aux laboratoires (équipement et fonctionnement) ? Le nouveau président a annoncé que ces deux lignes budgétaires auraient leur part. Dans quelles proportions ? Rien n'a été annoncé, et M. Chevènement n'a pas été plus précis.

Le statut des ITA

Dans les tous derniers jours de sa campagne, M. Mitterrand a promis aux syndicats l'abrogation des décrets parus juste avant le second tour de l'élection, réformant le statut des ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) des organismes de recherche. M. Chevènement vient de le confirmer, il faudra, rapidement, en négocier de nouveaux. Les décrets en question à côté des dispositions contestées, notamment en matière d'incitation à la mobilité, amélioraient sensiblement, dans certains cas, carrières et traitements. Le problème de la mobilité sera, de nouveau posé, mais l'on peut penser que les syndicats ne laisseront pas facilement échapper les quelques avantages récemment acquis.

Plus généralement est ainsi posé le problème des principaux bénéficiaires d'un effort renouvelé. Durant le septennat écoulé, l'effort, insuffisant, a surtout porté sur les personnels, et l'activité des laboratoires en a beaucoup souffert. Un gouvernement de gauche, bénéficiaire d'un *a priori* favorable de la part de l'appareil de recherche saura-t-il résister à la tentation, assurément payante à court terme, de privilégier le confort des personnels ?

A moyen terme, le ministre de la recherche aura d'autres tâches, non moins importantes, dont certaines lui ont été explicitement fixées par le candidat Mitterrand : il faudra, par exemple, *« bâtir des programmes mobilisateurs »*, en les inscrivant notamment dans une loi de programmation (qui pourrait être soumise au Parlement en 1982), *« briser l'isolement de la recherche »*, *« cultiver le goût de la recherche »*, *« organiser l'information scientifique des Français »*, *« établir de nouveaux programmes européens »*, *« mettre la recherche au service de nouveaux modes de relations avec les pays du tiers-monde »*.

Si l'objectif de 2,5 % du P.N.B. en 1985 peut être atteint, ce dont il n'est pas interdit de douter (en calculant sur les chiffres de 1981, cela correspond à un transfert de ressources en faveur de la recherche de l'ordre de 15 milliards de francs), il est clair que le budget de l'Etat n'y suffira pas. Comment inciter le secteur industriel à faire l'effort nécessaire ? M. Chevènement, lundi, a indiqué qu'il était peu favorable à des mesures automatiques (fiscales, par exemple), et qu'il préférait des procédures de type « prêts bonifiés » ; il faudra, de toute façon, aborder de front cette question, en considérant que, même si les entreprises nationalisées et nationalisables peuvent avoir un rôle-pilote, le secteur privé devra aussi faire des efforts très importants.

XAVIER WEEGER.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

COTES-DU-NORD : Pleubian (1er tour).

Inscr., 2 711 ; vot., 2 191 ; expr., 2 090.

Ont été élus : Liste d'entente républicaine, MM. Abel Berthou, maire sortant, 1 130 voix ; Amédée Corre, 1 217 ; François Henry, 1 141 ; Louis Nouel de Kérangue, 1 134 ; Mme Marie Le Gall, 1 110 ; MM. Albert Hamon, 1 105 ; Jean Moreau, 1 131 ; Eléazard Nicolas, 1 137 ; Albert Even, 1 115 ; Yves L'Anthoem, 1 089 ; Pierre Chevanton, 1 082 ; Christian Le Parlouer, 1 219 ; Loïc Mahé, 1 120. Liste de gauche pour les intérêts communaux : MM. Jean-Yves Simon, 1 028 ; André Le Troadec, 1 072.

[Il s'agit de pourvoir les vingt et un sièges du conseil municipal dont la démission collective a eu lieu le 26 mars, à la suite d'un blocage politique dû, d'une part, à plusieurs décès, d'autre part, au fait que le maire, M. Berthou, avait quitté la liste socialiste sur laquelle il avait été élu. Les deux listes étant alors à égalité de sièges, le blocage est apparu au moment du vote du budget municipal et le préfet des Côtes-du-Nord a demandé au conseil de remettre sa démission collective. Quinze sièges sur vingt et un sont pourvus dès le premier tour. M. Simon, conseiller général socialiste, tête de liste aux élections municipales de mars 1977, subit un échec, puisque sa liste — qui l'avait emporté en 1977 — ne compte que deux élus, contre treize pour celle de M. Berthou.]

LUTTE OUVRIÈRE PRÉSENTERA CENT SOIXANTE CANDIDATS

L'organisation trotskiste Lutte ouvrière (L.O.), dont la candidate, Mlle Arlette Laguiller, avait recueilli 2,30 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle, a annoncé, lundi 25 mai, qu'elle présentera environ cent soixante candidats aux élections législatives. L.O. estime que M. Mitterrand *« n'est pas un allié des travailleurs »* et que *« la présence dans le premier gouvernement du septennat nouveau d'anciens ministres ou de conseillers de gouvernement gaullistes ne peut qu'inciter à la méfiance »*.

« Les travailleurs, déclare L.O., *ne peuvent faire confiance ni au parti socialiste, entièrement soumis à Mitterrand, ni au parti communiste, aux retournements incessants, comme le montre le virage qu'il a effectué du côté de Mitterrand après la victoire électorale de celui-ci. Lutte ouvrière présentera donc des candidats pour que, au moins au premier tour, les travailleurs puissent exprimer leurs réserves vis-à-vis de Mitterrand et de sa politique à venir, et pour que, si les électeurs le veulent, ils puissent envoyer au Parlement des députés d'extrême gauche. »*

● *Le parti communiste marxiste-léniniste* (P.C.M.L., maoïste) a annoncé, lundi 25 mai, qu'il présentera un candidat aux élections législatives, M. Pierre Bauby, membre de son secrétariat politique, dans la première circonscription du Loiret, dont le député sortant est M. Jacques Douffiagues (U.D.F.-P.R.), maire d'Orléans. Ailleurs, le P.C.M.L. appelle à voter *« dès le premier tour, pour amplifier la défaite de la droite »*.

هكذا من الأهل

La préparation des élections législatives

CORSE : la libération des prisonniers politiques est au centre de la campagne

De notre correspondant

Bastia. — L'Union du peuple corse (U.P.C.), le Front du peuple corse et la Consulte des comités nationalistes corses, réunis le 23 mai à Ajaccio, ont décidé de ne pas présenter de candidats aux législatives, mais de demander aux « *seuls candidats des partis qui ont soutenu l'action anti-répression (P.S. et P.C.) de se prononcer sans ambiguïté sur un ensemble de propositions qui seront soumises prochainement* ».

De son côté, l'U.P.C. a réuni, le dimanche 24 mai, une assemblée générale extraordinaire à Cateraggio, au cours de laquelle la position, arrêtée la veille avec les deux autres mouvements nationalistes, a été intégralement reprise. Le Front de libération nationale de la Corse, quant à lui, a réaffirmé, le 17 mai, que la trêve des plastiquages, annoncée le 1er avril, dans une conférence de presse rassemblée « *au maquis* » (*le Monde* des 5 et 6 mai), continuait.

Du côté des partis de gauche, l'organisation de primaires est la règle dans les quatre circonscriptions de l'île, tandis que l'Union pour la nouvelle majorité a investi MM. Pierre-Paul Giacomi (Bastia), Pierre Pasquini (Corte-Calvi) et Jean-Paul de Rocca-Serra (Porto-Vecchio), députés R.P.R. sortants, pour être les candidats communs au R.P.R. et à l'U.D.F.

En revanche, le siège d'Ajaccio donnera lieu à une primaire entre M. Jean Bozzi, député R.P.R. sortant, et M. José Rossi, conseiller général et régional (U.D.F.).

Deux questions sont particulièrement à l'ordre du jour de la campagne qui va s'ouvrir : la libération des prisonniers politiques et le futur statut régional qui sera accordé à la Corse.

Actuellement, soixante-sept personnes sont emprisonnées après les procédures ouvertes devant la Cour de sûreté de l'Etat, soit qu'elles aient été condamnées, notamment pour attentat à l'explosif, soit qu'elles se trouvent en instance de jugement.

A ce propos, nous avons interrogé Me Charles Santoni, avocat à Bastia, ancien animateur du Front régionaliste corse, délégué de la fédération de Haute-Corse du parti socialiste, et qui vient d'être désigné comme candidat du P.S. aux élections législatives dans la circonscription de Bastia. Voici ce qu'il nous a indiqué :

« *Il existe une volonté politique profonde et réelle dans tout le parti socialiste de procéder à la libération des emprisonnés politiques corses et à le faire le plus rapidement possible. Les procédures peuvent être de diverses sortes. Je signale simplement qu'une d'entre elles pourrait être extrêmement efficace : celle d'une grâce collective, qui relève du domaine de l'exécutif.*

» *Cette grâce collective, que l'on appelle aussi grâce amnistiante, n'est plus accordée dans la période moderne qu'à l'occasion de circonstances exceptionnelles, en général à la veille d'une amnistie. Comme nous savons qu'une amnistie va prendre effet prochainement, nous pensons qu'une grâce comme celle-là pourrait intervenir avant.*

» *D'autres procédures peuvent être utilisées, notamment pour les emprisonnés politiques qui sont en prévention. Le nouveau ministre de la justice, par exemple, pourrait ordonner à son parquet général de requérir du juge d'instruction ou de la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat la mise en liberté des prévenus.*

» *Il peut y avoir aussi des libérations conditionnelles qui peuvent intervenir dès à présent pour les prisonniers qui ont effectué la moitié ou les deux tiers de leur peine, et ceci est également une procédure très rapide, qui pourrait être envisagée.*

» *De toute façon, il est souhaitable que, très rapidement, se consolide la paix civile qui est en train de s'établir grâce à la trêve du F.L.N.C. Je crois donc que ces libérations devraient intervenir prochainement.* »

DOMINIQUE ANTONI.

M. LEROY (P.C.F.) : il ne serait pas bon qu'un seul parti détienne tous les leviers de commande

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, directeur de *l'Humanité*, a déclaré, mardi 26 mai, sur France-Inter : « *Quatre millions et demi d'électrices et d'électeurs communistes du premier tour ont apporté leurs voix à François Mitterrand. L'apport des communistes a été décisif pour la victoire ; il est indispensable pour la mise en œuvre du changement* (...). *Pour faire une politique favorable aux couches populaires, il faut que les communistes prennent leur part de responsabilités.* »

M. Leroy a indiqué que les propositions du P.C.F. (*le Monde* daté 24-25 mai), éditées à huit millions d'exemplaires, visent à assurer « *le plein emploi, une politique de vie meilleure — c'est-à-dire, par exemple, le SMIC à 3 300 francs, les trente-cinq heures de travail hebdomadaires, — une politique de liberté et que la France occupe sa place dans le monde, en faveur de la paix et du désarmement* ». Il a précisé que le seul contact établi entre le P.S. et le parti communiste, « *c'est celui du président de la République avec le secrétaire général du P.C.F.* »

Interrogé sur le fait que M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., n'avait pas écarté — dans des propos tenus la veille sur France-Inter — l'hypothèse que le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche obtiennent la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, M. Leroy a déclaré : « *Il est légitime d'avoir des ambitions pour son parti, mais penser possible, sinon souhaitable, qu'un seul parti dispose de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, cela appelle quelques remarques. En France, il ne serait pas bon qu'un seul parti détienne tous les leviers de commande. C'est sans doute vrai pour d'autres pays aussi* (...). *La majorité présidentielle nouvelle est diverse. Son unité est faite de sa diversité. Cette diversité doit se retrouver dans le Parlement et dans le gouvernement.* »

M. LALONDE : il faut passer de l'alternance à l'alternative.

M. Brice Lalonde, interrogé, lundi 25 mai, par la rédaction d'Antenne 2, a exprimé le regret que les élections législatives aient lieu au scrutin majoritaire. « *C'est une première déception pour nous autres écologistes*, a-t-il dit. *Il y avait des engagements, la majorité présidentielle était favorable au scrutin proportionnel, elle avait le temps matériel de le faire voter, elle pouvait le faire voter. Entre deux solutions : ou bien assurer immédiatement plus de démocratie, ou bien assurer sa propre victoire, elle a choisi d'assurer sa propre victoire.* »

M. Lalonde a critiqué le choix des responsables socialistes en faveur d'une augmentation de la croissance. « *C'est la crise*, a-t-il dit, *qui est en train de nous forcer, si vous voulez, à tout changer, et elle le fait de manière brutale et non voulue. Vous avez de plus en plus de chômage et vous avez une situation qui est de plus en plus difficile, avec des tensions de plus en plus fortes. Le mur est là. Par conséquent, vous allez ralentir et changer de route ; autrement vous allez tomber dans le mur et vous allez fracasser l'économie. Personne ne va rien y comprendre, il va y avoir des mouvements extrêmement violents et ça, il faut l'éviter.* »

M. Lalonde a ajouté : « *Il faudrait qu'on passe de l'alternance à l'alternative. Il y a un petit vent frais qui souffle ; c'est important, mais l'alternance doit déboucher sur une politique différente. Sur le tiers-monde, vous avez des paroles qui sont généreuses de la part de M. Mitterrand, mais vous avez aussi M. Jobert. Est-ce qu'il va continuer à vendre des armes contre du pétrole ou pas ? Est-ce que le gouvernement va aller jusqu'au bout de ses intentions ou non ? Nous attendons de voir les actes.* »

La situation outre-mer

POLYNÉSIE : « Comme une délivrance... »

De notre correspondant

Papeete. — « *Que voulez-vous : il faut toujours que Tahiti vote à l'inverse de la métropole à l'élection présidentielle.* » Derrière cette boutade — vraie au demeurant depuis 1969 — il est difficile de connaître le sentiment des Polynésiens.

Le paradoxe veut que M. Mitterrand, majoritaire ici en 1974, ne disposait, cette fois-ci, que du soutien du Ia Mana Te Nunaa, parti socialiste autogestionnaire qui représente environ 10 % du corps électoral. Il n'a obtenu au second tour que 11 357 voix, soit 23,28 % des suffrages exprimés, en bénéficiant d'un bon tiers des suffrages R.P.R. du premier tour, le chef de file des chiraquiens, M. Gaston Flosse, député R.P.R., ayant laissé libre choix à ses militants (1).

La majorité locale, formée essentiellement du E A Api de M. Francis Sanford, et du Here AI'A de M. John Teariki, avait fait campagne pour le président sortant par « *obligation morale* » envers celui qui, après bien des tensions et des affrontements politiques inutiles, avait consenti à accorder à la Polynésie certaines franchises locales, en 1977, et à ouvrir le dialogue avec ses anciens adversaires. La victoire de M. Mitterrand a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par le Ia Mana Te Nunaa, qui a déclaré : « *Pour nous, Polynésiens, nous accueillons ce bouleversement comme une délivrance et comme la promesse de l'aube après une longue nuit d'anéantissement.* »

Dès le lendemain, le R.P.R. local brandissait l'épouvantail : « *Imaginons un seul instant un haut commissaire communiste président du conseil de gouvernement. Nous ne pourrions l'accepter.* » Puis il se rassurait : « *En Polynésie, où le suffrage populaire s'est incontestablement prononcé pour une société libérale, la chance d'éviter le changement de société résultant de l'arrivée de la gauche au pouvoir se trouve dans nos compétences statutaires qui permettent au territoire de gérer ses propres affaires.* »

Du côté de la majorité les leaders, après avoir exprimé leur regret de se voir privés de partenaires privilégiés, faisaient remarquer, un peu désemparés, qu'ils représentaient 76,71 % de l'électorat (score de M. Giscard d'Estaing), et qu'ils seraient les interlocuteurs obligés du nouveau gouvernement, le Ia Mana militant pour une indépendance dont personne, estiment-ils, ne veut dans l'immédiat en Polynésie.

L'inquiétude des milieux d'affaires

M. Sanford a fait part de son inquiétude : « *Avec M. Giscard d'Estaing, beaucoup de progrès ont été accomplis sur le plan économique. Maintenant, certains dossiers ayant trait au développement économique risquent d'être remis en question.* » Cette inquiétude est partagée par les milieux d'affaires, influents en Polynésie, où une série de hausses affectant le crédit, les carburants et l'électricité est attendue. Aujourd'hui, les partis se préoccupent des législatives, qui se tiendront ici les 21 juin et 5 juillet, en raison des délais de mise en place des opérations électorales. Pas de surprise du côté du Tahoeraa, où M. Flosse, député sortant, maire de Pirae, se représente dans la circonscription est, tandis qu'à l'ouest, M. Alexandre Léontieff fait ses premières armes. M. Jacquie Drollet à l'est et M. Peni Atger à l'ouest défendront les couleurs du Ia Mana.

Enfin, du côté de la majorité, le député sortant, M. Jean Juventin, maire de Papeete, a laissé entendre qu'il se représentera, mais rien n'est encore confirmé et l'on ignore qui ira affronter M. Flosse à l'est.

Un rapprochement, à moyen terme, de la majorité avec les socialistes n'est pas exclu. Mais Here Ai'a et Ea Api n'entendent pas négocier leur soutien à l'Assemblée nationale sans contrepartie.

Enfin, l'accession de M. Mitterrand à la présidence pourrait accélérer l'évolution du statut actuel. Dans un message rendu public le 8 mai par M. Louis Perrein, sénateur socialiste du Val-d'Oise, M. Mitterrand expliquait qu'il mettrait fin au système des conventions « *faisant du conseil de gouvernement un perpétuel quémandeur de subsides* », au profit d'une importante aide globale.

M. Mitterrand avait également annoncé : « *Si les Polynésiens estiment qu'il faut améliorer, modifier le statut actuel, je m'engage à le faire en étroite concertation avec tous les partis, avec tous les élus. D'ores et déjà, j'affirme que l'autonomie réelle passe par la libre disposition des ressources du territoire et par la suppression des pouvoirs exorbitants du haut commissaire. Il faut que les conseillers de gouvernement aient la pleine responsabilité de la gestion du territoire sous la responsabilité d'un des leurs librement choisi.* » Cette déclaration d'intention est perçue aujourd'hui comme la ligne directrice qu'entend suivre l'Elysée à l'égard de la Polynésie.

PHILIPPE GUESDON.

(1) M. Flosse était notamment en conflit avec la majorité autonomiste locale parce que M. Teariki, dirigeant du Here AI'A, avait déclaré, avant le premier tour, que, s'il avait à choisir, au second, entre M. Chirac et M. Mitterrand, il soutiendrait ce dernier.

LES DATES DU SCRUTIN DANS LES TOM

En Nouvelle-Calédonie, les élections législatives auront lieu aux mêmes dates qu'en métropole, les 14 et 21 juin. En revanche, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, le premier tour de scrutin aura lieu le 21 juin. En outre, le second tour de scrutin est prévu, à Wallis-et-Futuna le 28 juin et en Polynésie française le 5 juillet.

Ce n'est pas la première fois que, pour des raisons d'organisation du scrutin, les dates des élections législatives dans les territoires d'outre-mer sont décalées par rapport à celles de la métropole. En 1968, notamment, le premier tour de scrutin avait eu lieu en Polynésie et à Wallis-et-Futuna le 7 juillet, c'est-à-dire deux semaines après la date du premier tour en métropole.

Les candidats présentés et

Le parti socialiste a publié, lundi 25 mai, la liste quasi complète des candidats qu'il présente ou soutient pour les élections législatives. Seuls sept députés sortants sur cent dix-sept (cent six socialistes, dix radicaux de gauche et M. Aimé Cesaire, maire de Fort-de-France) ne se représentent pas. Il s'agit de MM. Maurice Andrieu (Haute-Garonne, 3e circonscription), Maurice Brugnon (Aisne, 3e), Henri Deschamps (Gironde, 3e), Gilbert Faure (Ariège, 1re), Maurice Masquère (Haute-Garonne, 6e), André Saint-Paul (Ariège, 2e) et, bien entendu, M. François Mitterrand (Nièvre, 3e).

Les dix sortants radicaux de gauche n'auront pas de concurrents socialistes dans leurs circonscriptions. Quatre circonscriptions ont été, d'autre part, réservées à des candidats M.R.G. non sortants . Corse-du-Sud, 2e ; Côte-d'Or, 3e (M. Pierre Charles) ; Eure, 3e (M. François Loncle) ; Meurthe-et-Moselle, 7e (M. Pierre Mersch). Deux sont attribuées à des gaullistes de gauche, à Paris, dans la 2e (M. Pierre Dabezies) et la 15e (M. Jacques Thibau) circonscription.

Le P.S. soutiendra M. Max Gallo, écrivain, dans la 1re circonscription des Alpes-Maritimes et a offert à Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., le choix entre quatre circonscriptions (Loire, 1re ; Finistère, 6e ; Morbihan, 6e et Paris, 24e). Aucun candidat écologiste ne bénéficie, pour l'instant, de son investiture.

Une quarantaine de femmes sont engagées en qualité de titulaires, dont près de la moitié à Paris et dans la région parisienne. Compte tenu de la recommandation « pressante » qui a été adressée aux ministres candidats afin qu'ils choisissent une suppléante, le P.S., qui n'a que deux sortantes (Mme Edwige Avice dans la 16e circonscription de Paris et Mme Marie Jacq dans la 4e du Finistère), espère que quinze à vingt femmes socialistes siégeront à l'Assemblée nationale.

Les vingt-sept députés sortants membres du gouvernement seront candidats. Parmi les ministres qui ne sont pas sortants, se présenteront Mme Nicole Questiaux (dans la 13e circonscription de Paris où elle affrontera Mme Gisèle Moreau, secrétaire du comité central du P.C.F., élue de la circonscription), Mme Edith Cresson (Vienne, 2e), M. Edmond Hervé (Ille-et-Vilaine, 1re), M. Jean Le Garrec (Nord, 16e), Mme Catherine Lalumière (Gironde, 3e).

AIN

1re (Bourg) : *M. Louis Robin* ; 2e (Bellay, Nantua) : *M. Jean Chabert* ; 3e (Ambérieu) : *M. Noël Ravassart*, d.s.

AISNE

1re (Laon) : *M. Robert Aumont*, d.s. ; 2e (Saint-Quentin) : *M. Bernard Lebren* ; 3e (Vervins) : *M. Jean-Pierre Balligand* ; 4e (La Fère) : *M. Dessaiengre* ; 5e (Soissons, Château-Thierry) : *M. Bernard Lefranc*.

ALLIER

1re (Moulins) : *M. Jean-Paul Desgranges* ; 2e (Montluçon) : *M. Albert Chaubard* ; 3e (Gannat) : *M. Louis Huguet* ; 4e (Vichy) : *M. Jean-Michel Belorgey*.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

1re (Digne) : *M. François Massot*, M.R.G., d.s. ; 2e (Manosque) : *M. André Bellon*.

HAUTES-ALPES

1re (Gap) : *M. Daniel Chevalier* ; 2e (Briançon) : *M. Robert de Caumont*.

ALPES-MARITIMES

1re (Nice I, II, III) : *M. Max Gallo* ; 2e (Nice IV, V) : *M. Jean-Pascal Carlotti* ; 3e (Nice VI, Puget) : *M. Jean Colonna* ; 4e (Menton) : *M. Michou Mathieu* ; 5e (Cannes) : *M. Bernard Cornut-Gentille* ; 5e (Grasse) : *M. Jean-Michel Galy*.

ARDECHE

1re (Privas) : *M. Robert Chapuis* ; 2e (Tournon) : *M. Robert Charra* ; 3e (Aubenas) : *M. Jean-Marie Alaize*.

ARDENNES

1re (Mézières, Rethel) : *M. Roger Mas* ; 2e (Charleville, Rocroi) : *non désigné* ; 3e (Sedan) : *M. Gilles Charpentier*.

ARIEGE

1re (Foix, Aix) : *M. Augustin Bonrepaux* ; 2e (Pamiers, Saint-Girons) : *M. Jean Ibanez*.

AUBE

1re (Troyes I, Bar-sur-Aube) : *M. Yvan Calvet* ; 2e (Troyes III, Bar-sur-Seine) : *non désigné* ; 3e (Troyes II, Nogent-sur-Seine) : *M. Michel Cartelet*.

AUDE

1re (Carcassonne) : *M. Joseph Vidal*, d.s. ; 2e (Narbonne) : *M. Pierre Guidoni*, d.s. ; 3e (Castelnaudary) : *M. Jacques Cambolive*, d.s.

AVEYRON

1re (Rodez) : *M. André Sournac* ; 2e (Villefranche) : *M. Jean Rigal*, M.R.G., d.s. ; 3e (Millau) : *M. Gérard Deruy*.

BOUCHES-DU-RHONE

1re (Marseille-Ier et partie VIe) : *M. Michel Pezet* ; 2e (Marseille-VIIIe, IXe et partie VIe) : *M. Charles-Emile Loo* ; 3e (Marseille-IIe et VIIe) : *M. Gaston Defferre*, d.s., m. de Marseille ; 4e (Marseille-XIV, XVe et XVIe) : *Mme Danielle Di Scala* ; 5e (Marseille-Ve et Xe) : *M. René Olmetta* ; 6e (Marseille-XIe, Aubagne) : *M. Roland Povinelli* ; 7e (Marseille-IIIe et partie IVe) : *M. Jean-Jacques Leonetti* ; 8e (Marseille-XIIe, XIIIe et partie IVe) : *M. Martus Massé* ; 9e (Aix) : *M. Louis Philibert*, d.s. ; 10e (Salon) : *Mme Annie Nougarède* ; 11e (Arles) : *M. Jacques Siffre*.

CALVADOS

1re (Caen) : *M. Louis Mexandeau*, d.s. ; 2e (Lisieux-IIe, Falaise) : *M. Henri Delisle* ; 3e (Lisieux-Ier, Pont-l'Evêque) : *M. Jean Besse* ; 4e (Bayeux) : *M. Charles Bail* ; 5e (Vire) : *M. André Ledran*.

CANTAL

1re (Aurillac) : *M. René Souchon*, d.s. ; 2e (Saint-Flour, Mauriac) : *M. Yves Debord*.

CHARENTE

1re (Angoulême) : *M. Jean-Michel Boucheron*, d.s. ; 2e (Cognac) : *M. Bernard Villette* ; 3e (Confolens) : *M. Jean Reyrat*.

CHARENTE-MARITIME

1re (La Rochelle) : *M. Michel Crépeau*, M.R.G., d.s. ; 2e (Rochefort) : *M. Michel Fort* ; 3e (Saint-Jean-d'Angély) : *M. Roland Beix*, d.s. ; 4e (Jonzac, Saintes) : *M. Philippe Marchand*, d.s ; 5e (Royan) : *M. Georges Dubois*.

CHER

1re (Bourges) : *M. Bernard Gourdon* ; 2e (Vierzon) : *M. Jean Rousseau* ; 3e (Saint-Amand) : *Mme Berthe Fiévet*.

CORREZE

1re (Tulle) : *M. Pierre Diederichs* ; 2e (Brive) : *M. Claude Cassaing* ; 3e (Ussel) : *M. François Hollande*.

CORSE DU SUD

1re (Ajaccio) : *M. Ange Pantaloni* ; 2e (Sartène) : *un candidat M.R.G.*

HAUTE-CORSE

1re (Bastia) : *M. Charles Santoni* ; 2e (Corte, Calvi) : *M. Antoine Sanguinetti*.

COTE-D'OR

1re (Dijon-Ouest et Sud) : *M. Roland Carraz* ; 2e (Dijon-Est et Nord) : *non désigné* ; 3e (Beaune) : *M. Pierre Charles*, M.R.G. ; 4e (Montbard) : *M. Michel Neugniot*.

COTES-DU-NORD

1re (Saint-Brieuc) : *non désigné* ; 2e (Dinan) : *M. Charles Josselin* ; 3e (Loudéac) : *M. Didier Chouat* ; 4e (Guingamp) : *M. Maurice Briand* ; 5e (Lannion) : *M. Pierre Jagoret*, d.s.

CREUSE

1re (Guéret) : *M. André Lejeune*, sénateur ; 2e (Aubusson) : *M. André Chandernagor*, d.s.

DORDOGNE

1re (Périgueux) : *M. Roland Dumas* ; 2e (Bergerac) : *M. Michel Suchod*, d.s. ; 3e (Nontron) : *M. Alain Bonnet*, M.R.G., d.s. ; 4e (Sarlat) : *M. Magnagnou*.

DOUBS

1re (Besançon) : *M. Joseph Pinard* ; 2e (Montbéliard) : *M. Guy Bêche*, d.s. ; 3e (Pontarlier) : *M. Joseph Parrenin*.

DROME

1re (Valence, Die) : *M. Rodolphe Pesce*, d.s. ; 2e (Nyons) : *M. Henri Michel*, d.s. ; 3e (Romans) : *M. Georges Fillioud*, d.s.

ESSONNE

1re (Corbeil-Essonnes) : *M. Michel Berson* ; 2e (Arpajon, Evry) : *M. Jacques Guyard* ; 3e (Longjumeau) : *non désigné* ; 4e (Palaiseau) : *M. Yves Tavernier*.

EURE

1re (Evreux) : *M. Luc Tinseau* ; 2e (Bernay) : *M. Claude Michel*, d.s. ; 3e (Louviers) : *M. François Loncle*, M.R.G. ; 4e (Les Andelys) : *M. Freddy Deschaux-Baume*.

EURE-ET-LOIR

1re (Chartres) : *M. Georges Lemoine*, d.s. ; 2e (Dreux) : *Mme Françoise Gaspard*, m. de Dreux ; 3e (Châteaudun, Nogent) : *M. Bertrand Gallet*.

FINISTERE

1re (Quimper) : *M. Bernard Poignant* ; 2e (Brest) : *M. Jo Gourmelon* ; 3e (Landerneau) : *Mme Yvette Duval* ; 4e (Morlaix) : *Mme Marie Jacq*, d.s. ; 5e (Landivisiau) : *M. Marcel L'Aot* ; 6e (Châteaulin) : *M. Jean Beaufort* ; 7e (Douarnenez) : *M. Jean Peuziat* ; 8e (Quimperlé) : *M. Louis Le Pensec*, d.s.

GARD

1re (Nîmes) : *M. Jean Matouk* ; 2e (Bagnols, Saint-Gilles) : *M. Benedetti* ; 3e (Alès, Pont-Saint-Esprit) : *M. Jean Stec* ; 4e (Alès, Le Vigan) : *M. Alain Journet*.

HAUTE-GARONNE

1re (Toulouse-Nord) : *M. Alain Savary*, d.s. ; 2e (Toulouse-Centre) : *M. Gérard Bapt*, d.s. ; 3e (Toulouse-Sud) : *M. Louis Lareng* ; 4e (Toulouse-Ouest) : *M. Alex Raymond*, d.s. ; 5e (Muret) : *M. Gérard Houteer*, d.s. ; 6e (Saint-Gaudens) : *M. Ortet*.

GERS

1re (Auch) : *M. Jean Laborde*, d.s. ; 2e (Condom) : *M. André Cellard*, d.s.

GIRONDE

1re (Bordeaux-Ier) : *M. Jacques Dangoumau* ; 2e (Bordeaux-IIIe et IVe) : *M. Danthez* ; 3e (Bordeaux-Ve et VIe) : *Mme Catherine Lalumière* ; 4e (Bordeaux-VIIe) : *M. Pierre Garmendia*, d.s. ; 5e (Lespare, Médoc) : *M. Raymond Julien*, M.R.G., d.s. ; 6e (Mérignac) : *M. Michel Sainte-Marie*, d.s. ; 7e (Arcachon) : *M. Kléber Haye* ; 8e (Langon) : *M. Pierre Lagorce*, d.s. ; 9e (Libourne) : *M. Gilbert Mitterrand* ; 10e (Blaye) : *M. Bernard Madrelle*, d.s.

HAUTS-DE-SEINE

1re (Genevilliers) : *M. René Gerun* ; 2e (Asnières) : *Mme Camille Sandrin* ; 3e (Colombes) : *Mme Anne Tregouet* ; 4e (Clichy) : *M. Henri Legall* ; 5e (Courbevoie) : *Mme Lucette Sirkis* ; 6e (Neuilly) : *M. Gérard Brisset* ; 7e (Nanterre) : *M. Georges Le Gallo* ; 8e (Saint-Cloud) : *M. Gérard Tolla* ; 9e (Sèvres) : *M. Henri Neuville* ; 10e (Boulogne-Billancourt) : *M. Jacques Bahry* ; 11e (Issy-les-Moulineaux) : *M. Michel Margne* ; 12e (Clamart) : *M. Georges Le Baill* ; 13e (Antony) : *M. Philippe Bassinet*.

HERAULT

1re (Montpellier, Lunel) : *M. Georges Frèche*, m. de Montpellier ; 2e (Lodève, Montpellier-IIIe) : *M. Gilbert Sénès*, d.s. ; 3e (Sète) : *M. Lacombe* ; 4e (Béziers-Ie, Bédarieux) : *M. Vega-Ritter* ; 5e (Béziers-IIe, Saint-Pons) : *M. Raoul Bayou*, d.s.

ILLE-ET-VILAINE

1re (Rennes-Nord, Saint-Aubin) : *M. Edmond Hervé*, m. de Rennes ; 2e (Rennes-Sud, Montfort) : *M. Jean-Michel Boucheron* ; 3e (Vitré) : *M. Gerbaud* ; 4e (Redon) : *M. Pierre Bourges* ; 5e (Fougères) : *M. Jacques Faucheux* ; 6e (Saint-Malo) : *M. Louis Chopier*.

INDRE

1re (Châteauroux) : *M. Michel Sapin* ; 2e (Issoudun) : *M. André Laignel* ; 3e (Le Blanc) : *Mme Andrée Renault*.

INDRE-ET-LOIRE

1re (Tours), *M. Paul Lussault* ; 2e (Langeais, Château-Renault), *M. Jean-Michel Testu* ; 3e (Loches, Amboise), *Mme Christiane Mora* ; 4e (Chinon), *M. Jean Proveux*.

ISERE

1re (Grenoble-Est), *Mme Odile Sicard* ; 2e (Grenoble-Sud), *M. Hubert Dubedout*, d.s., m. de Grenoble ; 3e (La Mure), *M. Jean Vial* ; 4e (Grenoble-Nord, Voiron), *M. Jacques-Antoine Gau*, d.s. ; 5e (Vienne-Nord), *M. Louis Mermaz*, d.s. ; 6e (Vienne-Sud), *M. Christian Nucci*, d.s. ; 7e (La Tour-du-Pin), *M. Georges Bally*.

JURA

1re (Lons-le-Saunier), *M. Alain Brune* ; 2e (Dole), *M. Jean-Pierre Santa-Cruz*, m. de Dole.

LANDES

1re (Mont-de-Marsan), *M. Roger Duroure*, d.s. ; 2e (Dax), *M. Jean-Pierre Pénicaut*, d.s. ; 3e (Saint-Sever), *M. Henri Emmanuelli*, d.s.

LOIR-ET-CHER

1re (Blois), *non désigné* ; 2e (Romorantin), *Mme Jenny Lorgeoux* ; 3e (Vendôme), *M. Robert Girond*.

LOIRE

1re (Saint-Etienne-Nord), *non désigné* ; 2e (Saint-Etienne-Sud), *M. Bruno Vennin* ; 3e (Rive-de-Gier), *M. Jacques Badet*, m. de Saint-Chamond ; 4e (Firminy), *M. André Reynard* ; 5e (Roanne), *M. Jean Auroux*, d.s., m. de Roanne ; 6e (Feurs), *M. Jean-Claude Frécon* ; 7e (Montbrison), *M. Lucien Moullier*.

HAUTE-LOIRE

1re (Le Puy-Sud-Est, Yssingeaux), *M. Henri Vincendon* ; 2e (Le Puy-Nord-Ouest, Brioude), *M. Louis Eyraud*, m. de Brioude.

LOIRE-ATLANTIQUE

1re (Nantes I, II, III), *M. Jean Nattiez* ; 2e (Nantes V, VI, VII), *M. Alain Chénard*, d.s., m. de Nantes ; 3e (Nantes IV), *M. François Autain*, d.s. ; 4e (Ancenis), *M. Maurice Thareau* ; 5e (Châteaubriant), *M. Henri Baron* ; 6e (Saint-Nazaire), *M. Claude Evin*, d.s. ; 7e (Guérande), *M. André Tinières* ; 8e (Paimbœuf), *M. Camille Durand*.

LOIRET

1re (Orléans-Sud, Nord-Est), *M. Jean-Pierre Sueur* ; 2e (Orléans-Nord-Ouest, Ouest), *non désigné* ; 3e (Pithiviers), *M. René Alaux* ; 4e (Montargis), *M. Claude Dupont*.

LOT

1re (Cahors) : *Maurice Faure*, M.R.G., d.s., m. de Cahors ; 2e (Figeac) : *M. Martin Malvy*, d.s., m. de Figeac.

LOT-ET-GARONNE

1re (Agen) : *M. Christian Laurissergues*, d.s. ; 2e (Marmande) : *M. Gérard Gouzes* ; 3e (Villeneuve-sur-Lot) : *M. Marcel Garrouste*, d.s.

LOZERE

1re (Mende, Florac) : *M. Raymond Fabre* ; 2e (Marvejols) : *M. Pierre de Chambrun*.

MAINE-ET-LOIRE

1re (Angers-Nord et Est) : *M. Marcel Jollivet* ; 2e (Angers-Sud) : *M. Robert Robin* ; 3e (Saumur-Nord, Longué) : *M. Lucien Normandin* ; 4e (Saumur-Sud) : *M. Paul Loupias* ; 5e (Cholet) : *M. Emile Coutelleau* ; 6e (Angers-Ouest, Segré) : *M. Daniel Dupuis*.

MANCHE

1re (Saint-Lô) : *M. Guy Poirier* ; 2e (Avranches) : *M. André Josset* ; 3e (Granville) : *M. Jacques Desponts* ; 4e (Valogne) : *M. Marcel Lechanoine* ; 5e (Cherbourg) ; *M. Louis Darinot*, d.s.

MARNE

1re (Reims-I, III) : *M. Francis Letzgus* ; 2e (Reims-II, IV) : *M. Georges Colin* ; 3e (Châlons) : *Mme Annette Chepy* ; 4e (Epernay) : *M. Michel Thomas*.

HAUTE-MARNE

1re (Chaumont) : *M. Jean Carrier* ; 2e (Saint-Dizier) : *M. Guy Chanfrault*.

MAYENNE

1re (Laval) : *M. André Pinçon*, m. de Laval ; 2e (Château-Gontier) : *M. Rémi Gelot* ; 3e (Mayenne) : *M. Claude Le Blanc*, m. de Mayenne.

MEURTHE-ET-MOSELLE

1re (Nancy-Nord) : *M. Yvon Tondon*, d.s. ; 2e (Nancy-Ouest) : *M. Job Durupt* ; 3e (Nancy-Est) ; *M. Daniel Groscolas* ; 4e (Lunéville) : *M. Gérard Parentin* ; 5e (Toul) : *M. Jean-Paul Chagnollaud* ; 6e (Briey) : *M. Jérôme Tonin* ; 7e (Longwy) : *M. Pierre Mersch*, M.R.G., m. de Longuyon. nard Babau.

MEUSE

1re (Bar-le-Duc) : *M. Jean Bernard*, m., de Bar-le-Duc ; 2e (Verdun) : *M. Jean-Louis Dumont*.

MORBIHAN

1re (Vannes) : *non désigné* ; 2e (Auray) : *M. Paul Baudic* ; 3e (Pontivy) : *M. Michel Masson*, m. de Pontivy ; 4e (Ploermel) : *M. Patrick Baduel* ; 5e (Lorient) : *M. Jean-Yves Le Drian*, d. s. ; 6e (Hennebont) : *non désigné*.

MOSELLE

1re (Metz-I, II) : *M. Jean Laurain*, d. s. ; 2e (Metz-III) : *M. Jean-Pierre Masseret* ; 3e (Thionville-Ouest) : *M. René Drouin* ; 4e (Thionville-Est) : *M. Bernard Malgras* ; 5e (Saint-Avold) : *M. Charles Metzinger* ; 6e (Forbach) : *M. Paul Bladt* ; 7e (Sarreguemines) : *M. Pierre Fournel* ; 8e (Sarrebourg) : M. Bernard Rabau.

NIEVRE

1re (Nevers) : *M. Daniel Benoist*, d. s. ; 2e (Cosne) : *M. Jacques Huygues Des Etages*, d.s. ; 3e (Château-Chinon) : *M. Bernard Bardin*, suppléant de M. François Mitterrand.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, ancien député, président du Front national (extrême droite), présentera sa candidature sous l'étiquette Rassemblement pour les libertés et la patrie, dans la vingt-deuxième circonscription de Paris (17e), dont le député sortant est M. Maurice Druon (R.P.R.). Il y affrontera notamment M. Bernard Pons (R.P.R.), candidat de l'U.N.M.



des élections législatives

soutenus par le P.S.

NORD

1re (Lille-Centre et Ouest) : *non désigné*; 2e (Lille-Sud et Sud-Ouest) : *M. Pierre Mauroy, d. s.*; 3e (Lille-Nord et Nord-Est) : *Mme Jacqueline Osselin*; 4e (Lille-Est et Sud-Est) : *M. Bernard Derosier, d. s.*; 5e (Haubourdin) : *M. Arthur Notebart, d.s.*; 6e (Seclin) : *M. André Laurent, d. s.*; 7e (Roubaix-Est) : *M. Pierre Prouvost, d. s.*; 8e (Roubaix-Nord et Ouest) : *M. Alain Faugaret, d. s.*; 9e (Tourcoing-Nord, Est et Sud) : *M. Christian Odoux*; 10e (Armentières) : *M. Gérard Haesebroeck, d. s.*

11e (Dunkerque) : *M. Albert Denvers, d. s.*; 12e (Bourbourg) : *M. Pierre-Jean Leprêtre*; 13e (Hazebrouck) : *M. Armand Moriss*; 14e (Douai-Nord et Ouest) : *M. Marc Dolez*; 15e (Douai-Sud) : *M. Jacques Capelle*; 16e (Cambrai) : *M. Jean Le Garrec*; 17e (Le Cöteau) : *M. Paul Moreau*; 18e (Valenciennes-Est) : *M. Daniel Bois*; 19e (Saint-Amand) : *M. André Parent*; 20e (Denain) : *M. Marc Montuelle*; 21e (Avesnes) : *M. Marcel Dehoux*; 22e (Maubeuge) : *M. Umberto Battist*; 23e (Le Quesnoy) : *M. Jean Veber.*

OISE

1re (Beauvais Nord-Est) : *M. Walter Ansallem, M. de Beauvais*; 2e (Compiègne, Noyon) : *M. Roland Florian, d.s.*; 3e (Clermont, Crépy) : *M. Jean-Pierre Braine*; 4e (Senlis, Creil) : *M. Jean Anciant*; 5e (Beauvais Sud-Ouest, Méru) : *M. Guy Vadepied.*

ORNE

1re (Alençon, Domfront) : *M. Pierre Mauger, m. d'Alençon*; 2e (Mortagne, L'Aigle) : *M. André Grudet*; 3e (Argenton, Flers) : *M. Michel Lambert.*

PARIS

1re (Ier et IVe arr.) : *M. Maurice Benassayag*; 2e (IIe et IIIe arr.) : *M. Pierre Dabezies, gaull. de gauche*; 3e (Ve arr.) : *Mme Elisabeth Gateau*; 4e (VIe arr.) : *Mme Monique Vignal*; 5e (VIIe arr.) : *M. Gérard Corbiet*; 6e (VIIIe arr.) : *Mme Eve Baume*; 7e (IXe arr.) : *M. Jacques Bravo*; 8e (Xe arr.) : *M. André Mandel*; 9e (XIe arr., Folie-Méricourt, Saint-Ambroise) : *M. Georges Sarre*; 10e (XIe arr. : Roquette, Sainte-Marguerite) : *Mme Ghislaine Toutain*;

11e (XIIe arr. : Bel-Air, partie Picpus) : *M. Marcel Richard*; 12e (XIIe arr. : Quinze-Vingts, Bercy, partie Picpus) : *M. Stélio Farandjis*; 13e (XIIIe arr. : la Salpêtrière, la Gare) : *Mme Nicole Questiaux*; 14e (XIIIe arr. : Croulebarbe, Maison-Blanche) : *M. Paul Quilès, d.s.*; 15e (XIVe arr. : Petit-Montrouge, Montparnasse, Parc-Montsouris) : *M. Jacques Thibau, gaull. de gauche*; 16e (XIVe arr. : Plaisance) : *Mme Edwige Avice, d.s.*; 17e (XVe arr. : Saint-Lambert) : *M. Alain Hubert*; 18e (XVe arr. : Necker, partie Grenelle) : *Mme Carmen Carmona*; 19e (XVe arr. : Javel, partie Grenelle) : *M. André-Marie Rocque*; 20e (Auteuil, partie Muette) : *M. François Laguerre*;

21e (XVIe arr. : Chaillot, Porte-Dauphine, partie Muette) : *M. Pierre Bezbach*; 22e (XVIIe arr. : Ternes, partie Plaine-Monceau) : *M. Jean-Luc Gonneau*; 23e (XVIIe arr. : partie Plaine-Monceau, partie Batignolles) : *Mme Hélyette Zeboulon*; 24e (XVIIe arr. : Epinettes, partie Batignolles) : *non désigné*, 25e (XVIIIe arr. : Grandes-Carrières) : *M. Claude Estier*; 26e (XVIIIe arr. : partie Clignancourt) : *M. Bertrand Delanoë*; 27e (XVIIIe arr. : La Chapelle, La Goutte-d'Or, partie Clignancourt) : *M. Lionel Jospin*; 28e (XIXe arr. : Combat, partie La Villette) : *M. Manuel Escutia*; 29e (XIXe arr. : Amérique, Porte-de-Flandre, partie La Villette) : *M. Alain Billon*; 30e (XXe arr. : Belleville, Saint-Fargeau) : *M. Michel Charzat*; 31e (XXe arr. : Père-Lachaise, Charonne) : *M. Jean-Paul Planchou.*

PAS-DE-CALAIS

1re (Arras) : *M. André Delehedde, d.s.*; 2e (Bapaume) : *M. Jean-Pierre Defontaine, d.s., M.R.G.*; 3e (Houdain, Saint-Pol) : *M. Lucien Pignion, d.s.*; 4e (Montreuil) : *M. Claude Wilquin, d.s.*; 5e (Boulogne-Sud) : *M. Guy Lengagne, m. de Boulogne-sur-Mer*; 6e (Boulogne-Nord) : *M. Dominique Dupilet, d.s.*; 7e (Calais) : *M. Robert Rembotte*;

8e (Saint-Omer) : *M. Roland Huguet, d.s.*; 9e (Béthune) : *M. Jacques Mellick, d.s.*; 10e (Bruay-en-Artois) : *M. Marcel Wacheux*; 11e (Cambrin) : *M. Noël Josephe*; 12e (Liévin) : *M. Henri Darras, d.s.*; 13e (Lens) : *M. André Delelis, d.s.*; 14e (Hénin-Liétard) : *M. Albert Facon.*

PUY-DE-DOME

1re (Clermont-Est et Sud) : *M. Maurice Pourchon, d.s.*; 2e (Clermont-Nord et Sud-Ouest) : *M. Serge Godard*; 3e (Issoire) : *M. Jacques Lavédrine, d.s.*; 4e (Ambert-Thiers) : *M. Maurice Adevah-Poeuf*; 5e (Riom) : *M. Edmont Vacant, d.s.*

PYRENEES-ATLANTIQUES

1re (Pau) : *M. André Labarrère, d.s.*; 2e (Oloron) : *Candidate non désignée*; 3e (Mauléon) : *M. François Maitia*; 4e (Bayonne) : *M. Jean-Pierre Destrade.*

HAUTES-PYRENEES

1re (Tarbes) : *M. Pierre Forgues, d.s.*; 2e (Lourdes) : *M. François Abadie, d.s.*

PYRENEES-ORIENTALES

1re (Perpignan-Est, Céret) : *Mme Renée Soum*; 2e (Perpignan-Ouest, Prades) : *M. Pierre Estève.*

BAS-RHIN

1re (Strasbourg-Nord et Sud) : *M. Roland Ries*; 2e Strasbourg-Est et Ouest) : *M. Jean Oehler*; 3e (Schiltigheim) : *M. Alfred Muller*; 4e (Sélestat) : *M. Louis Boltz*; 5e (Molsheim) : *M. Robert Gilly*; 6e (Saverne) : *M. Jean-Paul Wantz*; 7e (Wissembourg) : *M. Pierre Mammosser*; 8e (Haguenau) : *M. Dominique Collin.*

HAUT-RHIN

1re (Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines) : *M. Bernard Wemaere*; 2e (Guebwiller) : *M. Jacques Gaillard*; 3e (Cernay, Thann) : *M. J.-P. Baeumler*; 4e (Mulhouse) : *M. Jean-Marie Bockel*; 5e (Wittenheim, Huningue) : *Mlle Lucille Richert.*

RHONE

1re (Lyon I, XII et XIII) : *Mme Marie-Thérèse Patrat*; 2e (Lyon II, V et VI) : *M. Colomb*; 3e (Lyon III et IV) : *M. Pierre Laréal*; 4e (Lyon VII, VIII et XI) : *M. Paul Vincend*; 5e (Lyon IX et X) : *M. Louis Charbon*; 6e (Villeurbanne) : *M. Charles Hernu, d.s.*; 7e (Limonest) : *M. Gérard Lindeperg*;

8e (Givors) : *M. Monticharmon*; 9e (Tarare) : *M. Robert Malatray*; 10e (Villefranche) : *M. Paul Bacot*; 11e (Saint-Fons, Vénissieux) : *Mme Marie-Jo Sublet*; 12e (Francheville) : *M. Roland Bernard, m. d'Oullins*; 13e (Bron) : *M. Jean Poperen, d.s.*

HAUTE-SAVOIE

1re (Vesoul) : *M. Claude Charpentier*; 2e (Luxeuil) : *M. Jean-Pierre Michel.*

SAONE-ET-LOIRE

1re (Mâcon) : *M. Jean-Pierre Worms*; 2e (Charolles) : *M. Paul Duraffour, d.s.*; 3e (Le Creusot) : *M. André Billardon, d.s.*; 4e (Montceau) : *M. André Lotte*; 5e (Chalon) : *M. Pierre Joxe, d.s.*

SARTHE

1re (Le Mans I, Sillé-le-Guillaume) : *M. Jean-Claude Boulard*; 2e (Le Mans III, Saint-Calais) : *M. Raymond Douyère*; 3e (La Flèche) : *M. Jean-Michel Chauveau*; 4e (Le Mans II, Sablé) : *M. Jacques Jusforgues*; 5e (Mamers) : *M. Joseph Frappard.*

SAVOIE

1re (Chambéry-Nord) : *M. Louis Besson, d.s.*; 2e (Albertville) : *M. Robert Collombier*; 3e (Chambéry-Sud) : *M. Jean-Pierre Cot, d.s.*

HAUTE-SAVOIE

1re (Annecy) : *M. Gilbert Goy*; 2e (Thonon) : *M. Michel Frossard*; 3e (Bonneville) : *M. Gabriel Grandjacques.*

SEINE-MARITIME

1re (Darnétal, Rouen, II, IV, V) : *M. Michel Bérégovoy*; 2e (Grand-Couronne) : *M. Laurent Fabius, d.s.*; 3e (Rouen, I, III, VI, Sotteville) : *M. Pierre Bourguignon*; 4e (Maromme) : *M. Jean-Claude Bateux*; 5e (Fécamp) : *M. Paul Dhaille*; 6e (Le Havre, I, II, V, VI, VII, Montivilliers) : *M. Joseph Menga*; 7e (Le Havre, III, IV) : *Mme Jacqueline Rubé*; 8e (Yvetot) : *M. Jean-Yves Merle*; 9e (Dieppe) : *M. Jean Beaufils*; 10e (Gournay-en-Bray) : *M. Claude Verdier.*

SEINE-ET-MARNE

1re (Melun) : *M. Alain Vivien, d.s.*; 2e (Chelles) : *M. Jean-Pierre Fourré*; 3e (Meaux) : *M. Robert Le Foll*; 4e (Provins) : *M. Marc Fromion*; 5e (Fontainebleau) : *M. Jean Grattier.*

SEINE-SAINT-DENIS

1re (Saint-Ouen) : *M. Gilbert Bonnemaison*; 2e (Saint-Denis) : *M. Claude Antorre*; 3e (Aubervilliers) : *M. Bernard Perochain*; 4e (Bobigny) : *M. Jean-Louis Auzan*; 5e (Bondy) : *Mme Véronique Neiertz*; 6e (Bagnolet) : *M. Claude Bartolone*; 7e (Montreuil) : *Mme Nadine Rochet*; 8e (Aulnay) : *M. Roger Dray*; 9e (Gagny) : *M. Jacques Mahéas.*

DEUX-SÈVRES

1re (Niort) : *M. René Gaillard, d.s.*; 2e (Parthenay) : *M. Michel Hervé, m. de Parthenay*; 3e (Bressuire) : *M. Serge Moulin.*

SOMME

1re (Amiens) : *M. Jean-Claude Dessein*; 2e (Montdidier) : *M. Jacques Fleury*; 3e (Ault, Poix) : *M. Pierre Hiard*; 4e (Abbeville) : *M. Jacques Becq*; 5e (Péronne) : *M. Blas.*

TARN

1re (Albi) : *M. Pierre Bernard, d.s.*; 2e (Castres) : *M. Jean-Pierre Gabarrou*; 3e (Gaillac) : *M. Charles Pistre, d.s.*

TARN-ET-GARONNE

1re (Montauban) : *M. Hubert Gouze*; 2e (Castelsarrasin) : *M. Jean-Michel Baylet, d.s. M.R.G.*

VAL-DE-MARNE

1re (Cachan) : *M. Patrice Hernu*; 2e (Choisy-le-Roi) : *M. Pierre Tabanou*; 3e (Ivry-sur-Seine) : *M. Claude Perrot*; 4e (…ville) : *M. Joseph Franceschi, d.s.*; 5e (Créteil) : *M. Laurent Cathala*; 6e (Champigny-sur-Marne) : *M. Pierre Jacquemin*; 7e (Fontenay-sous-Bois) : *Mme Marie-France Gérard*; 8e (Chennevières-sur-Marne) : *Mme Paulette Nevoux.*

VAL-D'OISE

1re (Pontoise) : *M. Alain Richard, d.s.*; 2e (Sannois) : *M. Jean-Pierre Lecoadic*; 3e (Argenteuil) : *M. Pierre-Yves Le Charmy*; 4e (Enghien) : *Mme Marie-France Lecuir*; 5e (Sarcelles) : *M. Michel Coffineau.*

VAR

1re (Draguignan) : *M. Alain Hautecœur*; 2e (Hyères) : *M. Patrick Glo*; 3e (Toulon, La Garde) : *M. Guy Durbec*; 4e (Toulon, La Seyne) : *M. Christian Goux.*

VAUCLUSE

1re (Avignon) : *M. Dominique Taddéi, d. s.*; 2e (Carpentras, A.P.T.) : non désigné; 3e (Orange) : *M. Jean Gatel.*

VENDEE

1re (La Roche-sur-Yon) : *M. Jacques Auxiette, m. de La Roche-sur-Yon*; 2e (Fontenay-le-Comte) : *M. Pierre Métais*; 3e (Les Sables-d'Olonne) : *Mme Brigitte Bruteniére*; 4e (Les Herbiers) : *M. Jean-Pierre Marin.*

VIENNE

1re (Poitiers) : *M. Jacques Santrot, d.s.*; 2e (Châtellerault) : *Mme Edith Cresson, m. de Thuré*; 3e (Montmorillon) : *M. Raoul Cartraud.*

HAUTE-VIENNE

1re (Limoges, Saint-Léonard) : *M. Alain Rodet, m. de Saint-Léonard-de-Noblat*; 2e (Saint-Junien) : *M. Daniel Nouailles, m. d'Aixe-sur-Vienne*; 3e (Limoges, Bellac) : *M. Marcel Mocœur, m. de Châteauponsac.*

VOSGES

1re (Epinal) : *M. Pierre Blanck, m. d'Epinal*; 2e (Saint-Dié) : *M. Christian Pierret, d.s.*; 3e (Remiremont) : *M. Jean Valroff, m. de Saint-Etienne-lès-Remiremont*; 4e (Mirecourt) : *M. Serge Beltrame, m. de Contrexéville.*

YONNE

1re (Auxerre) : *M. Michel Bonhenry*; 2e (Avallon) : *M. Léo Grezard*; 3e (Sens) : *M. Roger Lassale, m. de Pont-sur-Yonne.*

YVELINES

1re (Maisons-Laffitte), non désigné; 2e (Saint-Germain-en-Laye) : *Mme Jacqueline Penez*; 3e (Conflans-Sainte-Honorine) : *M. Michel Rocard, d.s.*; 4e (La Celle-Saint-Cloud) : *Mme Bernadette Ragot*; 5e (Versailles-Nord et Ouest) : *M. Alain Bron*; 6e (Versailles-Sud et Est) : *M. Roland Nadaus*; 7e (Mantes-la-Jolie) : *M. Bernard Schreiner*; 8e (Rambouillet) : *M. Guy Malandin.*

TERRITOIRE-DE-BELFORT

1re (Belfort) : *M. Jean-Pierre Chevènement, d.s.*; 2e (Delle) : *M. Raymond Forni, d.s.*

DOM

LA REUNION

1re (Saint-Denis) : *M. Jean-Claude Fruteau*; 2e (Saint-Paul) *M. Daniel Cadet*; 3e (Saint-Pierre) : *M. Wilfrid Bertile.*

GUADELOUPE

1re (Pointe-à-Pitre) : *M. Jea… …el*; 2e (Les Abymes) : *M. Harry Bourguignon*; 3e (Basse-Terre) : *Frédéric Jalton.*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une étude du service informatique envisage l'élection de 270 députés de gauche

La division de l'informatique parlementaire de l'Assemblée nationale a réalisé une étude dont l'objet est, à partir des résultats des législatives de mars 1978 et de l'élection présidentielle de 1981, d'envisager la composition de la prochaine Assemblée. Seuls ont été examinés les résultats de la France métropolitaine, la répartition des sièges d'outre-mer étant considérée comme identique à ce qu'elle était avant la dissolution.

Les auteurs de cette étude ont retenu deux hypothèses préalables :

1) Les conditions politiques sont supposées ne pas avoir changé depuis 1978 c'est-à-dire, candidatures uniques pour la majorité sortante et, à gauche, concurrence au premier tour et désistement automatique en faveur du mieux placé) ;

2) Les résultats des scrutins du 26 avril et du 10 mai 1981 sont significatifs d'une évolution durable du corps électoral. Les auteurs de l'étude se sont en outre refusés à supposer que les résultats des législatives de juin seront exactement identiques à ceux enregistrés lors de la présidentielle, en raison, d'une part, de la notoriété des candidats, et, d'autre part, de la différence de nature des scrutins. La méthode retenue est donc plus complexe : elle tient compte des résultats du second tour de la présidentielle de 1974.

Pour déterminer quelles circonscriptions sont susceptibles de passer de la majorité à la gauche, on a ajouté (ou retranché) l'augmentation (ou la diminution) en points des pourcentages de voix recueillies par M. Mitterrand d'abord en 1974 (deuxième tour), puis en 1981 (deuxième tour). Pour déterminer qui, du candidat communiste ou du socialiste, est susceptible d'être élu, on a supposé que le candidat communiste devancera son concurrent si, le 26 avril, le score de M. Marchais a été supérieur à celui de M. Mitterrand. Dans le cas contraire, on n'a placé le candidat socialiste en tête que si l'écart entre MM. Marchais et Mitterrand a été supérieur à trois points et si l'écart observé au premier tour de 1978 n'était pas trop évidemment défavorable en représentant socialiste.

Enfin, il a été tenu compte de l'implantation particulière de certains sortants.

De cette étude, qui n'est pas une prévision mais un travail mathématique, il ressort que la majorité parlementaire actuelle (composée de 155 R.P.R., 119 U.D.F. et 13 non-inscrits) perdrait 64 sièges (36 R.P.R., 27 U.D.F et 1 non-inscrit) au profit du P.S. ou des radicaux de gauche. Le groupe socialiste sortant comptait 117 membres. Le groupe communiste, qui disposait dans l'Assemblée sortante de 86 députés, perdrait 30 membres au profit du P.S. mais prendrait deux sièges au R.P.R., un à l'U.D.F. et un au P.S. (dans la douzième circonscription du Pas-de-Calais, dont le sortant est M. Henri Darras). Le P.S. pourrait perdre un autre siège, celui conquis, à l'occasion d'une élection partielle, dans la troisième circonscription de l'Ain, par M. Noël Ravassard.

Compte tenu du fait qu'un député non inscrit, M. Roch Pidjot (Nouvelle-Calédonie, I), votait dans la précédente législature généralement avec les élus de gauche et que, dans l'étude, la répartition des sièges d'outre-mer n'a pas été prise en compte, la gauche détiendrait 270 sièges : le P.C. en aurait 60 au lieu de 86 et le P.S. 209 au lieu de 117.

PRÉCISIONS SUR LES CANDIDATURES DE L'U.N.M.

Plusieurs décisions rendues publiques lundi 25 mai, apportent des modifications ou des précisions à la liste des candidatures de l'Union pour la nouvelle majorité dans les circonscriptions suivantes :

ALPES-MARITIMES, 4e (Menton). — *M. Hervé de Charette*, secrétaire général adjoint du parti républicain a annoncé son intention d'être candidat alors que l'U.N.M. avait désigné un *candidat unique*, M. Emmanuel Aubert, député R.P.R. sortant. L'initiative de M. de Charette, qui se présente comme « *le candidat de la fidélité* », a été condamnée par un *communiqué signé de* MM. Jean Lecanuet et Jacques Chirac.

BOUCHES-DU-RHONE, 1re (Marseille 1er et partie VIe). — M. Joseph Comiti (R.P.R.), député sortant, ne se représentant pas, c'est M. Hyacinthe Santoni (R.P.R.) qui est investi par l'U.N.M.

EURE-ET-LOIR, 1re (Chartres). — Mme Monique Pelletier, ancien ministre, ancien responsable des comités de soutien à la candidature de M. *Giscard d'Estaing*, portera les couleurs de l'U.D.F. à la place de M. Jean Legué, initialement désigné par cette formation. Elle sera en concurrence, au sein de la majorité, avec un candidat R.P.R., M. Vandenbogarde. *Le député* sortant est M. Georges Lemoine, P.S., maire de Chartres et secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie.

ILLE-ET-VILAINE, 2e (Rennes-Sud, Montfort). — M. François Le Douarec, député sortant R.P.R. président du conseil général, a *décidé de ne pas se représenter*. Il laisse à son suppléant, M. André Guillou (dont il sera lui-même le suppléant) le soin de défendre le siège. M. Le Douarec s'était présenté aux *élections* sénatoriales de septembre 1980, sans succès.

PARIS, 19e (XVe arr. : Javel, partie Grenelle) : M. Jacques Tourbon, secrétaire général adjoint du R.P.R., chargé des élec*tions [qui n'est pas député sor*tant, contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur dans nos éditions du 26 mai], est le seul candidat investi par l'U.N.M. le député sortant, *M. Claude Roux* (app. R.P.R.), a confirmé son intention de défendre son siège ; il revendiquera l'étiquette R.P.R., mais ne bénéficiera pas du soutien de cette formation.

● *M. Guy Robert*, sénateur (Union centriste) de la Vienne, s'est démis de son mandat mardi 26 mai. Il siégeait au Sénat comme suppléant de M. René Monory qui fut membre du gouvernement du 30 mars 1977 au 13 mai 1981. Cette démission va provoquer une élection partielle à l'occasion de laquelle l'ancien ministre tentera de retrouver son siège au palais du Luxembourg.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

L'évolution des principaux partis dans les circonscriptions législatives (I)

Nous commençons ci-contre la publication des résultats de l'élection présidentielle dans les quatre cent soixante-quatorze circonscriptions de la métropole. Nous rappelons les *résultats, pour ces circonscriptions*, des législatives de mars 1978. Dans les cinq circonscriptions où le scrutin de mars avait été annulé par le Conseil constitutionnel, nous donnons les résultats des partielles qui avaient été organisées au cours du second semestre 1978. Ces cinq cas, ainsi que huit autres (élections partielles organisées à la suite de vacances), sont signalés en note.

Figurent, pour chaque circonscription, en regard de leur étiquette de 1978, les noms des élus de *1978* (y compris ceux, qui, décédés ou appelés à d'autres fonctions, ont été, depuis lors, remplacés par leurs suppléants). Pour le scrutin du dimanche 26 avril 1981, on a retenu les scores respectifs de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, François Mitterrand et Georges Marchais.

Nous mentionnons en outre les scores recueillis par le M.R.G. là où il présentait des candidats en 1978, et nous les comparons à ceux obtenus par M. Michel Crépeau le 26 avril. Quand un élu de 1978 n'était ni R.P.R. ni U.D.F., il est mentionné comme « divers majorité ».

Dans cette première série, qui va de l'Ain à la Creuse, et qui concerne quatre-vingt-six circonscriptions, M. Chirac, le 26 avril, n'a devancé M. Giscard d'Estaing que dans neuf circonscriptions (actuellement détenues par sept R.P.R., un P.S. et un P.C.), alors que les députés gaullistes sortants sont au nombre de vingt-six.

Sept des dix-sept circonscriptions détenues par le P.C. ont *donné*, le 26 avril, l'avantage à M. Mitterrand, aux dépens de M. Marchais : la deuxième des Alpes-de-Haute-Provence, les première et deuxième des Ardennes, la cinquième des Bouches-du-Rhône, la troisième de la Charente, la deuxième de la Corrèze et la quatrième des Côtes-du-Nord. Le secrétaire général du P.C. n'est arrivé en tête de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle que dans quatorze des quatre-vingt-six circonscriptions considérées.

Prochain tableau :

DORDOGNE A HAUTE-LOIRE

Circonscript.	Partis	Élu en 1978	1er tour 1978 % exprimés	1er tour 1981 % exprimés	2e tour 1978 % exprim.	2e tour 1981 % exprim.
		AIN				
1re	U.D.F.		22,01	31,05		51,33
	R.P.R.	BOYON	26,20	17,87	52,28	
	P.S.		28,49	27,18	47,71	48,66
	P.C.		13,17	10,11		
2e	U.D.F.	MILLON	36,77	32,65	59,10	53,95
	R.P.R.		14,02	18,31		
	P.S.		18,53	22,49		46,04
	P.C.		21,67	12,65	40,89	
3e	U.D.F.	DE LA VERPILLIERE (1)	45,47	31,25	53,36	51,29
	R.P.R.			17,48		
	M.R.G.		26,15	2,63	46,63	
	P.S.			26,53		48,70
	P.C.		14,39	11,17		
		AISNE				
1re	U.D.F.		15,42	25,72		43,63
	R.P.R.		25,18	16,50	42,85	
	P.S.	AUMONT	34,21	27,61	57,14	56,36
	P.C.		18,19	18,30		
2e	U.D.F.		8,48	24,50		43,44
	R.P.R.		32,37	17,18	45,02	
	P.S.		15,49	23,77		56,35
	P.C.	LE MEUR	38,05	23,79	54,97	
3e	U.D.F.		21,45	26,39	41,70	45,47
	R.P.R.		16,39	18,35		
	P.S.	BRUGNON	33,13	24,47	58,29	54,52
	P.C.		25,80	20,35		
4e	U.D.F.		12,61	23,86		40,52
	R.P.R.		28,62	15,20	44,63	
	M.R.G.		1,41	1,56		
	P.S.		17,82	24,82		59,47
	P.C.	RENARD	35,03	25,74	55,36	
5e	U.D.F.	ROSSI	42,16	26,90	51,52	44,29
	R.P.R.		6,58	14,82		
	P.S.		23,31	26,06		55,70
	P.C.		24,49	20,03	48,47	
		ALLIER				
1re	U.D.F.			24,41		43,79
	R.P.R.	ROLLAND	44,53	19,59	51,67	
	P.S.		24,43	25,71		56,20
	P.C.		25,63	20,96	48,32	
2e	U.D.F.			22,25		39,66
	R.P.R.		14,12	16,20		
	P.S.		17,97	23,80		60,33
	P.C.	GOLDBERG	39,25	27,28	55,11	
3e	U.D.F.		25,44	24,47	48,23	43,00
	R.P.R.		18,20	17,98		
	P.S.		16,88	21,06		56,99
	P.C.	LAJOINIE	36,17	27,24	51,76	
4e	U.D.F.	PERONNET	49,21	29,79	55,51	48,92
	R.P.R.			18,29		
	P.S.		22,79	24,38		51,07
	P.C.		23,32	16,64	44,48	
		ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE				
1re	U.D.F.		8,87	25,70		46,56
	R.P.R.		34,37	16,84	48,49	
	M.R.G.	MASSOT	24,83	1,94	51,50	
	P.S.			25,32		53,43
	P.C.		23,97	18,34		
2e	U.D.F.		12,15	28,49		46,64
	R.P.R.			14,56		
	P.S.		25,56	24,89		53,35
	P.C.	GIRARDOT	26,75	20,07	50,23	
		HAUTES-ALPES				
1re	U.D.F.	BERNARD-REYMOND	46,45	28,29	53,00	46,68
	R.P.R.		3,29	16,14		
	M.R.G.		24,79	2	46,99	
	P.S.			26,12		53,31
	P.C.		19,12	15,57		
2e	U.D.F.	DIJOUD	44,41	31,86	58,63	51,43
	R.P.R.		10,70	16,54		
	P.S.		20,40	21,96		48,56
	P.C.		21,89	15,16	41,36	
		ALPES-MARITIMES				
1re	U.D.F.	EHRMANN	48,15	29,48	53,57	49,94
	R.P.R.			18,65		
	P.S.		14,63	21,20		50,65
	P.C.		38,16	21,03	46,42	
2e	U.D.F.	MÉDECIN	39,47	33,17	57,38	54,77
	R.P.R.		11,98	20,09		
	P.S.		21,19	22,43	42,61	45,22
	P.C.			14,44		
3e	U.D.F.	ICART	40,94	31,16	56,75	51,62
	R.P.R.		7,52	18,73		
	M.R.G.		3,33	1,42		
	P.S.		14,42	22,32		48,97
	P.C.		24,23	17,99	43,04	
4e	U.D.F.			31,53		54,23
	R.P.R.	AUBERT	45,09	21,07	55,40	
	P.S.		12,03	18,07		45,76
	P.C.		31,39	19,74	44,59	
5e	U.D.F.	MOREAU	25,98	34,52	53,00	57,38
	R.P.R.		21,47	21,22		
	P.S.		26,41	21,34	46,99	42,11
	P.C.		16,15	12,94		
6e	U.D.F.			32,01		55,75
	R.P.R.	SAUVAIGO	49,77	21,07	59,23	
	P.S.		18,83	21,15		44,24
	P.C.		21,39	14,66	40,76	
		ARDÈCHE				
1re	U.D.F.	CORNET	30,14	29,26	51,40	45,75
	R.P.R.		15,70	13,87		
	P.S.		20,39	25,16		54,24
	P.C.		25,26	19,47	48,59	
2e	U.D.F.	TORRE (2)	52,53	28,86		52,64
	R.P.R.			16,39		
	P.S.		26,57	25,94		47,35
	P.C.		12,99	11,76		
3e	U.D.F.		22,17	28,78		49,62
	R.P.R.	LIOGIER	25,25	17,16	54,72	
	P.S.		19,16	24,35		50,37
	P.C.		19,77	16,47	45,27	
		ARDENNES				
1re	U.D.F.		18,80	26,29		45,05
	R.P.R.		22,07	16,48	49,06	
	P.S.		25,12	25,93		54,94
	P.C.	LEGER	24,51	19,39	50,93	
2e	U.D.F.		16,10	23,91		40,75
	R.P.R.		21,32	14,39	45,35	
	P.S.		26,48	27,28		57,24
	P.C.	VISSE	30,50	23,00	54,64	
3e	U.D.F.			24,47		45,73
	R.P.R.	SOURDILLE	47,34	18,36	50,57	
	P.S.		26,88	27,17	49,42	53,26
	P.C.		18,62	16,22		
		ARIÈGE				
1re	U.D.F.		15,58	18,87		34,62
	R.P.R.		16,50	15,02	34,59	
	P.S.	G. FAURE	34,73	33,78	65,40	65,37
	P.C.		27,33	21,02		
2e	U.D.F.			21,71		38,90
	R.P.R.		29,93	15,87	37,67	
	M.R.G.		7,21	2,67		
	P.S.	SAINT-PAUL	36,45	31,04	62,32	61,09
	P.C.		23,65	19,98		
		AUBE				
1re	U.D.F.	MICAUX	47,56	31,72	51,22	52,09
	R.P.R.			17,57		
	P.S.		28,83	24,08	48,77	47,90
	P.C.		15,57	13,73		
2e	U.D.F.			29,35		49,60
	R.P.R.	GALLEY	52,72	18,12		
	P.S.		25,86	25,92		50,39
	P.C.		17,38	14,36		
3e	U.D.F.	GRANET	32,84	29,43	53,30	48,53
	R.P.R.		8,53	16,20		
	P.S.		19,36	23,89		51,46
	P.C.		23,99	18,28	46,69	
		AUDE				
1re	U.D.F.		10,88	19,61		36,00
	R.P.R.		24,12	15,36	38,94	
	P.S.	VIDAL	31,77	34,19	61,05	63,99
	P.C.		29,48	28,56		
2e	U.D.F.		14,57	18,44		33,90
	R.P.R.		14,89	14,46		
	M.R.G.		1,53	1,64		
	P.S.	GUIDONI	29,99	34,54	100	66,09
	P.C.		28,18	23,51		
3e	U.D.F.		8,34	19,47		39,81
	R.P.R.		32,29	19,29	42,75	
	M.R.G.		4,63	1,93		
	P.S.	CAMBOLIVE	33,87	34,48	57,24	60,18
	P.C.		19,04	16,18		
		AVEYRON				
1re	U.D.F.	BRIANE	66,03	33,88	66,22	58,17
	R.P.R.			24,99		
	P.S.		22,25	23,05	33,77	41,82
	P.C.		8,49	6,23		
2e	U.D.F.		34,11	26,23	39,84	43,33
	R.P.R.			17,74		
	M.R.G.	R. FABRE (3)	45,76	2,27	60,15	
	P.S.			30,03		56,66
	P.C.		15,57	14,23		
3e	U.D.F.			38,04		53,02
	R.P.R.	GODFRAIN	47,06	22,49	55,27	
	M.R.G.		14,87	1,46		
	P.S.		21,75	25,18	44,72	46,97
	P.C.		10,13	9,09		
		BOUCHES-DU-RHONE				
1re	U.D.F.		25,77	31,73		56,16
	R.P.R.	COMITI	26,83	21,99	58,03	
	P.S.		22,24	22,69	41,96	43,83
	P.C.		16,43	13,38		
2e	U.D.F.	GAUDIN	24,71	30,57	53,57	52,74
	R.P.R.		21,38	18,32		
	P.S.		24,83	24,29	46,42	47,25
	P.C.		19,53	16,08		
3e	U.D.F.		7,82	27,25		46,82
	R.P.R.		22,45	15,83	44,27	
	P.S.	DEFFERRE	31,42	27,21	55,72	53,17
	P.C.		24,27	20,38		
4e	U.D.F.			18,57		30,94
	R.P.R.		21,72	9,13		
	P.S.		21,53	21,72		69,05
	P.C.	HERMIER	50,66	43,26		
5e	U.D.F.		24,04	25,80	46,22	43,35
	R.P.R.		12,04	13,72		
	M.R.G.		21,83	1,55		
	P.S.			25,73		56,64
	P.C.	LAZZARINO	32,58	25,08	53,77	
6e	U.D.F.		24,32	26,68	43,70	44,67
	R.P.R.			13,58		
	P.S.		17,75	20,90		55,32
	P.C.	GARCIN	41,76	29,16	56,29	
7e	U.D.F.		13,00	23,78		40,06
	R.P.R.		19,03	12,90	41,16	
	P.S.		24,08	24,50		59,93
	P.C.	PORTE	37,89	30,18	58,83	
8e	U.D.F.		17,61	25,25	45,71	43,66
	R.P.R.		15,30	14,45		
	P.S.		24,78	24,35		56,33
	P.C.	TASSY	31,28	26,04	54,28	
9e	U.D.F.		24,88	27,88	48,07	48,21
	R.P.R.		14,11	17,36		
	P.S.	PHILIBERT	38,06	25,93	51,92	51,78
	P.C.		19,48	16,06		
10e	U.D.F.		16,40	23,21		39,95
	R.P.R.		16,78	13,75	41,71	
	P.S.		23,17	23,57		60,04
	P.C.	RIEUBON	37,28	28,88	58,28	
11e	U.D.F.		21,48	24,43	46,67	42,58
	R.P.R.		16,01	15,05		
	P.S.		20,53	22,89		57,41
	P.C.	PORELLI	34,92	27,10	53,32	
		CALVADOS				
1re	U.D.F.		45,90	26,10	49,01	44,17
	R.P.R.			15,81		
	P.S.	MEXANDEAU	30,99	31,30	50,98	55,02
	P.C.		12,87	12,27		
2e	U.D.F.		13,94	27,53		47,56
	R.P.R.	BISSON	36,34	20,18	51,95	
	P.S.		28,28	26,41	48,04	52,43
	P.C.		14,62	13,70		
3e	U.D.F.	*D'ORNANO*	43,92	30,92	55,56	51,38
	R.P.R.		9,76	18,85		
	M.R.G.		3,39	2,06		
	P.S.		20,55	24,71	44,43	48,66
	P.C.		17,80	13,14		
4e	U.D.F.	D'HARCOURT (Fr.)	52,77	31,52		54,26
	R.P.R.			22,53		
	P.S.		18,56	24,56		45,73
	P.C.		10,87	8,82		
5e	U.D.F.	*STIRN*	61,06	33,89		56,70
	R.P.R.		7,59	23,06		
	P.S.		16,84	22,71		43,29
	P.C.		8,48	7,80		
		CANTAL				
1re	U.D.F.			24,78		53,14
	R.P.R.	CHAUVET (4)	54,50	30,34		
	P.S.		27,59	25,28		46,85
	P.C.		15,31	11,51		
2e	U.D.F.			27,38		61,64
	R.P.R.	RAYNAL	61,55	37,31		
	P.S.		19,09	18,12		38,35
	P.C.		12,59	9,44		
		CHARENTE				
1re	U.D.F.		8,51	24,51		43,14
	R.P.R.		23,85	17,52	47,02	
	P.S.	BOUCHERON	28,85	29,98	52,97	56,85
	P.C.		20,31	14,69		
2e	U.D.F.			24,74		46,33
	R.P.R.	HARDY	47,60	19,36	53,73	
	M.R.G.		17,15	6,36		
	P.S.		13,76	28,89		53,66
	P.C.		17,38	11,86	46,26	
3e	U.D.F.			23,30		42,49
	R.P.R.		42,18	19,16	49,58	
	P.S.		22,59	23,87		57,50
	P.C.	SOURY	29,44	21,84	50,49	
		CHARENTE-MARITIME				
1re	U.D.F.		17,53	23,27		42,68
	R.P.R.		20,74	14,47	42,21	
	M.R.G.	CRÉPEAU	26,53	17,17	57,78	
	P.S.			22,69		57,31
	P.C.		19,55	14,34		
2e	Div. maj.	BRANGER (5)	20,78	—	53,74	
	U.D.F.		15,36	28,49		47,52
	R.P.R.		14,25	14,48		
	P.S.		23,30	23,61	46,25	52,47
	P.C.		18,26	14,07		
3e	U.D.F.		6,75	27,33		46,21
	R.P.R.		38,94	15,71	47,85	
	P.S.	BEIX	30,40	26,76	52,14	53,78
	P.C.		18,77	12,22		
4e	U.D.F.		33,53	25,34	48,10	44,66
	R.P.R.		10,64	16,41		
	P.S.	MARCHAND	29,48	27,97	51,89	55,33
	P.C.		17,64	12,85		
5e	U.D.F.		19,74	28,95		52,20
	R.P.R.	DE LIPKOWSKI	32,11	20,01	56,86	
	M.R.G.		19,45	10,26		47,79
	P.S.			22,02		
	P.C.		21,26	10,81	43,13	
		CHER				
1re	U.D.F.	J.-F. DENIAU	43,89	28,93	51,94	47,92
	R.P.R.			16,35		
	P.S.		16,24	23,76		52,07
	P.C.		34,22	19,00	48,05	
2e	U.D.F.			27,18		46,64
	R.P.R.	BOINVILLIERS	42,87	17,22	51,04	
	P.S.		17,04	22,06		53,35
	P.C.		32,15	21,28	48,95	
3e	U.D.F.			26,54		46,86
	R.P.R.	PAPON	46,00	19,47	51,47	
	M.R.G.		2,45	1,81		
	P.S.		14,54	22,58		53,13
	P.C.		32,45	20,72	48,52	
		CORRÈZE				
1re	U.D.F.			8,79		38,82
	R.P.R.	BECHTER	44,95	40,55	50,41	
	P.S.		17,08	19,21		61,17
	P.C.		34,77	25,13	49,58	
2e	U.D.F.			11,21		39,80
	R.P.R.		32,78	37,32	49,29	
	P.S.		21,36	23,56		60,19
	P.C.	CHAMINADE	24,68	19,89	50,70	
3e	U.D.F.			6,48		42,36
	R.P.R.	CHIRAC	54,29	48,79		
	P.S.		17,06	17,43		57,63
	P.C.		24,63	20,57		
		CORSE-DU-SUD				
1re	U.D.F.		24,63	32,25		53,79
	R.P.R.	BOZZI	29,26	23,67	51,15	
	M.R.G.		26,58	1,15	48,84	
	P.S.			23,89		46,20
	P.C.		14,82	14,44		
2e	U.D.F.			21,62		54,79
	R.P.R.	DE ROCCA SERRA	51,75	35,12		
	M.R.G.		14,52	0,86		
	P.S.		8,96	21,15		45,20
	P.C.		16,68	17,56		
		HAUTE-CORSE				
1re	U.D.F.		19,66	25,31		49,65
	R.P.R.	GIACOMI	31,18	24,77	51,90	
	M.R.G.		24,18	8,10	48,09	
	P.S.			16,59		50,34
	P.C.		21,73	20,98		
2e	U.D.F.			22,63		51,55
	R.P.R.	PASQUINI	28,60	30,34	52,08	
	M.R.G.		29,15	11,98	47,91	
	P.S.		11,40	19,05		48,44
	P.C.		10,75	11,62		
		COTE-D'OR				
1re	U.D.F.			26,13		46,57
	R.P.R.	POUJADE	48,56	17,89	53,34	
	P.S.		27,44	31,81	46,65	53,42
	P.C.		12,84	10,31		
2e	U.D.F.			25,82		47,06
	R.P.R.	BERGER	46,75	19,13	52,68	
	P.S.		31,36	31,47	47,31	52,93
	P.C.		12,14	9,29		
3e	Div. maj.	LECAT (6)	47,40		53,14	49,02
	U.D.F.			27,94		
	R.P.R.			20,52		
	M.R.G.		32,60	2,32	46,85	
	P.S.			29,39		50,97
	P.C.		11,32	9,52		
4e	U.D.F.	MATHIEU	47,64	28,32	56,35	47,91
	R.P.R.			18,77		
	M.R.G.		7,25	1,98		
	P.S.		16,36	28,65		52,08
	P.C.		22,11	11,65	43,64	
		COTES-DU-NORD				
1re	U.D.F.	COUEPEL	25,80	25,87	52,27	44,40
	R.P.R.		19,20	17,34		
	P.S.		23,60	29,08		55,59
	P.C.		25,35	14,68	47,72	
2e	U.D.F.	BENOIT	39,48	29,69	50,58	47,66
	R.P.R.		7,72	17,87		
	P.S.		38,11	29,59	49,41	52,33
	P.C.		11,03	12,28		
3e	U.D.F.			28,55		47,27
	R.P.R.	DIENESCH	49,21	20,22	51,99	
	M.R.G.		1,27	1,06		
	P.S.		22,53	25,12	48,00	52,72
	P.C.		21,26	16,00		
4e	U.D.F.		38,86	24,63	48,98	39,16
	R.P.R.			14,07		
	P.S.		22,23	27,14		60,83
	P.C.	LEIZOUR	29,36	22,18	51,01	
5e	U.D.F.		24,18	27,86	47,67	43,85
	R.P.R.		13,76	14,93		
	P.S.	JAGORET	25,45	27,96	52,32	56,14
	P.C.		22,88	17,05		
		CREUSE				
1re	U.D.F.		7,85	18,83		45,86
	R.P.R.	PASTY	37,82	31,85	50,31	
	P.S.		26,22	23,32	49,68	54,93
	P.C.		25,24	17,79		
2e	U.D.F.			19,91		42,48
	R.P.R.		35,65	25,42	43,16	
	P.S.	CHANDERNAGOR	32,11	23,02	56,83	57,99
	P.C.		27,70	22,73		

(1) M. Ravassard, P.S., élu le 30 novembre 1980 ;
(2) M. Perbet, R.P.R., élu le 30 novembre 1980 ;
(3) M. Rigal, M.R.G., élu le 30 novembre 1980 ;
(4) M. Souchon, P.S., élu le 30 novembre 1980 ;
(5) M. Branger, non-inscrit, favorable à la majorité ;
(6) M. Lecat, non-inscrit, favorable à la majorité.



Le Monde

société

JUSTICE

La peine de Philippe Maurice est commuée en réclusion perpétuelle

La première grâce du nouveau chef de l'État

M. François Mitterrand a décidé, lundi 25 mai, de commuer en réclusion criminelle à perpétuité la condamnation à mort prononcée à l'encontre de Philippe Maurice par la cour d'assises de Paris, le 28 octobre 1980, pour le meurtre d'un policier. Cette décision, annoncée par M. Michel Vauzelle, porte-parole du président de la République, est intervenue deux heures après que le *chef de l'État a entendu les* défenseurs de Philippe Maurice : M[es] Philippe Lemaire, Jean-Louis Pelletier et Danielle Marion-Fondanèche avaient été reçus, vers 18 heures, au palais de l'Élysée. Ils avaient plaidé, durant quarante-cinq minutes, la grâce pour leur client devant M. Mitterrand, qui, comme le veut la tradition, s'était abstenu de tout commentaire indiquant simplement qu'il donnerait un réponse *rapide*.

Cette mesure de grâce n'est pas une surprise en soi. Le chef de l'État s'est déclaré à plusieurs reprises favorable à l'abolition de la peine de mort. Il avait indiqué, *au cours* de la campagne électorale, qu'en attendant une réforme législative il userait de *son droit de grâce pour tous les* condamnés à la peine capitale.

M. Mitterrand avait notamment rappelé sa position, le 16 mars, au cours de l'émission « Cartes sur table » : *« Dans ma conscience profonde, qui rejoint celle des églises, l'église catholique, les églises réformées, la religion juive, la totalité des grandes associations humanitaires, internationales et nationales ; dans ma conscience, dans la foi de ma conscience, je suis contre la peine de mort (...). » « Je ferai ce que j'aurai à faire,* avait ajouté le candidat socialiste, *dans le cadre d'une loi que j'estime excessive, c'est-à-dire régalienne, un pouvoir excessif donné à un seul homme : disposer de la vie d'un autre. Mais ma disposition est celle d'un homme qui ne ferait pas procéder à des exécutions capitales ».* (*le Monde* du 18 mars).

Les chefs de l'État précédents n'avaient pas gracié, systématiquement, à leur prise de fonctions, tous ceux qui avaient été condamnés avant leur prise de fonctions. Vincent Auriol avait accordé sa grâce à trois condamnés sur six ; René Coty à six sur douze ; Georges Pompidou aux quatre condamnés qui attendaient sa décision. A deux reprises, en 1959 et 1966, Charles de Gaulle avait refusé sa grâce au seul *condamné à mort* de droit commun dont le cas lui était soumis (1). Enfin, M. Giscard d'Estaing, en 1974, n'avait eu à se prononcer sur aucun cas. Pendant son septennat, il avait accordé quatre grâces. Trois condamnés avaient été guillotinés.

M. Mitterrand n'a, pour l'instant, qu'à se prononcer sur le sort des sept condamnés à mort qui sont actuellement détenus en France et n'ont pas épuisé les recours judiciaires (devant la Cour de cassation). Il s'agit de : Jean-Jacques Nicolas, condamné *le 28 novembre 1980* par la cour d'assises des Ardennes ; Paul Laplace et Bruno Albert, jugés ensemble le 28 janvier 1981 par les assises de Saône-et-Loire ; Yves Maupetit, condamné le 25 février par les assises du Val-de-Marne ; André Pauletto, condamné le 21 mai par les assises des Bouches-du-Rhône ; Jean-Pierre Declerk, condamné le 23 mai par les assises du Pas-de-Calais et Patrick François, jugé le 22 mai par les assises des Ardennes.

Philippe Maurice devra comparaître deux fois devant une cour d'assises : il est accusé du meurtre d'un vigile, dans la nuit du 26 au 27 février 1979, à Paris. Il est, en outre, inculpé, depuis le 25 février, de tentative d'évasion et de tentative d'assassinat. Philippe Maurice avait grièvement blessé un surveillant de la prison de Fresnes avec un pistolet que son frère aîné, Jean-Jacques, est accusé de lui avoir fait parvenir par l'intermédiaire de son avocate (*le Monde* du 29 février).

(1) En prenant ses fonctions présidentielles, en 1959, le général de Gaulle avait gracié cent quatre-vingts condamnés à mort musulmans et un Européen détenus en liaison avec les événements d'Algérie. Sept mille internés administratifs avaient été libérés et une grâce collective, faisant bénéficier tous les sympathisants algériens détenus d'un dixième de leur peine, avait été accordée. Dans les semaines qui suivirent, tous les dossiers concernant des détenus jugés par les juridictions d'Algérie avaient été réexaminés. Les peines avaient été encore allégées. Les détenus de droit commun n'avaient pas bénéficié de ces mesures.

Le témoignage d'une mère

La mère de Philippe Maurice exprime, dans le témoignage qu'on lira ci-dessous, la manière dont elle a ressenti la longue attente depuis la condamnation de son fils à la peine capitale.

Le 10 mai, Mme Jacqueline Pruvot avait attendu le résultat de l'élection présidentielle devant la télévision dans son petit appartement en banlieue parisienne. *« Le moment le plus dur,* raconte-t-elle, *a été entre huit heures moins cinq et huit heures, j'étais pétrifiée sur ma chaise, je ne pouvais plus bouger... »* Le sort de son fils, Philippe Maurice, l'un des cinq condamnés à mort qui se trouvaient alors dans les prisons françaises, se jouait ce soir-là.

Le visage encore jeune de cette femme de quarante-sept ans est marqué d'une grande lassitude. Elle s'exprime d'une voix assourdie, tantôt au bord des larmes, tantôt esquissant un sourire qui s'arrête en chemin : *on la sent pourtant prête à* continuer à se battre pour ses deux enfants, tous les deux en prison : *Philippe*, vingt-quatre ans, condamné à mort en octobre dernier pour le meurtre d'un policier ; Jean-Jacques, vingt-huit ans, détenu lui aussi à Fresnes, dans le quartier de sécurité renforcée, accusé d'avoir fourni l'arme avec laquelle son frère a tenté de s'évader. Elle n'a pas vu Jean-Jacques depuis deux mois, le juge lui refusant le *permis* de visite ; quant à Philippe, elle le rencontre trois fois par semaine pendant une *demi-heure*.

Le lundi 11 mai, c'était jour de parloir : *« C'est moi qui ai commencé à parler,* explique Mme Pruvot. *Philippe, lui, n'a pas réagi tout de suite. Vivant comme il vit, les réactions ne sont plus les mêmes ; j'ai su qu'il avait appris le résultat de l'élection par la radio mais il ne m'a pas dit ce qu'il avait ressenti. Vous savez, pour s'adapter à ça, il faut perdre un peu les sentiments humains, être dans un état végétatif, sinon on crève... Il m'a dit seulement : j'ai besoin de parler, et ce dont il aurait eu le plus envie, je pense, c'est de courir, courir en hurlant pour se libérer. Moi, depuis ce dimanche, je m'en vais le matin au bois et je hurle, parce qu'il faut que ça sorte ».*

Deux jours plus tard, Jacqueline Pruvot reçoit une lettre *« délirante »* de son fils aîné Jean-Jacques : *« Je vis, je revis, j'envoie un télégramme à Philippe, j'ai une extinction de voix tant j'ai hurlé ma joie, je ne suis qu'amour, sensibilité, tendresse, vive la vie... » « Toute la nuit,* ajoute Mme Pruvot, *il y a eu un vacarme infernal dans la prison ; les détenus applaudissaient, chantaient... Je savais, si ce résultat n'avait pas été celui-là, le calvaire qu'ils auraient à vivre tous les deux ; vu le chemin que ça prenait, ça se serait mal fini. »*

Pour la première fois aussi, après des années de silence, la mère de Philippe Maurice a reçu une lettre du père de ses enfants, officier de police à Toulouse qui, même pendant le procès, ne s'était jamais manifesté.

Elle parle de la joie « aussi difficile à supporter que la peine ; le choc de se dire : le drame n'est plus là », puis elle se reprend lorsqu'on évoque la veuve du policier tué par Philippe, *« ...peut-être que je la trompe, mais à travers le peu de contacts que j'ai eus avec elle, j'ai eu l'impression que sa peine était suffisamment sincère pour qu'elle ait compris que ce n'était pas la mort de mon fils qui lui ôterait son chagrin. Par égard pour elle, j'aurais souhaité qu'on ne fasse pas de commentaires autour de l'abolition de la peine de mort. Sur ce point-là, c'est la seule chose qui me gêne. Je me suis posée la même question : si on tue mon fils, est-ce que je n'aurai pas la vengeance au cœur ?... Je crois qu'on doit se sentir délivré le jour où l'on a compris, admis, pardonné... »*

« Aucune hostilité »

Pendant sept mois, Mme Pruvot a vécu dans la hantise du matin, où... *« Parfois je me disais : peut-être je ne le reverrai pas, je ne le saurai même pas, j'arriverai à la prison et l'avocat me dira : c'est fini, Madame, pour vous. Et si on m'avertit qu'on doit se voir une dernière fois, savoir que c'est fini... Aujourd'hui, je dis à tout le monde : ne prononcez plus jamais le mot guillotine, que je ne l'entende plus, jamais plus, je l'ai trop vue, imaginée... Quand ils ont commencé les travaux à Fresnes et que je suis arrivée la première fois, à la place des échafaudages, j'ai vu la guillotine ! »*

« Pendant sept mois, l'idée de la mort a pesé entre mon fils et moi, amplifiée par les conditions d'incarcération. Un condamné à mort n'a rien dans sa cellule, hormis un lit, un tabouret et une table ; ni papier, ni photo, rien... tout est dans la cellule du surveillant, et il ne peut avoir près de lui que l'objet qu'il utilise. Ne plus rien avoir, même pas quelque chose à quoi on peut s'accrocher... c'est à devenir fou ! »

La mère de Philippe Maurice qui, depuis ces derniers mois, vit une épreuve peu commune, affirme qu'elle ne s'est jamais sentie abandonnée.

Après le procès, elle n'a rencontré aucune agressivité, pas même de la part des habitants de son quartier : *« Cela n'a pas pu passer inaperçu puisqu'un journal a fait paraître ma photo en première page, ce que je leur avais demandé de ne pas faire, et que c'était affiché chez ma libraire, mais je n'ai senti aucune hostilité. Je crois que c'est l'époque où j'ai rencontré le plus de compréhension. Les gens m'adressaient la parole. Je n'en parlais pas parce que je savais qu'il allait falloir que je tienne et que si j'étais entourée de personnes qui me plaignaient ça allait me prendre une partie de ma force.*

» Alors je me suis enfermée, cramponnée ici, repliée sur moi-même, je ne sortais que pour les parloirs et c'est à ce moment que j'ai accumulé un peu de forces. Et il s'est trouvé que des tas de gens se sont manifestés, m'ont écrit, téléphoné, sont venus me voir et je me suis rendu compte que je n'étais pas seule. Tous les jours j'avais des lettres de gens qui me disaient qu'ils comprenaient, que, bien sûr, ils n'excusaient pas Philippe, mais c'étaient pour la plupart des parents, et on sait très bien qu'il y a eu une génération qui n'a pas été facile : la drogue et le reste. Je n'ai pas été la seule. »

Propos recueillis par ANNE GALLOIS.

UN « JURY D'HONNEUR » ÉTUDIERA LE PASSÉ DE M. MAURICE PAPON

Le Comité d'action de la résistance (CAR), à qui M. Maurice Papon, ancien ministre du budget, a fait appel pour qu'il juge de son rôle sous l'occupation, a constitué un *« jury d'honneur »* de cinq membres. M. Papon, accusé par *le Canard enchaîné* d'avoir concouru à la déportation de mille six cent quatre-vingt-dix juifs entre 1942 et 1944, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, à Bordeaux (*le Monde* du 7 mai), avait décidé de faire appel *« à un jury d'honneur composé de résistants authentiques »*, dont il reconnaissait *« par avance l'autorité de la délibération »*.

Le *« jury d'honneur »* comprend cinq membres du comité directeur du CAR, médaillés de la Résistance et dignitaires de la Légion d'honneur à titre militaire : M. Jean Pierre-Bloch, ancien ministre et président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) ; Mme Marie-Madeleine Fourcade, présidente du CAR, chef de réseau ; M. Daniel Mayer, ancien ministre et ancien président de la Ligue des droits de l'homme ; le Révérend Père Michel Riquet, ancien déporté, et M. Charles Verny, ancien déporté, délégué à l'Assemblée consultative.

AUX ASSISES DE L'OISE

Marcel Barbeault répond du meurtre de cinq personnes

Beauvais. — « Nom : Barbeault Marcel, né le 10 avril 1941 à Liancourt dans l'Oise ; profession : régleur ; domicile : *Montataire dans l'Oise également. » Sagement, le micro à la main, il s'est présenté à l'ouverture de son procès, lundi 25 mai, à Beauvais, comme l'y invitait le président de la cour d'assises de l'Oise, M. Jacques Blin. Une fois de plus, devant ce ton ordinaire, ce maintien tranquille, ce visage auquel la quarantaine n'a pas retiré les traits de l'enfance et en regard d'une accusation qui retient contre lui cinq meurtres ou assassinats dont il se dit innocent, on s'interroge. Ce serait donc lui, le « tueur de l'ombre », ce passager de la pluie que Nogent-sur-Oise, terrorisée et fascinée à la fois, chercha tellement à imaginer dans ses phantasmes entre 1969 et 1976 au temps où là-bas on retrouvait au matin des femmes mortes, mutilées, dépouillées.*

Dans le grand jour de cette salle claire du palais de justice, Nogent-l'Aigneville, Villers-Saint-Paul, ce périmètre de 3 kilomètres sur 2 kilomètres, où tout s'est déroulé, paraît tellement loin, et tellement loin aussi dans l'espace comme dans le temps l'univers des crimes dont on va parler, tous accomplis dans le fracas des trains fusant vers Paris ou le Nord, sous les lumières vacillantes et mouillées de petites villes de grande banlieue, dans un environnement de parcs déserts ou de cimetières.

« Tueur de l'ombre »

De notre envoyé spécial

La police, qui cherchait depuis six ans, chercherait peut-être encore sans cet appel téléphonique anonyme de décembre 1976, lui indiquant soudain que le « tueur » avait trente-cinq ans, *mesurait 1,80 mètre, qu'il était* marié à une blonde, avait deux enfants, « fait » l'Algérie et travaillait dans une entreprise de Nogent, etc. Cela facilitait les choses. Car, si Marcel Barbeault figurait sur la liste de suspects qui avait été établie, il n'était qu'un nom parmi une soixantaine. Cependant, si l'anonyme — qui l'est resté — disait vrai, il était le seul à avoir effectivement à l'époque trente-cinq ans, à mesurer 1,80 mètre, à avoir pour épouse une femme blonde, deux enfants, à avoir servi en Algérie et tout le reste.

Cela pourtant ne pouvait suffire, ni même la ressemblance avec le *portrait-robot établi* sur quelques éléments de signalement assez maigres. Les perquisitions firent le reste. « Tueur de l'ombre » Marcel Barbeault ? En tout cas, cambrioleur, et étrange cambrioleur... Déjà le tribunal correctionnel de Beauvais l'avait condamné le 15 juin 1975 à dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve pour une série effarante de vols dans des maisons de Nogent-sur-Oise. Dix *fois*, vingt *fois*, *sans* arme, il avait forcé des portes de caves ou de garages, enlevé des *butins hétéroclites, réunissant* carabines et transistors, couteaux de plongée et boîtes de conserve, silencieux et bouteilles d'apéritifs. On avait aussi relevé cette singularité qu'il avait, lors de ces visites, de sortir des tiroirs des photographies des familles de ceux qu'il cambriolait, de les étaler sur un lit ou une table comme pour y trouver on ne sait quel assouvissement, nourrir on ne sait quel rêve.

A quoi pouvait lui servir aussi tel imperméable ciré noir ? Et encore ce poignard retrouvé chez lui dans un pneu de bicyclette comme ces deux carabines 22 long rifle dont les expertises allaient établir qu'elles avaient tiré les balles qui tuèrent, le 30 mai 1973 à L'Aigneville, Eugène Stephan et sa *fiancée Mauricette* Van Hyfte ; le 8 janvier 1974 à Nogent-sur-Oise Josette Routier ; le 27 *novembre 1975 à Nogent encore,* Julia Gonçalves ; enfin, le 6 janvier 1976 à Villiers-Saint-Paul, *Françoise Jakubowska.*

Voilà sur quoi allait se fonder l'accusation, lui faisant grâce de *quatre autres crimes antérieurs* mais très comparables dans la façon dont ils furent accomplis comme dans l'état où en furent retrouvées les victimes et que l'arrêt de renvoi a énumérés avec toutefois cet aveu d'impuissance : *« Le ou les auteurs de ces meurtres n'ont toujours pas été identifiés. »* Est-ce signifier qu'on n'en pense pas moins ?

Lointain

Marcel Barbeault a écouté *tout cela « attentivement »* comme le président Blin l'y avait invité. Du moins s'y est-il au début efforcé, paraissant, par la suite, parfois lointain. C'est aussi qu'il a eu tout le temps de le connaître cet arrêt de renvoi. Comme il les connaissait ces soixante-quinze témoins cités, ces vingt experts et contre-experts en balistique ou en psychiatrie qui vont venir, le moment venu, parler eux aussi de lui. Comme il sait encore que tout pèsera, jusqu'à cette taille de 1,80 mètre qui permet de voir en lui un *costaud capable de déplacer un corps* comme on a constaté que le fut celui de plusieurs des victimes.

Ainsi, tout s'est mis en place en cette première journée d'un procès dont l'audience est prévue jusqu'au 10 juin et au cours duquel il n'a eu encore qu'à raconter une vie qui, excepté le temps de son service en Algérie, par devancement d'appel, comme infirmier dans un régiment parachutiste, s'écoula dans le petit univers de Nogent-sur-Oise et dans ses alentours, et dont il sait bien qu'on en déduira encore contre lui cette connaissance topographique des lieux qui lui aurait permis à la fois de déjouer si longtemps les recherches et de préparer minutieusement les actes qu'on lui reproche.

Mais pour quelle raison tant de crimes ? Ce n'est pas de lui, évidemment qu'il faut attendre la réponse puisqu'il va tout nier. Tout au plus, ce sont les psychiatres, *les psychologues, qui pourront* tenter d'avancer une explication à ce rituel qui ne peut aller sans passion ni désir d'un assouvissement obscur. Déjà, on a vu pointer sur ce chapitre l'ombre d'une arrière-pensée. Ce fut lorsque le président parla à Marcel Barbeault du décès de sa mère, morte d'un cancer en 1968. Il avait alors vingt-sept ans, mais ne l'avait pratiquement jamais quittée.

« Vous avez été marqué par ce décès ?

— Oui.

« Vous y avez assisté jusqu'au bout ?

— Oui. »

On s'en est tenu là. Les siens, l'heure venue, en diront-ils davantage ? Les siens, ceux du moins qu'il en reste. Car l'un des quatre frères est mort en 1971, renversé par un camion. Un autre s'est *donné la mort*, en 1970, *en se jetant* sous un train, ces trains qui font partie des nuits de Nogent-*sur-Oise* et dont Marcel Barbeault, le père, fut lui-même un conducteur au temps des machines à vapeur.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'AFFAIRE EMPAIN

Trois mises en liberté et toujours des menaces

Coup sur coup, trois ravisseurs présumés du baron Edouard-Jean Empain viennent d'être libérés. Il s'agit de M. François Caillol, quarante ans, l'un des « cerveaux » présumés du rapt (le 19 mai), de M. Bernard Guillon, trente-deux ans (le 20 mai) et de M. Christian Sarda, trente-huit ans (le 25). Avec ses neuf mille cotes, le dossier d'instruction du rapt « Empain » est certes toujours aussi épais. Mais, en quelques jours, le nombre des personnes détenues est passé de huit à cinq (1).

Jusqu'au mois de février, l'instruction était conduite par M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. Depuis cette date, l'instruction est dirigée par M. Yves Corneloup. Il semble bien que les avocats de la défense aient tiré parti de cette « passation de dossier » pour s'appuyer *sur l'article 148-4* du code de procédure pénale, qui précise : *« A l'expiration d'un délai de quatre mois depuis sa dernière comparution devant le juge d'instruction ou le magistrat par lui délégué et tant que l'ordonnance de règlement n'a pas été rendue, l'inculpé détenu ou son conseil peut saisir directement d'une demande de mise en liberté la chambre d'accusation. (...) »* Cette chambre d'accusation — si elle a *refusé la liberté* de M. Marc Le Gayan, autre ravisseur présumé du baron — l'a donc accordée à MM. Caillol, Guillon et Sarda.

Cette triple libération a au moins eu un double effet. Celui, tout d'abord, d'irriter les policiers. Deux d'entre eux, à la brigade anti-gang, avaient été blessés au cours d'une fusillade, le 24 mars 1978, lors d'une remise de rançon. Le baron Empain, pour sa part, regrette sans aucun doute la lenteur de l'instruction et ses « rebondissements » alors qu'il a *« hâte que le procès ait lieu ».* Irrité donc ? Sans doute. Et légèrement inquiet. Le jour de la libération de M. *Caillol, le baron* Empain a, de nouveau, été menacé, comme il l'est de temps à autre depuis trois ans.

Menace étonnante puisqu'elle fut faite au téléphone, alors que le numéro du baron ne *figure pas* dans l'annuaire. Ce numéro, tout comme le domicile du baron Empain depuis quelques mois, n'est connu que de quelques amis proches et des P.T.T. Ces éléments ont conduit la brigade criminelle à entendre le baron chez lui, mercredi 20 mai. Selon la police, la menace reçue par M. Empain est *« en liaison avec son enlèvement et la libération des ravisseurs présumés ».*

Le baron, pour sa part, dans un entretien qu'il accorda, en avril 1980, à l'hebdomadaire *le Point*, indiquait que des lettres et des coups de téléphone anonymes lui avaient enjoint de quitter le groupe Empain-Schneider, qui contrôle l'industrie nucléaire française. C'est chose faite depuis le *mois de février.* Le baron, propriétaire et patron du groupe, a alors cédé cette société, qu'il considérait comme son *« enfant »*, à la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas (*le Monde du 28 février 1981*). L'histoire ne dit cependant pas pourquoi le baron, joueur s'il en est, a cédé ses parts à un prix notoirement inférieur à leur valeur. — L. G.

(1) Le baron Empain a été séquestré durant soixante-deux jours, au début de l'année 1978. Ses ravisseurs, pour contraindre les dirigeants du groupe Empain-Schneider à verser la rançon, lui avaient sectionné la première phalange d'un index.

● *Attentat contre « la Dépêche du Midi »* à Toulouse. — Un attentat à l'explosif a été commis à Toulouse, dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 mai, contre les locaux de *la Dépêche du Midi*, dont la porte en fer a été pulvérisée. Un correspondant anonyme a expliqué que cette *action* était une réponse à l'interprétation *« tendancieuse »* donnée selon lui par la presse *aux événements* de Barcelone.

● *L'affaire Mauvillain.* — S'estimant incompétent, le Conseil d'État a rejeté une requête de Guy Mauvillain contre le refus du ministère de la justice d'engager une procédure de révision de *son procès* (*le Monde* du 8 mai 1981). Guy Mauvillain avait été condamné en 1975 à dix-huit ans de réclusion pour le meurtre d'une personne âgée qu'il nie avoir commis.

M. ANDRÉ BRAUNSCHWEIG DIRECTEUR DU CABINET DE M. MAURICE FAURE

M. André Braunschweig, âgé de soixante-cinq ans, conseiller à Cour de cassation, est nommé directeur du cabinet du garde des sceaux, M. Maurice Faure. Le directeur adjoint sera M. Marco Darmon, cinquante et un ans, vice-président du tribunal de Paris *depuis* 1974, *après avoir été* pendant dix ans magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice et, en 1973, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, M. Jean Taittinger.

[Conseiller à la Cour de cassation, président d'honneur de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), M. Braunschweig a été, de 1974 à 1978, le président de cette organisation, qui regroupe le plus grand nombre de magistrats syndiqués. C'est sous son impulsion que l'Union fédérale des magistrats, qu'il présidait depuis 1972 s'est transformée, à son congrès de 1974, en syndicat.

Né à Toulouse le 18 mai 1916, M. Braunschweig est entré dans la magistrature en 1938. Prisonnier en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, il a repris ses fonctions à son retour. Faisant toute sa carrière dans la région parisienne, il est devenu juge d'instruction (1946) après avoir été juge suppléant et juge au siège. Alors qu'il était premier juge d'instruction à Paris depuis 1962, il a été détaché comme juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État en 1963, avant d'être nommé en 1964 conseiller à la cour d'appel de Paris.

Président de chambre à la cour d'appel de Paris en 1972, M. Braunschweig a présidé la Cour d'assises, notamment celle qui, le 14 décembre 1974, condamnait Pierre Goldman à la réclusion criminelle à perpétuité pour un double meurtre qu'il niait. Il a été nommé en 1975 conseiller à la Cour de cassation.

L'organisation syndicale qu'il dirigeait, réputée modérée, a toutefois constamment dénoncé, à partir de 1977, les atteintes à l'indépendance des magistrats, les menaces pesant sur leur statut et la *« gestion incohérente de la chancellerie ».* En 1978, *M. Braunschweig a eu un* conflit personnel avec M. Peyrefitte, alors garde des sceaux, à propos de l'ajournement de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Braunschweig a été un adversaire irréductible du projet de loi « sécurité et liberté ». Il a notamment signé, avec huit autres juristes éminents, un texte demandant au *Parlement de repousser ce texte.* Enfin, il n'a jamais caché son opposition à la peine de mort.]

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

GRANDES MANŒUVRES DANS L'AUDE

La sécurité civile aux prises avec un faux tremblement de terre

Cuxac-Cabardès (Aude). — *Un millier d'hommes, quelque cent soixante-cinq véhicules, deux avions gros porteurs Transall, deux hélicoptères lourds, ont participé la semaine dernière à la grande manœuvre annuelle de la sécurité civile.*

Alors que les exercices précédents avaient, jusqu'ici, porté exclusivement sur la lutte contre les incendies de forêts, la nouveauté pour cette opération d'envergure, baptisée « Aude 81 », résidait dans le fait qu'on avait retenu comme seul thème de manœuvre l'intervention de la sécurité civile sur un territoire venant de subir un séisme de forte intensité.

Le théâtre d'opération choisi se situait dans la Montagne noire, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Carcassonne (Aude), et couvrait une zone de 30 kilomètres de longueur sur 20 de large, supposée affectée par une catastrophe équivalant à celles qu'ont connues, voici peu, la ville d'El Asnam, en Algérie, et la région de Naples, en Italie.

UNE ARMÉE PACIFIQUE

De notre envoyé spécial

Le vent d'autan qui souffle sans discontinuer contribue — à grand renfort de bise aigrelette et de tourbillons poussiéreux — à parfaire, si besoin était, une ambiance suffisamment « dramatique » pour créer l'illusion du drame.

Ces hommes en treillis, le bidon au côté, qui font la queue devant une roulante dernier modèle, ces sections en salopette bleu marine qui s'affairent à dresser leurs tentes à l'alignement du bivouac, ces petits groupes d'officiers, jumelles au cou, ces cartes d'état-major tapissant les parois de la tente-P.C. et ce va-et-vient incessant d'engins de tout acabit, tout contribue à figurer quelque conflit armé.

Mais cette armée-là est sans armes, totalement pacifique, qui n'a *pour mission que de sauver les vies* et les biens, au lendemain du désastre, voire de redonner au secteur atteint des moyens de survivre avant de revivre.

Le dimanche 17 mai, à 3 heures, une secousse tellurique, d'une intensité moyenne de 6,5 sur l'échelle de Richter, a touché la région du Languedoc. Dans la zone où nous nous trouvons, la Montagne noire, la force enregistrée a atteint 7 degrés. Que reste-t-il des villages, des hameaux, des fermes isolées ? Les routes permettront-elles aux colonnes de secours d'atteindre leur but ? Combien de victimes va-t-il falloir soigner, ravitailler, évacuer ? Ainsi peut-on résumer le thème général de l'opération « Aude 81 ».

Sitôt averti des événements, le préfet de l'Aude, au vu des informations qui lui parviennent, juge la *situation suffisamment grave pour* réclamer au Centre opérationnel de la direction de la sécurité civile (CODISC), à Paris, l'envoi de moyens de secours nationaux dans son département. Paris donne le feu vert. Les deux unités d'instruction *de sécurité civile (U.I.S.C.) existant* actuellement en France (voir notre encadré), l'U.I.S.C. nº 1, domiciliée au sein de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (et en cours d'installation à Nogent-le-Rotrou, en Eure-et-Loir), et l'U.I.S.C. nº 7, *implantée au camp de Brignoles (Var)*, font mouvement.

Durant les quatre journées *d'opérations*, ces deux unités, *renforcées* pour la circonstance par des éléments du bataillon des marins-pompiers de Marseille, des armées et des sapeurs-pompiers, ont pu permettre — c'était le but premier de la manœuvre — aux états-majors de contrôler leur capacité d'intervention, leur efficacité, et de déceler leurs carences éventuelles, dans le cadre, riche en péripéties de tous ordres, d'une situation dite « à risques multiples ». De même, on a pu juger de l'aptitude réelle — les conditions d'intervention ayant été reconstituées sur le terrain avec un soin tel que, par exemple, des pseudo-blessés réellement ensevelis pendant des heures dans des ruines existantes devaient être recherchés, dégagés et « soignés », ou évacués sur des antennes médicales de premier secours — des moyens nationaux et départementaux à intervenir de concert. En outre, « Aude 81 » a donné aux unités l'occasion de se livrer à des exercices de *déblaiement, de dépollution (on avait* simulé, sur le canal du Midi, le naufrage d'une péniche chargée de *mazout), ainsi qu'à des interventions* radiologiques.

Mieux que la vie de caserne...

« Terrain très difficile », devaient *reconnaître, unanimes, les hommes* et les officiers, le mardi au matin, lors de la conférence matinale tenue dans la tente-P.C., sous la direction du lieutenant-colonel Battesti, commandant l'U.I.S.C. nº 7, et de son adjoint, le commandant *Caillarec. Au nombre des difficultés* rencontrées au cours de ces deux premières journées, la mauvaise qualité, voire l'absence totale de liaison radio entre les divers éléments du dispositif, « crapahutant » chacun de son côté, qui sur un *piton, qui au fond d'une vallée, sera* soulignée.

Pourtant, un premier enseignement — d'importance — est à *retenir* : les radioamateurs appelés à la rescousse pour pallier les défaillances *des émetteurs-récepteurs « officiels »* ont, une fois encore, fait la preuve de leur utilité ; grâce à leur concours, bien des relais impossibles par les voies classiques ont pu être établis.

Tournée des bivouacs. Partout, *la même stricte discipline*, les ordres qui claquent sec, les véhicules alignés comme à la parade. Mais ces appelés qu'on interroge seront tous d'accord *pour* reconnaître que, entre la vie de caserne « classique » et leur temps de *service dans une unité* comme celle-ci, il n'y a pas de commune mesure, qu'ils soient, comme aujourd'hui, en manœuvres, ou, comme ils l'ont été si fréquemment durant l'été dernier, en *opérations* anti-feux de forêts, tant en Provence qu'en Corse...

Seul, le colonel Xavier Gangneron, chef d'état-major de la sécurité civile, n'est pas encore pleinement satisfait. Pour lui, le rapport « qualité-prix » de ces unités reste très *excessif : « Avec un effectif de six cents hommes, nos U.I.S.C. seraient véritablement rentables ! Avec les quatre cent quatre-vingts qu'elles comptent actuellement, au prix où sont les cadres, elles sont trop lourdes, financièrement parlant... »*

Bien que « patron » d'une armée pacifique, il est bien décidé à se battre pour obtenir gain de cause à ce propos, dans un premier temps, puis pour que quatre *nouvelles unités soient créées*, aussitôt que possible, comme cela avait été prévu au départ, dans le courant 1968, époque à laquelle on avait déjà adopté le principe d'implanter une U.I.S.C. par zone de défense. On ne sait jamais ce qui peut arriver...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Officiers, appelés et pompiers

Formations militaires mises *pour emploi à la disposition* du ministre de l'Intérieur, dont relève la direction de la sécurité civile, les U.I.S.C. (unités d'instruction de sécurité civile) ont une double vocation. D'une part, elles forment des réservistes *appelés*, en cas de conflit armé, à *renforcer* les unités du dispositif permanent de sécurité civile ; d'autre part, elles participent aux missions traditionnelles de la sécurité civile, c'est-à-dire intervention en cas *d'incendies, inondations*, tempêtes de neige, tremblements de terre, grands accidents routiers, ferroviaires ou aériens, pollutions de toute nature — comme les marées noires, par exemple.

A l'origine, il avait été prévu d'en *doter chacune des six* zones de défense existant en France, mais, jusqu'ici, deux seulement ont été créées, l'une (nº 7) en 1974, l'autre (nº 1) en 1978. L'U.I.S.C. nº 7 compte, dans sa forme actuelle, un effectif de 493 personnes, dont 79 cadres d'active (18 officiers, 61 sous-officiers) et 414 appelés (6 officiers, soit 4 aspirants du génie et 2 du service de santé, 10 sous-officiers et 398 sapeurs du rang). L'U.I.S.C. nº 1 a un effectif très légèrement inférieur : 462 personnes, soit 62 cadres tous d'active, issus de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (13 sous-officiers et 49 sous-officiers ou gradés), et 400 appelés du contingent.

Dans le domaine des équipements *l'U.I.S.C. nº 7* dispose de 140 véhicules, dont 22 camions spécialement équipés pour combattre les feux de forêts, 42 véhicules de liaison et de nombreux véhicules de transport d'hommes et de matériel. L'U.I.S.C. nº 1, elle, possède un parc autos de 77 unités : 9 camions feux de forêts, 9 véhicules de secours aux blessés, 32 véhicules de liaison et 27 autres de transport. Ces deux unités disposent respectivement en outre de 150 postes de radio (90 portatifs, 60 sur véhicules) et 74 postes radio (17 sur véhicules, 57 portatifs).



ÉDUCATION

SELON CERTAINES CONDITIONS

Tous les établissements scolaires pourront ouvrir des « sections internationales »

Tous les établissements scolaires français, du premier ou du second degré, sont maintenant habilités — selon certaines conditions — à ouvrir des « *sections internationales* ». Aux termes du décret publié au *Journal officiel* du mardi 19 mai, les écoles, collèges et lycées pourront désormais demander la création d'une section internationale, pourvu que les effectifs prévus comportent au moins la moitié d'élèves français et au moins un quart d'élèves étrangers.

Cette mesure, ratifiée à l'unanimité par le Conseil de l'enseignement général et technique réuni le 2 avril dernier, entraînera à terme la disparition des établissements internationaux souvent considérés comme « élitistes » ou « malthusiens ». N'importe quelle école de quartier, pourvu qu'elle recrute au moins 25 % d'étrangers, pourra désormais prétendre au statut « international » pour une ou plusieurs sections, formées autour d'une langue étrangère d'enseignement.

Le décret précise que les sections internationales ont pour but de « *faciliter l'intégration d'élèves étrangers dans le système éducatif français et de former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère, en particulier par l'utilisation de cette langue dans certaines disciplines* ». Autrement dit, l'administration cherche à régler d'un seul coup deux difficultés : la présence de nombreux élèves étrangers dans le système scolaire — les « enfants de migrants » — et la faiblesse notoire des élèves français dans l'exercice des langues étrangères.

En quoi consiste l'enseignement particulier des sections internationales ? Dans les écoles, on consacrera une heure à des activités d'éveil et deux heures supplémentaires à l'enseignement de la langue étrangère retenue. Dans les collèges et lycées, les programmes d'histoire et géographie seront assurés partiellement en langue étrangère, et un enseignement complémentaire de lettres étrangères d'une durée d'au moins quatre heures par semaine s'ajoutera aux horaires normaux d'enseignement, « *sous réserve d'aménagements à prévoir pour les lycées d'enseignement professionnel* ».

Enseignants français et étrangers

L'enseignement, dans ces sections, sera assuré conjointement par des enseignants français ou étrangers. Les enseignants étrangers « *sont mis à la disposition de l'établissement par les pays étrangers intéressés au fonctionnement de la section ou, à défaut, recrutés et rémunérés par des associations agréées* ».

Les parents ne pourront inscrire leurs enfants dans une section internationale qu'à certaines conditions. Dans les écoles primaires, il faudra joindre au dossier d'inscription « *toutes pièces permettant d'apprécier l'aptitude de l'élève à suivre les enseignements spécifiques de cette section* » ; par exemple, une attestation de séjour à l'étranger ou la mention d'un apprentissage précoce de langue étrangère. Les élèves subiront une épreuve orale *de contrôle (langue étrangère pour* les élèves français, langue maternelle et français pour les élèves étrangers).

Au niveau du collège et du lycée, les élèves français devront, soit être issus d'une section internationale d'école ou de collège, soit « *justifier d'un niveau suffisant dans la langue de la section considérée, du fait, notamment, qu'ils sont nés de père ou de mère d'origine étrangère ou ont effectué la totalité ou une partie de leur scolarité dans un des pays où cette langue est parlée* ». Ils subiront, en outre, une épreuve — écrite et orale — de contrôle avant d'être inscrits par le principal ou le proviseur.

Enfin, les élèves qui auront suivi les enseignements d'une section internationale en classe de première et terminale pourront, s'ils le souhaitent, se présenter à l'option internationale du baccalauréat.

LES ÉDITEURS CRIENT A L'ASPHYXIE

Profitant de l'ouverture à Paris du premier Salon du livre, vendredi 22 mai, les éditeurs scolaires ont à nouveau réclamé davantage de *crédits* pour la fabrication des manuels. En insistant sur les relations qu'ils entretenaient avec le ministère de l'éducation, les éditeurs ont voulu démontrer les effets pervers de la gratuité scolaire, telle qu'elle était pratiquée *jusqu'à présent* et indiquer, par un clin d'œil, au nouveau ministre, ce que devrait être une politique du livre scolaire.

Ce n'est pas la gratuité que rejettent les éditeurs, mais les moyens financiers qui leur sont accordés par l'Etat. Avec 0,16 % en 1980 du budget de l'éducation attribué aux livres scolaires et des prix d'achat public sans rapport avec le coût — 21 francs par élève et pour quatre ans pour un livre d'histoire par exemple, — les éditeurs crient à l'asphyxie.

Les éditeurs souhaitent produire des ouvrages qui soient le « *reflet de la société* » et qui doivent être « *tolérants, pluralistes, libéraux et pluridisciplinaires* ». Sinon, on s'achemine vers « *un livre d'Etat, comme sous les deux précédents historiques que constituent Hitler et Staline* ». M. Brosselet, des éditions Belin, a eu cette boutade : « *Que penser d'un gouvernement libéral qui applique des mesures staliniennes ? Que n'espérera-t-on, alors, d'un gouvernement socialiste s'il est vraiment libéral ?* » Actuellement, les éditeurs présentent les manuels des nouveaux programmes de seconde, et ils assurent que ceux-ci seront en place à la rentrée.

DANS LE LOIRET

Le tribunal administratif annule les sanctions contre les directrices de maternelles qui limitaient les effectifs

De notre correspondant

Orléans. — Le tribunal administratif d'Orléans vient d'annuler les *sanctions prises contre quarante* et une directrices d'écoles maternelles du département du Loiret. Ces directrices avaient refusé *d'accueillir* plus de trente élèves dans leurs classes conformément à un mot d'ordre syndical. L'inspecteur d'académie avait alors décidé d'opérer une retenue sur leur traitement correspondant aux jours durant lesquels elles n'avaient pas accompli intégralement leur service.

Des sanctions analogues avaient été prises dans d'autres départements et avaient suscité des protestations et des mouvements de grève. Le syndicat national des instituteurs avait estimé que la loi sur le service fait du 22 juillet 1977 *sur laquelle s'appuyaient* les autorités scolaires pour sanctionner les directrices et amputer leur traitement avait été *interprétée d'une manière abusive*. Ce syndicat ainsi que le S.G.E.N.-C.F.D.T. avaient alors décidé de porter l'affaire devant les tribunaux administratifs (*le Monde* des 17 octobre et 16 novembre 1979).

« L'autoritarisme du ministre »

Dans son jugement le tribunal administratif d'Orléans considère que, « *en l'absence d'un arrêté du ministre de l'éducation, le seuil d'ouverture des classes maternelles fixé à trente-cinq élèves inscrits par les circulaires ministérielles des 14 mai 1976 et 25 octobre 1976 doit être regardé comme une simple norme indicative... et n'implique pas clairement une obligation de service au sens de la loi du 22 juillet 1977 ; qu'à défaut de dispositions suffisamment précises en ce qui concerne le nombre des élèves devant être accueillis en classe maternelle, l'inspecteur d'académie en résidence à Orléans n'avait pas compétence pour se substituer au ministre pour définir des obligations de service (...) ; que l'inexécution de telles prescriptions présentait le caractère de faute professionnelle susceptible de sanctions disciplinaires à l'exclusion de toute autre procédure ; et qu'en conséquence les intéressées ne pouvaient être privées du droit à percevoir l'intégralité de leur rémunération...* »

Pour le syndicat des instituteurs du Loiret, la décision du tribunal administratif d'Orléans est bien « *la preuve que le ministre de l'éducation n'hésitait pas à user d'autoritarisme dépassant les limites de la légalité pour faire appliquer des mesures contraires à l'intérêt des élèves et des maîtres* ».

RÉGIS GUYOTAT.

ÉDUCATION

Le premier contact du ministre de l'éducation nationale avec les journalistes

« Surtout, dégager des moyens »

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a pris, lundi 25 mai, un premier contact informel avec la presse dans les salons du ministère qu'il avait découverts le matin même. Il a assuré les journalistes que l'information diffusée par ses services sera la « plus complète possible » : « Vous êtes un des instruments de la démocratie comme j'en suis un moi-même, a-t-il ajouté, ce que vous direz, écrirez, intéresse des millions de Français. »

Mentionnant les parents d'élèves aux côtés des enseignants et des enseignés parmi les trois catégories qu'il sait « préoccupées, anxieuses » et dans l'attente de la politique qu'il mènera, il a précisé que celle-ci sera « fidèle » aux « grandes lignes » présentées par le président de la République et approuvées le 10 mai. Prudent, il a toutefois déclaré que « dans ce domaine de l'éducation, il n'y a pas de sensationnel. L'ambition est, à terme, avec des mesures très rapides, celles qui dépendent du règlement, plus lentes celles qui dépendent de la loi, de fixer des objectifs, des étapes st surtout *de dégager des moyens* ».

Enfin, M. Savary a souligné sa « joie que le ministère de l'éducation nationale ait été reconstitué (...), c'est reprendre ce qui avait été une des fiertés de la France ». « La durée, dans ce problème, est une condition de la réussite », a-t-il conclu, laissant entendre que sa présence à la tête de ce ministère n'est en rien provisoire. — E. P.

Une plaque toute neuve

Il a déposé sur une console de son bureau le guide touristique qu'il feuilletait. « *Je cherche* », confie-t-il en pensant à autre chose. M. Christian Beullac n'a pas plus trouvé l'étape de son prochain voyage que l'entreprise où il exercera dans quelque temps. Une entreprise privée, espère-t-il, dont l'activité serait liée au tiers-monde.

Dans un instant, il accueillera son successeur, M. Alain Savary. Tout est prêt depuis samedi : dans les bureaux dénudés, les tiroirs baillent avec ostentation et l'or des lambris ne brille plus pour personne. Député de la Haute-Garonne et président du conseil régional Midi-Pyrénées, le nouveau ministre a passé le week-end dans son département et il est attendu ce lundi matin rue de Grenelle.

En pénétrant par le portail réservé aux voitures, M Savary *apercevra la plaque toute neuve : « Ministère de l'éducation nationale »*, qui remplace déjà l'ancienne, plus « étriquée », avec son « éducation » sans épithète. Mais il ne verra pas qu'il est aussi attendu dehors, aux portes de la planète où il aborde. Près de l'autre entrée, que lui dérobe le coin de la rue, une cinquantaine de candidats professeurs de collège sont venus manifester contre un concours qui restreint leur recrutement. Le changement piétine encore sur le trottoir...

M. Alain Savary filera ensuite à l'ancien ministère des universités, rue Dutot dans le quin*zième arrondissement. Le « bunker »* de Mme Alice Saunier-Seïté s'est lézardé. Un air léger, tout étonné d'être là, flotte dans l'immeuble hier encore interdit aux journalistes mal en cour. Maintenant, de jeunes secrétaires partent : pour être recrutées, elles devaient renoncer à s'inscrire à l'université « *rouge* » *de Vincennes...* Les vigiles, naguère féroces, s'empressent à la vue d'un visiteur : et s'il appartenait au nouveau cabinet ? Entrez l'allure décidée : pour un peu, on vous installerait à un bureau...

La passation des pouvoirs aura-t-elle ici la même réserve courtoise qu'une heure auparavant *à l'éducation nationale* ? Comment en juger, puisque, jusqu'au bout, Mme Saunier-Seïté n'aura pas dérogé à son inclination pour le mystère, le silence et le secret. Il est vrai qu'il s'agissait pour elle non seulement de passer ses pouvoirs, mais de constater que le ministère n'existera plus.

CHARLES VIAL.

ESPACE

EN OBTENANT LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE DES SATELLITES ARABES

La SNIAS remporte un succès important

La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) a remporté, lundi 25 mai, à Ryad (Arabie Saoudite), une première en enlevant une importante commande pour la fourniture du système arabe de télécommunications par satellite Arabsat (nos dernières éditions) à l'Organisation arabe des satellites de télécommunications (ASCO). Même si, dans cette affaire, la SNIAS bénéficie de l'aide non négligeable de son partenaire américain Ford Aerospace, à qui reviendra plus de la moitié des commandes de ce contrat de 134,3 millions de dollars, elle devient quand même le premier industriel français à remporter à l'exportation un tel succès.

Arabsat, c'est avant tout un système de satellites destiné à relayer les communications téléphoniques des pays arabes, des émissions de télévision ainsi également que certains des programmes de télévision éducative. Pour ces émissions il est prévu que la SNIAS fournisse, en coopération avec Ford Aerospace, trois satellites de télécommunications de la classe des 600 kilogrammes en orbite, capables d'acheminer chacun huit mille communications téléphoniques simultanées. Le premier exemplaire devrait être livré trente et un mois après la commande, de manière à être lancé (1) dans le courant du mois de décembre 1983. Le second serait tiré quatre mois plus tard, tandis que le troisième resterait au sol, en réserve, pour le cas où l'un des deux modèles de vol tomberait en panne. Il semble, d'autre part, qu'une option ouverte sur un quatrième satellite ait été prise par les pays arabes.

Grâce à cet ensemble, les pays arabes dont les intérêts sont représentés au sein de l'ASCO pourraient assurer leurs télécommunications. Le système serait géré, *via* l'ASCO, par un conseil de neuf membres composé à titre permanent de l'Arabie Saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, de l'Irak et de la Libye et à titre provisoire de la Tunisie, de la Jordanie, du Soudan et de représentants palestiniens (2). Mais, pour bénéficier des services offerts par les satellites Arabsat, il appartiendra à chacun des pays souhaitant les utiliser de se doter des équipements terrestres — stations d'émission-réception, équipements annexes, etc. — nécessaires à l'établissement d'un véritable réseau de télécommunications au sol prolongeant le satellite.

Obtenu au terme d'une compétition serrée (*le Monde* du 5 mai), le résultat enregistré par la SNIAS est d'importance. C'est, en effet, la première fois dans le domaine spatial qu'un industriel français gagne à l'étranger un contrat en tant que maître d'œuvre. Il conforte ainsi sa crédibilité industrielle et commerciale et se donne une image de marque à l'exportation qui, lors des futurs appels d'offres à l'étranger, sera particulièrement utile.

Toutefois, sans pour autant diminuer le succès remporté par la SNIAS, il convient de rappeler qu'il l'a été avec le concours de la puissante société américaine Ford Aerospace, constructeur, entre autres, des satellites Intelsat-V.

Cinquante-cinq pour cent du contrat Arabsat reviendra à Ford Aerospace pour la fourniture de la charge utile et du contrôle d'attitude des satellites, la SNIAS ayant le solde pour celle de la plate-forme et des panneaux solaires d'alimentation en énergie. Depuis plus de dix ans, la société française et la firme américaine collaborent avec succès. Si la SNIAS participe déjà à la construction des satellites Intelsat-V, elle se prépare aussi à répondre avec son partenaire à différents appels d'offres concernant les satellites de nouvelle génération de l'organisation internationale Intelsat et à ceux de pays comme l'Australie, la Colombie, le Mexique ou le Brésil.

L'atout américain

Les liens tissés continuent donc de se renforcer, même s'il est clair que la désignation du maître d'œuvre pour ces futurs satellites à l'exportation sera discutée cas par cas. Mais ils se renforcent aussi parce qu'il est clair que, dans les années à venir, 40 % du marché mondial des télécommunications spatiales sera constitué par des projets destinés à satisfaire les besoins américains. Dans ces conditions, l'alliance avec un industriel américain, seul capable d'obtenir de tels marchés, est un atout de poids pour l'industriel français qui lui sera associé.

En revanche, un tel schéma, au moins en ce qui concerne les télécommunications spatiales au sens strict du terme, nuit d'une certaine manière à la coopération européenne. *En effet*, la SNIAS, bien qu'associée au sein du consortium Eurosatellite à des industriels européens pour la construction et la vente de satellites de télévision directe, garde, comme ses partenaires — Thomson-C.S.F. (France), A.E.G.-Telefunken et M.B.B. (Allemagne de l'Ouest) et E.T.C.A. (Belgique), — son entière liberté de manœuvre pour les satellites de télécommunications. Mais faut-il exclure pour autant que la SNIAS, sous une forme ou sous une autre, sous-traite certains composants d'Arabsat aux partenaires habituels qui sont les siens ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Soit par la fusée européenne Ariane, soit par la navette américaine.

(2) Vingt-deux pays sont représentés, mais l'organe exécutif de l'ASCO ne comprend que neuf membres.

CARNET

Naissances

— Colette et Yves HOREL ont la joie d'annoncer la naissance de
Grégoire,
le 11 mai 1981.
11, place Adolphe-Max,
75009 Paris.

— M. et Mme MESCHERIAKOFF sont heureux d'annoncer la naissance de
Mathilde Olga.
Abidjan, le 17 mai 1981.

— Mme le docteur Beatrix TEDESCO a la joie d'annoncer la naissance de son arrière-petite-fille
Sophie Beatrix,
le 13 mai 1981,
petite sœur de Stéphane, d'Eric et de Laurent AUJEAN.
5, square Thiers,
75116 Paris.

Décès

JEAN FRAISSINET

Nous avons appris le décès, la semaine dernière, de
M. Jean FRAISSINET,
ancien député des Bouches-du-Rhône,
survenu en sa propriété de Cogolin (Var).

Ses obsèques se sont déroulées le 23 mai à Marseille, dans la plus stricte intimité.

[Armateur, héritier de la Compagnie de navigation qui portait son nom, puis président de la Compagnie Paquet (1939-1962), Jean Fraissinet, né le 22 juin 1894 à Marseille, avait représenté, à l'Assemblée nationale, le département des Bouches-du-Rhône puis la 2e circonscription de Marseille, de 1947 à 1956.

Député apparenté aux indépendants, il s'était opposé à la politique algérienne du général de Gaulle et, en 1962, s'était séparé de la majorité.

Pilote de chasse pendant la première guerre mondiale (sept victoires homologuées), Jean Fraissinet s'était lancé en 1931 dans la carrière journalistique, créant « Marseille-Matin » et « Marseille-Soir ».

Après la Libération, il avait repris « le Méridional » puis effectué la fusion de ce journal avec un autre quotidien « la France de Marseille et du Sud-Est ». En 1968, Jean Fraissinet avait publié un livre de souvenirs, « Au combat, à travers deux guerres et quelques révolutions ».]

— M. et Mme Enrico Boccara, *leurs enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Pierre Tedeschi, leurs enfants et leur petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edouard BOCCARA,
née Noëly Attia,
survenu le 22 mai 1981, dans sa quatre-vingt-septième année.
L'inhumation aura lieu le mercredi 27 mai 1981, à 8 h. 30, au cimetière intercommunal de Clamart.
La famille ne reçoit pas.
67, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.
63, Via Bolsena,
Rome.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles DENNHARDT,
survenu le 11 mai 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
44, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— La famille de
M. Théodore GHERTSOS,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Phénix,
officier de l'ordre de la Couronne belge,
commandeur de l'ordre de Léopold-II,
grand-croix de Saint-André du patriarcat de Constantinople,
a la grande douleur de faire part de son décès, survenu à Paris, le 23 mai 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 mai, à 10 h. 30, en la cathédrale orthodoxe Saint-Stéphane (7, rue Georges-Bizet, Paris-16e), suivie de l'inhumation dans le caveau familial, à Zurich (Suisse), le vendredi 29 mai 1981.
103, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.
63, Aurora-Strasse,
Zurich.

— M. et Mme Claude Jammes et leurs enfants,
M. et Mme Fred Jammes et leurs enfants,
Mme Magali Landon-Jammes et ses enfants,
ses fils et fille,
M. Henri Fortin,
son frère,
Et le reste de la famille,
font part du décès de
Mme Renée FORTIN JAMMES,
prix d'excellence de piano,
survenu le 30 mai 1981, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
32, rue Deperet,
69160 Tassin.
11410 Bely-Salles-sur-Lhers.
93, chemin de Ronde,
78290 Croissy.
« Résidence Saint-Hilaire »,
13290 Les Milles.

— *Mme Marie-Claude Gilberton,*
M. et Mme Jacques Marette,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et beau-fils
Nicolas MARETTE,
survenu le 22 mai 1981, dans sa vingtième année, à l'hôpital de Nouméa (Nouvelle-Calédonie), des suites d'un tragique accident survenu alors qu'il accomplissait les obligations de son service national.
Une messe sera célébrée à son intention, lors du retour de sa dépouille en métropole, au mois de juillet.
Les autorités militaires ont fait célébrer le 23 mai 1981 un service religieux et fait rendre les honneurs avant son inhumation provisoire à Nouméa.
10, allée des Platanes,
78870 Bailly.
2, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.

— Mlle Suzanne Paraf,
Mme Jean-Pierre Bernheim,
ses sœurs,
Tous ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,
Tous ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Y. MOTCHANE,
née Yvonne Paraf,
dans la clandestinité Yvonne Desvignes,
rosette de la Résistance,
survenu le 15 mai 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
1, rue Florence-Blumenthal,
75016 Paris.
« Résidence AREPA »,
29 bis, rue des Meuniers,
75012 Paris.

— Le conseil de direction,
Et les membres de la Chambre syndicale nationale de la literie,
ont la tristesse de faire part du décès de leur délégué,
M. Lucien VEILLON,
survenu brutalement le 22 mai 1981.
Un service religieux sera célébré en l'église de Bléré (Indre-et-Loire), le mercredi 27 mai, à 16 h. 30, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

— Régnié-Durette.
Le colonel Yemeniz,
M. et Mme Nikitas Yemeniz et leurs enfants,
M. et Mme Alain de Romefort et leurs enfants,
M. et Mme Georges Yemeniz et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Leblanc,
Mme Henri Carpuat,
M. Yannakis Yemeniz,
Mme Robert Puvis de Chavannes,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Guy YEMENIZ,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,
survenu le 22 mai 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 26 mai, à 9 heures, en l'église paroissiale de Régnié-Durette.
L'inhumation aura lieu ultérieurement à Lyon.

Remerciements

— Mme Jacques Bloch-Becker,
Et toute sa famille,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, lors du décès de
M. Jacques BLOCH-BECKER.

— M. et Mme Claude Janin,
M. et Mme Louis Jacquand,
M. et Mme François Ferrand,
MM. Bernard et Pierre Janin,
profondément touchés par les innombrables marques de sympathie et d'affection qui leur sont parvenues à l'occasion du décès de
M. Olivier JANIN,
et dans l'impossibilité d'y répondre *personnellement*, prient tous ceux qui se sont associés à leur peine et à leurs prières de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Il y a cinq ans disparaissait
Christophe GONNET,
à l'âge de vingt et un ans.
Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

— Aujourd'hui
Yves MAUVAIS
aurait fêté ses trente-trois ans.

Avis de messe

— Mme Richard, sa mère,
Ses collègues,
Ses amis,
feront célébrer le lundi 1er juin 1981, à 12 heures, *en la cathédrale Notre-Dame de Paris*, une messe à la mémoire de
Claude PALAZZOLI,
professeur à la faculté de droit de Saint-Maur,
décédé accidentellement au Venezuela, le 22 mars 1981.
La messe sera dite par Mgr Berrar, archiprêtre de la cathédrale.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Lambeaux de l'histoire océanique : les ophiolites

Les spécialistes des sciences de la Terre s'intéressent de plus en plus à des formations géologiques très particulières : les ophiolites. La plupart d'entre eux, en effet, pensent que les ophiolites, qui affleurent sur de nombreuses terres émergées, en particulier dans les chaînes de montagnes, sont les seules formations géologiques où l'on peut trouver actuellement — et donc étudier à pied sec — des lambeaux de croûtes ***océaniques disparues. Les fonds océaniques se renouvelant*** **constamment, les plus vieux n'ont pas plus de 180 millions d'années alors que certaines roches continentales sont âgées de plus de 3 milliards d'années. Ainsi, l'étude des ophiolites est-elle indispensable à la reconstitution de l'histoire des océans et donc de la planète pour les périodes antérieures à moins 180 millions d'années. Rappelons que 180 millions d'années ne représentent que 4 % de l'existence de la Terre.**

Les ophiolites ont aussi un intérêt économique certain : la plupart des gisements de nickel et d'amiante ainsi que certains gisements de chrome, de cuivre, de zinc et de manganèse leur sont associés.

Il n'est donc pas étonnant que l'un des principaux symposiums de la première réunion de l'Union européenne des géosciences, qui a eu lieu à Strasbourg du 13 au 16 avril, leur ait été consacré.

LES ophiolites (1) se présentent toujours sous la forme d'une séquence où les mêmes éléments occupent toujours les mêmes positions relatives... au moins en théorie. Du haut vers le bas, le « cortège » ophiolitique se compose :

● *De sédiments, surtout siliceux, parfois calcaires*, faits soit de débris de roches arrachés aux terres émergées par l'érosion, *soit* de *squelettes* de micro-organismes aquatiques, végétaux ou animaux, tombés, après leur mort, sur les fonds océaniques.

● *De basaltes divers* (petits cristaux de feldspath et de pyroxènes inclus dans du verre), c'est-à-dire de laves basiques (pauvres en silice). Certains de ces basaltes sont en forme de coussinets *(pillow-lavas)* typiques d'émissions volcaniques sous-marines.

● *De complexes filoniens* faits de dykes (des filons) de basaltes verticaux ou très redressés. Ces basaltes ont la même composition chimique que les basaltes *situés au-dessus d'eux, mais*, à cause de leur refroidissement plus lent, leurs cristaux sont un peu plus gros. Dans le haut de cette formation, les filons de basaltes se sont injectés les uns dans les autres. Dans le bas, les filons de basaltes se sont faufilés dans des gabbros (roches basiques de la famille des basaltes, mais formés au cours d'un refroidissement encore plus lent et *dont* les cristaux sont encore plus gros. Les cristaux de ces gabbros sont disposés sans aucun ordre.

● *De cumulats de gabbros lités*, dont les cristaux sont rangés en lits superposés.

● *De roches ultrabasiques ou péridotites* (olivine, pyroxènes et éventuellement chromite), c'est-à-dire qu'elles contiennent encore moins de silice que les basaltes.

Dans la réalité, les choses sont moins nettes. L'épaisseur des différents étages des ophiolites varie selon les régions du monde. Les étages du haut peuvent avoir disparu. Et, souvent, les différentes roches composant le « cortège » sont difficiles à reconnaître : elles ont été soumises, au cours des temps géologiques, à des circulations d'eau de mer, à des contraintes, à des températures telles qu'elles ont été métamorphisées, c'est-à-dire que leur *constitution physique*, et parfois chimique, a été modifiée. Ce qui rend parfois délicate l'identification des roches d'origine.

Quoi qu'il en soit, MM. Jan Brunn, de l'université d'Orsay, et De Roever, de l'université de Leiden (Pays-Bas) ont été les premiers à penser, il y a une trentaine d'années, que les ophiolites, bien qu'émergées et posées sur des masses continentales, étalent des vestiges de la croûte océanique. D'abord très controversée, cette hypothèse a actuellement de nombreux partisans, surtout depuis que de nombreux dragages ont prélevé sur les fonds océaniques des échantillons de roches analogues aux ophiolites. En outre, des spécialistes français ont observé le *« cortège » ophiolitique en place* dans la paroi d'une grande cassure de la croûte océanique, au cours d'une plongée faite en 1978, sur le banc de Göringe (à 500 kilomètres à l'ouest de Gibraltar) à bord de la *Cyana*, la soucoupe plongeante du Centre national pour l'exploitation des océans. Une nouvelle campagne doit commencer le 28 mai prochain au même endroit pour *tenter de compléter ces résultats*.

En l'état actuel des connaissances — encore bien incomplètes — le « cortège » ophiolitique *s'expliquerait* par les phénomènes qui se produisent sous les dorsales océaniques (chaîne de montagnes sous-marines, longue de quelque 60 000 kilomètres, qui serpente sous tous les océans et où se met en place la *lithosphère océanique*). Sous la zone axiale des dorsales, monte le matériau chaud ultra-basique (les péridotites) dont est fait le manteau supérieur. En montant, ces péridotites visqueuses sont soumises à des pressions décroissantes au fur et à mesure que la profondeur diminue. Or, la température de fusion des roches baisse avec la pression. Les *péridotites* commencent donc à fondre entre 100 et 50 kilomètres de profondeur, la fusion partielle étant maximum vers 30 kilomètres de profondeur.

Le « jus » de fusion, plus léger que le matériau originel, monte plus vite. Ainsi, les magmas basaltiques liquides peuvent-ils parvenir à la surface des fonds marins. Là, ils se solidifient et les « giclées » suivantes s'injectent à travers le basalte solidifié. Les « giclées » successives se figent sous la forme de *filons* intrusifs grossièrement parallèles et verticaux qui ont alimenté les épanchements superficiels de laves.

Refroidis et solidifiés, les basaltes constituent *le toit d'une* chambre magmatique où est emprisonnée la partie du matériau liquide qui n'a pu sortir en surface, le plancher de cette chambre étant constitué par le résidu réfractaire et donc solide des péridotites.

Au sein du liquide de la chambre magmatique, les minéraux cristallisent selon des modes différents. Des cristaux de pyroxène, de feldspath, d'olivine et de chromite tombent sur le plancher, où ils se déposent en lits réguliers. Ainsi le plancher se recouvre-t-il de cumulats, dont l'essentiel est constitué de gabbros lités. Dans le même temps, d'autres cristaux, surtout feldspath et pyroxène, se collent en désordre contre les parois supérieures et relativement froides de la chambre pour donner les gabbros non orientés.

L'existence d'une chambre magmatique sous la zone axiale des dorsales est donc une partie essentielle de ce modèle de formation des ophiolites. Sans elle, comment, par exemple, expliquer les cumulats ?

Il est certain que l'activité des dorsales est discontinue dans le temps (même si la dérive des plaques paraît *continue* à l'échelle géologique). Il est certain aussi qu'il existe différents modes d'activité de ces dorsales puisque certaines d'entre elles « fabriquent » en moyenne 1 centimètre par an de nouvelle croûte océanique (de chaque côté de la zone axiale) alors que d'autres en « font » en moyenne 10 centimètres par an.

Une chambre « en forme d'oignon »

Parmi les spécialistes des sciences de la Terre, il était assez couramment admis que sous les dorsales rapides existait une chambre magmatique vaste et permanente, *« en forme d'oignon »*, selon l'expression du docteur J. Cann, de l'université de Newcastle-upon-Tyne (Grande-Bretagne), mais que, sous les dorsales lentes, il n'y avait qu'une chambre magmatique étroite (*« en forme de poireau »*, selon les docteurs E. Nisbet et M. Fowler, de l'université de Cambridge), et surtout intermittente. De telles chambres, pensait-on, permettaient d'expliquer les différences morphologiques des dorsales et les différences minéralogiques des croûtes océaniques et des roches constituantes des ophiolites.

Malheureusement, l'étude de la structure des dorsales par la sismique réflexion (analogue à celle qui est utilisée pour l'exploration pétrolière) ne fait que commencer, et cette structure est encore très mal connue. Et diverses observations *sont déjà* venues jeter le doute dans les esprits. Comment, entre autres, expliquer que les épanchements de basalte soient toujours cantonnés dans une étroite zone axiale, même là où une vaste chambre magmatique était censée exister de façon permanente sous la dorsale ?

Si l'on ne sait plus très bien ce qu'il faut penser des chambres magmatiques permanentes et de grandes dimensions, tous les spécialistes sont d'accord sur l'existence d'une très importante circulation d'eau de mer dans la nouvelle croûte océanique encore proche de la zone axiale.

En dérivant, la nouvelle croûte océanique est soumise, en effet, à de fortes tensions qui ouvrent des fissures dans les roches déjà durcies. Par ces fissures, de grands volumes d'eau de mer s'infiltrent et percolent dans la *croûte océanique encore chaude* avant de ressortir par d'autres fissures (2).

Cette circulation avait été proposée sur le plan théorique, il y a une dizaine d'années, par le docteur C. Lister (actuellement à l'université de Washington à Seattle, Etats-Unis, et, en France MM. C. Allègre et J. Bottinga *(de l'Institut de physique du* globe de Paris) en étaient d'ardents partisans. Elle a été établie avec certitude lors de plongées de petits sous-marins français ou américain, en 1974 sur la dorsale atlantique, en 1977 sur celle des Galapagos, en 1978 et 1979 sur la dorsale du Pacifique est, en 1980 et 1981 par des engins inhabités français et américain sur d'autres parties de la dorsale du Pacifique est.

Les volumes circulant ainsi sont tels que tout l'océan mondial (1,4 milliard de kilomètres cubes) passe par la croûte océanique des dorsales en 3 à 5 millions d'années. La circulation d'eau de mer joue donc un rôle primordial dans l'équilibre chimique de l'océan mondial. Elle joue aussi manifestement un rôle capital dans la formation des gîtes de matières premières. En circulant dans le matériau chaud, l'eau de mer dissout certains des éléments qui y sont présents. Quand elle ressort à 250 ou 350 °C, dans de l'eau de mer à 2 °C, les éléments dont elle est chargée précipitent et *forment autour des bouches de* sortie des amas de sulfures de fer, de zinc, de cuivre et de manganèse, de sulfates de calcium et de baryum, des oxydes, des silicates... *(le Monde* des 19 juillet 1977, 5 juin 1979 et 29 octobre 1980).

La circulation d'eau de mer dans les basaltes encore chauds *concentre incontestablement* certains éléments : la teneur en métaux des basaltes est de l'ordre de quelques dizaines de parties par million au maximum alors que, dans ces amas, elle peut atteindre 50 % pour le zinc, 1,5 % pour le cuivre... Il est encore trop tôt pour savoir si les dépôts présents sur certaines dorsales actives sont exploitables.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 18.)

(1) Du grec *ophis* : serpent et *lithos* : pierre. Le nom d'ophiolites a été donné à ces formations géologiques en raison du faciès en écailles de serpent des serpentines, roches abondantes dans les ophiolites. Les serpentines se forment à partir de péridotites soumises à une circulation d'eau.

(2) L'hydratation, liée à la circulation d'eau de mer, donne souvent aux roches une coloration verte, ce qui explique le nom de « roches vertes » donné aux ophiolites dans de nombreux endroits, par exemple près d'Ivrée, sur le versant italien des Alpes.

Manteau et croûte

LE manteau supérieur, épais de quelque 300 ou 400 kilomètres, est fait de péridotites (roches ultrabasiques). A partir de 100 ou 150 kilomètres de profondeur, on est dans l'asthénosphère, qui, à *l'échelle des temps géologiques*, a un comportement de fluide visqueux. Au-dessus de l'asthénosphère, la température décroît peu à peu de 1 300 à 600 °C et les péridotites deviennent rigides : le manteau supérieur prend alors le *nom de lithosphère*. Asthénosphère et lithosphère ont la *même composition chimique*, mais la première étant visqueuse et la *deuxième rigide*, elles ont des propriétés mécaniques différentes.

En outre, on inclut dans la lithosphère la croûte océanique et la croûte continentale, qui ne font pourtant pas partie du manteau supérieur mais qui sont toutes deux rigides.

La croûte basaltique, épaisse en moyenne de 6 kilomètres, est formée par fusion partielle des roches ultrabasiques du manteau supérieur et elle se renouvelle constamment. Créée *dans la zone axiale des dorsales* océaniques, elle disparaît par subduction en plongeant dans l'asthénosphère, où elle redevient chaude et où elle perd sa rigidité.

La croûte continentale granitique, *dont, paradoxalement*, l'origine est encore mal comprise, est épaisse en moyenne de 30 à 35 kilomètres. Elle est plus légère que la croûte océanique et ne peut donc disparaître par subduction.

La lithosphère, épaisse en moyenne de 130 kilomètres, est *une mosaïque de plaques et de plaquettes qui ne cessent de se déplacer les unes par rapport* aux autres par suite de la création et de la disparition permanentes de la croûte océanique. Cette tectonique des plaques n'accorde à la croûte continentale qu'un rôle purement passif. *Mais elle ne cesse de fragmenter et de réassembler les masses* continentales, chaque réassemblage étant différent de ceux qui *l'ont* précédé au cours des âges géologiques et chaque collision — marquée par des ophiolites — créant des chaînes de montagnes. — Y. R.

Le rapport sur la langue française

L'anglais et la science

LE rapport de la commission d'enquête sur la langue *française (le Monde* du 22 mai) contient un important chapitre sur le français et la science. Il se présente comme un utile recueil de données qu'il fallait rassembler, suivi d'une analyse plus discutable des implications de l'usage de l'anglais.

Le rapporteur, M. Pascal Clément, député U.D.F. de la Loire, a d'abord cherché à mesurer *« l'emprise actuelle de la langue anglaise »*. Cela lui a valu de s'étonner du petit nombre d'informations disponibles. *« Personne en France n'est actuellement en mesure de dresser un inventaire fidèle des colloques, rencontres, « tables rondes » qui ont pour cadre l'université française. »* Le rapporteur a obtenu des données plus claires du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Dans les colloques internationaux du C.N.R.S., deux tiers des communications sont faites en anglais, et la proportion est encore plus grande dans les sciences exactes.

Le rapport discute ensuite la possibilité de la traduction simultanée. Elle est exceptionnelle (huit colloques du C.N.R.S. sur cent dix-sept), parce que chère et parce que les interprètes ont rarement la *maîtrise de la terminologie* scientifique.

Pour les publications, le rapport défriche un terrain plus sûr. Le nombre excessif de publications scientifiques *« l'éparpillement des efforts de publication en fonction des impératifs mandarinaux et le phénomène de clientélisme »* ont déjà été dénoncés. Le rapporteur évalue *« à 20 % en moyenne la part des publications faites en anglais par des chercheurs français ; ce chiffre est porté à 30 % en physique et 56 % en biochimie »*.

Les motivations données de ces pratiques *sont de deux ordres* : l'existence d'une communauté scientifique internationale à qui l'on s'adresse et le fait que les revues de langue anglaise sont généralement celles *« qui offrent les meilleures garanties internationales de sérieux scientifique »*.

Le rapport détaille ensuite les implications de cet état de fait : risque que l'utilisation de l'anglais compromette la qualité de l'expression en français, invasion du français par des anglicismes (« signal délayé », de *delayed*, pour « signal retardé »), soumission plus ou moins consciente à la recherche américaine. Il dénonce, enfin, la carence des responsables politiques et administratifs dont les décisions sont peu appliquées, les accuse d'un *« coupable laxisme »* et fait des propositions : pour l'expression orale, suppression des subventions aux colloques tenus entièrement ou principalement en anglais sans traduction simultanée, celle-ci devant être obligatoirement prévue pour tout colloque international ; initiation de jeunes scientifiques aux techniques de l'interprétariat.

Pour l'écrit, le rapport insiste sur l'amélioration de la qualité des revues dans la ligne des efforts déjà fait par la mission interministérielle de documentation et d'information scientifique et technique (MIDIST) : pour l'édition, il souhaite que *« la nécessaire garantie de commandes par les acheteurs institutionnels* (soit liée) *à une amélioration de la qualité des livres publiés »*. Tout cela n'étant *qu'une première étape avant* d'en venir à des *« sanctions »* que le rapporteur juge à terme *« inévitables »*, bien qu'il déclare qu' *« une coercition pure et simple créerait, dans le monde scientifique, une réaction de rejet qui irait à l'encontre du but recherché »*.

SE FAIRE COMPRENDRE

LE rapport de M. Pascal Clément est, comme on le voit, pavé de bonnes intentions. Il est aussi d'une surprenante naïveté. L'auteur se *demande à peine pourquoi* les scientifiques publient en anglais, affirmant qu' *« il n'est pas facile de démêler les raisons du choix linguistique en faveur de l'anglais que font nombre de chercheurs »*. Il suggère que ce pourrait parfois être du snobisme, et plus souvent des préoccupations de carrière : *« Leur principal souci est de voir reconnue par leurs pairs la valeur de leurs recherches, et ils utiliseront à cet effet l'instrument de communication le plus répandu dans le monde : l'anglais. »*

Il y a pourtant une réponse simple, sur laquelle quelques *brèves visites dans les* laboratoires étrangers jettent une clarté aveuglante : les scientifiques français s'expriment et publient en anglais parce que leurs interlocuteurs ne lisent pas et ne comprennent pas le français.

Souvent ces derniers ont « subi » quelques années de français au cours de leurs études. Ils en gardent surtout *une impression de rejet. Le* français est une langue difficile, où l'on fait des « fautes » — l'anglais se contente de *mistakes* qui sont littéralement des méprises. Sous cet angle, l'intolérance qu'on *professe* quai Conti *a sans doute une responsabilité* dans cette désaffection pour le français. En tout cas, et quelles qu'en soient les raisons, on est *bien obligé de constater que le* français est une langue morte dans les laboratoires étrangers.

Publier en anglais est donc la seule manière de toucher ceux à qui est d'abord destiné l'article. La science française représente *peut-être* 7 % *de* la science mondiale. Si un chercheur français est au niveau international, ses « pairs » sont répartis dans une demi-douzaine de laboratoires, dont quatre sont presque sûrement outre-Atlantique. Or ces pairs sont les seuls à même de comprendre, d'apprécier et d'utiliser l'information nouvelle qu'apporte le *chercheur*. Il est inutile de la transmettre dans une langue qu'ils ne connaissent pas.

Quant aux chercheurs qui ne sont pas au *niveau international*, la langue dans laquelle ils publient leurs articles a malheureusement peu d'importance. Certains écrivent en français dans les revues « mandarinales » que dénonce justement le rapport, *parce qu'ils ne tiennent pas* spécialement à être lus. On peut donc penser qu'il en sera de ce rapport comme de bien d'autres : *lettre morte. L'utilisation de l'anglais* dans les publications scientifiques a certes quelques inconvénients, que le rapport détaille. Celle du français en a beaucoup, entre autres la difficulté, pour la revue éditrice, de trouver assez de scientifiques compétents pour évaluer, avant publication, l'intérêt des articles. Avant de parler de coupable laxisme et de proposer des sanctions, il serait bon d'en prendre conscience.

MAURICE ARVONNY.







Bombardements atomiques et cancers

Les rayons gamma au banc des accusés

DE récents calculs faits sur la reconstitution des effets engendrés, pendant la deuxième guerre mondiale, par les bombardements atomiques américains sur Hiroshima et Nagasaki ont eu des résultats pour le moins inattendus. Les recherches menées par William Loewe et Edgar Mendelsohn, deux physiciens du Lawrence Livermore Laboratory, font apparaître, en effet, que la plupart des cancers induits par l'explosion des engins nucléaires américains seraient plutôt dus aux rayonnements gamma qu'aux rayonnements neutroniques (1).

Ainsi, ils pensent, comme quelques-uns de leurs confrères, qu'au moment de l'explosion sur Hiroshima les rayonnements neutroniques à environ 1 200 mètres du point zéro ont été de six à dix fois moins importants qu'on ne le pensait jusqu'à ce jour. Comment, dans ces conditions, expliquer le nombre bien connu des cancers observés chez les victimes de ces bombardements, cancers que l'on attribuait aux neutrons ?

Une première hypothèse consiste à postuler que, si les neutrons sont moins nombreux que prévu, ils sont, en revanche, plus dangereux qu'on ne l'imaginait. Cette idée n'est pas admise par tous, et certains scientifiques lui préfèrent celle qui rend compte d'un excès de rayons gamma et, partant, leur attribuent une nocivité plus importante que prévu.

Plusieurs laboratoires, et notamment l'Oak Ridge Laboratory (Tennessee) et le Research and Development Associates (Californie), travaillent sur ces données et reprennent les calculs de W. Loewe et E. Mendelsohn pour en confirmer ou en infirmer le bien-fondé. Mais si, comme l'écrit le magazine scientifique américain *Science* (2), dans lequel cette nouvelle est présentée, « *il est prouvé que ces travaux sont corrects, alors il sera nécessaire de récrire nombre de documents de base rédigés sur les risques présentés par les rayonnements ionisants* ».

Ainsi en ira-t-il du fameux rapport publié par l'Académie des sciences américaine et connu sous le nom de BEIR-III (Biological Effects of Ionizing Radiations, troisième rapport). Ce texte, à l'époque de sa publication, en avril 1979, a donné lieu à quelques réserves de la part de certains membres du comité de travail chargé de le préparer. Les dissensions ont d'ailleurs été telles que l'Académie des sciences décida d'en faire une nouvelle version. Parmi les opposants se trouvait Edward Radford, un épidémiologiste de l'Université de Pittsburgh (Pennsylvanie), qui considère que les conclusions du BEIR-III sont dépassées et que les estimations des risques d'une mort par cancer après exposition à des rayonnements gamma doivent être doublées. Cette conclusion ne fait pas l'unanimité, et, de la même manière, des chercheurs, comme le biophysicien Harald Rossi, de l'Université de Columbia, argumentent en sens inverse. Le débat risque en effet d'être vif sur les extrapolations qui seront faites de ces études au problème des radiations à faible dose.

Quoi qu'il en soit, les recherches menées actuellement risquent de modifier légèrement les conceptions des spécialistes sur les doses de radiation reçues au cours des bombardements par les populations humaines, particulièrement à Hiroshima, où la bombe américaine, différente de celle lancée sur Nagasaki, était censée avoir couvert la ville d'une pluie de neutrons rapides. Cette forme relativement rare de rayonnements ionisants serait-elle finalement moins dangereuse que les rayons gamma ou X ? Il importe de le savoir tant pour les autorités de santé que pour les personnels de l'industrie nucléaire, civile et militaire, ne serait-ce, par exemple, que parce que les déchets produits par les réacteurs nucléaires électrogènes contiennent de puissants émetteurs gamma.

Le débat est ouvert. A défaut de le clore définitivement, la conférence de spécialistes réunis le 31 mai prochain à Minneapolis (Minnesota), sur l'initiative de la Société américaine de recherche sur les radiations, permettra sans doute de le faire avancer.

J.-F. A.

(1) Il s'agit ici des rayonnements à haut transfert linéaire d'énergie (LET). Ce vocable caractérise en quelque sorte la qualité du rayonnement, c'est-à-dire la manière dont la particule abandonne son énergie sur la trajectoire qu'elle suit. Ainsi les neutrons rapides, formés au cours des explosions nucléaires, sont dits à haut LET, et les gammas, les X et les électrons à bas LET.

(2) *Science* du 22 mai.

Collage n'est pas bricolage

LE collage, largement utilisé *par les bricoleurs*, bien informés par de percutantes campagnes de publicité, est encore assez largement délaissé par les industriels. Grâce à la chimie moderne, les colles ont, en effet, accompli d'énormes progrès, et permettent aujourd'hui de répondre à de nombreuses exigences.

Comme bien d'autres techniques, le collage offrant de bonnes performances a d'abord été utilisé par les industries de pointe, militaires et aérospatiales en particulier. Il est vrai que, pour celles-ci, le poids est un facteur important, et que l'un des avantages premiers de l'assemblage par collage est, par rapport aux techniques classiques (soudage, boulonnage, rivetage), un gain de poids important : pour un avion gros porteur, le remplacement des rivets par de la colle permet un allégement de l'ordre de la tonne !

Selon M. Ancenay, spécialiste de cette technique au Centre technique des industries mécaniques (CETIM), à Saint-Etienne, les avantages du collage sont nombreux :

● Il permet d'assembler des matériaux de nature différente : métaux entre eux, bois sur métal, plastique sur métal, etc. ;

● Il assure, sur des pièces devant travailler, une bonne répartition des contraintes. Au contraire, les points de soudure, les trous de rivets et de boulons sont souvent des « nœuds » de contraintes, et des amorces de corrosion, qui limiteront la durée de vie des pièces ;

● Il offre une bonne tenue aux chocs et à la fatigue : les techniciens du CETIM ont testé, par des « coups de pied » artificiels, deux portes de supermarché, l'une soudée par points, l'autre collée. La première a cédé après 16 000 coups de pied ; pour la seconde, l'expérience a été arrêtée, de guerre lasse, après 200 000 coups ;

● Il assure l'étanchéité, ce qui peut être particulièrement intéressant dans certaines utilisations, comme l'automobile ;

● Il offre enfin de grandes possibilités aux stylistes, en permettant des assemblages « propres » : par exemple, pour faire du mobilier métallique (les points de soudure inesthétiques disparaissent, et les problèmes de bruit sont très réduits, puisque les tôles sont empêchées de vibrer).

Le collage, estime-t-on au CETIM, est largement sous-estimé, alors qu'il a largement fait ses preuves (il y a des années que le collage assure, par exemple, l'assemblage des garnitures de freins). Il souffre aussi, souligne-t-on, de l'absence quasi totale de normalisation, tant pour ce qui concerne les colles que les méthodes d'assemblage (l'AFNOR — Association française de normalisation — commence à se pencher sur la question). Et *surtout, c'est une technique qui* est pratiquement ignorée des établissements d'enseignement.

Bref, le collage a mauvaise réputation. Pourtant, il a cessé depuis longtemps d'être... du bricolage.

X. W.

Les ophiolites

(Suite de la page 17.)

Mais il est généralement admis que le cuivre de Chypre est situé dans du basalte en coussinets d'ophiolites, que le nickel de Nouvelle-Calédonie résulte de l'altération des roches ultrabasiques d'ophiolites, entre autres exemples. Et selon M. Adolphe Nicolas, professeur à l'université de Nantes, le chrome de Turquie et celui des Philippines résulte d'une accumulation de ce métal qui s'est faite dans les cheminées par lesquelles les péridotites montent pour alimenter en magma frais l'axe des dorsales.

Encore faut-il que des morceaux de croûte océanique aient pu aller se percher sur de la croûte continentale. Quelle que soit leur vitesse de fabrication, les plaques dérivent pendant des temps qui varient en fonction de la distance séparant la dorsale où elles naissent et le fossé océanique (appelé aussi zone de subduction où elles disparaissent). Mais le mouvement est bloqué lorsqu'une masse continentale, entraînée par la dérive mais insubmersible en raison de sa légèreté, parvient sur le rebord d'un fossé océanique.

Selon une des hypothèses les plus courantes, la masse continentale, tirée par la partie plongeante de sa plaque porteuse, commence à se glisser sous l'autre plaque. Si celle-ci est purement océanique, un morceau de croûte océanique peut ainsi s'installer sur la croûte continentale. Toutefois, la plongée de la croûte continentale s'arrête très vite. La plaque plongeante casse au ras de la masse continentale et, celle-ci, plus légère, remonte, faisant émerger le morceau de croûte océanique qu'elle porte désormais. Ainsi se seraient mises en place les ophiolites de Nouvelle-Calédonie et de Nouvelle-Guinée.

Mais un fossé océanique peut aussi être situé le long d'une masse continentale. L'arrivée d'un autre continent porté, lui, par la plaque plongeante, aura pour effet de coincer, entre ces deux masses, une portion de croûte océanique. Dans ce cas, les ophiolites intégrées dans un continent marqueront la suture où se sont soudés autrefois deux fragments de continents, concrétisant ainsi une des innombrables collisions continentales qui se sont produites au cours des âges géologiques. Au Tibet, par exemple, la collision de l'Inde contre l'Asie a été précédée par les collisions successives de fragments de continents, marquées chacune par une ceinture d'ophiolite. C'est ce qu'on vu, en 1980, les participants à la première campagne franco-chinoise de géologie, de géophysique et de géochimie, dans le cadre du programme d'études du Tibet, qui doit continuer en 1981 et en 1982.

Quoi qu'il en soit, la mise en place des ophiolites est toujours liée aux zones de subduction ou aux collisions continentales. Elle ne se fait jamais facilement, et d'autant moins qu'elle implique des déplacements latéraux sur des dizaines ou même des centaines de kilomètres. Il en résulte un métamorphisme au cours duquel les roches ultrabasiques peuvent se transformer en serpentine, en amiante ou en talc. L'histoire de la mise en place des ophiolites vient donc s'entremêler à l'histoire de leur formation, ce qui complique singulièrement l'étude de ces formations géologiques.

En outre, dès leur émersion, les ophiolites sont attaquées par l'érosion continentale. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles on ne connaît pas actuellement d'ophiolites d'un âge supérieur à 800 millions d'années. Des ophiolites mises en place probablement il y a une cinquantaine de millions d'années en Nouvelle-Calédonie, ne subsistent plus que les roches ultrabasiques. Et celles-ci, exposées à des conditions climatiques tropicales humides, ont été altérées par des phénomènes de latérisation qui ont permis au nickel de se concentrer en gisements exploitables.

Toutefois, on se demande, de plus en plus, si les « ceintures de roches vertes » (Greenstone Belts) que l'on trouve dans des formations géologiques d'un âge compris entre 2 400 et 3 700 millions d'années, ne seraient pas des ophiolites, mais d'un type très différent. Les Greenstone Belts sont faites de roches basiques et de roches ultrabasiques. Aux roches basiques sont associés des gisements très importants de cuivre - zinc - or (au Canada notamment) et aux roches ultrabasiques des gisements considérables de nickel sulfuré (en Australie par exemple).

Mais dans les Greenstone Belts les couches de roches ultrabasiques sont entremêlées avec celles de roches basiques, et on y trouve des laves ultrabasiques en coussinets, ce qui ne se voit jamais dans les ophiolites « classiques ». Si on admet que les Greenstone Belts sont, elles aussi, des reliques de très vieille croûte océanique, il faut accepter l'idée que dans ces temps très anciens la croûte océanique était différente de celle que nous connaissons pour les 800 millions d'années les plus récentes, en raison des conditions physiques de la planète encore jeune. Il était donc normal que le symposium de Strasbourg sur les ophiolites se soit aussi intéressé aux Greenstone Belts.

YVONNE REBEYROL.

EN TOUTE LOGIQUE

Puissances et mystères

Problème n° 198 (solution et suite)

Avez-vous cerné les propriétés de la suite mystérieuse ? Lorsqu'un nombre se termine par 12 890 625, toutes ses puissances entières se terminent par la même suite. En effet :

si $n = 12\,290\,625 = 5^8 \times 33$
$n-1 = 12\,290\,624 = 2^8 \times 5\,034$
$n(n-1) = 10^8 \times q$
$n^2 = n + 10^8 \times q$

Les nombres n^2 et n ont donc même terminaison.

Une autre question découle aussitôt de celle-là : existe-t-il d'autres suites de 8 chiffres s'accompagnant des mêmes propriétés ?

Sources : Questions d'arithmétiques, de B. Niewenglowski, 1927, qui cite lui-même, sans date, Educational Times.

(Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques.*)

PIERRE BERLOQUIN.



هكذا من الأصل

UN DEMI-SIÈCLE APRÈS SA DÉCOUVERTE

La progestérone trouve une nouvelle jeunesse

Cinquante mille ovaires de truie avaient été nécessaires pour isoler, en 1934, les premiers milligrammes de progestérone. Cette « hormone de la gestation » trouve, un demi-siècle plus tard, une nouvelle jeunesse. Quelque peu oubliée, après la synthèse, vers 1950, des différents « progestatifs », substances à la structure voisine mais utilisées à des fins contraceptives, la progestérone est de plus en plus étudiée et employée dans différentes spécialités médicales. Pour le professeur Pierre Mauvais-Jarvis (hôpital Necker, Paris), les résultats obtenus grâce à l'activité de cette hormone et de ses dérivés, tout comme les recherches actuellement engagées sur ce sujet, constituent « un événement marquant de la fin de ce siècle, vraisemblablement plus important que la découverte de la cortisone ». *Deux rencontres scientifiques ont eu lieu ces derniers jours, l'une à Royaumont, l'autre à Paris, où le symposium* « Progestérone et progestatifs » *a réuni cinq cents généralistes, gynécologues et endocrinologues désireux de faire le point sur les utilisations actuelles de ces substances.*

La progestérone a, chez la femme, pour action essentielle de permettre et de maintenir la gestation. Ses concentrations sont variables selon le moment du cycle. Avant l'ovulation, elle n'est retrouvée qu'à l'état de traces; après, la sécrétion assurée par les cellules du corps jaune (1) augmente en exerçant une action multiforme sur l'appareil génital, les glandes mammaires et certaines hormones cérébrales. Dans le cas où l'ovule est fécondé, le placenta prend, au bout du deuxième mois, le relais du corps jaune, et, après avoir induit des transformations importantes au niveau de la muqueuse utérine, la progestérone assure une action inhibitrice sur la contractilité et la tonicité du muscle utérin. La fixation de l'œuf et le développement de l'embryon puis du fœtus sont ainsi rendus possibles.

Paradoxalement, ce sont ses propriétés contraceptives qui, jusqu'à présent, ont été — indirectement — le plus largement utilisées. C'est en effet en « mimant » l'état hormonal de la grossesse et en bloquant de la sorte l'ovulation que l'on est parvenu à mettre au point les pilules œstro-progestatives.

Or la configuration de la progestérone lui confère une grande ubiquité et de multiples propriétés :

● *Une action antihormonale* : anti-œstrogène, anti-androgène et diurétique (grâce à son antagonisme avec une hormone qui retient le sel dans l'organisme : l'aldostérone).

● *Une action sédative* sur le système nerveux central pourrait expliquer chez la femme certaines des variations de l'« humeur » en rapport avec le cycle ou la grossesse.

● *Une action sur la régulation thermique* (décalage thermique de l'ovulation).

Point important, les divers « progestatifs » utilisés en gynécologie diffèrent dans leur structure de la progestérone naturelle. Ils n'en possèdent pas toutes les propriétés et ont des inconvénients qu'elle n'a pas; « *une ambiguïté*, souligne le professeur Mauvais-Jarvis, *entretenue volontairement ou involontairement dans l'esprit non seulement du public, mais aussi du corps médical* (2) ». Selon lui ce sont les constats d'échecs enregistrés après l'utilisation des « progestatifs » qui font « *que l'on découvre la progestérone* (naturelle) *en tant qu'arme thérapeutique* ». Grâce à de nouvelles présentations (suppositoires, réservoirs, anneaux vaginaux, capsules micronisées absorbables par voie orale), elle tend à supplanter les progestatifs. Elle est notamment utilisée aujourd'hui dans les affections bénignes du sein (effet anti-œstrogène). Le dosage de ses récepteurs cellulaires pourrait devenir, d'autre part, un élément essentiel dans les choix des modes de traitement des cancers du sein et du col de l'utérus.

Tout est, cependant, loin d'être clair en ce qui concerne le mode d'action et l'utilisation médicale de cette hormone. Alors que l'on s'accordait jusqu'à présent à penser que ses récepteurs étaient intracellulaires, l'équipe française du professeur Étienne-Émile Baulieu (Institut national de la santé et de la recherche médicale) vient de proposer un modèle expérimental dans lequel la progestérone agit en se fixant sur la membrane de la cellule. Enfin, au moment où l'on enregistre les premiers effets positifs de son utilisation dans le traitement de certaines stérilités, on ignore toujours, cinquante ans après sa découverte, les mécanismes exacts de son action.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le corps jaune est une région de l'ovaire productrice d'hormones, celle qui avoisinait l'ovule après sa descente dans la trompe utérine.

(2) Plusieurs progestatifs de synthèse sont commercialisés sous le nom de progestérone, alors qu'ils ne reproduisent pas la molécule naturelle.

UNE INTELLIGENCE AU GOUT D'HORMONE

Depuis plusieurs mois, quelques publications médicales font état d'une possible corrélation entre l'intelligence d'un enfant et l'administration de progestérone à sa mère au tout début de la gestation. Tout récemment, un magazine « grand public » vient de reprendre et d'amplifier cette information sans hésiter à lui donner un titre sensationnel : « *Découverte : une gélule rend les bébés intelligents* (1) ». Au départ, une constatation non confirmée par tous les chercheurs travaillant sur ce sujet : la progestérone prescrite à dose élevée dans les seize premières *semaines* de grossesse exercerait un effet bénéfique sur l'intelligence de l'enfant. Ces enfants, a fait remarquer le docteur Katharina Dalton, un médecin britannique, seraient plus que d'autres capables de suivre des études universitaires, auraient de meilleures performances en calcul et dans les matières abstraites. Ils seraient, en revanche, moins bons en gymnastique et en travaux manuels.

Que faut-il vraiment penser de ces « forts en thème » ? Pour les professeurs Milgrom et Mauvais-Jarvis, les organisateurs français du symposium international « Progestérone et progestatifs », de telles conclusions sont pour le moins discutables : « *Aucune étude n'emporte la conviction.* » Aucune communication n'a d'ailleurs été faite sur ce sujet au cours des trois jours du symposium de Paris, *qui réunissait les plus grands spécialistes de cette famille hormonale.*

Une seule notion commence véritablement à se dégager : *l'efficacité thérapeutique* de la progestérone dans le traitement des stérilités ou des « hypofertilités » féminines, et des avortements précoces liés à une insuffisance du corps jaune. Si l'on sait que l'imprégnation des tissus du fœtus par les hormones sexuelles n'est pas sans effet sur certaines caractéristiques physiques et psychologiques de l'enfant à naître, on voit mal cependant, compte tenu des données actuelles, sur quel jugement *on s'appuierait pour* « traiter » les mères par la progestérone dans le seul but d'induire expérimentalement une intelligence « supérieure » de leurs enfants.

« *A l'évidence*, explique le professeur Milgrom, *ce serait une attitude irresponsable parce qu'on prendrait le risque de provoquer sur de grands nombres l'apparition d'une pathologie qui n'existe pas actuellement compte tenu du nombre limité de femmes dont l'état justifie ce type de traitement.* »

A l'inverse, certains spécialistes n'hésitent pas à envisager de recourir largement, voire systématiquement, à cette « thérapeutique ». « *Si une action maléfique de certaines molécules est certaine, pourquoi une action bénéfique ne serait-elle pas possible ?* », s'interroge le professeur *J.-H.* Baudet (Limoges) dans un récent numéro de la *Gazette médicale de France* (2).

Certains gynécologues hésiteront-ils longtemps avant d'entreprendre des études prospectives ? On serait alors en pleine expérimentation humaine à la nuance près que le principal intéressé n'aurait à *aucun* moment pu donner son « consentement éclairé ».

(1) *Le Figaro Magazine* du jeudi 30 avril.
(2) *La Gazette médicale de France*, numéro du 20 mars 1981.



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

Festival de Cannes

« POSSESSION », d'Andrzej Zulawski

LE ROYAUME DU MAL

Ténébreux, *nauséeux*, vertigineux, *le film d'Andrzej Zulawski, Possession*, a traumatisé le Festival. Certes on savait que, dans la famille des cinéastes polonais, le réalisateur de *la Troisième Partie de la nuit* et de *L'important c'est d'aimer* se situait *plus près de Polanski (le Polanski* de *Répulsion* et de *Cul-de-sac*, à quoi *Possession* fait parfois penser) que de Wajda, mais jamais encore il n'avait manifesté une telle frénésie morbide. A croire que pour lui le noir n'est *jamais assez noir. Ni l'enfer* assez brûlant.

L'enfer, c'est là, en effet, où nous conduit ce film dont le titre évoque *l'emprise des forces du mal. L'enfer d'un monde écartelé*, et de cette ville, *Berlin, qui en est l'emblème. L'enfer* de la passion, l'atroce *feu* de la jalousie, le supplice de *ne* plus être aimé par qui l'on aime. L'enfer enfin — et c'est le plus important. — d'une femme · *la dérive*, livrée au *diable*, littéralement damnée.

Tout commence pourtant de façon banale. Un drame conjugal. Une rupture. A Marc, son mari, qui vient de rentrer à Berlin après un mystérieux voyage, Anna annonce son intention de le quitter. Elle veut vivre avec son amant. Marc cherche à la raisonner, lui parle de leur petit garçon, de ce qui fut leur complicité, mais Anna refuse de l'entendre. Marc découvre que son rival est une sorte de gourou à qui Anna s'est donnée corps et âme. L'influence de cet homme peut avoir provoqué la trahison d'Anna, l'étrange état d'hypnose dans lequel elle se trouve. Mais *suffit-elle à expliquer l'incohérence* de son comportement, la terreur qui semble l'habiter, cette tentative de suicide à laquelle, un jour, elle se livre ? C'est moins sûr. Et Marc en arrive à se demander s'il n'y a pas *quelqu'un d'autre, quelque « chose »* d'autre dans la vie de sa femme.

Ce qu'il y a dans la vie d'Anna — nous allons bientôt le comprendre, — c'est ce que certains appelleront sa folie, et d'autres, moins rationalistes, *une présence démoniaque. A ses* côtés a surgi (sans doute enfantée par elle) une « forme » hideuse, une créature de cauchemar, qui la tient sous sa coupe et qui est l'incarnation du mal. Anna la douce, la tendre, la *fidèle* (et dont le *double, Helen*, a gardé l'âme *innocente*, le visage lumineux) appartient désormais aux ténèbres.

Elle le sait, elle *en* souffre, elle se débat comme se débattent les damnés, mais sa prison est sans issue. *« J'ai été choisie »*, dit-elle. Choisie par qui ? Par ce Dieu qu'elle implore et qui ne lui répond pas, parce qu'il n'est qu'*« une maladie des hommes » ? Ou par l'« autre »*, l'omniprésent, le prince de ce monde où le mal est le moteur de tout, afin qu'elle joue son rôle de petit soldat *exterminateur ?*

Avouons-le : la pensée de Zulawski n'est pas toujours très claire. Et on lui reprochera peut-être d'avoir puisé certains de ses accessoires dans un arsenal douteux. Pourtant *l'épouvante que provoque ce film* dépasse de loin les grand-guignolades habituelles. *Possession* est un film de visionnaire, une œuvre où s'entremêlent les passions humaines et les vieilles terreurs métaphysiques. *Une scène comme celle du couloir* du métro au cours de laquelle Anna semble se tordre dans les douleurs de l'accouchement, tandis qu'un liquide ignoble suinte et coule de son corps, rejoint *le* surréalisme *mystique de certains tableaux du* Moyen Age. Et c'est aux bestiaires infernaux de la même époque que se rattache l'hydre gluante dont la jeune femme a fait sa progéniture et son amant.

Cadavres découpés, gorges tranchées, corps criblés de balles : le récit s'achève sur un terrifiant carnage. Il n'est même pas certain que le petit garçon d'Anna et de Marc, dont le jeu favori est de défier *la mort, échappe à ce massacre*. Pouvait-il en être autrement dans un film dont tous les personnages sont des exclus, des êtres privés de *grâce, des victimes — la plus charnelle*, la plus pathétique et la plus pitoyable de ces victimes étant naturellement Anna la sacrifiée, Anna la démente.

Possession montre et dit des *choses atroces. Mais ce n'est pas* un film de terreur. C'est un film d'amour, de désespoir et de magie. On va parler de provocation. Si provocation il y a, c'est celle qui entrouvre les portes de l'invisible et de *l'innommable. Celle aussi par* quoi s'annoncent toutes les apocalypses.

Ce *que* Zulawski a demandé à Isabelle Adjani dans *Possession* était effrayant. Avec un courage *admirable, Adjani a tout accepté : l'hystérie*, les transes, les vomissements, les accouplements monstrueux. Et, de cette épreuve, elle est sortie non seulement préservée, mais grandie. *Quartet* le révélait, *Possession* le *confirme : la star adolescente est* devenue une comédienne adulte à qui son instinct, sa « présence » et son talent devraient valoir, à Cannes, un prix d'interprétation... Dans le style délirant que *le réalisateur leur impose, Sam Neill et Heinz* Bennent sont également parfaits.

JEAN DE BARONCELLI.

Makavejev ou la vie de bohème

Dusan Makavejev (« W.R. les mystères de l'organisme » et « Sweet Movie ») est un cinéaste d'origine yougoslave. Il a tourné en Suède ce *film parlant anglais* « Montenegro ou perles et cochons », qui a fait beaucoup rire (on en avait besoin). Le scénario est astucieusement construit sur un renversement des valeurs sociales : les immigrés, les « métèques », travailleurs ou non, exploitent le confort et le bonheur bourgeois d'une société de consommation par leur mentalité bohème, leurs mille et un tours. Makavejev s'est servi à la fois d'un délire verbal, d'une logique de l'absurde rappelant les Marx Brothers, et de gags surréalistes rappelant Bunuel. Après une demi-heure drôle, la folie douce, les effets saugrenus deviennent trop systématiques. Dans le rôle difficile de la femme frustrée navigant entre deux univers, Susan Anspach a été particulièrement remarquée.

Les hommes de plâtre

Le « film-surprise » (une tradition *depuis quatre ans) était un film* polonais tourné en 1967, interdit depuis, et tout récemment autorisé : « Haut les mains », de Jerzy Skolimovski, une première mondiale, en somme. Skolimovski a récemment remanié cette œuvre.

***Il* fait surgir des images d'il y a quatorze ans, refusées par la censure. La salle, qui s'était bien amusée avec le hors-d'œuvre du programme (une séquence du nouveau film de Mel Brooks), a suivi avec un intérêt poli, proche de l'ennui, ce psychodrame joué dans une sorte de cave éclairée aux bougies par un groupe d'intellectuels, exprimant leurs doutes, leurs rancœurs et leurs échecs en se barbouillant de plâtre. L'affiche gigantesque de Staline, avec deux paires d'yeux est l'image la *plus* claire et la plus percutante de cette fable politique et désespérée.**

Le tour du monde

Unijambistes, aveugles, paralysés, des hommes et des femmes se retrouvent en Hollande, participent à des Jeux olympiques pour handicapés. « La Nuit ensoleillée », de Patrick Segal, a été l'un des grands moment de la section, « Un certain regard », *en présence de l'auteur* dont *on* sait que, handicapé lui-même, il s'est déjà fait, par la littérature, le porteur d'un espoir et d'un courage indomptables. « La Nuit ensoleillée » est un reportage qui, sans masquer la « différence » physique, *montre qu'elle peut être surmontée* par l'athlétisme et ses compétitions. Sa force est de rendre normales à nos yeux les activités, les prouesses sportives de ceux et celles que des accidents, des maladies ont frappé d'infirmités.

Loin de cet univers montré dans sa vérité humaine et son idéalisme, un autre film français, « Un moment de bonheur », d'Yves Laumet, réalisateur qui s'imposa à la télévision par des chroniques sociales, est venu renouveler les thèmes du malaise des cadres et de la crise du couple. Une observation lucide et quelque peu ironique des comportements, l'utilisation du langage quotidien, la mise en scène serrée et précise des tensions et des épisodes successifs d'une scène de ménage (*intensément vécue* par Jeanne Goupil et Didier Flamand) font d'Yves Laumet le cinéaste original de l'intimisme et du « mal de vivre ».

« Un certain regard » a élargi — c'est sa vocation — les horizons du *cinéma par un tour du monde*. Brésil, avec « Je t'aime », d'Arnoldo Jabor, curieux exercice de style sur les jeux de l'amour et de l'érotisme dans un appartement fermé au monde extérieur. Japon, avec « Aijanaika », de Shohei Imamura, lutte de *factions* dans les années 1860. Images superbes aux couleurs « à plat ». Porto-Rico, avec « Dios los Cria », de Jacob Morales, film en cinq sketches, passant au crible de la satire une classe moyenne embourgeoisée. Ces deux derniers films ont la cruauté et l'humour sarcastique de certaines comédies italiennes.

On disait grand bien de « Mémoires d'une survivante », film anglais de David Gladwell que nous n'avons pas eu le temps de voir. Mais nous considérons comme une des œuvres les plus importantes de « Un certain regard », digne de la compétition, « On n'aime qu'une fois », de Rajko Grlic. Ce film évoque un conflit social et politique qui engendre un drame d'amour déchirant, les sentiments et la liberté individuelle ne pouvant reprendre leurs droits. Les cinémas des pays de l'Est ont apporté, cette année, à Cannes, de bonnes surprises.

JACQUES SICLIER.

■ M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis, chargé des questions culturelles au parti communiste, a proposé, samedi 23 mai, à Cannes, la tenue d'une conférence nationale du cinéma où pourraient être examinés les problèmes de la profession. Il a notamment préconisé le retour à un blocage du prix des places et une augmentation de l'aide de l'Etat à la production et à la distribution.

■ Henri Fonda vient de subir une opération du cœur, à l'hôpital Cedars-Sinai de Los Angeles. Un porte-parole de l'hôpital a déclaré qu'il était « en bonne condition ». L'acteur américain, qui a eu soixante-seize ans samedi 16 mai, porte un régulateur cardiaque depuis 1974.

La radicalisation du jeune cinéma indien

Les dates, surtout bien arrondies, gardent toujours quelque chose de magique. Un second miracle de Cannes vient d'arriver pour le cinéma indien, un quart de siècle exactement après la première mondiale de *Pather Panchali* de Satyajit Ray sur cette même Croisette. Trois films de jeunes cinéastes ont porté haut les couleurs d'un sous-continent promis aux plus hautes espérances, et frappé les trois coups de l'entrée en lice, dans la modernité et la responsabilité, de ce *qui fut encore, il n'y a pas bien* longtemps, le Hollywood d'Extrême-Orient.

A tout seigneur, tout honneur, un titre de film : *l'Homme au-delà de la surface*, de Mani Kaul, que Gilles Jacob avait sélectionné pour sa section parrallèle, *Un certain regard ;* Mani Kaul se reconnaît un modèle et un seul, Robert Bresson qu'il vénère à l'égard d'un gourou. Même le côté maudit de Bresson aujourd'hui — *on* sait toutes les peines qu'il a à continuer à travailler — ne doit pas être pour lui déplaire : comme il l'affirmait sans rougir à sa conférence de presse, il croit impossible de voir un jour ses films diffusés dans un de ces gigantesques *palaces de rêve où* des foules avides de sensations fortes viennent chercher l'oubli.

L'Homme au-delà de la surface pourtant, plus qu'il renvoie à Robert Bresson, s'inscrit à notre avis dans la continuité des recherches d'un Jean-Marie Staub, autre exilé français du cinéma. Mani Kaul a pris l'œuvre d'un poète hindi, considéré comme le plus grand, *Muktibodh, aujourd'hui* décédé, également marxiste et, sauf erreur, membre en son temps du parti communiste indien. Le cinéaste tente une analyse du personnage à partir de ses textes, organise une continuité de réflexions et d'associations. Ensuite, il tourne en toute liberté, sans découpages, la voix, les voix, des récitants-protagonistes, *scandant* une narration sans autre fil conducteur que le texte, la parole consignée sur la plage blanche, essai, parfois, mais d'abord poésie. On pense au *Tombeau d'Edgar Poe* de Mallarmé avec quelques chose d'autre : un angle d'attaque étrangement politique et mystique, si ces deux adjectifs pouvaient être *accolés. S'il ne réussit* pas totalement dans son entreprise, Mani Kaul vise tellement haut qu'il *faut* bien simplement lui exprimer notre estime ou notre admiration.

Le second film indien, le Cercle vicieux (Chakra), avait été retenu par la Semaine de la critique avec initialement l'accord de la direction indienne du Festival. Pour des raisons mystérieuses, il s'est retrouvé à la Quinzaine des *réalisateurs où il n'a peut-être pas* bénéficié de l'exposition maximale qu'un *film* réussi trouve à la Semaine. L'essentiel est que le film a été vu et apprécié à Cannes. Son auteur, Rabindra Dharmaraj, trente-quatre ans, est mort prématurément en *février* dernier, à l'aube d'une carrière qui aurait marqué la cinématographie indienne.

Le décor de *Chakra* est celui, familier, de *Miracle à Milan*, le *classique* de Vittorio de Sica, et de certains films d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est. Aux portes de Bombay, jouxtant la ville moderne, une population modeste, sinon misérable, vit dans des bidonvilles. Le cinéaste évite *tout misérabilisme, rejoint*, par une filiation naturelle, la meilleure tradition néoréaliste italienne, soudain appelée à une seconde jeunesse. *Chakra* est un film cruel, réalisé avec douceur et tendresse, dans la veine la plus classique. *Le* public petit-bourgeois indien de la nouvelle classe qui accède à la société de consom*mation*, version indienne, lui a fait un accueil triomphal et trouve le reflet de ses préoccupations et de ses angoisses. L'Europe déjà se précipite pour acheter et diffuser le film. Espérons que nous le verrons bientôt en France.

Qu'est-ce qui met Albert Pinto en colère ?, également à la Quinzaine des réalisateurs, se veut plus agressif, plus directement militant, tout en recourant à des techniques de narration plus choquantes, au sens de choquer, d'ébranler les spectateurs. Le metteur en scène, Saeed Mirza, mène de front et la description d'une communauté chrétienne en Inde, celle des Portugais, la plus occidentalisée du pays, et la présentation d'un John Travolta de Bombay qui ne chante pas mais veut bien s'amuser et méprise la *politique*. Il prend conscience, au terme du film, de l'exploitation dont est victime sa classe. *Le* public de la Quinzaine a accueilli le film très chaleureusement ; lui aussi va être diffusé à travers l'Europe.

LOUIS MARCORELLES.

THÉATRE

« L'ORAGE » AUX ATHÉVAINS

L'esprit et le cœur

L'Orage, d'Alexandre Ostrovski, créé en novembre 1859 au Théâtre Maly, à Moscou, est un sommet de l'art du théâtre en Russie. Cette œuvre est jouée là-bas de façon presque ininterrompue depuis cent vingt ans.

Dans une petite ville, sur la Volga, une jeune femme, Catherine, a été mariée sans trop le vouloir. Le mari, Tikhon, vit sous l'emprise absolue de sa mère, un dragon.

La pièce, à partir de cette donnée simple, va devenir une analyse approfondie de la conscience d'une jeune femme, dans sa personnalité unique et entière, en butte à des états de fait, sociaux, économiques, familiaux, religieux. *L'Orage* devient ainsi la première grande œuvre dramatique dont l'intelligence et la liberté de la femme soient le ferment.

Dans la construction de sa pièce, dans l'écriture, l'art d'Ostrovski est sans exemple, et restera sans doute d'une éternelle jeunesse. Ce qui frappe, c'est la fraîcheur du ton, des couleurs. Les choses vous arrivent impromptu, l'une sur l'autre. *Il n'y a pas une phrase* attendue, convenue, dans les dialogues. Chaque visage offre soudain un profil autre et imprévu, comme s'il n'y avait rien d'intellectuel, rien de culturel, dans cette création de l'esprit, comme si un souffle de vie, miraculeusement fin et généreux, dénudait les vérités neuves, les sincérités des êtres.

Fait aujourd'hui rarissime, la traduction française d'Anne-Marie Lazarini est *merveilleuse*. Claire, sensible, admirablement écrite, infusée de poésie mais simple et juste. Voilà l'un des plus beaux textes que l'on puisse entendre sur une scène. C'est un vrai bonheur, car il existe à présent une crise grave de la traduction au théâtre. Une mafia de cuistres, sous couvert de science du langage, dénature les textes originaux, les rend insaisissables.

Deux femmes, Anne-Marie Lazarini et Monique Fabre, ont agencé la mise en scène de ce *Théâtre d'une femme*. Les costumes russes sont beaux : les décors, sans luxe excessif, indiquent subtilement un monde, un temps, et surtout un état d'esprit (décors de Dominique Bourde et François Cabanat). La mise en scène, délicate, pudique, et cependant forte, a pour *effet* avant tout de préserver le génie si rare de cette pièce.

S'il y a quelque chose qui pêche un peu dans cette représentation, ce serait dans le parti pris du jeu des acteurs. Il est évident que l'un des miracles de *l'Orage* est que cette œuvre reste jeune, vivante, parce qu'elle échappe *entièrement à on ne sait quel* « ton théâtre » qui gagne presque toujours la création dramatique. Et, pour garder à Ostrovski sa voix unique, Anne-Marie Lazarini a imposé aux comédiens un style pur, innocent, mais qui bascule un petit peu dans le « nunuche ». Or, sous une apparence simple, la Catherine de *l'Orage* est l'un des héros *métaphysiques* et *politiques* les plus lumineux du théâtre et cette dimension-là est ici *diminuée*.

Il n'empêche que cet *Orage* est ce que l'on peut voir de plus beau, de plus sympathique, en cette fin de saison à Paris. Et il se trouve aussi que par sa franchise, son ton neuf, son espoir, cette pièce admirable d'Ostrovski, soignée avec amour par le duo Lazarini-Fabre, est en parfait accord avec le renouveau d'esprit et de cœur qui anime ici les têtes depuis quelques jours.

MICHEL COURNOT.

★ Artistic-Athévains, 20 h. 30.

EXPOSITIONS

Nicolas de Stael, vingt-cinq ans après

(Suite de la première page.)

En dix ans, tout était joué. Il ne manque guère que trois ou quatre grandes pièces, *De la danse* (1946), la *grande composition de D. Sutton* (1950, déposée à la Tate Gallery). Mais les articulations sont bien préservées. Et tout est là, car c'est la croissance dans les découvertes, la cohérence de l'évolution, la totalité du mouvement qu'il importait à tout prix de rendre évidentes. Rarement une exposition a aussi nettement, aussi simplement, proposé une expérience.

On part en *effet* de formes nouées, serrées, confuses même, et épaisses, dont un titre comme *la Vie dure* (1946) souligne sans ambages le caractère symbolique. Et soudain apparaissent des bleus exquis, les premiers rouges et la suavité des gris. Les masses se desserrent et s'étalent dans un respect parfait de la surface, qui n'a jamais été à ce point magnifiée et nourrie. Les formats varient, mais non la frontalité et la vigoureuse définition des formes colorées, dont, vers 1950, on saisit *sans difficulté l'articulation en rapport* avec le paysage et des objets. Moment de fraîcheur, comme si le nœud gordien était tranché. Qu'on regarde à cet effet les petits *Ports* de 1952, avec le duel singulier, inouï *et absolument convaincant du bleu* de Prusse et du vermillon, couleurs impossibles, normalement, à maîtriser. Les grandes toiles qui ont pu être rassemblées apportent, nous semble-t-il, tout ce qu'il fallait à la *démonstration : les Musiciens* (1953), *les Bouteilles dans l'atelier* (1953), où l'espace est comme détendu, *le Concert* (1955), géant inachevé, qu'il importe de voir s'échelonner et se contredire, sans reculer d'un pas dans les ambitions de la « grande peinture ».

Il n'y a pas de section graphique, mais, à la jonction des deux développements, avant et après 1950, quelques grands dessins propres à rappeler ce que voulait, là aussi, l'impérieux Stael. L'exposition du Grand Palais ne pouvait faire une part suffisante aux petits travaux, aux exercices qui semblent des essais et sont, si souvent, d'un bonheur rare.

La galerie Jeanne Bucher, *qui montra* la première, il y a plus de trente-cinq ans, boulevard du Montparnasse, les œuvres du peintre, a donc complété la « synthèse » du Grand Palais par une présentation plus diverse. Il y a des tableaux en version incomplète, où la composition est restée au premier stade : toujours un conflit majeur de tons — par exemple *Ciel rouge* (1954). Beaucoup de notations d'une simplicité convaincante, d'une fraîcheur rare, nous amènent à considérer ici la force d'un « métier ».

Le « moi » du peintre

Devant cette peinture, il est vain de céder à l'habitude très française de chercher les sentiments, les dispositions du « moi », de courir à la « psychologie ». Comme *si* une vie de peintre devait être ramenée à un *roman*, à des aventures, à des « idées » ! Ce qu'il faut savoir tient en quelques lignes : une grande famille russe (hérédité jamais reniée), *l'exil*, études en Belgique ; à l'Académie de Bruxelles, en 1933, *à* vingt ans, un prix (rapporte D. Cooper) pour un *Vaisseau fantôme sur la mer d'orage ;* et surtout dix ans de *voyages*, de recherches, d'essais, de culture, de misère et d'obstination. Ce grand gaillard au profil superbe, à la voix de basse, sensible et bavard, avait accumulé un potentiel incroyable de forces picturales, artistiques. Pendant trois années, 1940-*1943, à Nice*, au voisinage d'un groupe de réfugiés qui pratiquaient un *art élevé : Magnelli, Arp...* son destin se noua, la maturation se fit et... tout alla très vite.

Au printemps 1944, exposition chez Jeanne Bucher. Il faut imaginer cette petite manifestation d'un peintre inconnu, aux toiles sombres travaillées d'éléments noués, dans le Paris silencieux d'alors. Stael, devançant la libération, cherchait sa place. Avec *les tableaux des années 1945-1947*, de plus en plus remués, riches, traversés d'éclairs, il la trouvait. Dans les Salons de mai, on allait droit à ses toiles. *Ressentiment* (1947), aux rouages durs ; l'admirable *Piranèse* (1948), où *la saveur* des gris domine avec une étrange douceur, la structure en grille, la *Composition céladon* (1948, de la collection Granville), font penser à l'*ouverture* de *Coriolan*, où une grâce vient, soudain, traverser la fureur. On savait maintenant qu'un peintre, au sens plein, total, était là.

On est en 1950. Dans moins de cinq ans, il ne sera plus. Comment *donner une idée de la fièvre et de* la rigueur, de l'ardeur et du sérieux qui emportaient cet être intrépide, généreux et fantasque ? *Il* suffit, croyons-nous, de s'adresser à cette suite de réalisations éclatantes : la *Composition en bleu* (1950), *la Rue Gauguet* (1950) de Boston, malheureusement absent [illegible], toujours sous le titre austère et défensif de *Composition*, des *Villes* (nous pouvons les appeler ainsi) faites de carrés ou de pavés onctueux, gris, bleu, *émergeant des fonds rouges* ou noirs surtravaillés. *Fugue* (1951, Phillips Gallery, Washington) est une de ces admirables réussites, parfaitement imprévisible dans le climat de ces années où les *cafés d'artistes s'attardaient toujours à discuter* de l'« abstraction ».

Les Toits (Musée d'art moderne, Paris), qu'il faudra aller voir à Beaubourg, y ajoute soudain une grande étendue *grise qui s'appelle le ciel. C'est le triomphe d'un « paysagisme »* à la fois somptueux et simple, promis aux grands développements du Havre, de Provence, de Sicile. Dans les petits ouvrages (à la *galerie* Jeanne Bucher), *on voit gris sur vert, bleu sur gris, les* éléments s'ajuster en petits blocs, entendons : unités de peinture, d'une robustesse à toute épreuve. Même travail en grand et en petit format, avec des bandes bleu-noir emboîtées, des liserés traversant une forme ronde, et soudain émerge ce qu'on doit appeler une nature *morte*. Pendant deux ans, ce jeu de haute virtuosité se poursuivit sans défaillance, mais *non* sans agitation.

Un absolu

C'est ici qu'il faut bien s'entendre. Au journaliste qui lui demande d'indiquer ses *« expériences importantes »*. Nicolas de Stael répond insolemment : *« Je n'ai pas conscience de me livrer à des expériences. »* La critique n'a guère été à la hauteur de la situation devant ce personnage déconcertant. Elle ne le sera peut-être jamais, dans la mesure où la passion de Stael faisait de la peinture un « absolu » qui met le spectateur à l'épreuve et qui ne se commente pas comme une image réussie ou simplement agréable, ou *même* manquée.

Devant le *Parc des Princes* (1952) et son usage des rouges *ou les Musiciens* (1953), on découvre que tous les termes de *comparaison* sont un peu faux. Et si l'on parle de *l'exaltation du peintre, on ne dit rien d'essentiel : il communique*, c'est vrai, par ces rencontres violentes de tons haussés, un sens peu *commun* de l'excitation visuelle ou auditive ; mais les moyens mis en œuvre ne sont pas nés sur place, en regardant les footballeurs sur une pelouse ou les saxophones sur l'estrade. Tout le problème est là. De Stael s'est, en quelque *sorte, identifié à la peinture* parce que toute sensation riche devint, selon ses termes, *« une organisation d'espace »*, c'est-à-dire un tableau.

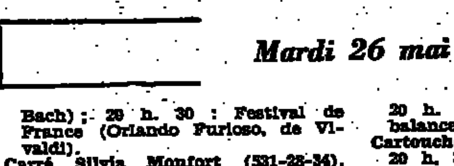
Chez d'autres, il eût fallu dix, *vingt ans. Ici, il suffit* de dix, *vingt* mois pour que le parti des toiles « *maçonnées* » cédât à une demande de fluidité. C'est clair dans *le Cheval de Gravelines* (1954), sorte d'hommage à Seurat, pour l'assiette et *l'horizon, et dans les nombreuses* natures mortes, où il s'agit de cerner les formes par le découpage des tons comme dans les papiers au ciseau de Matisse. L'huile coupée d'essence, allégée, tend à la trans*parence et l'impression* de puissance, d'autorité, s'évanouit : les silhouettes bleues se fondent dans les gris. Mais ceci est la condition du grand signe *continu* que deviennent les *nus* debouts tracés au fusain, et non *moins impressionnants* au pinceau. *L'Orchestre* inachevé avec sa nappe légère d'orangé ardent déclare l'intention du style large et encore fluide, enveloppe heureuse, en somme, où tout *va* rester suspendu.

Boris de Schloezer, dans les *mêmes* années, publiait la célèbre *Introduction à J.-S. Bach* pour la *musique*, ce que nul n'a su faire alors pour la peinture. Il rappelle ses propositions essentielles : l'œuvre *musicale* est *indépendante* du *moi* de l'artiste ; l'auteur est *« un lieu de passage où la réalité prend corps »*. A un certain degré d'intensité ou de « possession » — Stravinsky ou Schoenberg, pour citer ceux que Stael connais*sait bien*, — le « moi » de l'artiste ne peut plus être confondu avec le personnage que l'on connaît — ou que l'on a connu — et dont on raconte l'histoire. Les plaisirs, les tourments, les amours, le présent et le passé ne sont plus que les aliments de ce « moi » exalté qui annule l'homme et fait le peintre. Rien ne semble pouvoir mieux le démontrer que l'emprise de l'art sur ce « héros » et la *logique d'un* déroulement sans aucune pause, sans temps mort, qui rend si exemplaire, si noble, si folle aussi, et à la fin si poignante, l'aventure de Nicolas de Stael.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Nicolas de Stael, 124 numéros, introduction par P. Granville, catalogue d'I. Fontaine, galerie du Grand Palais. Jusqu'au 24 août.

(2) Revoir Nicolas de Stael, 64 numéros, *textes d'Anne de Stael* et J.-L. Daval, galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine. Jusqu'au 12 juillet.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

L'Orage : Artistic Athévains (335-55-40), 20 h. 30.
La mort d'Ivan Illitch : Théâtre du Rond-Point, petite salle (256-70-80), 20 h. 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 26 mai

Les salles subventionnées et municipales

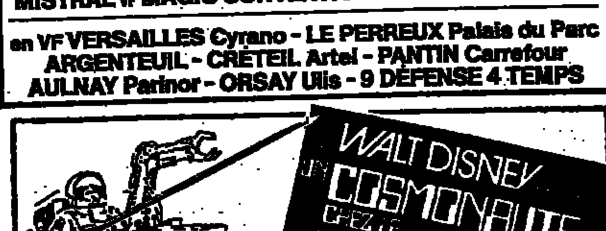
Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Turandot.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Broers.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes, têtes pointues.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Chants populaires corses.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : Orchestre de la Garde républicaine, dir. : R. Boutry, avec A. Queffelec, piano (Haydn, Liszt, Bach) ; 20 h. 30 : Festival de France (Orlando Furioso, de Vivaldi).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Superviân ; 21 h 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séances de bronzage ; 22 h. : la Voix humaine.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-23-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 30 : Sherazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentablogues ; 22 h. 30 : Angel.
Studio-Théâtre 14 (773-61-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphoric poubelle ; 22 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 19 h. 30 : le Testament du père Leleu ; 21 h. : Toi et les nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. P. Boulez, Ensemble vocal New Swingle Singers (Bartok, Stockhausen, Berio).
Croq Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach).
Salle Cortot, 21 h. : F. Kleynjans (Ponce, Barrios, Britten...).
Cité internationale universitaire, 21 h. : G. Poulet, C.E. Nandrup (Mozart, Brahms, Debussy, Ravel).
Maison de l'Allemagne, 21 h : E. Guy-Kummer, M. Rousseau (Schumann, Brahms).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœur Orphée, dir. F. Vellard (Praetorius, Dufay).
Eglise Saint-Julien Le Pauvre, 20 h 30 : M. Nordmann (Haendel, Bach, Mendelssohn).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. : A. Jordan (Schoeck, Strauss).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Telemann).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Chœur de Moscou, dir. V. Minine (Rachmaninov).
Eglise Américaine, 20 h 30 : P. Bonnifet, P. Siegel (Chausson, Fauré, Rachmaninov).
Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : L. Perus, T. Fèvre (Mozart, C.P.E. Bach).





CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Lundi 1er juin à 21 h. (Dandelot)	LISZT En première mondiale par le Duo de Pianos Marie-Christine et François DOUBLIER Poèmes Symphoniques dans leur version pour 2 pianos de F. LISZT
EGLISE de la MADELEINE Mardi 2 juin à 20 h. 45 Loc. : Eglise, les après-midi, et Royal Tourisme, 10, r. Royale (Werner).	Concert au profit des œuvres paroissiales TROMPETTE et ORGUE B. SOUSTROT F.-H. HOUBART Titulaire grandes orgues Mouret, J.-S. Bach, Albinoni, L. Boellmann, Haendel
SALLE GAVEAU Mercredi 3 juin à 21 h. (Werner).	« SATIE et ses ennemis » DANIEL VARSANO SATIE - RAVEL FAURE - DEBUSSY Textes inédits de SATIE lus par Ph. OLIVIER
THEATRE DES VARIETES à 21 h. Louez : 508-42-41 Mercredi 3 juin p.e. /Kiesgen	LES RÉCITALS DES VARIÉTÉS Jean FONTAINE présente ÉLIZABETH HARWOOD PIANO : GEOFFREY PARSONS Haendel-Haydn-Mozart Verdi-Marx-Strauss Delius-Quilter-Hagemann
EGLISE ST-SEVERIN Tous les mardis à 21 h. Loc. : face Eglise (Werner p.e. Kiesgen Valmalete)	Saison Parisienne 1981 ORCHESTRE KUENTZ 2 juin : VIVALDI 4 SAISONS 9 JUIN GRUMIAUX
GAVEAU Eliminat. : du 8 au 17 juin et finales les 12 et 19 juin THEATRE des CH.-ELYSEES Finales avec Orch. les 13 et 20 juin Valmalete)	CONCOURS INTERNATIONAL Marguerite Long Jacques Thibaud VIOLON et PIANO

26 MAI - SAINT-ROCH





L'ŒIL ET L'OREILLE
en coproduction avec l'IRCAM

THÉATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 26 mai 20 h 30	BARTOK - L. BERIO K. STOCKHAUSEN New Swingle Singers dir. : Ward Swingle ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE Dir. : Pierre BOULEZ

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE Samedi 30 mai 14 h 30 et 18 h (Entrée libre)	« Les Micro-intervalles » Musiques traditionnelles extra-européennes BALLIF - AMY WYSCHNEGRADSKY NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Peter EÖTVOS

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Auditorium 105 Lundi 1er juin 20 h 30	TRIO DESLOGERES Quatuor DEFFAYET G. HUGON - B. ANDRES F. GAUTHIER, F. PIERRE S. KOULAKSERZIAN G. LEMAIRE L. ALEXANDER - J.-P. HOLSTEIN

MUSIQUES TRADITIONNELLES

BASILIQUE St-DENIS Mercredi 3 juin 20 h. 30	Grand Requiem ORTHODOXE GREC Liturgie Funèbre bizantine Ens. : T. VASSILIKOS

MUSIQUES SACRÉES

EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES Jeudi 4 juin 20 h 30	LISZT « Messe de GRAN » J. Chamonin, B. Finilla, E. Buechner, M. Smith, P. Gazin Chœurs de Radio-France NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Rolf REUTER

Location : RADIO-FRANCE, salles et agences

DERNIÈRES



هكذا من الاصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24).
15 h., la Foule, de King Vidor ; 19 h., Hommage à Jerry Schatzberg : l'Epouvantail ; 21 h., Vol à la tire, de J. Schatzberg.

Beaubourg (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suisse, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BOUM (Fr.) : Monte-Carlo (225-09-83).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMME AU BON VIEUX TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-35-14).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odeon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-5..).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

L'ETUVE (Aut., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

EUGENIO (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odeon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-51-98)

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA FLAMBEUSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FORMULE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUT OF THE BLUE (Ang.) (**) v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PLEIN SUD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82).

PRESENT ANGOLAIS (Angol., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33)

LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PULSIONS (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

RESURRECTION (A. v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-City, 8e (562-45-76), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind, v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCANNERS (*) (A., v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All. v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C.-Rotonde 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

THE ROSE (A. v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TROIS FRERES (It., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33).

VIRUS (Jap., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNEES LUMIERE, film suisse d'Alain Tanner. — V angl. : Saint-Andre-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRIGADE ANTI-VIOL, film améric. de Robert Ammer (**) — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FONDU AU NOIR, film américain de Vernon Zimmerman — V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JACKIE CHAN LE MAGNIFIQUE, film de Hongkong de Cherrchl. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 9e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEIGE, film français de Juliet Berto. — Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARTET, film franco-britannique de James Ivory — V angl. Quintette, 5e (354-35-40), Publicis-Saint-Germain 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA, film français de Joël Seria (*) — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secretan, 19e (206-71-33).

LE SOLITAIRE, film américain de Michael Mann. — V.o. Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES CHARIOTS DE FEU, film britannique de Hugh Hudson — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA PORTE DU PARADIS, film américain de Michael Cimino — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) — V.f. : Richelieu 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01)

VU

Le divan

François Mitterrand évoquait volontiers, pendant les présidentielles, l'état de grâce qui suivrait son élection. Il y a droit, c'est vrai. Plus terre à terre, les Américains parlent d'une lune de miel entre le nouvel élu et la nation conquise, soumise, prête à rengainer ses exigences, ses impatiences, pendant quelques semaines. En cas d'attentat, il y a rallonge, bien entendu, ça peut rester au beau fixe pendant six mois. Nous y songions en voyant, lundi soir, dans les studios de « Question de temps » le défilé souriant, empressé, gracieux, des responsables syndicaux venus nous donner la primeur de ce qu'ils diront à l'Elysée, où ils seront reçus un à un comme le furent hier les leaders des quatre grands partis politiques, sous les lustres et les lambris, par un Mitterrand — on l'a vu à la télé — carré, jambes croisées, sur un divan à cannelures dorées.

Après être resté près d'un quart de siècle le nez collé à la grille, on avait l'impression d'être entré là avec lui, d'avoir enfin accès grâce à lui à ces fabuleux palais réservés aux princes qui nous gouvernaient jusqu'ici. On a été se balader aussi du côté du ministère des finances, on a poussé la porte du bureau de Jacques Delors. Il était assis derrière, pas très à son aise encore, mettez vous à sa place. On va s'y habituer très vite, notez, mais pour le moment on voudrait bien faire le tour du propriétaire. Avis aux chaînes : à quand une visite guidée à l'écran ?

Pour en revenir à Edmond Maire, le tirage au sort lui a permis de retenir d'abord notre attention; ses propositions nettes, franches, concrètes, nous ont paru raisonnables. Quand il a parlé de resserrer l'éventail des salaires — ça irait, enfin ça devrait aller, de 3 400 francs minimum à 20 000 francs maximum, — on ne pouvait pas s'empêcher de lui donner raison. Si l'on veut une société plus juste, elle est à ce prix. Henri Krasucki s'est livré ensuite à un étonnant numéro de charme et de coquetterie : il ne nous dirait rien mais on saurait tout dès qu'il aurait vu le chef de l'Etat. Il n'allait pas nous assommer en parlant chiffres, il demanderait, oui, un peu plus que la C.F.D.T. mais pas tout tout de suite, ça non. Et André Bergeron ne craignait-il pas de se retrouver au chômage ? lançait, à la blague, le meneur de jeu. Comment ça ? Ses revendications seraient sûrement satisfaites, la cinquième semaine de congé, tout ça... ça risquait de lui coûter son emploi. Rires. Vous voyez le ton plutôt inhabituel de la conversation. C'est vraiment la lune de miel.

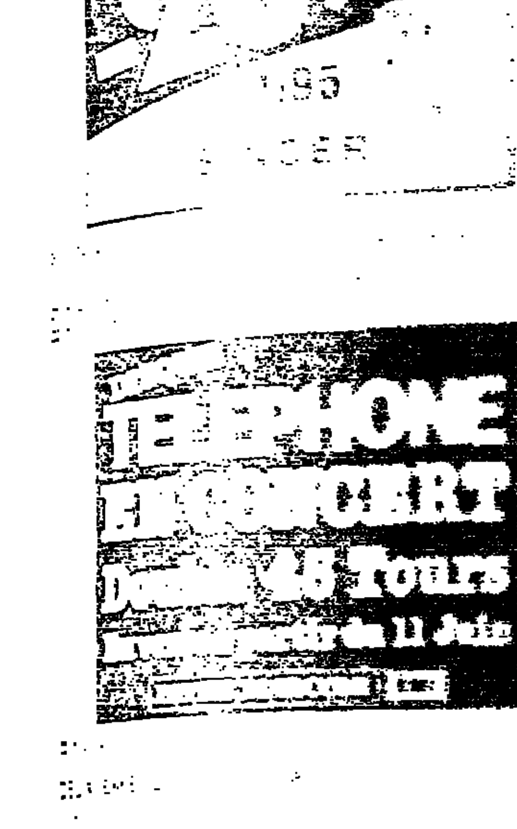
CLAUDE SARRAUTE.

M. GEORGES FILLIOUD REÇOIT LES DIRECTEURS DE CHAINES

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, devait recevoir successivement, mardi 26 mai, les dirigeants de Radio France et des chaînes de télévision, indique un communiqué du ministère, pour « *évoquer les conditions du déroulement de la campagne des élections législatives* ».

Le ministre devait aussi faire avec M. Jean-Louis Guillaud, président de TF 1, Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio France, M. Claude Contamine, président de FR 3, et M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2, « *un premier point de la situation dans chacune des chaînes* ».

M. Fillioud, qui devrait ensuite recevoir les dirigeants de la S.F.P. et de l'INA, a également prévu de rencontrer, à partir de vendredi, les représentants des principales organisations syndicales de l'audiovisuel.



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 26 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.



20 h 30 Les mardis de l'information.
de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard, M. Thoulouse. Main basse sur Naples

21 h 45 Variétés : Le groupe Téléphone.

22 h 20 Internationaux de tennis.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)

20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Jeanne d'Arc ».
Film américain de V. Fleming (1948), avec I. Bergman, F. L. Sullivan, J. Ferrer, J. Carrol-Naish, W. Bond, R. Ney.
Version hollywoodienne à grand spectacle de la vie d'une héroïne de notre histoire. L'interprétation d'Ingrid Bergman fut discutée. Elle est, pourtant, remarquable.

22 h Débat : Trois procès pour une sainte.
Avec Mmes R. Pernoud, I. Monnier, MM. F. Pottecher, R. Ambelain, A. Frossard, A. Atten, M. Ferro et Mgr Poupard.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : « Zorro ».
Film italien de D. Tessari (1974), avec A. Delon, S. Baker, O. Piccolo, Moustache, A. Asti, E. Cerusico (Rediffusion).
Le gouverneur apparemment lâche et frivole d'une colonie espagnole d'Amérique se fait justicier sous le masque et le costume noirs du mystérieux Zorro. Un mythe inépuisable (depuis Douglas Fairbanks) et singulièrement affadi dans ce film mal fichu. Le rôle ne va pas à Alain Delon.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-espagnols : « Sociétés et institutions. Traditions et contradictions », avec J. Vidal Nenryto et F. Bourricaud.

21 h 15, Musiques de notre temps : José Abramowsky.

22 h 30, Nuits magnétiques : La revue « Aller-simple ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'Eglise Saint-Roch à Paris) : « Sommernacht » intermezzo pastoral pour orchestre à cordes, de O. Schoeck, d'après un poème de Keller ; « Exultate Jubilate motet K. 165 » et « Aria, n° 7 » de Mozart ; « Métamorphoses » de R. Strauss, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. : A. Jordan, avec E. Mathis, soprano.

23 h, Ouvert la nuit (en direct du Festival international du film de Cannes) : entretiens avec Francesco Rosi et Luigi Magni (Piccioni, et œuvres d'anonymes).

Mercredi 27 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Internationaux de tennis.
à Roland-Garros.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Portes ouvertes.

13 h 55 Internationaux de tennis.

17 h 35 Un, rue Sésame.

18 h 5 Avis de recherche.

18 h 35 Les paris de TF 1.

18 h 50 En direct du Festival de Cannes.
Le Palmarès 81.

19 h 25 Journal.

19 h 55 Tirage du Loto.
En direct de Templenars.

20 h Sport : Football.
Finale de la Coupe d'Europe des clubs champion : Liverpool-Real Madrid (en direct du Parc des Princes).

21 h 45 La rage de lire.
Magazine littéraire de Georges Suffert.
Le roman : les désordres du couple. Avec Mmes Françoise Mallet-Joris (Un chagrin d'amour et d'ailleurs), *Chantal Chawaf* (Crépusculaires), *Dominique Desanti* (le Chemin du père) *et M. Pascal Bruckner* (Lunes de fiel).

22 h 45 Internationaux de tennis.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : La vie des autres.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.

15 h 15 Série : Super Jaimie.
La canyon de la mort.

16 h 10 Récré A 2.
Les paladins de France, Félix le Chat, Maraboud'ficelle, Zeltron, Candy, les Blancs jouent et gagnent...

18 h 10 Sports : Cyclisme.
« Dauphiné libéré ».

18 h 30 C'est la vie.
Les artisans d'art français au Japon.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Spécial législatives.
Avec Lionel Jospin.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Spécial Juglio Iglesias. Avec C. Aznavour, le groupe Adam and Ants, le cirque de Pékin.

21 h 35 Alain Decaux raconte.
César Borgia.

22 h 40 Histoires courtes.
« Les trouble-fête », de B. Palacios (le travail contre le temps de vivre), « Nuits blanches », de N. Dufour (la disparition surnaturelle d'un corbeau).

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.

18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale des parents d'élèves (ex-Cornec).

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Vingt mille lieux sous les mers.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma 16 : « le Marteau piqueur ».
Réal. C. Bitsch. Avec S. Audran, P. Le Person, J.-M. Dupuis, A. Roussel, etc.
Une famille dont on suit parfois avec un certain malaise les aventures comiques et les avatars burlesques.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Avec D. Herlem.

11 h 2, XIII[e] diorama de la musique contemporaine à Genève (et à 17 h 32).

12 h 5, Agora : Mendès France, avec J. Lacouture.

12 h 45, Panorama : Actualité de l'Italie ; Au Festival de Cannes.

13 h 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.

14 h, Sons : *Les veaux têtent.*

14 h 5, Un livre, des voix : Chemin de la lanterne, de L. Nucera.

14 h 47, *L'école des parents et des éducateurs* : Vivre avec des handicapés.

15 h 2, Points d'interrogation : Le monde ouvrier et le *machinisme ; La laïcisation et la perte de foi.*

16 h 20, Actualité : Devenons-nous plus ou moins semblables ?

16 h 50, *Départementale : A Cherbourg.*

18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo, de G. Verga.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, La science en *marche : Les boutons de manchette de Groucho Marx, ou raconter la science.*

20 h, La musique et les hommes : Moussorgski et les écrivains russes.

22 h 30, Nuits magnétiques : Rome, carnet de croquis.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le Matin des musiciens : Le Parnasse français, *chansons, divertissements, pastorales (Praetorius,* Charpentier, Lully, Philidor, Muffat).

12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; *12 h 30, Jazz classique : tout Dukas ; 14 h, Musique* légère : œuvres de Bonneau, Haydn, Gérard.

14 h 30, Microcosmos : Les études à l'étude (de Falla) ; *15 h, Kaléidoscope : reportage au conservatoire de* Montreuil (Berio, Shepp, Ives, Nascimento, Satie) ; 15 h 45, Jeu des énigmes ; 16 h, Galerie des portraits : *le prince Paul Esterhazy ; 16 h 20, Chants* de village : la musique traditionnelle à l'école ; 16 h 50, Feuilleton ; 17 h, Haute infidélité : les lieux d'écoute (chants de mammifères marins) ; *18 h 2,* Le club du jazz : les irréfutables altistes (Waller, Mariano, Criss, Shank, Parker-Harris).

18 h 30, Quotidien-Concert : Rencontres internationales de La Rochelle, « Concerto Guadiano pour guitare et orchestre » de T. Marco, par l'orchestre de chambre de Radio-France, dir. : E. Howarth ; 18 h 45, Concert en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France : œuvres de Couperin, Froberger, Vivaldi, Telemann, Spohr, Roussel, Saint-Saëns, Donizetti, avec M. Geliot, harpe, M. Larrieu, flûte, R. Veyron-Lacroix, clavecin ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Idoménée, ouverture en ré majeur K 366 », « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la majeur K 219 » de Mozart ; « Siegfried-Idyll », de Wagner ; « Neuf valses », de J. Brahms, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. A. Jordan, avec P. Amoyal, violon.

23 h, *Ouvert la nuit (en direct du Festival international du film de Cannes)* : œuvres de Raben, Jansen, Duhamel, et des entretiens avec P. Raben, P.-J. *Remy et H. Astier.*

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 26 MAI

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 10.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., sénateur de la Seine-Maritime, est reçu à l'émission « Spéciale législative » sur Antenne 2 à 19 h. 20.

MERCREDI 27 MAI

— M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C., participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 10

— M. *Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est l'invité de l'émission « Spéciale législative » sur Antenne 2, à 19 h. 20.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
2 APPARTEMENTS et 1 STUDIO
dont UN APPARTEMENT avec une TERRASSE de 170 m2
(Le studio a une vue directe sur le Champ de courses)
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
ET LE CHAMP de COURSES D'AUTEUIL
Le MARDI 16 JUIN, à 14 h. 30, à la Chambre des Notaires de PARIS
M[e] BONNEL, notaire, 79, boulevard Malesherbes, PARIS (8[e]) - 296-16-08.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRETEIL (94)
le Jeudi 4 Juin 1981, à 9 heures 30
APPARTEMENT à CHARENTON-LE-PONT (94)
de quatre pièces principales au rez-de-chaussée de l'immeuble
25, 26 et 27, QUAI DES CARRIÈRES
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Pour renseignements, s'adresser à 1 — Maître CHAMPION, Avocat à PARIS 16[e], 57, avenue Marceau, tél. : 723-78-00.
2 — Au Greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de CRETEIL, rue du Pasteur Valéry-Radot, où le cahier des charges est déposé.
3 — Et sur les lieux pour visiter.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le MERCREDI 10 JUIN 1981
à 14 h. 30, Salle des Ventes des Domaines (D.N.I.D.),
17, rue Scribe, PARIS 9[e]
Avec l'assistance de MM. De Pommervault et Boulle, experts auprès du Domaine.
BEAUX BIJOUX OR
Bagues ornées de diamants brillantés de 1 ct 10, 2 ct 22 et 2 ct 69. Bagues ornées de brillants, saphirs, émeraudes et rubis — Montres de col, colliers, sautoirs, chaînes et bracelets or, montres Rolex, Vacheron & Constantin, Omega, Piaget & Jaeger Lecoultre, montre de col Bréguet - Boucles d'oreilles or, colliers de perles - Briquets or.
Visite : le mardi 9 juin, de 14 h. 30 à 16 h. 30 et le matin de la vente de 10 h. 30 à 12 h. 30.
Renseignements : D.N.I.D. (Service des ventes) 15-17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : 266-93-46, poste 367).
Pour connaître le détail de cette vente et de toutes les ventes faites par les Domaines, abonnez-vous au « B.O.A.D. », magazine illustré - 50 F les 22 numéros. Chèque bancaire à l'ordre du Trésor public à adresser au S.O.P., 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09 (Tél. : 266-93-46, poste 206).

Vente Palais Justice BOBIGNY
Mardi 16 juin 1981 - 13 h. 30
MAISON BOBIGNY (93)
79, rue d'Odessa
M.A.P. : 60 000 F
S'ad. M[e] OGEE, avoc. Paris
28, rue Gay-Lussac

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Just. d'EVRY (Essonne) Mardi 2 juin 1981, à 14 heures
APPARTEMENT
avec cave, bât. J 5, 4e étage sis
à GRIGNY II (91)
Avenue des Sablons, numéro 26
Mise à prix : 60 000 F.
cons. indispensable pour enchérir
Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats assoc., 51, rue Champlouis, à Corbeil-Esson. (91).
Téléphone : 496.14.18.

Vte Pal. Just. Bobigny (93) Cité Adm.
Mardi 2 juin 1981, à 13 h 30
PAVILLON d'habit. à LIVRY
GARGAN (93), 4, allée de la Justice, 3 a 92 ca — Mise à Prix : 50 000 F. Consigne pour enchérir : 25 000 F (ch. cert.). Pour tous renseig. à Pontoise (95)
M[e] BUISSON, Av. T. 032-31-62
29, rue Pierre-Butin.

Vente sur saisie immobilière T.G.I. de Versailles, le mercredi 3 juin 1981, à 10 heures
UN APPARTEMENT un cellier, un parking,
dép. d'un ensemble immobilier sis
AUX MUREAUX (78) lieudit « Le Pré-St-Nicaise »
entre le chemin départ. no 43 et la rue de la Madeleine-Roch.
M.A.P. : 200 000 F
Pour les renseig. à VERSAILLES :
1) M[e] Maurice COYDON, av., 55, bd de la Reine. T. 951.21.93 et 953.45.60.
2) Me Jean SILLARD, av., 79, bld de la Reine. T. 950.02.99.
3) Greffe du Tr. de Gde Instance.
4) Sur les lieux pour visiter.

Vente judiciaire en la Forme des saisies-immobilières au Palais de Justice de PARIS - Le jeudi 4 juin 1981, à 14 heures
2 TERRAINS à BRIVE-LA-GAILLARDE (19)
A usage industriel - En deux lots avec faculté de réunion
1[er] Lot - TERRAIN Lieudit BEAUREGARD
cadastré section EV n° 132, et les bâtiments qui y sont édifiés, ateliers, bureau, sanitaires
CONTENANCE de 5 910 mètres carrés
MISE A PRIX : 900 000 FRANCS
2[e] Lot - TERRAIN Lieudit BEAUREGARD
Cadastré section EV numéro 131, d'une contenance de 4.703 m2
MISE A PRIX : 140 000 FRANCS
TOTAL DE MISES A PRIX : 1.040.000 F, avec faculté de réunion
S'adr. à 1) M[e] AMBROISE-JOUVION, avoc. à PARIS, 45, avenue Marceau, 75016. - *Tél. 720-37-34 et 720-32-84, détenteur d'une copie de l'enchère.* 2) M[e] CHEVRIER, administrateur-syndic près le Trib. de Commerce de PARIS, demeurant 5[e], 16, rue l'Abbé-de-l'Epée. — 3) A tous avocats près *les tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et* NANTERRE. — 4) Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS au Palais de Justice, en la Cité, boul. du Palais où le cahier des charges est déposé. — 5) Et sur les lieux pour visiter en s'adressant à M[e] FAURE, huissier de Justice à BRIVE-LA-GAILLARDE, 13, rue Marcellin-Berthelot. - Tél. (55) 74-17-49, commis à cet effet.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS le Jeudi 11 Juin 1981, à 14 heures - En 3 lots
1[er] Lot - PROPRIÉTÉ ter. de CUCHARMOY (77)
Hameau du Plessis-aux-Tournelles
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
2[e] Lot - BOIS et TAILLIS
à CUCHARMOY (Seine-et-Marne)
MISE A PRIX : 1 000 FRANCS
3[e] LOT - UNE CHAMBRE A PARIS 14[e]
Boulevard du Montparnasse, numéro 86
MISE A PRIX : 5 000 FRANCS
S'adresser à Maître CHEVROT, avocat, 8, rue Tronchet, PARIS, 742-31-15
Etude de M[e] R.C. GARNIER, Syndic à Paris, 3, r. de Furstenberg, 326-61-58

Vente au *Palais de Justice de PARIS*, le 11 juin 1981, à *14 heures*
EN TROIS LOTS - DANS UN IMMEUBLE
3, rue HERMEL - PARIS (18[e])

1) APPART.	occupé, 2 P., cuis. Toil. W.C., 4[e] étage, escalier B	M. à P. : 70 000 F
2) APPART.	3 P., Cuis., Toil. W.C., 5[e] étage, escalier A	M. à P. : 250 000 F
3) 1 PIÈCE	cuis., 6[e] étage	M. à P. : 30 000 F

S'adresser : S.C.P. LAMOTTE, Avocats à Paris, 100, rue St-Dominique
Tél : 555-71-44

Etude de Mes Pierre BRUNET et Gérard PRALLET, Not. associés, 4, rue du Lac, ANNECY (Haute-Savoie). VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, le vendredi 5 juin 1981, à 14 h, à la mairie de TALLOIRES (Hte-Savoie) par le ministère de Me Pierre BRUNET, Notaire associé à ANNECY.
APPARTEMENT A TALLOIRES (Hte-Savoie)
Magnifique vue sur lac et montagnes.
Dépendant d'un immeuble dénommé « DOMAINE DU THORON », au 2e étage, d'une surface habitable de 110 m2 env., comprenant : entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, dégagement, salle de bains, W.-C., placards.
Cave au rez-terre — Parking et emplacement au rez-de chaussée.
Jardin privatif de 610 m2 environ au sud-est du bâtiment.
M.A.P. : 460 000 F
L'adjudication ne sera effectivement prononcée que contre versement concomitant par le dernier enchérisseur de l'intégralité des frais préalables et consécutifs et de 15 % du prix et sous la condition suspensive d'encaissement de tous chèques qui seront remis immédiatement à l'encaissement par le notaire.
Pour consulter le cahier des charges, pour tous rens. et pour visiter, s'adr. à l'étude de Mes Pierre BRUNET et Gérard PRALLET. Tél : (50) 51.41.58.

Vente après Liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS *LE JEUDI 11 JUIN 1981, à 14 heures - EN UN SEUL LOT*
ENSEMBLE INDUSTRIEL à ROCHY-CONDÉ (60)
RUE DE LA GARE, numéros 27-29
composé de 9 bâtiments et annexes - et un pavillon d'habitation
BATIMENT SE DECOMPOSANT COMME SUIT :
MAISON D'HABITATION en retrait de la rue, élevée sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée, *étage carré sur la majeure partie avec combles* perdus au-dessus, le surplus en terrasse accessible - Escalier extérieur attenant, avec Chaufferie.
BATIMENTS *INDUSTRIELS* à usage de *bureaux, atelier et dépôt*, en retrait de la rue, contigus au transformateur de l'E.D.F. élevé sur terre-plein d'un simple rez-de-chaussée, partie sous combles, partie sous toiture. - *Petit bâtiment à usage de dépôt entre les précédents* et le transformateur.
BATIMENTS INDUSTRIELS à usage de bureaux, locaux sanitaires et ateliers en retrait de la rue, à proximité de la voirie de Warluis, élevé sur terre-plein, de rez-de-chaussée, partie sous grenier accessible, partie sous toiture.
Dépendances attenantes à usages de chaufferie et de W.-C. :
A la suite, en retour d'équerre, bâtiments industriels sur terre-plein de rez-de-chaussée sous toiture. Grand atelier attenant, élevé sur terre-plein d'un rez-de-chaussée de grande hauteur sous toiture sheds. Annexe attenante derrière, d'UN simple rez-de-chaussée sous terrasse, anciennement à usage d'habitation. Derrière, bâtiment d'habitation séparé, élevé sur terre-plein d'un simple rez-de-chaussée sous comble perdu. Au nord-est, grand entrepôt métallique fermé. Abri pour véhicules légers, terrain attenant en nature de cour, allées, jardin, chantier et dépendances.
Peupleraie à l'Est - EN PARTIE LOUES COMMERCIALEMENT
MISE A PRIX : 800 000 FRANCS
S'adresser à Maître J. LYONNET DU MOUTIER, Avocat à PARIS (1[er]). *182, rue de Rivoli. Tél : 260-20-49* - Maître *J.-M. GARNIER*, Syndic. 63, boulevard Saint-Germain, à PARIS (5[e]) - Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, boulevard du Palais où le cahier des charges est déposé
Sur les lieux pour visiter

Vente sur surenchère au Palais de Justice de PARIS
le Jeudi 4 juin 1981 à 14 heures
UN APPARTEMENT à PARIS - 10[e]
au 3[e] étage, dans un immeuble sis
72, rue Louis-Blanc et 35, *boulevard de la Chapelle*
MISE A PRIX : 327 910 FRANCS
S'adresser à 1 - Maître RIBADEAU-DUMAS, Avocat à PARIS 16[e], 17, avenue de Lamballe - 2 - M[e] LYONNET DU MOUTIER, Avocat à PARIS 1[er], 182, rue de Rivoli - 3 - M[e] Jacques-Marie GARNIER, Syndic à PARIS 5[e], 63, boulevard Saint-Germain - 4 - M[e] BOUCHER-LEGRAND-JACQUES, Avocat à PARIS 17[e], 88, boulevard Pereire

---

Vente en la Chambre des Notaires de Vendée à LA ROCHE-SUR-YON, 30, rue Gaston-Ramon, par Me FIOLLEAU, not., le 6 juin 1981, 14 h 30
PROPTÉ 1 021 M2 JARD-S/MER (Vendée)
Route de l'Abbaye « Lieudit les EPINETTES » : MAISON sur sous-sol R. de *ch.* : vestiaire, salle à manger, 2 chambres, *cuisine, salle de bains*, W.-C., grenier au-dessus aménagé en partie : 2 chambres.
JARDIN autour. LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION.
M.A.P. : 230 000 F. S'adr. M[e] FIOLLEAU, notaire, JARD-S/MER
(Vendée), 90, rue G.-Clemenceau. T. (51) 33-42.15. Me COPPER ROYER, Avocat, PARIS (17[e]), 1, rue Georges-Berger Téléphone : 622-23-15

VENTE au Palais de Justice à PARIS le LUNDI 15 JUIN 1981, à 14 h.
EN SEPT LOTS :

1) LOGt	au r.-de-ch., pte gche, de 2 p., cuis. et w.c. commun - CAVE au s./sol	M. à P. : 40 000 F
2) LOGt	au 1[er] ét., pte dr., de 2 p. cuisine, ent. et w.c. comm CAVE s./sol.	M. à P. : 80 000 F
3) LOGt	au 3[e] ét., pte dr., de 2 p. cuisine, ent. et w.c. comm. CAVE s./sol.	M. à P. : 40 000 F
4) LOGt	au 4[e] ét., porte dr., de 2 p. cusine ent. et w.c. comm CAVE s./sol.	M. à P. : 35 000 F
5) LOGt	au 5[e] ét., pte gche, de 2 p. cuisine, ent. et w.c. comm. CAVE s./sol.	M. à P. : 45 000 F

6°) CAVE au ss-sol. M.APX : 500 F - 7°) CAVE au ss-sol : M.APX : 500 F
9, RUE GARREAU - PARIS (18[e])
S'adresser M[e] Aldric SAULNIER, Avocat à la Cour, 16, rue Parrot, PARIS (12[e]). Ts av. pr. Tr PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ FRANÇAIS

recherche pour l'une de ses filiales un ou une

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE HAUT NIVEAU

Responsable de la gestion du centre informatique de cette filiale implantée en Belgique, il (elle) aura la charge de:
- contrôler les applications existantes assurant l'exploitation d'ensemble de la société;
- coordonner les interventions techniques de notre sous-traitant ainsi que celles de la Direction Centrale Informatique du Groupe;
- diriger la mise en place de nouvelles applications avec bases de données et télétraitement;

CE POSTE APPELLE DONC LES COMPÉTENCES D'UN GÉNÉRALISTE DE L'INFORMATIQUE.

Situés en Belgique (Bruxelles ou Namur) pendant une première période de 2 à 3 ans, la fonction et son titulaire réintégreront ensuite le centre informatique du Groupe, dans la Région Parisienne, cadre dans lequel évoluera la carrière à moyen terme.

Outre la rémunération attachée à ce poste de haut niveau, toutes compensations (indemnisations, avantages en nature divers) seront étudiées en réponse aux éventuels problèmes posés par une expatriation temporaire.

Veuillez transmettre votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous référence 37645 M à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

HAVAS CONTACT



SEEKS NIGERIAN ENGINEERS AND TECHNICIANS

For immediate employment at their Port Harcourt Factory.

Here is a chance to make a career with Michelin, the leader in tyre technology.

If you are interested, write to us immediately enclosing your curriculum vitae and come and see us as soon as you return to Nigeria:

The Factory Manager,
Michelin (Nigeria) Ltd.,
P.O. Box 527,
Port Harcourt,
NIGERIA.

FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS
Leaders à l'exportation
siège social : PARIS QUARTIER ETOILE
recherche son

DELEGUE en ARABIE SAOUDITE

Formation Ingénieur Electromécanicien ou niveau équivalent

Solide expérience confirmée sur le plan technique et commercial
Connaissance du Pays hautement appréciée.
Parlant couramment l'anglais.
Nationalité indifférente

Le plan de carrière prendra en compte les éléments personnels, familiaux, etc ...

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, niveau de rémunération à no 98621 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Notre Société occupe une place de 1er plan dans le monde, sur le Marché du matériel destiné au Bâtiment Travaux Publics

Nous avons décidé de créer

une filiale aux USA

Pour assurer la vente et la pré-vente de nos produits, nous recherchons pour diriger et animer cette filiale

UN CADRE DYNAMIQUE

Capable d'une certaine autonomie et ayant le sens de l'organisation.

- Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur parlant parfaitement la langue anglaise et ayant vécu de préférence quelques années aux U.S.A.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 3888/M à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Bechevelin 69363 LYON Cedex 2, qui trans.

Organisme de recherches médicales implanté au GABON

(budget de l'ordre de 1,7 milliard C.F.A.)
recrute son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

qui assumera la responsabilité des fonctions :
- *administratives*
- financières et comptables
- personnel.

Il pourra être offert au candidat retenu un contrat à durée déterminée de 2 ans renouvelable, contrat assorti d'avantages divers tels que voyages, logement, etc ...

Le candidat recherché doit être âgé d'au moins 40 ans et avoir occupé des fonctions administratives de responsabilité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 98231 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE PREMIER ORDRE
ayant un siège en Belgique

Cherche

JURISTE D'ENTREPRISE

- Quelque 15 années d'expérience.
- Licence ou doctorat d'une faculté de droit réputée.
- De préférence quelques années de barreau.
- Employé comme conseiller juridique d'une société multinationale.
- Connaissance du droit américain.
- Connaissance approfondie de l'Anglais, du Français (et du Néerlandais, si possible).

Prière d'adresser une lettre de sollicitation manuscrite avec C.V. à Madame M. BEAUVOIS, rue Bréderode 13 A. 1000 - BRUXELLES
Secret absolu.

GROUPE INDUSTRIEL EN EXPANSION IMPLANTE EN COTE D'IVOIRE

RECHERCHE

directeur en fabrication huile et savon

- Rattaché au Directeur de l'usine, il a la responsabilité de toutes les fabrications
- Il contrôle les programmes et leur réalisation
- Contrôle les processus de fabrication et la qualité des produits
- Contrôle les rendements et les consommations
- Se préoccupe de la formation du personnel
- Participe à l'établissement des budgets.

Inutile de postuler si l'on n'a pas plusieurs années d'expérience identique.

Statuts et avantages expatriés.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo d'identité, sans oublier la référence du poste 1 DF à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm. ss No 98.138

Pour activités FRANCE et OUTRE-MER, Bureau d'études recherche

INGÉNIEUR PORTUAIRE
Minimum 5 ans d'expérience

ÉCONOMISTE TRANSPORT
Pour études sur l'énergie

Ecrire en précisant sur l'enveloppe la référence 1708/824 à MEDIA P.A., 9 bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour mission longue ALGÉRIE Société internationale recherche

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
(spécialisé hydraulique urbaine)

INGÉNIEUR VRD
Minimum 4 ans d'expérience.

Ecrire en précisant sur l'enveloppe la référence 1707/822 à MEDIA P.A., 9 bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Recherche Jeune Fille au pair pour entrée immédiate.
Weingut Walcirch, Weinstrasse D-6741 Rhodt.
Tél. : 1949 6323 5828.

Nous recherchons pour CHANTIER PÉTROLIER à ABOU-DHABI, des cadres techniciens et ingénieurs confirmés pour les postes suivants :

- SENIOR COST CONTROL
- SENIOR PLANNING
- INGINEER COST CONTROL
- AGENT DE PLANNING

dépendants du Deputy Control Manager. Ils auront une solide expérience en contrôle de gestion. UNE EXPÉRIENCE PÉTROLIÈRE EST INDISPENSABLE.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. Chelbi, Service et Développement informatiques, Tour Gallieni I, 78-80, avenue Gallieni, 93174 Bagnolet Cedex. Tél. : 360-13-54.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

*annonce parlée**

Vous souhaitez vivre en Province, à moins de 50 km de l'Océan, trouver un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

La filiale d'un très grand groupe français installée dans les Pays de Loire offre des postes à :

2 ingénieurs

E.S.E., A et M ou équivalent

L'un sera plus spécialement chargé de l'étude de nouveaux produits. Une expérience industrielle de 2 à 3 ans dans l'électricité ou l'électro-mécanique Grand public sera appréciée. Réf. 1078

L'autre sera chargé, au sein d'une unité autonome de production, des études d'investissements productifs. A ce poste, un expérience des méthodes sera particulièrement appréciée. Réf. 1079

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. *Préciser la référence*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR DE FILIALE

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN en développement constant, recherche le Directeur d'une de ses filiales.

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle lui ayant permis d'exercer avec autonomie des responsabilités de gestion d'un centre de profit à caractère industriel et commercial. Situation intéressante pour candidat de valeur.

Poste : grande ville province Ouest.

rémunération : **180.000 F.**

Ecrire sous référ. FV 489 CM



4, rue Massenet 75016 Paris

ENTREPRISE IMPORTANTE recherche pour son agence des Alpes-Maritimes

DIRECTEUR

Prise de fonctions immédiate si personne confirmée connaissant Travaux Publics et Bâtiment (second œuvre).

Envoyer C.V. et prét. à HAVAS 91418 Marseille.

Grande Banque spécialisée recrute pour SUD-EST

JEUNES ATTACHÉS COMMERC.

Très bonne formation de base, 2 à 3 ans d'expér. si possible.

Les diplômes importent moins que tempérament qui doit être tourné vers action et négociation commerciale.

Adresser C.V., photo + prétent. SOVAC 41, avenue de Toulon, 13006 MARSEILLE.

Tous avantages liés à l'activité bancaire.

CABINET COMPTAB. SAVOIE rech. COMPTABLE libéré O.M. D.E.C.S. et 2 ans de pratique en Cabinet minimum. Situation d'avenir si capable. Ecrire SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBÉRY, sous nº 537.

Association Départementale pour la Diffusion et l'Initiation musicales dans la Nièvre

recrute

UN DÉLÉGUÉ départemental de la Musique

ayant formation musicale, expérience de gestion, association loi 1901. Expérience animation culturelle.

Envoyer lettre avec motivations du candidat, curriculum vitae à : ADDIM 58, Conseil Général, Préfecture, 58018 NEVERS Cedex avant le 17 juin.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

---

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

La Société des Ciments Français, C.A. 2,3 milliards, 3.900 personnes, 17 unités de production à taille humaine décentralisées, 20 filiales en France et à l'étranger, 300 millions de F. d'investissement/an, recherche pour renforcer ses équipes d'exploitation en usine.

Jeunes ingénieurs grandes écoles
X, Centrale, Mines, A.M.,...

Les Ciments Français appartiennent à un des secteurs industriels ayant su traverser la crise économique en s'adaptant sans à coup. Ses cadres ont su particulièrement faire la preuve de leur dynamisme.
Vous apprendrez avec eux un métier exigeant, mais enrichissant pour lequel vous ne pourrez que vous passionner. Vous mettrez en oeuvre des techniques avancées, souvent sophistiquées, dans des domaines très variés : extraction et transformation des matières premières, énergétique, automation, environnement, maintenance et conception d'équipements industriels...
Votre responsabilité sera, non seulement technique, mais humaine. Vous aurez à animer, former et faire évoluer les hommes et les femmes qui travailleront avec vous.
Les nombreuses possibilités d'évolution de carrière qui vous seront offertes, tant en France, dans nos usines ou au siège social, qu'à l'étranger à l'occasion des missions que vous pourrez y effectuer, exigent de votre part la mobilité géographique. La connaissance d'une ou deux langues sera appréciée.
Vous êtes débutants ou avez un à deux ans d'expérience.
Nous attachons beaucoup d'importance à votre personnalité et à vos qualités d'autonomie, de sens des responsabilités, d'ouverture et de curiosité d'esprit...
Lieux de travail décentralisés en province. Logement assuré.

sélé CEGOS Merci d'adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération sous réf. 73559/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rd-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

---

*annonce parlée**

COMEX SERVICES

Etre le n° 1 mondial des travaux sous-marins est affaire de compétence et de caractère

COMEX SERVICES *conforte sa position et développe ses services*

Ingénieurs

Anglais pratique impératif - espagnol très apprécié - basés à Marseille, rotations éventuelles sur chantiers, et/ou conditions expatriés.

ENGINEERING
débutants ou confirmés (TP ou expérience de pose de pipes à terre), ils participeront aux études des projets, des moyens et des méthodes et en suivront la mise en œuvre sur sites. Réf. M 312

METHODES ET DEVELOPPEMENT
28 ans mini - de formation méca ou électro-méca, et connaissant l'hydraulique, il sera en charge de la gestion d'un projet important et de son suivi. Réf. M 313

SOUDURE hyperbare
ESSA - après formation à ces techniques, ils auront la responsabilité de ces travaux directement sur chantiers. Réf. M 314

CHANTIERS à travers le monde
connaissant de préférence le milieu offshore pétrolier, ils sauront faire preuve de leur autonomie. Réf. M 315

CHEF DE BARGE
alliant l'expérience maritime et le sens du commandement à de solides compétences techniques. Réf. M 316

Un tremplin pour une carrière passionnante. Mais avant de prendre votre élan, prenez connaissance de la Société. Vous serez informés immédiatement en toute discrétion par SVP Information Carrière et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le (91) 54-92-55, en précisant la référence.

SVP Information Carrière
48 rue Grignan 13001 Marseille.

---

*annonce parlée**

Vous souhaitez vivre en province, à moins de 50 km de l'Océan, trouver un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

La filiale d'un très grand groupe français installée dans les Pays de Loire offre un poste à :

acheteur haut niveau
Formation H.E.C., E.S.S.E.C. ou Ingénieur

Il sera chargé de la coordination de la politique d'achat dans le cadre d'une unité autonome de production, et plus particulièrement des achats de composants électro-mécaniques en France et à l'étranger.

Une expérience de 2 à 3 ans à un poste similaire est nécessaire : connaissance de l'anglais et de l'allemand nécessaire.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. Réf. 1081

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

O.N.E.R.A.
recherche pour son centre de MODANE-AVRIEUX

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN
GRANDES ÉCOLES

Ayant des connaissances dans les systèmes d'exploitation de mini-ordinateurs.

Adresser C.V. et photo à O.N.E.R.A., B.P. 25, 73500 MODANE.

---

ergonomie

IBM recherche pour son Centre d'Etudes et Recherche de LA GAUDE un(e) spécialiste en ergonomie pour participer au développement de produits de télécommunications (matériels et surtout logiciels).
La préférence sera donnée aux candidats ayant une formation de base en Psychologie Industrielle ainsi qu'un cycle d'études complet en ergonomie.
Un réel attrait pour l'Informatique est indispensable, une formation complémentaire dans cette discipline étant envisagée.
En plus d'une bonne maîtrise de l'Anglais, une première expérience industrielle sera appréciée.

Envoyer candidature avec C.V. détaillé à :
Ph. Rougier - IBM France - Service du Personnel - 06610 LA GAUDE.

IBM

---

elf aquitaine
désire engager pour son
CENTRE DE RECHERCHE DE LACQ (64)

INGENIEUR DE LABORATOIRE

PROFIL :
- Diplômé d'une école d'ingénieurs (type ESPCI Paris) ou Docteur d'État es Sciences physiques
- Ayant nécessairement une expérience de plusieurs années dans un laboratoire de froid ou de mesures P.V.T.

MISSION :
Serait responsable d'une équipe de recherche sur gaz naturel liquéfié.

INTERET :
Evolution de carrière certaine dans les différents centres d'un Groupe à vocation internationale.

Adresser C.V., prétentions s/réf. 98.245 à SNEAP D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE à vocation INTERNATIONALE

recherche

INGÉNIEUR
diplômé Écoles nationales.
Expérience souhaitée en métallurgie ou service constructions.
Ingeenering. Travaux publics.

CHARGÉ DE :
— Assurer la direction et la coordination des agences et chantiers de la Société
— Coordonner les besoins : Personnel, matériel, qualité.
— Assurer le suivi financier des affaires.
● LIEU D'ACTIVITÉ :
Siège de la Société B.-D.-R.
Agences – FRANCE et ÉTRANGER
● AUTRES CONDITIONS :
— Anglais souhaité
— Lieu de résidence : Région méditerranéenne.

Réponse avec C.V. et prét. à HAVAS MARSEILLE 47952.

COMEX SERVICES
N° 1 mondial des travaux sous-marins

Adjoint chef comptable
28 ans mini - DECS
ayant une bonne expérience d'expertise en cabinet ou d'animation d'une équipe comptable dans une entreprise industrielle, à vocations internationales. Réf. M 318.

Comptable 2e échelon
25 ans mini - BTS comptabilité
ayant la pratique de la comptabilité générale et des déclarations fiscales. Réf. M 319.

pratique de l'anglais et connaissances informatiques impératives - postes évolutifs à moyen terme basés à Marseille.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence, à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche pour sa délégation régionale NORD EST

INGENIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Ils s'intégreront à une équipe de soutien logistique (installation et maintenance de centraux téléphoniques temporels grandes capacités).
Formation sur le produit assurée (1 an environ).
Possibilités intéressantes d'évolution.

Lieu d'affectation : AMIENS - DIJON - METZ.

Envoyer CV, prétentions et photo sous référence DCP 81.11 à J. SECHER - THOMSON-CSF TELEPHONE Division Commutation Publique 146, Bd de Valmy - 92700 COLOMBES.

Nous sommes un Établissement (120 lits) pour Handicapés physiques de 18 à 35 ans dont l'objectif est la réinsertion SOCIO-PROFESSIONNELLE.
Nous avons besoin de deux moniteurs ou monitrices, l'un en section commerciale, l'autre en section électronique.
— vous avez travaillé au moins cinq années en Entreprises, en secteur technico-commercial, ou en secteur électronique,
— vous êtes titulaire d'un bac technique ou de niveau équivalent,
— vous êtes attentif aux problèmes des handicapés moteurs et à la difficulté de leur réinsertion,
— vous n'êtes pas effrayé par les contacts humains dans le cadre institutionnel et vous n'êtes pas insensible à une rémunération motivante.
La Direction de notre Établissement (120 lits, service médical, service d'accueil et d'hébergement) examinera votre candidature si vous voulez adresser votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre manuscrite au journal qui transmettra.
Ecrire s/n° 8.501 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

chef du personnel
REGION LILLOISE

est recherché par une importante société industrielle et commerciale de 350 personnes, filiale d'un grand groupe français.

Sous l'autorité du Directeur Général, il se verra confier une large responsabilité dans les relations sociales, la gestion du personnel, la formation, la sécurité et les conditions de travail...

Ce poste conviendrait à un homme de plus de 30 ans ayant déjà plusieurs années d'expérience dans la fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 4090-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, rue d'Hauteville - 75010 - Paris

---

MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres
recherche pour son établissement de
BOURGES (18)

Jeunes Ingénieurs Mécaniciens

- Diplômés d'une ENSI ; ENSAM, INSA, ...
- Débutants ou avec quelques années d'expérience

pour des emplois au sein de la
SOUS-DIRECTION ETUDES (600 personnes)
et au sein de la
SOUS-DIRECTION PRODUCTION (1200 personnes).

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération souhaitée à Monsieur le Directeur de l'EFAB 6 route de Guerry - 18015 BOURGES CEDEX

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RESPONSABLE DE PERSONNEL

160 000 F/an — **Lyon**

Une Société Française, Filiale d'un puissant groupe multinational fabriquant des équipements électro-mécaniques en grandes séries, recherche pour une unité de plus de 800 personnes un Responsable de Personnel. Dépendant hiérarchiquement du Directeur de l'Unité et en relation fonctionnelle avec la DPRH, il assurera la politique du personnel dans tous ses aspects (recrutement, formation, rémunération et classification, hygiène et sécurité, relations avec les partenaires sociaux etc....), il suivra la conjoncture sociale et s'efforcera d'en prévoir le développement en veillant à maintenir un bon climat dans l'entreprise. L'homme que nous recherchons est âgé d'au *moins 35 ans et de formation supérieure* (ingénieur ou école de commerce mais aussi juriste) pouvant justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction avec des effectifs comparables. Réelle aptitude à traiter des problèmes de personnel en usine.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez nous adresser votre dossier sous référence 81108 LM, aux : «Bureaux de Chalin» 20, rue Chirpaz 69130 ECULLY

PIERRE RIGOLLIER

est heureux de vous annoncer la création de sa Société de CONSEIL EN RECRUTEMENT et vous prie de noter ses coordonnées :



pierre rigollier s.a.
« Les Bureaux de Chalin »
20, rue Chirpaz
69130 ECULLY

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche pour son centre de
RENNES

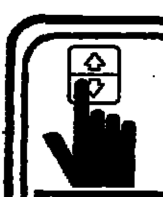


INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, ECP, ENST, ESE)
ou **DIPLOME UNIVERSITAIRE** (3ème cycle ou Docteur Ingénieur)
ayant 2 à 5 ans d'expérience
pour participer au développement d'études de la division
VIDEOCOMMUNICATION et RESEAUX D'ENTREPRISES

- CODAGE D'IMAGES (TV)
  - profil logiciel (simulation d'algorithmes)
  - profil matériel (réalisation de systèmes temps réel)
- TRANSMISSION VIDEO OU MULTIPLEX NUMERIQUES SUR FIBRE OPTIQUE (aspect système, développement d'applications)
- PROCEDURES DE TELEINFORMATIQUE (analyse de protocoles d'accès multi-*services en mode paquet, implantation sur microprocesseur*)
- ANALYSE DE DONNEES (analyse mathématique, statistique)

Adresser C.V. + photo et prétentions à l'attention de M. LE GREL
C.C.E.T.T. - 2, rue de la Mabilais - B.P. 1266 - 35013 RENNES CEDEX.



104.000 +

Filiale de CARPANO et PONS
nous sommes leader
dans le marché des opérateurs et systèmes de commandes pour fermetures et protections solaires

Pour remplacer notre responsable de Paris
promu à d'autres fonctions, nous recherchons:

1 jeune ingénieur technico-commercial

chargé de la création et de l'animation de notre agence de Paris

FORMATION: électro-technique ou automatisme (ingénieur ou assimilé).

QUALITES REQUISES:
- Vous avez réussi une première expérience dans la vente de produits techniques.
- Votre sens des contacts et votre esprit pédagogique alliés à une excellente présentation seront vos atouts.
- Vos qualités de gestionnaire seront appréciées.

MISSIONS:
- Créer, animer et gérer notre agence de Paris (4 personnes).
- Développer une clientèle existante dans un marché potentiel important (fabricants et installateurs).
- Fournir assistance technique et marketing.
- Assurer la formation des techniciens et commerciaux de nos clients.

Fréquents déplacements.
Soutien logistique et marketing important.
Formation très complète assurée au Siège (Haute-Savoie).
Salaire fixe x 13 + prime résultats. Voiture fournie.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, Salaire actuel et photo (retournée) à:
BICA - direction du personnel. B.P. 138
74303 CLUSES CEDEX

Pub COQEP lyon

*annonce parlée**

Vous souhaitez vivre en Province, à moins de 50 km de l'Océan, trouver un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

La filiale d'un très grand groupe français installée dans les Pays de Loire offre postes à :

jeunes ingénieurs grandes écoles

Débutants ou ayant 1 à 2 années d'expérience

Leur 1re année d'activité sera une année d'information et formation au cours de laquelle ils seront chargés de missions ponctuelles et diversifiées en production. Des responsabilités en production, ou Service Méthodes, ou B E. seront confiées par la suite.

* **Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. Réf. 1080**

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

BANQUE PROVINCE
recherche

2 INGENIEURS EN ORGANISATION

Votre expérience professionnelle de 3 années dans un service d'organisation bancaire s'appuie sur un diplôme d'Ingénieur Grande Ecole Scientifique et vos aptitudes à l'encadrement sont réelles.
Un salaire motivant est assuré à tout candidat de valeur.
Adressez c.v. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 7132 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.
Une totale discrétion est assurée.

Plain Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Produisant des biens d'Equipements lourds

recherche

pour l'une de ses unités de production (700 personnes).
Située dans région agréable à 100 km à l'OUEST de PARIS.

INGÉNIEURS CHEFS PROJETS ÉTUDES

- Etude et coordination d'une affaire.
- Animation d'un groupe de dessinateurs. Expérience souhaitée construction mécanique chaudronnerie montage finition.

Rémunération annuelle de l'ordre de 130.000 F.

CHEF DE SECTION

Rémunération annuelle de l'ordre de 120.000 F.

ACHETEURS CONFIRMÉS

Rémunération annuelle de l'ordre de 100.000 F.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à : n° 98170, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Ajaccio, vieille ville, ch. Pizzaïol pour Pizza feu de bois, à l'année. Ecrire s n° 6127 le *Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Association à caractère social, ayant pour but l'amélioration de l'habitat ancien dans l'AIN, recherche son nouveau directeur.

Le candidat devra animer une équipe de 4 personnes, assurer la gestion de l'association en liaison avec les administrateurs, développer les relations publiques dans le département.

Formation : Etudes supérieures et expérience similaire souhaitée.

Adresser C.V. + photo et prétentions à C.N.F.A.H. M. MIERE, 9 Villa d'Este - Résidence Mantoue - 75648 PARIS CEDEX 13.

Importante société d'ingénierie recherche pour Région Sud-Ouest, un

ingénieur électronicien grande école

pour poste à responsabilités dans le domaine télécommunications.
Écrire avec CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 71768/LM à, HAVAS CONTACT, 156. bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

STEIN INDUSTRIE

FABRICATION DE GROS EQUIPEMENTS THERMIQUES ET NUCLEAIRES
recherche

JEUNES INGENIEURS ORDONNANCEMENT

(A.M., H.E.I., I.D.N., ...)

Adjoint au chef du service et plus particulièrement chargé de l'organisation de celui-ci, de l'élaboration des charges et du suivi de certaines fabrications.
Il sera en contact permanent avec la production et les services s'y rapportant.
Le candidat retenu possedera de bonnes connaissances en informatique.
Une expérience de la fonction dans la métallurgie est un atout ESSENTIEL.
Les possibilités d'évolution au sein de la société seront fonction du candidat.

Adresser dossier de candidature + prétentions, à
STEIN INDUSTRIE
Service des relations du travail
1ter, rue Jules Guesde
59390 LYS LEZ LANNOY

COMEX SERVICES

N° 1 mondial des travaux sous-marins mobilise un parc matériel important

Jeune contrôleur de gestion

pratique de l'anglais et connaissances informatiques nécessaires

basé à Marseille - 27 ans minimum

ayant l'expérience du milieu industriel, il assurera la gestion des appros, des stocks et du magasin, le contrôle des coûts et leur suivi analytique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M311 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche
pour son SECTEUR BATIMENT

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Diplômé d'une école d'ingénieur section bâtiment et possédant une bonne connaissance de l'anglais.

Il sera chargé de l'étude et de la négociation *des projets de réalisation de bases vie à l'étranger.*

Une expérience technico-commerciale de quelques années dans le secteur bâtiment est nécessaire.

Le poste est basé en **NORMANDIE** *mais* suppose des déplacements.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétentions sous référence 3964 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



recherche

Organisateur

Pour assurer la responsabilité de transplantation de chaînes.
Formation ingénieur ou équivalent.
Expérience dans un domaine similaire de 3 à 5 ans acquise dans secteur tertiaire (banques, assurances, etc ..).

Envoyer CV, photo, salaire et prétentions à
CRCAM du Haut Rhin - 2, avenue Poincaré
68006 COLMAR - B.P. 228

Établissement Public Grande Ville
PROVENCE COTE D'AZUR
RECHERCHE
Pour assurer la direction de ses Instituts d'Enseignement Technique.

Diplômé(e) Enseignement Supérieur

(Bac + 5 ans)
+ expérience professionnelle haut niveau

- Sens des responsabilités, autorité.
- Contact humain.
- Sera responsable gestion budgétaire et pédagogique.
- Capable de proposer des actions de formation adaptées *aux besoins de l'Économie.*
- Libre rapidement.

ÉCRIRE HAVAS TOULON 55021.

C.H.R. DE CLERMONT-FERRAND

Dans le cadre du développement d'applications en temps réel, recherche :

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour travailler sur Matériel CII - HB 64/DPS4 (GCOS) et réseaux.

- Formation niveau : MIAGE.
- 2 ans d'expérience.

Adresser C.V. à Monsieur le Directeur Général
C.H.R. de Clermont-Ferrand
Place Henri-Dunant
63000 CLERMONT-FERRAND.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Établissement Public
recherche

pour son Centre de SOPHIA ANTIPOLIS
(Alpes-Maritimes)

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, PONTS ET CHAUSSÉES, MINES, CENTRALE...)
OU

UN DOCTEUR D'ÉTAT

pour effectuer des recherches sur
LES APPLICATIONS THERMIQUES DE L'ÉNERGIE SOLAIRE ET LES POSSIBILITÉS DU STOCKAGE DE CHALEUR DANS LE BATIMENT.

Envoyer C.V. et prétentions à :
C.S.T.B. – B.P. 21
06562 VALBONNE CEDEX.

GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A.
recherche pour son Service ENGINEERING

INGÉNIEUR

Ayant quelques années d'expérience en carburation

Si vous désirez améliorer votre situation, si vous êtes intéressé par le développement de la production existante.

Veuillez adresser votre candidature au Département du Personnel de GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A.
B.P. 33 – 67026 Strasbourg Cedex.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,62
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Flonic est un ensemble industriel de 3500 personnes dans quinze établissements en France et à l'étranger (Allemagne, Italie, Maroc). Son activité s'applique, pour l'essentiel, à la réalisation de matériels et d'équipements destinés à la mesure et au comptage de la distribution de l'eau, du gaz et du chauffage ; à la distribution de l'heure et au contrôle horaire ; à la réalisation d'enceintes pour les essais climatiques et simulation de l'environnement. En outre, les unités de production de Flonic s'inscrivent dans une longue tradition de haute technicité en mécanique, fonderie de précision et moulage de pièces en matières plastiques. Poursuivant son évolution, Flonic développe aujourd'hui une nouvelle activité : le transfert électronique de fonds. FLONIC recherche actuellement des

INGENIEURS

Débutants Première expérience Confirmés

MECANIQUE/AUTOMATISMES

AM, ECP, ENST, INSA, ECI.

ETUDES MACON VIA PARIS

Responsable du bureau d'études "compteurs d'eau petits calibres" (12 personnes) il définit les nouveaux produits et les moyens de les produire en grandes séries, et il assure l'évolution technique des produits existants. Expérience impérative de la grande série pour résoudre les problèmes d'industrialisation. Connaissances en mécanique et hydraulique indispensables. Ce poste sera basé à Paris pour une durée temporaire d'1 an. Réf. 1981

METHODES BESANÇON

Directement rattaché au responsable de l'activité enregistrement-comptage, il anime le service des méthodes : établissement des gammes de fabrication, études des postes et des méthodes de travail, amélioration de la productivité. Connaissances en électromécanique souhaitées. Réf. 1781

ORDONNANCEMENT-LANCEMENT BESANÇON

Directement rattaché au responsable de l'unité, il assure et optimise la planification des commandes. Il supervise les services "achats" "approvisionnements," "contrôle de la gestion des stocks" (équipe de 9 personnes). Connaissance souhaitée des problèmes de gestion de production (usinage mécanique) dans l'industrie de transformation, "petites séries". Réf. 781

FABRICATION MACON

Il s'agit d'un poste de formation en vue de prendre des responsabilités successives en approvisionnement, ordonnancement, atelier, entretien, méthodes... Réf. 1881

INFORMATIQUE/ELECTRONIQUE

SUPAERO, SUPELEC, INSA...

ETUDES ELECTRONIQUES MONTROUGE

Il développe les études des architectures de logiciel des équipements de Transferts Electroniques de Fonds, les applications de la cryptographie à la sécurité des TEF. Il conseille les chefs de projets. Réf. 1381

ETUDES INFORMATIQUES BESANÇON

En accord avec la définition marketing à laquelle il participe, il conçoit et réalise les programmes associés aux systèmes d'horaire variable et aux produits connexes. Première expérience souhaitée. Connaissances de la programmation en temps réel. Réf. 581

PRODUCTION ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD DE PARIS

Il assiste le chef de production pour la mise en place des moyens et procédures de production : ateliers de câblage, montage, contrôle, expédition, participation à la mise en place de la gestion de production informatisée. Réf. 1481

INFORMATIQUE MASSY

Il est chargé de définir des stratégies de mise en œuvre de systèmes et en assure la réalisation et la maintenance ; matériel : IBM 34 GAP II. Première expérience en informatique indispensable. Réf. 1881

En fonction de vos capacités d'adaptation, de vos réalisations et de votre mobilité vous pourrez conduire votre évolution grâce à des expériences diverses possibles au sein des différentes sociétés du groupe. Pour tous ces postes des bases d'anglais sont nécessaires. (Perfectionnement prévu en fonction des exigences des postes). Prière d'envoyer votre dossier de candidature en précisant la référence du poste concerné à Christian RIOS Service du personnel FLONIC MONTROUGE 12 place des Etats-Unis B.P. 422 - 92641 MONTROUGE.

média-system

FLONIC Schlumberger — FLONIC Schlumberger



recherche pour son

SERVICE TECHNOLOGIE COMPOSANTS

ingénieur électronicien physicien

Dans le cadre d'un marché FET - ASGA, il sera chargé de :
- Étude technologique de FET - ASGA, Faible Bruit
- Analyse et mise en place de méthodes et moyen de mesures
- Caractérisation et évaluation de la qualité et des performances des produits du marché.

De formation supérieure en électronique, il devra avoir des connaissances et si possible une expérience en physique du solide, en circuiterie et mesures HF, et en technologie des composants cités.

Poste sous contrat à durée déterminée de 18 mois.

Lieu de travail : Région de MONTLHERY (91).

Ecrire avec CV et prétentions à CIT Alcatel - Service Recrutement Cadres - s/réf. GUE/18 - 10 bis, rue Louis Lormand - B.P. 22 - 78320 LE MESNIL ST DENIS.

---

*Hôtel **** Luxe Paris*
Chaine Internationale
recherche

directeur des ventes

Vous dirigerez notre équipe d'attachés commerciaux et veillerez à l'application et aux résultats du plan d'action commerciale.

Vous rendrez compte au Directeur Commercial et il vous faudra prévoir des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

NOUS VOUS OFFRIRONS :
— une rémunération motivante

NOUS VOUS DEMANDONS :
— une disponibilité rapide
— langue anglaise indispensable, allemand souhaité.
— connaissance de l'industrie hôtelière ou de tourisme appréciée.
— une formation ou une expérience liée à la fonction proposée.

Envoyer C.V. + photo + prétentions s/ref. 98262 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Discrétion assurée.

PUBLICATION INDUSTRIELLE
recherche

un Journaliste Technique

Ce poste conviendrait à un candidat de formation scientifique ou technique (si possible avec une spécialisation en mécanique), ayant acquis une première expérience industrielle.

Qualités requises : ouverture d'esprit, aptitude naturelle à la rédaction, sens du dialogue et de l'analyse, goût du concret. Une grande disponibilité personnelle et la connaissance de l'anglais sont aussi nécessaires.

La salaire sera fonction de la qualification. Ce poste comporte l'attribution du statut de journaliste.

Adresser C.V. avec photo et prétentions au n° 887.479 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.

L'INFORMATIQUE d'une importante ENTREPRISE du SECTEUR TERTIAIRE recherche un

CHEF DE PROJET

Ingénieur Grandes Ecoles

Responsable d'une équipe, il sera chargé de la conception, de la réalisation et de la mise en place de projets nouveaux mettant en œuvre des techniques avancées.

Le candidat retenu aura une expérience d'au moins 3 ans dans la conduite de projets informatiques incluant des techniques de bases de données et de télétraitement avec des responsabilités d'encadrement.

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec rémunération actuelle et photo sous référence 4821 à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris, qui transmettra.

Importante Société de Distribution
recherche

Assistant de Gestion

Jeune Diplômé de l'enseignement supérieur, il sera chargé
- de l'analyse des statistiques et des bilans
- d'études concernant la gestion et l'organisation de nos points de vente
- du suivi d'opérations diverses en liaison avec les services logistique, Produits et Marketing

Lieu de travail : **Paris.**

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence **8251** à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris cedex 02 - qui transmettra

---

Une importante société (500 personnes, 3 établissements), filiale d'un Groupe anglais, fabriquant et commercialisant des produits alimentaires de réputation internationale, recherche son

Directeur du Personnel

Celui-ci élaborera la politique sociale et contribuera à son application en liaison avec la hiérarchie, gérera les ressources humaines, conseillera et assistera les responsables opérationnels, supervisera l'administration courante, assurera avec les *Directeurs d'Etablissements* les relations avec les partenaires sociaux. Il sera assisté des Chefs de Personnel de chaque établissement.

Nous conférerons ce poste à un candidat ayant une formation supérieure, s'exprimant correctement en anglais, ayant acquis une expérience pratique de quelques années de l'application de la législation sociale et possédant une aptitude naturelle au dialogue et à la négociation.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 105123 à R. d'OIRON. Réponse et discrétion assurées.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

SECTEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

recherche pour poste de

CHARGÉ D'ÉTUDES

(Secrétariat d'instances professionnelles, participation à la mise en œuvre de la politique professionnelle, suivi des actions, relations avec les adhérents et l'environnement...).

Jeune diplômé d'études supérieures

(Quelques années d'expérience)

– Sens des contacts humains. – Bonne expression écrite et orale.
– Goût du travail dans une équipe jeune.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/Référence 3719 à Publicité Alain LITAS 27, avenue de Lattre de Tassigny 94220 CHARENTON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LUBRIFIANTS

BANLIEUE NORD-OUEST

recherche
POUR SON LABORATOIRE

TECHNICIEN (NE) CHIMISTE

B.T.S. ou I.U.T.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous référence n° 4741 à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS qui transmettra.



Editeur en croissance rapide, leader de son marché, recherche son :

DIRECTEUR DES VENTES

Les qualités requises :
- excellent vendeur.
- expérience préalable de produits grand public.
- capable de participer à la création et l'animation d'une force de vente et de s'intégrer à la structure d'une entreprise en pleine croissance.

Nous offrons : une rémunération élevée liée aux résultats (fixe + quota) -

Envoyer C.V. et salaire actuel sous la référence 6195 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,75
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



LEADER DE LA PERI INFORMATIQUE FRANCAISE

Nous fabriquons et vendons des distributeurs de billets de banque, des guichets bancaires, des ordinateurs et terminaux intelligents, nous recrutons

un ingénieur marketing

Ce poste intéresse un candidat de formation supérieure, possédant une bonne connaissance des concepts de l'informatique et une excellente maîtrise de l'anglais. Quelques années d'expérience en marketing industriel sont souhaitables.
Lieu de travail: Paris 16e (Avenue de la Grande Armée) Réf.IM

un ingénieur électromécanicien

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, connaissant bien les technologies modernes (automatisme, matière plastique ...). Le candidat aura outre des connaissances techniques, un sens de la créativité, un caractère accrocheur et des aptitudes pour animer une équipe de techniciens très compétents. Nous lui confierons des responsabilités étendues pour mener à terme des projets techniques.
Lieu de travail: Bruyères-Le-Chatel (91) puis Massy (5' R.E.R.) Réf.IE

un ingénieur hardware

Pour participer à l'étude et à la réalisation de produits informatiques (périphériques, terminaux, floppy ...). Ce poste s'adresse à un candidat ayant quelques années d'expérience et une bonne connaissance des microprocesseurs.
Lieu de travail: Paris 17e puis Massy 91 (5' R.E.R.) Réf.IH

SERIEUSES PERSPECTIVES DE CARRIERE ET REMUNERATION ATTRAYANTE POUR DES CANDIDATS AMBITIEUX ET EVOLUTIFS.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la réf. du poste à Michel BERNET-ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type ESC plus DECS et une bonne expérience comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier.
Nous cherchons pour l'une de nos directions régionales (PARIS, proche banlieue Nord)

un(e) responsable comptable de haut niveau

Sous l'autorité du directeur régional et assisté d'une équipe, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers : comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activité, etc. en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3940LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient "Le Mercure" 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Ingénieur de ventes — *Paris*

Equipements aéronautiques

Une société française spécialisée dans l'électronique professionnelle recherche pour son département équipements aéroportés, un ingénieur chargé de promouvoir et de vendre une gamme de produits de haute technologie à l'administration militaire française. Assurant les contacts à tout niveau avec les différentes directions intéressées, il sera responsable de la préparation des propositions, de la négociation des marchés et du suivi des contrats d'un montant très important. Il agira, pour ce faire, en relation avec les différents services industriels de la société et coordonnera la circulation des informations. Il sera âgé d'au moins 35 ans, ingénieur de l'école de l'air (pilote ou télémécanicien) ou de l'école navale (breveté d'aéronautique) et/ou, si possible, sup. aéro. ou encore E.S.E. L'expérience de la vente de matériels électroniques aux administrations serait appréciée ainsi que la connaissance de l'anglais. Ecrire à Yves Blanchon. - Réf. M 9334 (Paris).

Chef de région — *Bordeaux*

170 000 F.

Une entreprise de renommée internationale, spécialiste des matériels et systèmes électroniques sur un marché en forte croissance, recherche le responsable de la région aquitaine. Véritable patron de son centre de profit (7 à 8 millions de F) et disposant de ses installations propres, il dirigera une équipe composée de commerciaux, de techniciens d'après-ventes et d'administratifs. De plus, il animera un réseau complémentaire de distributeurs et d'installateurs agréés. Cette fonction doit motiver un candidat diplômé de l'enseignement supérieur scientifique, expérimenté dans la vente de biens d'équipements à caractère technique et ayant, si possible, eu la responsabilité opérationnelle d'une unité autonome. La fonction requiert des qualités de gestionnaire, d'organisateur et de négociateur. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9335 (Paris).

Ingénieur frigoriste — *Paris Sud*

130/150 000 F.

Christian SALVESEN S.A. filiale française d'une des sociétés britanniques les plus performantes dans le domaine de l'entreposage frigorifique, crée dans le cadre de son expansion le poste d'ingénieur frigoriste. Dépendant du directeur technique il sera responsable de la conception des nouveaux entrepôts prévus pour tout ce qui concerne les installations frigorifiques, ainsi que de la supervision de la maintenance des entrepôts existants ou en construction (5 à l'heure actuelle), en définissant ou améliorant les méthodes et procédures en matière d'entretien préventif et en faisant éventuellement appel à la sous-traitance suivant les besoins et dans un souci de rentabilité. Il sera en outre, étant donné la localisation du poste, le responsable direct de l'équipe d'entretien de l'entrepôt de Paris. Agé d'au moins 30 ans, ingénieur de formation, il aura occupé des fonctions équivalentes en matière de conception, d'installations et d'entretiens dans le domaine du froid. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9333 (Paris).

Directeur de division — *Paris*

180 000 F. + Voiture

Une société française, leader dans son domaine, commercialisant des matériels de petite et moyenne importance et des produits destinés à une très nombreuse clientèle industrielle, recherche le directeur d'une de ses divisions. En liaison avec la présidence et bénéficiant de certains services communs, le responsable de ce département agira de façon autonome et disposera d'un personnel compétent et expérimenté. Il assurera les négociations commerciales (ventes, achats, approvisionnements) en France et à l'étranger, procèdera aux études de marchés et de produits, animera une équipe de ventes, contrôlera l'aspect juridique et légal des normes de sécurité imposées et devra développer son service comme une véritable filiale indépendante. Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, etc...), âgé d'au moins 35 ans, spécialiste du marketing, ayant une grande expérience de la vente de services industriels, meneur d'hommes et gestionnaire, parlant très bien anglais et disposé à voyager. Ecrire à Bernard Mangou. Réf. M 2337 (Paris).

Contrôleur de gestion — *Paris*

180/200 000 F.

Une société française (plus de 300 personnes, C.A. supérieur à 150 millions de F.) diffusant sur le marché national du matériel spécialisé utilisé par une clientèle industrielle, recherche son contrôleur de gestion. Rattaché directement au président, le titulaire du poste perfectionnera la comptabilité analytique et mettra en place le système de contrôle de gestion. Il définira les procédures d'élaboration des budgets et de saisie des coûts par section. Il contrôlera la rentabilité des investissements a priori et a posteriori, s'assurera de la fiabilité des inventaires et étudiera la prise en charge, par l'informatique, du maximum d'éléments de gestion, la société possédant plusieurs agences régionales. Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement commercial ou technique, âgé de 35 ans environ, parlant anglais, familiarisé avec les techniques financières américaines, ayant une expérience de quelques années d'audit dans un milieu industriel. Ce poste nécessite des qualités de contact, un sens développé de l'information, de la ténacité alliée à une grande ouverture d'esprit. Des responsabilités plus globales sont envisageables à moyen terme. Ecrire à Bernard Mangou - Réf. M 2338 (Paris).

Chef service comptable et financier — *Paris*

140/160 000 F.

Une société française de moyenne importance, mais très performante sur son marché, commercialise en France du matériel technique importé d'Europe et des Etats-Unis. Connaissant une progression régulière de son chiffre d'affaires et un profit constant, elle recherche, pour faire face à son développement, un chef de service comptable et financier. Rapportant à la direction, en liaison avec le contrôle de gestion et supervisant une douzaine de personnes, ce chef de service dirigera la comptabilité générale, clients et fournisseurs. Il gèrera la trésorerie, assurera les relations avec les banques, traitera des aspects fiscaux et de certains aspects juridiques. Ce poste sera confié à un professionnel (DECS), âgé d'au moins 35 ans, parlant si possible anglais, connaissant le marché monétaire, faisant preuve d'une très bonne ouverture d'esprit et rôdé aux problèmes d'achats à l'étranger. L'expérience de l'élaboration de budgets et de l'utilisation de l'informatique est nécessaire, celle de la gestion de S.C.I. souhaitée. Ecrire à Bernard Mangou - Réf. M 2339 (Paris).

Discrétion totale assurée.

LES 170 INGÉNIEURS de

LOGISTA

recherchent du renfort en

jeunes ingénieurs

spécialisation indifférente Réf. 01

Désirant devenir informaticiens et apprenant vite et bien. Après une période de formation théorique et pratique, ils seront intégrés à des équipes de projets qui leur permettront de maîtriser rapidement les techniques de l'informatique.

Dates d'entrée : 1er juillet et 7 septembre 1981.

ingénieurs informaticiens

formation grande école. Réf. 02

Débutants ou forts de un à cinq ans de pratique, ils se verront confier des missions d'encadrement, de conception et réalisation sur des projets couvrant tous les domaines de l'informatique technique ou de gestion. Date d'entrée : au choix des candidats.

Envoyer C.V., photo, prétentions en précisant la référence et la date de disponibilité à :

A. GHERSON, LOGISTA, 30, quai Dedion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

DIRECTION INFORMATIQUE d'une grande société française
recherche

Chefs de projet expérimentés

intéressés par des problèmes de méthodologie.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 5088 à

publival 27, route des Gardes, 92190 MEUDON

qui transmettra. Discrétion assurée.

TRIAL SRL CONSTRUCTEUR

lilyber

recherche pour renforcer son organisation commerciale en France :

1) CONSULTANT TECHNICO-COMMERCIAL

pour secteurs régionaux, devant développer et organiser son secteur en collaboration avec les concessionnaires et le groupe de vendeurs.
On demande disponibilité immédiate pour séminaire de formation en Italie. Age 30 ans environ ; préférence sera donnée aux personnes issues des secteurs de l'édition ou de l'assurance.

2) AGENTS EXCLUSIFS

pour travailler un article nouveau sur marché en grande expansion.

3) VENDEURS

même sans expérience mais désireux de s'intégrer dans une organisation jeune et dynamique pour un travail sérieux et motivant.
Age 23 ans environ, dégagé O.M. et possédant voiture.

Adresser C.V. en précisant l'emploi souhaité à :
TRIAL bureau de France, R. CAVERNI, B.P. 15, 13762 LES MILLES CEDEX ou à l'occasion de la Foire de Bordeaux, Tél. pour R.-V. (56) 50-44-73.

GENERAL MANAGER

Speciality Mechanical Fasteners
U.S. multinational

Experienced manager is required to take charge of a small marketing and distribution company located in the Cergy-Pontoise area. This is a subsidiary of a U.S. multi-national and part of a European group serving the aerospace, electronics and other high technology industries.

Applicants should have a marketing and sales background and already hold a position where modern management methods, profit motivation and financial control disciplines are utilised. Some local engineering and manufacturing activities are planned in the future and an engineering qualification is desirable.

Good salary, profit sharing bonus and company car.

Apply in English under reference 3079 to INTER PA, BP 508, 75066 Paris Cedex 02 FRANCE, who will forward.

Le Centre Technique des Industries Mécaniques
SENLIS (OISE)
recherche pour son **Service Méthodes**

INGENIEUR

DIPLOME ECOLE DE MECANIQUE

Débutant - dégagé des obligations militaires - ou ayant quelques années d'expérience acquise aux méthodes ou à la fabrication en Mécanique Générale petite et moyenne série.

Cet ingénieur sera chargé, au sein d'une équipe dynamique et en étroite collaboration avec l'industrie, de développer pour celle-ci des méthodes et des logiciels d'aide à l'élaboration des gammes de fabrication et à l'exploitation technique d'ensembles de gammes semblables ou homogènes.

Il devra également assurer le transfert des résultats auprès des Industriels.
Ce poste exige dynamisme, esprit d'innovation et de collaboration.
Spécialisation informatique (BASIC ou FORTRAN) souhaitable.
Connaissances en anglais et/ou allemand appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence M.G. à
CETIM
Service du Personnel - B.P. 67 - 60304 SENLIS

CHEF DE PRODUITS
SENIOR

170.000 + — ***Produits Alimentaires***

Filiale d'un groupe américain mondialement connu nous sommes leader absolu sur le marché français malgré notre implantation relativement récente. (C.A. 1980 : 65 millions, taux d'expansion 25 %) société de taille « humaine ».

- Nous vous proposons de créer notre Service Marketing, si vous avez une formation commerciale supérieure complétée par une expérience positive et confirmée (3/4 ans au moins) dans le marketing d'un produit de grande consommation. En liaison avec le D.G., vous définirez un plan à moyen terme dans le cadre d'un budget, puis vous mettrez en œuvre toutes les actions publicitaires et promotionnelles destinées à renforcer l'impact de nos produits auprès des circuits et des clientèles de la Grande distribution.
- Anglais indispensable.
- Evolution de carrière importante pour un candidat de talent.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V. + photo) sous réf. 759 M (à préciser sur l'enveloppe) à : PUBLISCOPE JUNIOR. 11 rue Royale 75008 Paris (qui transmettra).



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

FRANCE OU EXPORT CHEF DES VENTES INGENIEUR COMMERCIAL DENOMINATEUR COMMUN: AM, INSA, ENSI...

SEREG, spécialiste du contrôle industriel et de la robinetterie, fait partie du secteur Mesure et Régulation du groupe SCHLUMBERGER. Le développement de sa division Robinetterie - Pétrole et Industrie, autant que des projets importants, l'amènent à étoffer ses services commerciaux. Les candidats concernés par ces offres devront présenter le double profil suivant : une solide formation de base (INGENIEUR MECANICIEN de préférence), confortée par une sérieuse expérience commerciale dans un domaine proche de nos activités, expérience au cours de laquelle ils auront pu prouver de réelles qualités de négociateurs.

CHEF DES VENTES EXPORT (Réf. CVE) M

Responsable de l'équipe export Robinetterie Pétrole et Industrie, il détermine les objectifs budgétaires, élabore une stratégie de développement. Homme de commandement, il manage une équipe d'ingénieurs et de personnel administratif. Commercial chevronné, il n'en est pas moins un gestionnaire rigoureux et son sens marqué des relations humaines font de lui un manager de 1° ordre. 35 ans environ, bilingue anglais bien sûr, il s'exprime si possible en allemand et en espagnol, et n'hésitera pas à se déplacer lui - même.

CHEF DES VENTES FRANCE (Réf. CVF) M

Responsable et animateur de l'équipe de ventes (activités Robinetterie Industrielle uniquement), il opère sous l'autorité du Directeur Commercial de la division. Patron direct d'une trentaine de personnes (Ingénieurs, technico - commerciaux, secrétaires de vente), il aura une mission comparable à celle du Responsable Export, dans un contexte national. Un même profil est donc requis, mais la connaissance de l'anglais seul doit être suffisante. Déplacements fréquents.

INGENIEUR DES VENTES EXPORT (Réf. IVE) M

Responsable d'une zone d'activités sous l'autorité du Chef des Ventes Export, il prend une part active au développement des ventes. Il en applique en outre la stratégie de développement auprès d'une clientèle industrielle (Ingénieurs d'études, Ingénieurs projets, Direction des achats...). Homme de contact donc, il a si possible des connaissances en robinetterie. 30 ans environ, un fort potentiel, la connaissance de l'anglais, voire de l'allemand ou de l'espagnol, ainsi qu'une très grande mobilité lui permettront une évolution au sein du Groupe à la mesure de ses capacités.

INGENIEUR DES VENTES FRANCE (Réf. IVF) M

Responsable d'un secteur d'activités (Engineering, Distribution, Pétroliers), il intervient sous l'autorité du Chef des Ventes. Sa démarche, comparable à celle de l'ingénieur export, reste limitée bien sûr à l'hexagone. Sa clientèle : l'engineering et l'industrie, notamment les sièges pétroliers parisiens. Une première expérience dans le domaine de la robinetterie ou de la mécanique, ainsi que la connaissance de l'anglais, sont indispensables. Mobilité souhaitable, ne serait-ce que pour favoriser une évolution au sein de SEREG même, ou du groupe SCHLUMBERGER.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en rappelant la référence du poste qui vous intéresse à Jean - Louis HERR, SEREG, 100 rue de PARIS - BP 65 - 91302 MASSY CEDEX.

SEREG
Schlumberger

rieg carrières

COLAS

AEROPORT DE DJAKARTA

La groupe COLAS participe à la construction de l'aéroport de DJAKARTA CENGARENG 2,5 Milliards de Francs de C.A. en 3 ans.
Pour compléter la cellule de préparation du chantier constituée dans notre siège social à Paris, nous recherchons des Ingénieurs spécialisés dans le domaine des infra-structures (Génie-Civil, V.R.D) ayant une bonne expérience des chantiers et B.E, immédiatement opérationnels :

Un ingénieur planification — Réf. A

qui sera chargé de l'établissement et du suivi d'un planning C.P.M.

Un ingénieur méthode d'exécution — Réf. B

connaissant particulièrement les pistes en béton et les ouvrages d'arts.

Un ingénieur études de prix — Réf. C

pour établir et suivre la budgétisation du chantier.

Pour chacun de ces postes nous demandons :
- au minimum 5 ans d'expérience
- une bonne connaissance de l'Anglais
- une disponibilité rapide.

De larges perspectives d'évolution de carrière s'ouvrent dans le cadre de l'expansion du Groupe.
Adr. CV, photo et prétentions, au Service du Recrutement 39, rue du Colisée 75008 PARIS en précisant la référence du poste choisi..

Cybernet Services
Service Bureau de CONTROL DATA
recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour promouvoir et développer des applications informatiques pour

- la conception des circuits électroniques
- l'estimation et l'optimisation des gisements miniers

De formation supérieure (Ecoles des Mines, Ecoles Supérieures d'Electronique), débutant ou confirmé dans votre spécialité technique, vous êtes convaincu qu'une fonction commerciale vous ouvrira de nouvelles perspectives de carrière.
Vous recevrez une formation informatique et commerciale complète et votre rémunération comportant un intéressement aux résultats doit vous permettre d'atteindre un niveau de revenus élevé.
Proposez votre candidature en précisant votre spécialisation à M. GARY - CONTROL DATA - Service du Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA
CYBERNET SERVICES
SERVICE BUREAU DE CONTROL DATA

Plein Champs

Banking in Europe

Le Service International de ce Cabinet Professionel du Recrutement du Personnel Bancaire a pour mission de trouver les cadres suivants:

CHEF CAMBISTES (2) – Paris.....FF 200.000 ±
CAMBISTES (2) – Paris......FF 130/180.000 ±
CAMBISTE – Bruxelles..............BF 1.4m ±
CONTROLEUR FINANCIER – Paris FF 180.000 ±
DIRECTEUR DES RAPPORTS FINANCIERS – Paris............FF 160.000 ±
RESPONSABLE DU MARKETING Sud de la France................FF 170.000 ±
EUROBOND TRADER (arbitrage) Paris.........................FF 150.000 ±
EUROBOND TRADER (convertibles) – Paris...........FF 150.000 ±
JURISTE DE BANQUE – Paris.....FF 180.000 ±
RESPONSABLE DE LA DIRECTION ETRANGERE – Paris............FF 160.000 ±
DIPLOME DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES (parlant couramment l'Arabe) – Paris...........................salaire nég.
RESPONSABLE DU MARKETING (parlant couramment l'Arabe) – Paris...........................salaire nég.
DIRECTEUR 'SHIPPING' – Bruxelles......................salaire nég.

Jonathan Wren
Banking Appointments

Au cas où entre autres les postes susmentionnes vous intéressent, veuillez envoyer votre candidature (avec c.v.) à Roy Webb. International Division. Jonathan Wren & Co., Ltd., 170 Bishopsgate, London EC2M 4LX. Tél.: 01-623 1266.

CALMA
A General Electric Company

Leader dans la technologie des systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO/FAO), offre d'exceptionnelles possibilités de carrière au sein d'une équipe dynamique travaillant dans un domaine de pointe à :

INGENIEUR D'APPLICATIONS MECANIQUES

Centrale, Arts & Métiers, Polytechnique suisse spécialité Mécanique, environ 25 ans, parlant anglais, vous êtes passionné par les techniques nouvelles et avez le souci du travail bien fait.
Après une formation approfondie (en Europe et aux USA), vous préparerez, sous l'autorité du Chef de Produits Mécaniques, des présentations de solutions CALMA, adaptées aux besoins de nos clients.
Votre rémunération sera particulièrement attractive. Vous serez basé à Suresnes.
Envoyez votre CV avec photo à : Catherine Lament, CALMA Europe Sud 11 rue Benoit Malon, 92150 Suresnes. Discrétion assurée.

Importante Entreprise Second-œuvre Bâtiment
ARGENTEUIL
recherche

TECHNICIEN ESSAIS MISES AU POINT

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL - FROID

Expérience exigée en électricité, régulation et froid.

Fréquents déplacements en métropole et disponibilité pour mission à l'étranger.

Avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 98299 à CONTESSE PUBLICITÉ - 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR GENERAL

PARIS

La Société (150 p.) distribue sur tout le territoire français des produits techniques très compétitifs destinés à l'industrie et au grand public.
Sa direction doit être confiée à un jeune INGENIEUR généraliste, dominante mécanique ou électricité, optimum 32 ans, dynamique, de tempérament commercial connaissant, si possible, le milieu de l'automobile. Expérience gestion et fonction technico-commerciale.
200.000 Frs + voiture.

Adresser CV détaillé sous réf. 212/13M à
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 Paris.

CENTRE DE RECHERCHE
recrute :

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS CONFIRMÉS

GRANDE ÉCOLE - DOCTORAT

Pour compléter 2 équipes de CHERCHEURS se consacrant :
– au GÉNIE LOGICIEL (Méthodologie de Programmation).
– aux PROBLÈMES D'INTERACTION HOMME-MACHINE (Interactions Graphiques).

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(Débutant accepté)
GRANDE ÉCOLE - DEA

Pour RECHERCHE en logiciel de base d'un système multi-microprocesseur dans le cadre d'Études d'INTERACTION HOMME-MACHINE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous réf. DEO à n° 98.603 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

FLOW LABORATORIES S.A.

dans le cadre de son expansion et de ses diversifications, recherche :

3 INGENIEURS BIOLOGISTES OU ASSIMILES

2 postes à PARIS
1 poste à LYON

Ces postes prévoient l'assistance technique auprès des clients et la vente des produits distribués par la Société. Connaissances en filtration ou flux d'air laminaire souhaitées.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à
M. Yves LALOU
FLOW LABORATORIES S.A.
15/19, rue de Verdun – 92600 ASNIERES

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Location Gérance – Président d'un groupe de prestations de services, je souhaite aujourd'hui aussurer ma succession à la tête de deux *affaires (domaine des arts graphiques) réalisant un CA global de l'ordre de 50 M et assurer ainsi la* pérennité de sociétés existantes depuis vingt-cinq ans qui fonctionnent bien (CF de l'ordre de 3 M) et qui peuvent encore se développer à partir d'une clientèle fidélisée de tout premier ordre. Je recherche donc un entrepreneur qui assure la direction effective de ces *deux sociétés en gérance libre avec promesse de vente et j'ai confié le soin* à mon conseil en recrutement de rencontrer confidentiellement les personnes intéressées par cette proposition de

PATRON DE PME
(gérance libre)

Vous avez l'esprit d'entreprise, et après une première carrière professionnelle, vous êtes désireux de devenir votre *propre patron et surtout le propriétaire effectif d'entreprises après le temps déterminé de gérance libre. Quels* que soient votre fomation ou votre secteur d'origine (une expérience des arts graphiques serait toutefois appréciable) vos expériences professionnelles vous permettent de prendre la direction générale d'une entreprise. Cela implique d'abord que vous *ayez fait la preuve de vos qualités de meneur d'hommes et de votre sens des relations humaines* (vous devrez vous imposer dans notre contexte et vous faire accepter comme le patron) ; que vous ayez ensuite déjà géré des centres de profit et que votre culture financière dépasse la simple gestion quotidienne d'une entité ; que vous *ayez enfin un sens du commerce et des affaires vous permettant d'être le manager commercial des hommes que vous* dirigerez. Vous prendrez rapidement (après les grandes vacances) la direction générale des sociétés dans le cadre juridique défini (un apport personnel ou indirect de capitaux pourrait faciliter votre accession à la propriété définitive) ; vos *introductions et votre crédit* personnel auprès des organismes bancaires et financiers sont évidemment réels.

Ecrire sous réf. 5493 M

POINT P CIMA – Nous sommes une importante société, et une des toutes premières sur la région parisienne, de distribution de produits pour le bâtiment, appartenant au groupe *Poliet. Nous souhaitons renforcer notre équipe de direction générale en intégrant* un cadre de haut niveau (le titulaire actuel étant appelé à d'autres fonctions dans notre société) en tant que

DIRECTEUR DES ACHATS
responsable du marketing "achats-ventes"

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous avez au moins 10 ans d'expériences professionnelles qui vous *ont sensibilisé au concept de marketing "achats et ventes" et qui vous ont permis d'acquérir les techniques inhérentes* à cette approche. Vous avez déjà assumé des responsabilités de direction dans le domaine commercial : achats, ventes ; un atout supplémentaire serait d'avoir découvert au cours d'une de vos expériences les techniques de la *grande distribution. Vous participerez à la direction de notre société et dirigerez un service* important comprenant une équipe de chefs de produits. Votre fonction comprendra trois aspects principaux : la politique fournisseurs en tenant compte du marché mais surtout en intégrant leurs capacités propres (industrielles et techniques, commercial et marketing, stratégie) ; la politique marketing c'est-à-dire définition des gammes en fonction des marchés sur lesquels s'exerce notre activité, tarification ; l'assistance fonctionnelle à la force de vente et à nos points de vente – aides techniques à la vente, P.L.V., argumentaires. Votre bonne intégration et votre réussite dans notre équipe de direction pourront vous ouvrir à terme d'autres opportunités dans notre groupe.

Ecrire sous réf. 5498 M

Notre place dans le domaine des produits pharmaceutiques n'est pas négligeable par notre importance (650 personnes, 220 M de CA), par notre spécificité et nous sommes filiale d'un grand groupe français. Nous souhaitons conforter notre structure comptable en intégrant auprès de notre direction générale un

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Vous avez une formation supérieure dont sur le plan comptable au moins le DECS, et une expérience d'une dizaine *d'années qui vous a permis de diriger du personnel et d'accéder à des postes de chef comptable*. Vous êtes aujourd'hui un excellent professionnel de la fonction : comptabilité générale et analytique, trésorerie, contrôle budgétaire, fiscalité, utilisation de l'outil informatique. Vous dirigerez et animerez un service d'une douzaine de personnes et vous superviserez *nos structures comptables en usines et dans nos filiales*. Vous travaillerez en étroite collaboration avec notre direction générale et nos interlocuteurs du groupe, en étant en permanence le garant de l'exactitude et de la ponctualité dans l'exécution de l'ensemble des travaux comptables : bilans, comptes d'exploitation, plans de trésorerie, budgets, *reporting, consolidation. Votre professionnalisme certain et vos qualités relationnelles* seront des atouts essentiels pour votre réussite.

Ecrire sous réf. 5497 M

S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

Briquets - Instruments à écrire - Maroquinerie – Société importante (300 M, 1000 personnes), autonome malgré notre appartenance à un puissant groupe, nous perpétuons depuis un siècle la tradition des fondateurs en créant des objets nobles, raffinés et durables qui suscitent la convoitise de notre clientèle *mondiale (80 % de nos ventes à l'export) comme par le passé parce que* nous avons réussi à conserver toutes les vertus de l'artisanat dans notre monde industriel et à maintenir une inspiration créatrice dans la ligne du classicisme français. Notre direction marketing recherche pour la gamme maroquinerie et accessoires un

CHEF DE PRODUITS SENIOR

Vous êtes diplômé d'une grande école commerciale et vous parlez l'anglais. Vous avez cinq à huit ans d'expérience acquise en partie au sein de sociétés réputées (lessiviers ou alimentaires) où vous avez appris à maîtriser la rigueur *des techniques marketing* les plus sophistiquées. Vous serez responsable à part entière du développement de plusieurs lignes de produits en imaginant et en créant en permanence des nouveaux produits (gamme, collection, diversification) en vous appuyant bien sûr sur les techniques marketing, y compris dans le cadre d'un véritable CE de vos produits, *mais aussi en vous intégrant et en vous adaptant à un contexte d'entreprise* détenteur en lui-même de tout ce qui supporte la marque. De grandes qualités de diplomatie et de négociateur tant sur le plan interne (contacts permanents avec la recherche et les usines) qu'externe (sous-traitants...) sont indispensables.

Ecrire sous réf. 5494 M

MAISON PHENIX

Rouen – *Nous sommes le premier constructeur européen de maisons individuelles. Notre développement* nous a conduit à créer un certain nombre de délégations régionales pleinement responsables sur leur territoire. Aujourd'hui, nous mettons en place le service comptable et administratif de notre délégation Normandie (CA 150 M, 350 personnes) et *nous recherchons un*

CHEF COMPTABLE

Vous disposez d'une solide formation comptable (DECS minimum) avec si possible une formation générale plus large (ESC par exemple). Vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et vous maîtrisez parfaitement *la comptabilité aussi bien générale qu'analytique*. Vous assurerez, dans le cadre de la délégation de Normandie qui fontionne comme une succursale, de véritables fonctions de chef comptable, avec la direction et l'animation d'une équipe de 4 personnes. Dans un premier temps, en liaison avec les services centraux, vous aurez à mettre progressivement *en place la fonction comptable régionale (comptabilité fournisseurs, puis clients, trésorerie, paie...)*. Vous devrez ensuite gérer cet ensemble dans le cadre des procédures du groupe avec bilans et CE mensuels et apporter au Directeur de la délégation les outils administratifs et de gestion générale qu'il souhaitera voir développer. Vos compétences et vos *qualités humaines vous permettront dans ce contexte d'élargir vos responsabilités jusqu'au* contrôle de gestion.

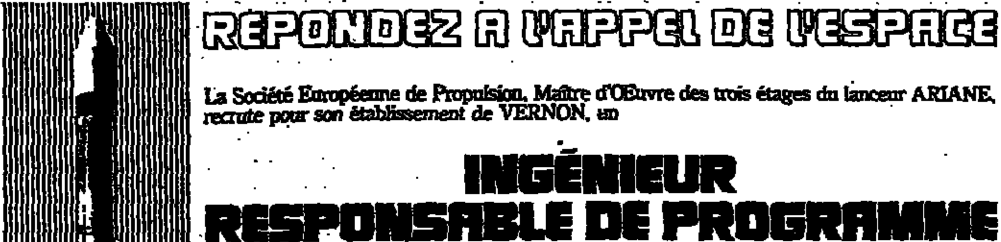
Ecrire sous réf. 5496 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez en précisant la référence à Roland Gardeux : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS
TELEPHONE : 565-05-10
MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs



La Société Européenne de Propulsion, Maître d'OEuvre des trois étages du lanceur ARIANE, *recrute pour son établissement de* VERNON, un

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE PROGRAMME

Sous l'autorité du Chef de Projet, il assure la gestion des coûts, des délais et des contrats :

— il établit puis mène le plan à long terme, fait respecter le calendrier des activités et participe aux grandes options techniques ;
— il assure avec les Responsables Techniques et la Direction Commerciale la liaison avec les sous-contractants ;
— il a la charge du suivi du contrat-client (avenants, rapports d'activité, réunions d'avancements...).

Le candidat souhaité est un homme de contact, jeune et disponible, pouvant justifier d'une expérience confirmée en gestion de projets.



Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un CV *détaillé*, sous la réf. 297 à

Société EUROPÉENNE DE PROPULSION
BP 802 - 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

• Jeunes Ingénieurs IDN, AM, INSA...

Vous êtes attirés par la **SIMULATION**.

La Division Simulateurs vous propose de participer à la **modélisation** de systèmes électriques, hydrauliques, pneumatiques... équipant les simulateurs d'avions, **AIRBUS, BOEING...**

Connaissance **MITRA** ou **SEL 32** appréciée.

MEDIA PA

Pratique de l'**Anglais** indispensable.
Adresser CV, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence **IC-81.26 M** à **Monsieur François GAUDICHON**
THOMSON CSF DIVISION SIMULATEURS
***Etablissement de Trappes 3**, Avenue Albert Einstein*
B.P. 116 - 78192 TRAPPES Cedex.



Ingénieurs Technico-Commerciaux

Notre société, filiale d'un grand groupe français, conçoit, fabrique et commercialise des systèmes destinés *aussi bien aux besoins de la Défense qu'aux besoins civils. Notre forte croissance sur nos marchés nous* amène à étoffer nos services commerciaux et à recruter **DEUX INGENIEURS DE HAUT NIVEAU** spécialisés dans les domaines suivants :

1 - Télématique et Bureautique

Négociateur de talent, cet ingénieur sera chargé des contacts à haut niveau avec l'Administration concernant notre gamme de produits *télématique et bureautique*.

Diplômé d'une grande Ecole ou d'*un niveau équivalent, il justifiera d'une* expérience réussie de la fonction. (Réf. LM 819 A)

2 - Informatique

Nous confierons à cet ingénieur les relations avec l'Administration dans le cadre de contrats portant sur des systèmes informatiques à haut degré de technicité (matériel civil). (Réf. LM 819 B)

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Société Française de Travaux Publics
implantation internationale
recherche
INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

Expérience minimum cinq ans de gros chantiers en travaux publics ou direction d'agence, génie civil industriel en France ou à l'étranger.
Anglais indispensable.
Formation ingénieur travaux.

DIRECTEUR DE TRAVAUX
215.000 F +
FRANCE OU ÉTRANGER

Réf. 300.

CHEF D'AGENCE
250.000 F +
FRANCE

Réf. 301.

Ecrire en précisant la référence choisie à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Importante société française de bijouterie recherche

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION

basé à Paris.
Anglais-allemand indispensables.

Ecrire avec C.V., photo, s/réf. 3077 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

VILLE DE MONTREUIL
recherche

1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Grande école (E.T.P., INSA ou similaire) spécialité bâtiment (tous corps d'état), chargé de seconder l'Ingénieur Responsable de la division « Architecture ».

Salaire net mensuel de début : 5.425 FRANCS.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à *Monsieur le Maire* — 93105 MONTREUIL Cedex.

CENTRE DE RECHERCHE DELALANDE
filiale du
GROUPE DELALANDE
(2.000 pers., C.A. 660 M.F.)

recherche un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour son Centre de Mini-Informatique DATA GENERAL dédiée à des applications scientifiques.

Ce poste comporte des fonctions étendues et pourrait intéresser un analyste-programmeur niveau MIAGE disposant d'une expérience de 2 à 3 ans et de la pratique de la gestion de bases de données et du COBOL.

Adresser C.V. à la Direction *Administrative,*
10, rue des Carrières,
92500 RUEIL-MALMAISON.

GESTION DE MAINTENANCE

DES HOMMES DE BON CONSEIL.

35 ans environ, une *Grande Ecole d'Ingénieurs* (ECP, SUPELEC, AM...). Depuis 10 ans, un parcours réussi à travers les départements Entretien ou Production d'entreprises industrielles.

Votre prochaine étape : votre *intégration* à l'équipe commerciale des consultants de la CORT. Vous conseillerez les «grands» de l'industrie française et étrangère dans un domaine que vous connaissez bien : la gestion de maintenance (*diminution des coûts d'entretien*, augmentation de la productivité des investissements...). Et avant tout, vous aurez à développer le portefeuille de notre clientèle.

Vos moyens : un *système* global de gestion de maintenance mis au point par la CORT, grâce à 30 années de pratique sur le terrain.

Vos atouts : de larges capacités d'initiative individuelle, la connaissance de l'anglais et des systèmes informatisés.

C'est notre Département Recrutement qui vous rencontrera en premier. Nous vous remercions de bien vouloir lui adresser votre candidature sous réf. *2749 M* et de lui faire confiance sur sa discrétion.
65, Avenue Kléber 75116 PARIS.



MEMBRE DE SYNTEC

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65.00	76.44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43.00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Vivre ses exigences...

Une évidence pour les hommes de qualité. Exigeants envers eux-mêmes, ils le sont dans la conduite de leur carrière, pensée en termes d'audace de ténacité, de mobilité.

Nous sommes *UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS (CA 80 : 13 MILLIARDS F - 150 FILIALES).*

Cette expansion nous conduit à proposer plusieurs gammes de postes (PROVINCE et PARIS) à de jeunes cadres ayant l'ambition de vivre leurs exigences professionnelles en termes concrets.

X, PONTS, CENTRALE, SUP'ELEC,...

Ce sont des hommes jeunes, débutants ou déjà confirmés par une première expérience (un à trois ans). Attirés soit par une fonction commerciale de services, soit par des Etudes (sophistiquées mais concrètes), soit encore par une fonction «de terrain». Dans tous les cas, nous leur posposons une carrière - modelée par leurs propres exigences -, au contact des hommes, des problèmes concrets de direction d'entreprise, où les compétences professionnelles s'allient aux qualités des véritables futurs patrons (sens du dialogue, autorité, diplomatie).

Postes PARIS et PROVINCE. Référence K.

HEC, ESSEC, SUP DE CO.

Ce sont des gestionnaires compétents (3 ans d'expérience environ - 26/30 ans), maitrisant déjà les problèmes comptables, capables d'un dialogue lucide avec l'Informatique, mais également conscients de la place prise par la gestion de personnel.

Nous leur proposons des postes à large responsabilité dans un centre régional important au préalable, avant de prendre la direction administrative et financière d'une filiale ou de devenir le N° 1 de l'un de nos centres dans leur domaine spécifique.

Un large éventail de responsabilités, où compétences techniques, fiabilité, qualités humaines prouvées (engagements personnels par exemple), autorité, ont une égale importance.

Postes LYON et ROUEN. Réf. L.

Une autre opportunité (au *siège*) *s'adresse à un homme de même formation mais plus particulièrement attiré par les domaines* Comptabilité - Finances - Economie et l'ayant amené à préparer l'Expertise.

Poste PARIS. Réf. M.

TOUTES CES SITUATIONS COMPORTENT NATURELLEMENT DE LARGES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE.

Merci de nous permettre d'étudier en détail et avec discrétion votre candidature, qui précisera bien le poste choisi, en écrivant sous référence 8250 à rscg carrières - 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS, qui transmettra.

Notre Département Technique conçoit et réalise des unités complètes de fabrication fortement automatisées, dans l'industrie Agro - Alimentaire.

Nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(Centrale, Mines, SUPELEC, ENSI, AM)

OPTION GENIE CHIMIQUE ou AUTOMATISATION des PROCEDES

Débutants ou ayant une première expérience de 2 à 5 ans en INGENIERIE DE PROCEDE. Selon leur formation, leur goût et leur expérience nous leur proposerons des postes de :

. INGENIEUR de PROJET :

responsabilité d'études et de réalisations. (Réf. 480)

. INGENIEUR AUTOMATISATION :

responsabilité de la réalisation et de la mise en service des automatismes à base d'automates ou de calculateurs contrôlant nos installations. (Réf. 481)

Adressez votre dossier de candidature (avec C.V., photo et prétentions) en rappelant la référence du poste choisi à :
B. LEGRAND - DIRECTEUR du PERSONNEL

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE
B.P. 56
78340 CLAYES-SOUS-BOIS.



lotus
BEGHIN SAY

Département Papiers Sanitaires et Domestiques
recherche d'URGENCE pour son Service ETUDE CONSOMMATEURS

Chargé(e) d'études

Ce poste requiert une expérience de 3/4 ans acquise dans un Cabinet spécialisé ou Service d'Etudes intégré chez l'annonceur.

La mission, à vocation plutôt quantitative (parfaite maitrise des traitements informatiques), consiste dans la mise au point, le suivi et l'exploitation de toute étude de consommateurs (études d'attitude et de comportement ; de tests *de produits ; de tests de concept de nouveaux* produits...).

Adresser CV, photo et prétentions à SODIBE
23, Boulevard Georges Clémenceau 92402
COURBEVOIE Cédex BP 321

amp



THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

• Jeunes Ingénieurs Physiciens

Vous avez 2 à 4 ans d'expérience dans l'industrie.

Nous vous invitons à participer à la **modélisation** de **réacteurs nucléaires** et de leurs systèmes de contrôle et protection.

Connaissance **MITRA** ou **SEL 32** appréciée.

MEDIA PA

Pratique de l'**Anglais** indispensable et de l'**Allemand** souhaitée.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence ***IC.81.27 M*** à ***Alain de BEJARRY***
THOMSON CSF DIVISION SIMULATEURS
Etablissement de Cergy Z.I. Les Beaux Soleils OSNY
B.P. 226 - 95523 CERGY-PONTOISE Cedex



JOURNALISTES CONFIRMES



Dans le cadre de nos projets de développement, nous recherchons des journalistes de premier plan pour participer au lancement et à la réalisation de nouveaux périodiques et en assumer à court terme la rédaction en chef ou la rédaction en chef adjoint (organisation de la rédaction, animation d'équipe...)

Ces postes s'adressent à des journalistes (H. ou F.) très expérimentés, ayant acquis de larges compétences professionnelles dans des domaines tels que sociaux, familiaux ou économiques.

Adresser C.V. et prétentions à la direction du personnel sous réf. PP 104 LM précisant vos motivations et centres d'intérêts journalistiques. BAYARD-PRESSE, 3, rue Bayard, 75008 Paris.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour son Groupe TRANSPORT D'ENERGIE

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT

pour postes technico-commerciaux dans activités de
TELECOMMUNICATIONS pour RESEAUX D'ENERGIE :
Ingénierie de systèmes câbles et radio
Etudes de réseaux de téléphonie privée
Transmission de données
Préparation et présentation de devis
Suivi d'exécution d'affaires

Connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol souhaitée

Lieu de travail : Levallois-Perret, avec déplacemants à l'étranger.

Adresser candidature, CV, photo et prétentions à R. ANDRY
CGEE ALSTHOM, 13 rue A. Raynaud 92309 Levallois-Perret.

Société, fabricant d'articles de plaisance, recherche un

RESPONSABLE FINANCIER

pour ses bureaux à Paris.

Il sera responsable des comptabilités générale, analytique et prix de revient, de la trésorerie, des budgets et de l'analyse des écarts.

Il devra avoir une expérience de la gestion administrative d'une société avec plusieurs usines et filiales.

La connaissance et l'utilisation de l'outil informatique sont nécessaires.

Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 4816 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média system

THOMSON-CSF TELEPHONE

recrute pour son
ACTIVITE COMMUTATION DE MESSAGES

INGENIEURS LOGICIEL expérimentés ou débutants

en téléinformatique et réseaux pour études et réalisation de systèmes temps réel.

Lieu d'affectation : MALAKOFF

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. DCP 81.14 à
P. LEQUENNE
Division Commutation Publique
146, Bd de Valmy - 92700 COLOMBES

Laboratoire biologique recherche pour promouvoir ses produits en clientele sur la Région OUEST

BIOLOGISTE TECHNICO COMMERCIAL

résidant à Paris.

Pour réussir, il faut :
- un diplôme de l'Enseignement Supérieur.
- des connaissances ou de l'intérêt pour les techniques isotopiques et plus particulierement pour la radio-immunologie.

Une expérience dans la vente serait un atout supplementaire.

Envoyer C.V. + prétentions sous référence 6200 à
PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.



LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, avenue Descartes (B.P. 15) - 94450 LIMEIL BREVANNES

recrute pour ses ACTIVITES DE RECHERCHE EN HYPERFREQUENCE

INGENIEURS GRANDES ECOLES et UNIVERSITAIRES

Réf. 12A — Expérimentés et débutants ayant une formation en hyperfréquence.
Pour des études théoriques et expérimentales dans le domaine des amplificateurs à l'état solide et des circuits associés.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. et photo

PREMIER GROUPE EUROPÉEN D'ÉDITIONS ENFANTINES
recherche

UN INSPECTEUR DES VENTES FRANCE

- Capable de diriger et de motiver notre force de vente ;
- excellent vendeur ;
- doit justifier d'une expérience réussie dans l'animation d'une équipe de vente ;
- rémunération intéressante liée aux résultats ;
- résidence souhaitée région parisienne.

Ecrire Publicité LATY
7, rue Pt-Favre.
74000 ANNECY.

OPÉRATION 2000 INFORMATICIENS

renseignements sur emplois et formations
Centre International de Traitement Informatique
T. 205-34-63 + 233-14-55 +

IMPORTANTE ENTREPRISE de BATIMENT
ARGENTEUIL
recherche pour son
SERVICE PROJETS PLOMBERIE

TECHNICIEN-PROJETEUR

NIVEAU BT - BTS ou EQUIVALENT
4 à 5 ans d'expérience exigée.
Avantages sociaux
Restaurant d'Entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 98323, CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Assistant Responsable Trésorerie

Notre société filiale d'un grand groupe international, cherche à pourvoir au sein de sa Direction Financière à PARIS, un poste d'**ASSISTANT au RESPONSABLE du DEPARTEMENT TRESORERIE.**

Afin de connaître parfaitement les mécanismes du département, il se verra confier dans un premier temps divers travaux de suivi : tenue de comptes courants, opérations de portefeuille, gestion de crédits... Ensuite, après avoir fait preuve de son efficacité, il sera chargé, en étroite collaboration avec le Chef de Département, de la préparation de prévisions, de contacts avec les banques, des mises en place de crédits, du suivi des procédures... Il pourra évoluer vers un poste à nombreuses responsabilités.

Agé de 30 ans minimum, le candidat aura, au cours de son expérience en France dans une banque ou dans une entreprise d'une taille suffisante, acquis de bonnes connaissances dans la gestion des comptes, des en-cours bancaires, etc... Il possèdera une formation comptable et de gestion de niveau DUT ou DECS et, si possible, sera ouvert à l'informatique.

Plus qu'à sa formation, nous attacherons une grande importance aux qualités de dynamisme et d'organisation du candidat, à son sens des relations humaines, à sa bonne présentation et à ses capacités d'évolution. Son salaire, intéressant, sera assorti du statut cadre et des nombreux avantages sociaux liés à l'importance du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 816 LM à :



MEDIA PA

9, Bd des Italiens, 75002 Paris

qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA



THOMSON-CSF

Division des Travaux Extérieurs Services

recherche pour son secteur

Activités Spatiales « MOYENS SOLS »

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Position I/II

Intéressés par la participation ou la conduite de projets regroupant les domaines d'activités suivants :
Emission réception et radio fréquence, techniques digitales, informatique.

La connaissance de l'anglais est nécessaire, celle de l'espagnol sera appréciée.

Ces postes impliquent des déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à M. CORDAVILLE
THOMSON CSF – DTEX
34, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.

ROCHE BIOELECTRONIQUE
KONTRON

DEPARTEMENT MARKETING INTERNATIONAL

recherche

INGENIEUR-PRODUITS INFORMATICIENS

- pour participer, en liaison avec les équipes d'Etude et de Développement, à la définition de systèmes informatiques destinés aux banques de sang ;
- *pour suivre et contrôler l'exécution des cahiers des charges (délais, qualité) ;*
- pour assurer la personnalisation des systèmes en clientèle.

Le poste basé à MONTIGNY-le-BRETONNEUX (Yvelines) conviendrait à un ingénieur possédant au moins 3 ou 4 années d'expérience, si possible sur systèmes DEC, parlant parfaitement l'anglais et prêt à accepter des déplacements fréquents dans le monde entier.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée à Annick HELLEQUIN
B.P. 72 - 78194 TRAPPES Cedex.



SAT

SOCIETE ANONYME de TELECOMMUNICATIONS

recherche

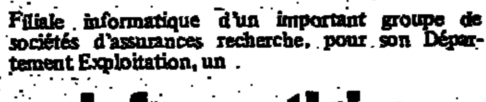
INGENIEURS Grandes Ecoles

E.N.S.T. - E.S.E. ou équivalent.

Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour :
1) Etudes et ingénierie de systèmes de télécommunications *organisés autour de systèmes de commutation temporelle.*
2) Etudes et développement d'équipements de TRANSMISSION NUMERIQUE RAPIDE. (Ce poste conviendrait à un candidat attiré par les techniques de traitement du signal).
Lieu de *travail* : Poste 1 - PARIS 13ème.
Poste 2 - LANNION (Côtes-du-Nord).

Adresser C.V., en indiquant le poste choisi à :
SAT - 41, rue Cantagrel
75013 PARIS

Filiale informatique d'un important groupe de sociétés d'assurances recherche, pour son Département Exploitation, un



informaticien de haut niveau

Rattaché directement au Responsable du Département, il aura la responsabilité de promouvoir toutes les actions visant à améliorer le niveau de service de l'Exploitation et d'assurer, dans ce but, les liaisons avec le Département. Etudes.



Il est demandé :
- une excellente formation d'ingénieur système,
- une bonne connaissance de la mise en œuvre de grands projets informatique sur matériel IBM de grande puissance.

Envoyer CV + photo sous référence 4691 à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 Paris La-Défense.

GIE

média-system

Pharmacien responsable de dépôt

L'offre : Rattaché au Directeur Général, vous serez responsable du dépôt.

Vos missions :
- la gestion des stocks,
- la planification de la distribution, des produits reçus,
- la collaboration avec les services achats et le suivi de la clientèle.

De manière ponctuelle, des responsabilités plus élargies.

Notre développement permet une bonne évolution à un candidat de valeur.

Vous possédez : une première expérience où vous vous êtes fait apprécié pour vos qualités d'organisation et d'initiative, par exemple, en milieu hospitalier. Vous souhaitez maintenant évoluer vers l'industrie pharmaceutique.

Nous sommes : la filiale française d'un groupe international à vocation pharmaceutique.

Nous commercialisons des spécialités pharmaceutiques et du matériel médico-chirurgical.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 103151 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Groupe COFLEXIP — FLEXSERVICE

leader mondial dans le domaine de la production et de la pose de tubes flexibles destinés à l'industrie du pétrole offshore recherche

JEUNES INGENIEURS recherche et développement

PARIS-NORMANDIE — ANGLAIS PARLE

Diplômés de grandes écoles, de haut niveau scientifique et technique, ayant acquis également une formation complémentaire en recherche 3ème cycle ou doctorat, possédant de préférence quelques années d'expérience de recherche appliquée.

Ils participeront aux études conduites pour améliorer la qualité, les performances et la structure des produits.

Ces postes feront appel plus particulièrement à des connaissances en :
- comportement des matériaux plastiques et métalliques,
- mécanique (résistance des matériaux, mécanique des fluides),
- thermique et thermo-dynamique.

Les candidats devront posséder une réelle aptitude au commandement et le sens du travail en équipe.

Veuillez adresser CV accompagné d'une lettre manuscrite et photo (retournée) à Coflexip, Direction du Personnel, 25 avenue de Neuilly 75116 Paris, sous référence MF/JW.

média-system

audit
CABINET INTERNATIONAL

recherche

jeunes diplômés grandes écoles commerciales (HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons un travail en équipe, une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer *le plus rapidement possible* C.V. détaillé (avec N° de téléphone) à I.C.A. sous réf. 4052-M qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

G. INFO

Engénierie et Conseils

INGÉNIEURS PROJETS
Coordination technique, expér. LOGICIEL/MATERIEL.

INGÉN. LOGICIEL/SYTEMES, expérience MITRA OU SEL.

INGÉN. ETUDE ET RÉALISATION DE SYSTÈME TEMPS RÉEL (Logiciel).
Conn. en télé-informat., réseau.

INGÉN. ÉTUDES EN TÉLÉPHONIE MOTOROLA 6 8 0 0.

INGÉN. ÉTUDES ÉLECTRONIQUE. Position III.

INGÉN. PROJETS.
Spécialiste de la commutation temporelle.

INGÉN. pour des Projets d'automatisation et de robotique.
Lieu d'affectation : RÉGION PARISIENNE ET BRETAGNE.
Salaire envisagé : 108.000 à 192.000 F/an.
Ecrire Service du Recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 Paris.

ANSWARE
THOMSON-CSF INFORMATIQUE

informaticiens
débutants à 5 ans d'expérience

diplômés de l'Enseignement Supérieur (Ecoles d'Ingénieurs, Maîtrise, Ecoles d'informatique, MIAGE, IUT) pour travailler sur mini en gestion et systèmes industriels.

Offre : • une rémunération intéressante • les avantages sociaux du Groupe • une possibilité pour les congés 81 et une collaboration caractérisée par : - les techniques de pointe abordées - des possibilités d'évolution de carrière au plus haut niveau - une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent écrire ou téléphoner en vue d'un premier rendez-vous sous réf. DCA-128 MG à Bénédicte DELAHAYE au 135 rue de la Pompe - 75116 Paris, Tél. 502.10.00 poste 363 (le matin).

IMPORTANT GROUPE CHIMIE
REGION PARISIENNE - recherche pour son département surfactifs industriels

un cadre technico-commercial

responsable du développement des produits tensio-actifs

pour l'industrie des produits phytosanitaires, des plastiques et industries diverses.
Agé d'environ 30 ans, de formation technique supérieure et/ou commerciale *complétée par* une expérience d'au moins 2 ans dans la préconisation et la mise en oeuvre de spécialités chimiques pour l'industrie, homme de terrain et de contact, parlant couramment l'anglais, il sera disponible pour des voyages et déplacements nombreux mais de courte *durée.*

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 7443 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Ville DAMMARIE-LES-LYS (77) ch. 1 Directeur (trice) camp de vacances adolescents pr juillet.
— 1 cuisinier (ière) août ;
— Moniteurs (trices) diplômés (ées) août.
Ecrire OLPAFEO, mairie, 77190 DAMMARIE.

CHAUFFAGE ELEVAGE INDUSTRIE *recherche.*

INGÉNIEUR-EXPORT
diplômé grandes Ecoles

MISSION :
— Prise en charge de sa filiale anglaise.
— Gestion.
— Animation réseau commercial.
— Elargissement départs de marchés.
Poste débouchant sur responsabilité de zones.
PROFIL :
— Environ 30 ans.
— Expérience professionnelle 5 ans environ.
— Rigueur.
— Aptitudes à l'autonomie.
— Capacité de négociation à haut niveau.
— Libre au plus tôt.
— Anglais courant indispensable
— Espagnol souhaité.
Envoyer C.V., photo, prétentions à : J.C.B., 12 avenue des Sablons 91350 GRIGNY II.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
BANLIEUE EST
RECHERCHE
POUR SON LABORATOIRE DE MISE AU POINT DE FABRICATION

UN TECHNICIEN
UN CHIMISTE

AYANT OBLIGATOIREMENT PLUSIEURS ANNÉES EXPÉRIENCE DANS LA SYNTHÈSE ORGANIQUE.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous nº 17.650, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

CARRIÈRE BANCAIRE

Vous avez acquis au cours de 5 à 8 années de carrière dans un important établissement, une solide connaiss. des différentes formes du risque bancaire.

Nous vous proposons d'intégrer notre équipe d'inspection dont l'une des missions prioritaires est d'apprécier la qualité des engagements des unités de notre groupe, en France et à l'étranger.

Une réussite au sein de cette équipe débouche à moyen terme sur l'action d'un poste attrayant dans le réseau international d'un grand groupe.

Adresser lettre + C.V. à : R. CHASSERY. s/nº 2.976/MI. 110, rue du Colonel-Fabien, 92160 ANTONY.

COLLÈGE INTERNATIONAL YVELINES
recherche

DIRECTEUR INTERNAT

(possib. couple). Conviendrait à enseignant, 35 ans minimum, 5 ans expér. pédagogique, forte personnalité, dynamique, sens responsabilités, avec référ. contrôlables. Envoyer C.V. à A.M.P., référ. nº 2.982/MI, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

CARRIÈRE BANCAIRE
COMMERCE EXTÉRIEUR

La rapide croissance de notre département crédits acheteurs nous amène à recruter un gradé classe III, possédant une solide expérience dans ce domaine.

Un bon niveau d'anglais est demandé.

Le dynamisme de l'établissement assure d'attrayantes perspectives de carrière.

Adresser lettre, curr. vitae à M. CHASSERY, réf. 2.972/MI. 110, rue du Colonel-Fabien, 92160 ANTONY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

2 ans expérience minimum COBOL DOS VSE DL1.
Pratique méthode WARNIER.
Tél. pour R.-V. 228-50-05.

CIE INTERNATIONALE DE SYSTEMES
BRETAGNE - PARIS

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expér. temps réel et en TELEPHONIE.
135.000 F/AN.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
NIVEAU 3 A. ayant expér. en logiciel et téléphonie pour diriger de gros projets de télécommunications et *téléphonie* (transpact et PROC X 25 apprécié).
175.000 F/AN.

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expér. en processus industriels, maîtrisant : SOLAR - MITRA - P.D.P.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
1 à 2 ans expér. logiciel, microprocesseurs.
Ecrire à Nº 1110 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Société de composants et systèmes d'électroniques recherche pour son siège à VANVES (92) UN JEUNE

INGÉNIEUR

d'études, électronicien, disponible de suite ou très rapidement, quelques années d'expérience analogique, logique et micro-processeur souhaitées.
Env. C.V., lettre manuscrite et photo à SEEM, 18, av. V.-Hugo, 92170 Vanves.

Versailles CHEF COMPTABLE expérimenté, 40 ans min., expérience relations difficiles avec informatique. Avantages sociaux.
Ecrire Cabinet Darmon, 101, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

BORNHAUSER MOLINARI
Génie climatique - Plomberie
77 - VAUX-LE-PENIL
recherche URGENT

INGÉNIEUR
B.E. et EXÉCUTION

Expérience professionnelle 10 ans min. Déplacements ponctuels à l'étranger possibles. Anglais souhaité.

Envoyer curr. vitae à B.P. 561, 77000 MELUN CEDEX.

Cherche étudiante pour garder 3 enfants (8 ans, 5 ans, 2 ans) le matin du 1er juin au 17 juillet (Paris) puis du 17 août au 13 septembre (Normandie). Nourrie, logée. Salaire : 200 F par semaine. Tél. : Mme Sebatier, 280-40-68 après 14 h.

VILLE DE 25.000 HABITANTS
Banlieue parisienne
recherche un Agent pour Service Affaires Économiques et Population.
Cet agent sera chargé *d'autre part de la coordination* des travaux informatique.
Niveau universitaire souhaité : Sciences Économiques.
Niveau de recrutement : Attaché communal.
Envoyer candidature et C.V. détaillé s/nº 8495, *le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LABO PHYSIQUE
recherche
TECHNICIEN OPTICIEN
B.T.S. ou I.U.T., poste niv. 1 B, exp. demandée optique, laser pulsé, opto-électronique.
Envoyer C.V à GRECO ILM, École Polytechnique,
91128 Palaiseau Cedex, ou tél. 941-82-00, p. 20-97.

Cherchons

TRADUCTEURS TECHNIQUES
expérimentés
Anglais - Allemand - Espagnol - Néerlandais.

Env. C.V. s/nº 97.883 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Cie D'ASSURANCES PARIS-9e
dans le cadre de son développement sur 4.341
recherche

ANALYSTES
connaissant l'assurance

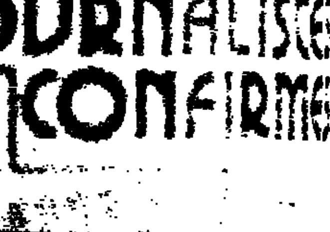
ANALYSTES PROGRAMMEURS
PL1 – CICS souhaités

HME/SYSTÈME DOS
connaissances souhaitées : CICS - DL1 -VM.
Env. curr. vitae et prétentions à M. AIGOIN - Cordialité, 14, rue de la Victoire (9e).

Cabinet d'Expertise Comptable et de Révision
8e arrondissement Paris
recherche

ASSISTANTS
- débutants ou expérimentés,
- diplômés Etudes Supérieures,
- niveau DECS pour recrutement devant intervenir avant le 1er septembre.

Env. C.V. avec photo et prét. *s/nº T 027.278 M, R.-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE - F. 52 ans - Assistante de Direction générale et de direction commerciale - responsable de service - Familiarisée avec procédures commerce extérieur - Gestion commandes - suivi financier - Relations clientèle et usine.
RECHERCHE : Collaboration Paris ou proche banlieue Ouest (Section BCO/LA 57.)

CADRE SUPÉRIEUR COMMERCIAL - 47 ans - Autodidacte niveau ingénieur mécanicien - Anglais - Allemand (bonnes notions) - 20 ans expérience technique commerciale et assistance technique dans secteurs divers sur France et Étranger.
RECHERCHE : Missions ponctuelles ou assistance PME/PMI en difficulté désirant redresser situation Paris - R.P. (Section BCO/JCB 58.)

H. COORDINATEUR APPROVISIONNEMENTS gestion administrative des ventes. - Import-export - 50 ans - Anglais, allemand courants - Bilingue Néerlandais - Spécialiste commerce international depuis 27 ans - USA, Maghreb, Orient, Pays de l'Est - Traitement « achats » sur ordinateur IBM 34 en temps réel - Lancement et suivi appels d'offres et commandes - coordination expéditions - transitaires - banques - douanes - gestion stocks - Produits grande diffusion - Beaucoup de bon sens pratique, qualités de méthode, prévoyance, initiative, responsabilités, dynamisme, rigueur - Libre rapidement.
RECHERCHE : Poste similaire tous secteurs (Section BCO/DK 59.)

F. RESPONSABLE COMMERCIALE - 52 ans - Autodidacte (stages divers) - Anglais, Italien - Grande expérience commerciale, secteurs divers et avec centrales : Prêt-à-porter - équipement de maison - Habitude négociations tous niveaux - Grande disponibilité.
RECHERCHE : Situation à responsabilités toutes sociétés désirant s'implanter sur les marchés extérieurs. (Section BCO/JCB 60.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. maîtrise droit des affaires, dess. finance/fiscalité, études compt./fiscalité aux USA, veut mettre à profit sa formation dans cabinet conseil juridique et fiscal, comptable, entreprise ou banque. Écrire s/n° 3421 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DACTYLO AIDE-COMPTABLE
cherche remplacement, minimum 3 mois juillet-août-septembre. Téléphone : 287-34-32.

Directeur équipement social C.A.P.A.S.E. + formation Directeur C.R.E.P. de Paris. Sérieuses références professionn. cherche poste région parisienne. Préavis. Écrire s/n° 8503 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 30 ans sans qualification, exp. diverses dans tertiaire, très efficace si ambiance de travail saine, ch. emploi de bureau Paris. Écr. s/n° 8.498 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Votre société à Genève (Suisse)

Ingénieur, polyglotte, expert, vie internationale des affaires, libre avec permis de travail à Genève, étudie toutes propositions. Tél. : 16 (50) 49-25-75.

DIRECTEUR FINANCIER
Diplôme expert comptable, connaissance informatique, anglais, organisation et gestion modernes, recherche situation. Écrire à JD/448, HAVAS, B.P. 907, 76023 Rouen Cedex.

H., 36 ans, goût contact humain, aimant commerce angl. courant étudie ttes propositions sérieuses d'emploi, 325-71-23.

ECRIVAIN-JOURNALISTE, 29 ans, formation littéraire publié dans de nombreuses maisons d'éditions, expérience journalistique cherche poste à responsabilité dans la presse ou l'édition. Téléphone : 500-58-01.

INGÉNIEUR
Français, 30 ans, parlant russe, anglais et possédant 5 ans expér. marché soviétique, recherche poste d'accrédité, d'itinérant ou de chantier impliquant au moins 200 jours-an en U.R.S.S. Écr. n° T 027.244 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 28 ans, diplômé H.E.C., expérience commerce de détail et gestion P.M.E., connaissances artistiques, éditions musicales, journalisme cherche emploi temps partiel. Tél. : 331-57-41.

VOUS DIRIGEZ UNE P.M.E. DYNAMIQUE. JE VEUX CRÉER VOTRE SERVICE EXPORT
Diplômé EDHEC, option affaires internationales, bilingue anglais. J'ai également une exp. pratique.
Écrire à F. GROSSETETE, 1, r. Emile-Desmet, 59800 Lille.

Recherche poste
ASSISTANTE PUBLICITE RELATIONS PUBLIQUES
Agence ou annonceur
J. F., 24 ans, B.T.S. Publicité, 3 ans expérience relations publiques et presse, sponsoring, publicité et promotion, gestion budgets, dactylo.
Écrire s/n° 6.133 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Docteur en Droit Sc. Po Hme, 47 ans, spécialiste Droit des affaires + pratique financière et fiscale. Importante expérience redressements, rapprochements, cessions d'entreprises, étudierait proposition société de conseils, groupe financier ou banque. Écrire s/n° 3.422 le Monde Pub., 5 rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉDACTRICE P.A.
33 ans, 8 ans d'expérience dans agence de publicité, sérieuses références, excellente présentation, recherche poste à responsabilités dans la petite annonce. Écr. s/n° 6.132 le Monde Pub., 5 rue des Italiens, 75009 Paris.

DUT hygiène et sécurité, libérable O.M. début août cherche emploi animateur de sécurité. Écrire Eric Legrand, 9, rue des Bonnets-Rouges, 22300 Lannion

information divers

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS
Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES
Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

DACTYLO EXPÉRIMENTÉE cherche tous travaux à domicile sur IBM 82 C. Tél. burx 566-36-08 (de 9 h à 17 h) ou 233-36-84 apr. 19 h., demandez Mme LEPAREUR.

Franc. tit. DEA dact. sur machine él., thèses et mémoires français ou non. Tél. 585-88-73.

travaux à façon

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapid. travaux peinture, menuis., décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 833-30-02.

villégiature

PÉRIGORD (RIBERAC)
Calme, jolie maison tout confort, pour 4 personnes. DANS PARC. Juin/septembre 500 F/semaine Juillet 3.500 F/mois.
Tél. repas : 16-53 90-82-25.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre Renault 5 Alpine, année 79, couleur bleu métal, 30.000 km, état exceptionnel. Prix 29.000 F. Tél. 020-86-57 de 9 h. à 19 h.

Particulier vend R 16 1978, gris métal, 56.000 km, très bon état, 15.000 F. Tél. 751-48-70.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL !
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Téléphonez à M. Rolland 786-02-44.

AUDI 200 TURBO
Véhicule de direction condition intéressante
Financement total
Téléphone : 793-46-93.

deux-roues

126 MX 7/78
TRÈS BON ÉTAT - 3.700 F
Téléphone : 784-50-21

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios et 2 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. - Tél. : 261-27-46.

3e arrdt

TURENNE 5e, ascenseur ancien
Charmant 6 pièces + service. Dégagé, soleil - Tél. 562-01-69.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL, immeuble XVIIe, surfaces à aménager, plusieurs possibilités. Tél. 272-40-19.

5e arrdt

JUSSIEU métro à 1 mn. Studio 20 m², 1er étage, cuisinette, cft calme. Téléphone : 331-89-46.

CENSIER 3 P., cuis., 61 m², 3e étage, ascenseur, bains, rue/jardin. 336-17-36.

AUSTERLITZ
DUPLEX, 5 étage, imm. récent, balcon. 60 m². 337-88-14.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appartements restaurés, 2-3 p., calmes, soleil, vue sur jardin. Tél. 261-27-46.

BD DU MONTPARNASSE
récent, stdg sur grand jardin, 4 p., 120 m² + balcon, parkg. Px 1.450.000 F. T. 322-61-36.

7e arrdt

UNIVERSITÉ BELLECHASSE
Etage noble d'un hôtel particulier du XVIIIe, volume exceptionnel, 3 récept., 3 chambres. Nombreuses dépendances. Tél. : 261-16-50.

QUAI D'ORSAY
SOMPTUEUX
APPT DE RÉCEPTION
2 chambres, 2 bains, 250 m² studio service, parking. GARBI 567-22-88.

8e arrdt

Près MONTAIGNE
ELEGANT 6 P. GD STAND.
Prix élevé. - 380.26-08

PRES PARC MONCEAU
6 pces. 2 bains. 165 m². 2e étage MICHEL & REYL. 265-90-05

9e arrdt

2-3 p. (liv. cuis. sm. + 2 ch.), luxueus. équipés et décorés placement de haute qualité LIVRAISON IMMÉDIATE bel imm. pierre de taille, location assurée net d'impôts 5 ans. Téléphone : 723-41-00.

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL
IMMEUBLE RAVALÉ
Appartements occupés
2 pièces, 1er étage 115.000 F.
3 pièces 3e étage 146.000 F.
Téléphone : 281-27-69.

11e arrdt

PROCHE NATION récent, vaste studio, hall d'entrée tout confort, calme, verdure. Px 287.000 F. Tél. 344-71.97

12e arrdt

100 m. bois Vincennes près Mo sur Charenton. Dans très belle rénovation en cours. 16 STUDIOS ET DUPLEX (POSS. TTES SURFACES). Equipés luxueus. ou en l'état p. de taille ou placement except. Locations assurées net d'impôts 5 ans. Téléphone : 723-41-00.

14e arrdt

PLANTES-ALESIA. 384-95-10
VILLA 180 m² + 80 m² JARDIN 100 m² CALME

15e arrdt

VOLONTAIRES bon immeuble. 6e ét., asc., 90 m² à rénover. Bon plan, soleil. - 320-99-80.

Mo SÉGUR dans un bel immeuble rénové 2 p. dans maison plein charme, Px 400.000 F. T. : 562-17-17.

16e arrdt

A 300 mètres **ÉTOILE** près avenue V.-HUGO sur de calmes jardins intérieurs restauration luxueuse de 16 APPARTS du studio au 5 P. DUPLEX ET TRIPLEX. Tél. : 261-27-46.

Propr. vend **MAISON MINIATURE** 350.000 F. Sur pl. de 10 à 13 h., 152, avenue de Versailles. tél. 955-72-77.

Petit immeuble reconstruit neuf, living, 2 ch., 2 bains, cuisine, luxueusem. équipé. 727-77-32.

XVIe EXCEPTIONNEL
DANS IMMEUBLE MODERNE 1er ÉTAGE TRÈS CLAIR
LIVING + 3 CHAMBRES
entrée, cuisine, 2 BAINS, nombreux placards, moquette. ENTIÈREMENT REFAIT NEUF
PRIX : 1.095.000 F.
Mardi, mercredi 14 h. à 18 h. 4, RUE DE L'ABBÉ-ROUSSEL OU TÉLÉPHONE : 723-91-22.

BENOUVILLE
Dans bel immeuble pierre de taille, appartement de prestige, 300 m², excellente distribution, magnifique réception, 3 chambres de bonnes. 3.200.000 F. Tél. 280-67-97.

17e arrdt

Limite Neuilly, 100 m. 17e 200 m. Mo S/LEVALLOIS en cours rénovation totale de stdg. STUDIOS et 2 P. EN DUPLEX équipés, de très grand confort, pied-à-terre ou investissement location assurée net d'impôts 5 ans. Téléphone : 723-41-00.

NIEL (près), Entrée 2 PCES, cuisine, W.-C. A rénover, 285.000 F. URGENT. Téléph. : 325-75-42.

PORTE-MAILLOT. Entrée. 2 p., cuis. w.-c. A rénover. Prix intéressant. Tél. : 325-75-42.

18e arrdt

BUTTE-MONTMARTRE
Avenue Junot « Hameau des Artistes », triplex tout confort, sur verdure. Prix : 1.250.000 F. Tél. 255-66-18.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Propriétaire vend
MAISON 7 PIÈCES 160 m².
Soleil, calme, terrasse, caves, garage. 1.300.000 F. Etat parfait. Tél. 205.39.40.

PARC BUTTES-CHAUMONT
Particulier vend étage élevé, plein soleil, parfait état, GRAND LIVING, 2 CHAMBRES, dressing, cuisine équipée, bains, moquette, téléphone. 700.000 F. Box possible. LE SOIR 200-36-01.

78 - Yvelines

BOUGIVAL Maison de bourg, living, 3 chambres. Prix 520.000 F à débattre. RENOVIM, 956-72-77.

92 Hauts-de-Seine

92, G. BÉCAUD vend 384 m², 40e étage, professionnelles autorisées
BOURDAIS 562-51-32.

BOULOGNE Petit immeuble grand LUXE, sur jardin **120 m²** décoration soignée + 130 m² terrasse en jardin suspendu, garage. Prix 2.200.000 F. 603-48-30.

Nanterre, face Rueil, 4 P. 76 m², imm. réc., tt cft, vue dég., cave, prox. R.E.R., bus. 400 000 F. 724-51-72, 796-47-50 H.B.

93 Seine-Saint-Denis

Particulier vend à Noisy-le-Grand, dans petite résidence 3e ét, bel appt 4 pièces tt cft, loggia, dressing, cellier, parking privé. Px : 330.000 F. Téléphone : 303-68-73.

94 Val-de-Marne

CHARENTON Près Mo et bois, imm. récent, pierre de taille, gr. 3 P., balc. sur rue et cour, tt cft, 635.000 F. MICOT, 344-43-87.

Province

SUR HAUTEUR DE NICE
(FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix : 850.000 F.
FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION
11, rue de Rivoli, 06000 Nice, téléphone (93) 88-66-24.

CANNES
Vue unique, bord de mer, sud, splendides appartements. T. (93) 47-00-55 de 10 h. à 12 h. et 15 h. à 18 h.

PLEIN CŒUR VILLAGE PROVENÇAL 83390 CUERS, solde 6 apparts (p. comptant), F3, F4, deux avec terrasse et barbecue. Remis à neuf 10 mn Toulon, 15 mn Hyères, 1 h. Nice. 210.000 F. (94) 28-62-94.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

RECHERCHE 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, av. ou sans trav. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

ACH. COMPT. PARIS
BON QUARTIER. URGENT STUDIO - Tél. : 873-20-67.

ACHÈTE comptant chez notaire 3-4 pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-76 ou le soir : 900-84-25.

constructions neuves

Près **Buttes-Chaumont**
ENCORE QUELQUES 3 et 4 p. LIVR. ÉTÉ PROCHAIN. PRIX FERMES ET DÉFINITIFS. VIS. S/PL. sam., dim., lun. de 14 à 19 h., 66, rue d'Hautpoul ou Z-IMMOBILIER. Tél. 267-37-77.

locations non meublées offres

Paris

BEAUBOURG Bel imm. rénové
Beau 2 p. tout conf. 544-58-38.

Face ST-EUSTACHE. 1er juin, rare, grand salon, 2 chbres, 2 s. de bns + c. de toilette, cuis. équipée, stdg, cave, calme, vue impren., 4.800 + 500 c., possibilité parkg 380 F, reprise justifiée 20.000 F. T. : 236-35-11.

Région parisienne

SAINT-CLOUD, très beau 5 pièces à louer pour un an, living + salle à manger, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 parkings, cave, balcons, ensoleillé. 4.000 F + charges. Tél. 503-21-21.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTEM., HOTELS PARTIC. et VILLAS
562-78-99 Paris ou Ouest résid.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyers gar. 5.000 F max. 293-57-02.

Collaborateur journal ch. 3-4 p., minim. 75 m², tt cft, soit rég. Livry-Gargan/Pavillons-ss-Bois ou Paris. Téléph. 848-89-65.

locations meublées offres

Paris

BAC charme, soleil, 4 pièces, cuisine, bains. 3.500 F - Tél. : 229-52-98.

Charmant studio, rue de Varenne, dispon. imméd., 1.450 F/mois. Tél. : 567-94-10 après 18 h.

Région parisienne

PUTEAUX « LE FRANCE » 20e ét., luxueux 2 pièces, 70 m², grand stand., vue panoramique, park., 4.500 F net. 293-47-05.

NEUILLY - Dans résidence standing. STUDIO confort. Prix : 1.700 F - 745-05-20.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing, 4 pièces et plus - 285-11-08.

H. INTERNATIONAL
recherche pour BANQUES ÉTRANGÈRES et DIPLOMATES appart. et maisons Paris et Ouest résidentiel. VIDE ou MEUBLÉ - LOCATION ou ACHAT - Tél. : 555-84-23.

LOYERS GARANTIS
Meublé ou vide, rech. appts ou maisons pour BANQUES étrangères et DIPLOMATES, Paris et Ouest résidentiel.
555-84-23 Location ou achat

échanges

Ch. studio, secteur Beaubourg, ou échange studio 55 m² + cuis. + douche, centre d'Amsterdam. Tél. 020-269-756 Amsterdam Jacqueline Verhaagen.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex, TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80.88 +.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIEGE A PARIS
VOTRE SIEGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

DOMICILIATIONS
Bureaux meublés. Secrétariat Télex. Constitution de Sociétés PARIS FLASH BUREAU
605-43-21.

locaux commerciaux

Peintres cherchent Local 9e, 10e, 11e, 15e, 19e, 20e. Loyer maxim. 800 F. Tél. soir au 834-42-21.

fonds de commerce

10 km MONTPELLIER vends tabac, journaux, bimbeloterie (murs ou location). Gros C.A. Emplacement parking. Écrire Mme Fabregat, Place du 8-Mai 34690 FABREGUES.

Cause retraite vend dép. 77 PRÈS ROISSY
BAR TABAC P.M.U. HOTEL 7 CH.
bonne affaire à voir sur place. Fermé le merc. et dim. ap.-midi Pour R.V. Tél. 16 6 427-10-22.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE)
très bien placée, centre ville,
1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00.
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois

GALERIE NEW YORK
Espace dans une galerie. Emplacement exceptionnel à New York City. Remodelé élégamment et situé dans la 57e Rue entre 5e et 6e Avenue, avec bail de 3 ans commençant le 1/7/81. Surface : 150 m². Prix de location : $ 27.500 p.a., prix d'achat embellissements d'équipement : $ 50.000 U.S.A. Telex : 425361. U.S.A. Phone : (212) 684-7771.

COTE D'AZUR
Vends fonds sans connaissance spéciale, tout commerce, bien placé, bonne rentabilité. 450.000 F. T. : (93) 78-36-36.

domaines domaines

URUGUAY
occasion de propriété privé. Excellente
FERME
d'élevage et d'engraissement, possibilité d'agriculture. Bâtiments confortables en parfait état.
3.650 hectares, US $ 550,–/hectare.
Transfer de capital libre en Uruguay.
Permission de séjour permanente.
Information supplémentaire : IHAK, Hambourg, Mme Hägermann, tél. 040-43 14 81, télexe 02 14 464

Achète
GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse préférence départements 45 - 41 - 18 - 89 - 58. Ecr. Havas Neuilly n° 200136 136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

LANGUEDOC
Propriété viticole 61 hectares belle maison de maître 400 m² habitables, parc. Prix 6.400.000 F.

AGENA AGENCE NIMES (30) 3, place de la Bouquerie (66) 67-69-86 ou 23-13-07.

EXCEPTIONNEL - GIRONDE PROXIMITÉ DES LANDES PROPRIÉTÉ DE 43 HA d'un seul tenant.
LAC - TERRES et BOIS avec MAISON DE MAITRES raffinée et maison de gardien.
AFFAIRE RARE.
S'adresser CABINET GRUAT, 30, rue Beaurepaire, 49400 SAUMUR. Tél. : 16-41) 51-04-65.

chalets

Suisse, à vendre, Vercorin, alt. 1 340 m, téléskis, sports été-hiver, accès facile BEAU CHALET neuf, de 4 pièces + séjour avec cheminée, grand garage et jardin aménagé. Libre de suite. Prix de vente 365 000 F. Capital nécessaire 140 000 F. Écrire sous chiffre 17-600636 PUBLICITAS CH-1630 BULLE.

terrains

HERAULT, part. vend terrain viabilisé lots 372 à 644 m². 15 km Béziers, 18 km Cap Agde. Chevalier, 34290 VALROS. Tél. (67) 98-54-01.

25 KM OUEST
FEUCHEROLLES, b. TERRAIN 1 500 m², grande façade, entièrem. viabilisé. Px 400 000 F T.T.C. Agence de la Terrasse, Le Vésinet, tél. 976-05-90.

A SAISIR : Région UZÈS (Gard), terrains constructibles de 10.000 m² et 25.000 m². Eau, électr. Prix : entre 27 F et 12,68 F de m². Ag. Alexandra. Téléphone : (66) 22-18-49.

villas

PLAISIR
10 KM VERSAILLES
DOMAINE RÉSIDENTIEL
tennis, piscines, belle maison récente, 8 pièces + combles aménagées. Jardin 1.465 m². BORDURE LAC ET FORÊT 1.040.000 F. Tél. : 296-64-30.

immeubles

RECH. DIRECTEMENT ou par intermédi. un immeub. de rapport, Paris ou banl. imméd. Paiement comptant. Discrétion assurée. CLARIDE 11, r. Amiral-d'Estaing. 16e. Tél. : 720-16-61

hôtels particuliers

17e NOLLET charmante maison 156 m² + ss-sol aménagé, patio pavé, excel. ét., 1.850.000 LARGIER 266-02-97.

maisons individuelles

PÉRIGORD
Maison de village, sur 2.500 m², gros œuvre parfait, cheminées. Prix sacrifié : 230.000 F. MDF. B.P. 112, 24200 SARLAT. Téléphone : (53) 59-21-32.

maisons de campagne

Gironde dans joli village sur hauteur t. b. mais. bourgeoise 7 P., tt cft, dépendances, pt de vue. AG. MAZEAU (56) 40-50-16.

POITOU : particulier vend bonne maison de pays rénovée, tout confort, habitable sans frais, beau jardin 1.800 m², dans hameau 27 km ouest Poitiers, proximité plan d'eau. 6 grandes pièces, 2 salles de bain, 2 w.c., garage, hangar attenant. Prix : 370.000 F. Tél. à partir 28 mai : 49 51-98-51.

Dépt. 17. B. maison campagne, prox. côte Beauté, 6 p., cft, 3.000 m², belle vue, 400.000 F à débattre. Tél. (46) 86-04-03 ou (56) 81-15-98.

propriétés

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha, étang, possibilité location chasse 160 ha attenant. Écrire Havas MONTARGIS n° 200135 — 42, rue Dorée 45200 MONTARGIS.

Espagne - Javea, à vendre
PROPRIÉTÉ
2.000 m² de terrain avec vue panoramique et imprenable sur mer. Belle villa avec piscine, (grand living avec cheminée et sol en marbre, 4 chambres à coucher, 3 bains, cuisine équipée, garage, cave, grande terrasse couverte). Construction de première qualité. Prix de vente : 265.000 F. Event. meublée : 280.000 F. Écrire sous chiffre 17-600635, PUBLICITAS - CH-1630 BULLE.

Vends dans hameau environ CHATEAUROUX maison berrichonne tout confort, cheminée, grenier, jardin, 170.000 F. Téléphoner après 20 h (16-47) 27-56-42.

ROCHEFORT-en-YVELINES - 78. Style rustique avec tour (neuve). 450 m², hab. sur 5 ha de bois. Séj. 62 m² (chem.), 6 chbres + 6 salles de bains, sous-sol 140 m², garage (4 voitures). Après 19 h. Tél. : 750-21-45.

REGION LIMOUX
part. vend propriété isolée 4 ha + maison 2 pièces état neuf. Écrire s/n° 3.411 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

110 KM PARIS OUEST
FERME AMENAGEE
Séjour, 4 chambres, 2 bains, salle de jeux, garage, maison garde. JOLI JARDIN 5 500 m²
PISCINE ET TENNIS.
Prix total 750 000 F.
NADEL. Tél. 742-92-12

PRÈS ANDELYS
80 KM OUEST
Belle Propr. normande 260 m², tt cft, 7-8 pces, parc 5.000 m².
Téléphone : (32) 54-21-74.

viagers

PROVENCE LUBERON superbe villa 8 P., 2 apparts libres. 310.000 rente 2.600, valeur 1 million. Étude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice (93) 37-25-24

ST-LÉGER-en-Yvelines, près RAMBOUILLET ravissante maison, liv., 4 ch., tt cft, garage, grand jardin, 2 têtes, libre premier décès. SANS RENTE 605-10-08. **420.000 F.**

enseignement

ÉCOLE D'INGÉNIEURS
(enseignement privé)
recherche
pour l'année scolaire 81-82
DES PROFESSEURS VACATAIRES

dans les disciplines suivantes :
- Mathématiques (Bac + 1, Bac + 2).
- Electronique (Bac + 3).
- Fiabilité.
- Informatique.
- Thermique (Bac + 3).
- Bureau des méthodes (Bac + 2).

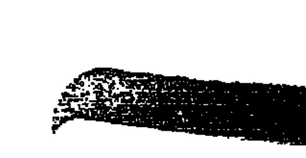
Le service hebdomadaire sera, suivant les disciplines enseignées, d'une durée comprise entre 2 et 8 heures.

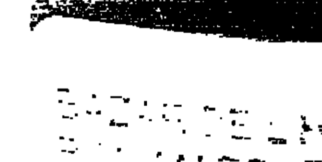
Les candidats doivent être des ingénieurs diplômés ou titulaires d'un 3e cycle universitaire ayant une expérience dans l'industrie ou dans l'enseignement et un goût réel pour l'enseignement (une expérience pédagogique réussie serait un atout).

Le taux horaire de vacation est fonction des titres universitaires ou de la position hiérarchique dans l'entreprise.

Adresser candidature avec curriculum vitae à :
L'ESTACA 3, rue Pablo-Neruda 92300 Levallois-Perret.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30,
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris





هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Bourgogne

SITES EN PÉRIL

UN PLAN DE COMPROMIS

Comment sauver les morts sans chasser les vivants

De notre envoyé spécial

Dijon. — N'exagérons rien, la Bourgogne n'est pas un monument en péril. Avec ses quatre départements qui, sur près de 3 millions d'hectares, offrent aux visiteurs mille sept cents églises, chapelles, châteaux et manoirs, avec ses trente musées bourrés de trésors, avec ses cent villes, villages et bourgades historiques, avec ses coteaux, ses vignobles, ses vallons et ses futaies, la région reste un joyau pour les amateurs d'émotions subtiles. Pour qui sait lire un paysage — et quel paysage ! — chaque panorama est une page de notre histoire. Mais cette harmonie est fragile.

Au pied de la falaise de Solutré, où il y a douze mille ans les chasseurs préhistoriques traquaient les troupeaux de chevaux sauvages, on voulait construire un lotissement. Les vestiges de deux des camps romains — dont celui de César — qui enserraient Alésia lors du siège fameux ont failli disparaître sous le soc des machines agricoles. Ils ont été classés l'an dernier, *in extremis*.

A proximité de la basilique de Vézelay, d'où partaient les croisés du Moyen Age, le projet d'exploitation d'une mine de fluor n'a été que différé.

Lourdes gaulois

Semur-en-Auxois a su préserver ses falaises de granit rose et ses tours médiévales surplombant le ravin où coule l'Armençon. Le maire, M. Robert Morlevat, s'acharne depuis trente-cinq ans à faire recouvrir de petites tuiles rouges les toits de la ville ancienne. En même temps, il encourage le développement vers l'est de nouveaux quartiers, car le nombre de ses administrés a doublé. Il a même tracé dans cette direction un mail ombragé de 2 500 mètres, plus long que les Champs-Elysées. Pourtant, aujourd'hui, contre toute logique, il voudrait édifier un nouveau lotissement sur les crêtes de l'ouest, encore vierges, face aux remparts. Personne ne comprend la raison de ce qui serait un gâchis pour l'urbanisme et pour le site de Semur.

Autre alarme pour la colline qui, entre les vallées de l'Oze et de l'Ozerain, supporte, sur 30 kilomètres, les restes de la voie romaine conduisant à Alésia. La ligne haute tension qu'E.D.F. veut y planter a été déclarée d'utilité publique le 26 mars dernier. Quarante-cinq pylônes de 43 mètres de haut vont être érigés. Les électriciens se sont engagés à débarrasser dans les cinq ans la vallée de l'Ozerain des autres lignes qui la défigurent pour tout regrouper sur la crête. Qui les obligera à tenir cette promesse ? Que restera-t-il de l'antique chaussée et des vestiges archéologiques qui la bordent quand les travaux seront achevés ?

Même les sites enveloppés d'épaisses futaies ne sont pas à l'abri. Sur les flancs du mont Beuvray, où le peuple des Eduens avait établi sa puissante capitale, Bibracte, les tronçonneuses miaulent. La hêtraie s'abat pour faire place à des résineux. Une menace identique plane sur le vallon d'où surgit la source de la Seine. C'était une sorte de Lourdes gaulois où nos ancêtres venaient demander à la déesse Sequana guérison de leurs maux. Ils y ont laissé des milliers d'émouvants ex-voto taillés dans les bois d'alentour.

Déjà, au siècle dernier, la municipalité de Paris construit là une fausse grotte, d'autant plus incongrue qu'on l'a entourée de sapins. Maintenant, c'est un propriétaire d'outre-Rhin qui envisage de couper ras les chênes et les hêtres tapissant les pentes environnantes. On redoute les mêmes outrages pour la hêtraie — véritable monument végétal — entourant, comme autrefois, l'admirable abbaye cistercienne de Fontenay, non loin de Montbard (Côte-d'Or).

Certes, ces différents endroits ont été classés, parfois depuis longtemps, au titre des monuments historiques. On compte ainsi, en Bourgogne, sept cents édifices protégés (soit plus de 40 % de ceux qui auraient besoin de l'être) et trois cents sites pittoresques — point de vue, rocher, falaise, arbre multicentenaire — placés sous surveillance. Mais on s'aperçoit, aujourd'hui, que ce saupoudrage ne suffit plus.

Ainsi, on avait cru bien faire en classant successivement plusieurs points intéressants de l'oppidum d'Alésia. Or on a découvert qu'après Vercingétorix une ville gallo-romaine avait occupé les quatre-vingt-dix hectares du plateau, avec théâtre, temple, forum, quartiers résidentiels et zone artisanale. Deux hectares seulement sont la propriété d'une société savante de Semur, qui poursuit les fouilles. Sur le reste du site, qui est cultivé, des labours profonds pourraient, à tout instant, détruire des vestiges encore intacts. De même pour les plaines et coteaux environnants, où César avait construit ses formidables ouvrages de siège et qui, pour l'essentiel, n'ont guère changé depuis la bataille.

L'idée nouvelle consiste donc à préserver désormais des ensembles et non plus des détails : un site archéologique en entier, un monastère et son ancien domaine, un lieu historique et son paysage. L'urgence s'impose d'autant plus que l'autoroute du Soleil, puis le train à grande vitesse Paris-Lyon rapprochent de la capitale tous ces hauts lieux. Partout le prix des terrains monte, car on prévoit un nouvel afflux de résidences secondaires. Et, si possible, avec vue imprenable sur un monument classé.

Denis Grandjean, le jeune délégué régional à l'architecture et à l'environnement (D.R.A.E.), a donc décidé de lancer un vaste plan de protection des grands sites bourguignons.

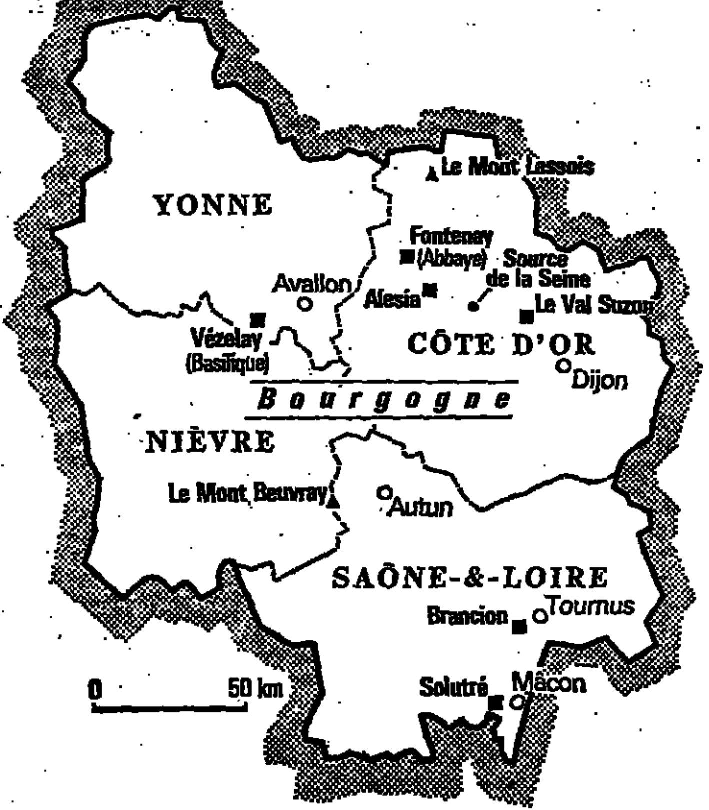
Vézelay et sa colline sacrée

La première vague touchera les sites archéologiques ou historiques : Solutré et le val Suzon pour la préhistoire, l'oppidum gaulois du mont Lassois (où l'on a trouvé le célèbre vase de Vix), celui du mont Beuvray (Bibracte) et Alésia pour l'époque gauloise, Vézelay, l'abbaye de Fontenay et la cité médiévale de Brancion (Saône-et-Loire) pour le Moyen Age. Chaque fois ce sont des centaines, voire des milliers d'hectares qui sont concernés.

Ainsi, il est question de mettre à l'abri 16 000 hectares autour de la colline de Vézelay. Au total, les projets de protection couvrent 40 000 hectares et intéressent cinquante-cinq communes. Cela paraît démesuré mais ne représente en réalité que 1,4 % de la surface des quatre départements bourguignons.

La seconde vague touchera les sites touristiques. Il s'agira, par exemple, en accord avec les viticulteurs, de protéger du mitage les vignobles réputés. De même pour la vallée de la Cure et la vallée du Cousin, menacées par les pavillons et les minicentrales. Enfin, la troisième partie du programme : protéger des ouvrages du passé, comme les canaux de Bourgogne ou les villages dont l'architecture est typique d'un terroir.

Un programme aussi ambitieux ne se réalisera pas sans difficultés. Le classement d'une portion de commune implique que l'on n'y construira plus sans l'autorisation du ministre chargé de l'environnement, qui, généralement, se range à l'avis de la commission des sites. Nombre de maires se passeraient bien de cette contrainte. Le projet, déjà ancien, de protection du val Suzon, vallée pittoresque et bordée de restes archéologiques située près de Dijon, porte sur 10 000 hectares. Il a suscité l'opposition des maires et les réserves du Conseil d'Etat, qui a jugé le périmètre trop étendu. L'affaire est bloquée. « *Il ne faut pas chasser les vivants sous prétexte de sauver les morts* », dit-on dans les conseils municipaux. Denis Grandjean a donc la prudence, dans ses dossiers actuels, de laisser les villages et leurs abords immédiats en dehors de la zone à classer pour leur laisser une possibilité d'extension.



Dans certains cas, la protection sera assurée par une nouvelle procédure moins contraignante : celle de la zone d'environnement protégé. Les communes établissent une sorte de plan d'occupation des sols simplifié. Selon leur fragilité, les différents secteurs sont déclarés constructibles ou pas. Ce sera le cas, par exemple, autour de Vézelay, où il ne saurait être question de transformer 16 000 hectares en musée. Quatre communes sur seize ont déjà accepté cette manière de faire. Ailleurs, les fonctionnaires de l'environnement négocient pied à pied.

Les défenseurs des sites se félicitent de leur travail. Pas tous. Ainsi, l'Association pour la sauvegarde de la vallée de l'Ozerain suggère une méthode moins technocratique. Elle souhaiterait que l'on répertorie d'abord l'ensemble des sites à préserver. Puis on établirait, avec chaque commune, un plan de mise en valeur des ressources locales. On verrait bien, alors, que parmi celles-ci figure le capital archéologique, architectural ou paysager. Les collectivités locales demanderaient elles-mêmes leur protection. La méthode serait plus globale, plus pédagogique et plus démocratique. Elle nécessiterait aussi davantage de temps, d'argent et de personnel. (La D.R.A.E. de Bourgogne ne dispose que de douze collaborateurs pour quatre départements.) Pour l'heure, on court au plus pressé, avec les moyens du bord...

MARC AMBROISE-RENDU.

Pour conserver Ancy-le-Franc

MM. Michel et Jacques Guyot viennent, après celui de Saint-Fargeau, de racheter le château d'Ancy-le-Franc, dans l'Yonne (« le Monde », du 7 mai). Michel Guyot nous explique pourquoi et comment.

Mon frère Jacques et moi, âgés de trente et trente-quatre ans, sommes passionnés de vieilles pierres. Nous avons acheté il y a deux ans le château de Saint-Fargeau dans l'Yonne, bien connu en France pour avoir servi de cadre au tournage du feuilleton écrit par Jean d'Ormesson « Au plaisir de Dieu », pour la somme de 200 000 francs actuels, provenant essentiellement d'un prêt sur nos deux têtes.

Le château de Saint-Fargeau, depuis longtemps livré à l'outrage du temps et des hommes, un des plus grands de France, avec un hectare et demi de toiture à refaire, personne n'en voulait, même pas l'Etat, tellement le chantier de restauration était important. Nous avons décidé de foncer dans cette aventure en y engageant nos deux vies avec tous les risques que cela comportait, sans un sou, avec un peu d'imagination et une volonté de réussir. Nos seules ressources sont les visites du château et des stages d'enfants pendant l'été, plus un festival d'été avec un grand spectacle populaire auquel participe une grande partie de la population locale. Ces activités font notre budget.

Nous travaillons toute l'année à tout faire avec une équipe de trois compagnons salariés, plus un nombre important de bénévoles pendant l'été et le week-end. Les gens, qui, au début, nous traitaient de fous, constatant que les toitures du château commençaient à être refaites et que le château revivait, se groupèrent autour de nous et maintenant participent au festival d'été.

Depuis déjà quelque temps nous savions que le château d'Ancy-le-Franc, construit par le Primatice un des chefs-d'œuvre de la Renaissance, avec ses boiseries et ses fresques, était à vendre. Des dizaines de spéculateurs et d'antiquaires échafaudant des combines, défilèrent, mais devant l'ampleur de la bâtisse — aussi importante que Saint-Fargeau — tous reculèrent.

L'Etat et les collectivités locales, à qui on l'avait proposé, refusèrent catégoriquement de l'acheter. Alors, face au scandale de ce chef-d'œuvre laissé à l'abandon (les toitures, les fresques, les tableaux avaient besoin de restaurations urgentes et importantes), nous tentions toujours sans un sou de risquer une deuxième aventure, uniquement motivés par des considérations sentimentales.

Nous avons acheté Ancy-le-Franc dont personne ne voulait pour la somme de 2 500 000 francs. Le Crédit agricole nous a consenti un prêt de 1 500 000 avec prise d'hypothèque sur Saint-Fargeau et Ancy, le reste étant couvert par un prêt personnel et un accord de règlement financier avec le vendeur, M. Lionel de Mérode.

Nous avons ainsi arraché le château et son mobilier au dépeçage dont il aurait fait l'objet autrement. Le risque est considérable car le remboursement des annuités est très lourd et le travail de restauration doit commencer tout de suite. Toutes les recettes sont basées sur les visites du château.

Sur des châteaux de cette taille il ne peut y avoir de spéculation. Personne n'en veut, même l'Etat à qui on les propose gratuitement. Nous essayons, quant à nous, de démontrer que l'on peut sauver ces témoins du passé.

Cet été à Saint-Fargeau

Voici le programme du festival d'été au château de Saint-Fargeau.

— 14 juin : danse : danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris ; danseur étoile : *Michael Denard*. 21 h., cour d'honneur.

— 4 juillet : concerts lyriques (Verdi, Gounod, Rossini, Donizetti). 21 h., cour d'honneur.

— 11 juillet : orchestre de chambre Paul Kuentz (Bach, Mozart, Murgier, Leclair). 21 h., cour d'honneur.

— 26 juillet, 1er, 7, 8, 15 août : grand spectacle historique son et lumière ; cent figurants, cavaliers, cascadeurs, feux d'artifice et attelages. A 21 h. 30, dans le parc du château.

— Du 13 au 16 août inclus : championnats d'Europe de concours complets d'équitation junior.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Made in U.S.A.

La chaleur de l'accueil officiel de la ville et de l'Etat de New-York aux journalistes et aux acheteurs de mode participant à la grande première du « Fashion Market » de New-York ne doit pas masquer les menaces que « l'U.S. confection » fait peser sur les fabricants français.

De quoi s'agit-il ? Les entreprises de confection de la 7e Avenue, qui emploient cent quatre-vingt mille personnes, ont décidé d'exporter vers l'Europe leurs styles confortables, aux couleurs seyantes, lavables en machine et ne demandant pas d'autre entretien. Ce sont, en séparables, des chemisiers pantalon ou jupe et veste, les tenues quotidiennes des Américaines d'est en ouest du continent, avec des variantes de poids selon les saisons. En dollars, les vêtements sont vendus quelque 30 % moins cher qu'en France. Compte tenu du change et des marges, leur prix ne les rendrait guère compétitifs actuellement dans les magasins de l'Hexagone. Et cela vaut encore plus pour les hauts de gamme des grands créateurs : Halston, Oscar de la Renta, Geoffrey Beene, déjà présents en France par le biais de leurs parfums.

Le marché américain représente cent millions de femmes, dont 70 % au travail. Celles-ci disposent de grands magasins entièrement à leur service, de cartes de crédit, de comptes particuliers, de vitrines sans cesse renouvelées et de l'ouverture, dans certains cas, le dimanche après-midi. Il faut ajouter le dynamisme des acheteuses, présentes dans les rayons, et le courant d'intérêt indéniable qui attire régulièrement les clients, notamment grâce à d'excellentes campagnes de publicité.

C'est dans ce « savoir vendre » que réside la menace pour notre pesant et routinier système de distribution. L'industrie textile est sans cesse à l'affût des nouveautés pouvant faciliter la vie ; les gammes de taille sont multiples et laissent de nombreuses possibilités de choix, notamment en mode enfantine, en lingerie et produits de maintien, en chemises et tricots masculins, grandes tailles pour tous.

Pour le moment, les acheteurs français trouvent les produits *made in U.S.A.* mal finis et de qualité médiocre dans les premiers prix. Mais attention, s'ils sont décidés à s'implanter en Europe, les vendeurs américains feront tous les efforts nécessaires pour créer l'image de marque qui leur manque. Il n'est pour s'en persuader que de voir le succès chez nous du jean, du tee-shirt ou du style western.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

HEMISPHERES : Jupe et haut en coton incrusté multicolore d'après un dessin traditionnel apache, tribu indienne des environs de Santa-Fé au Nouveau-Mexique, 1 650 F les deux pièces, 22, avenue de la Grande-Armée.

DOCUMENTATION

L'écologie pour tous

Quatre ouvrages, bien informés, attrayants, simples et concrets, mettent, aujourd'hui, les mystères de l'écologie à la portée de tout un chacun.

● *Almanach Cousteau de l'environnement*, chez Robert Laffont, 590 pages, format 19 × 28. Rédigé par une équipe de spécialistes anglo-saxons travaillant pour la Fondation Cousteau, illustré de photos, dessins, cartes et tableaux statistiques. Cet inventaire de la vie sur la planète et des problèmes écologiques mêle heureusement anecdotes curieuses, relations de voyage, conseils pratiques et renseignements instructifs. Environ 89 F.

● *Dictionnaire de l'écologie et de l'environnement*, chez Larousse, 284 pages, format 13,5 × 19. En six cents mots, allant d'« abiotique » à « zoo » toute l'écologie scientifique est définie, expliquée et commentée en termes clairs. Environ 15 F.

● *Le calendrier de la nature*, par Pierre Pallenn, chez Fernand Nathan, 192 pages, format 11,5 × 10. Mois par mois, grâce à des textes, des photos et des dessins de haute qualité se déroule au *rythme* des saisons la vie des plantes et des bêtes de nos campagnes. Environ 59 F.

● *Les Arbres de notre vie*, par Jean Lhoste, aux Nouvelles Editions Baudinières, 440 pages, format 15 × 24. Les secrets de la vie des arbres et des forêts, et surtout, de l'abricotier au reicora (orme de Sibérie), le dictionnaire des deux cent quatorze espèces d'arbres les plus communes, mais souvent fort mal connues. Environ 88 F.

EXPOSITION

ARTISANS DANS LE GARD. — L'association Présence des formes organise, dans le vieux village des Angles (dans le Gard, près de Villeneuve-lès-Avignon), une exposition à laquelle participeront, les 5, 6, 7 et 8 juin prochain, quatre-vingts artistes et artisans des métiers d'art.

● Les Angles, 30400 Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : (90) 25-53-18.

ARTISANS CONTEMPORAINS. — « *Empreinte* » est une exposition des œuvres d'une centaine de créateurs de la Maison des métiers d'art français, organisée par la délégation d'Ile-de-France. Terre, verre, métal, textiles, bijoux contemporains, jusqu'au samedi 6 juin, de 10 heures à 18 h. 30. Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean (entrée rue Lobeau).

LOISIRS

DU NOUVEAU A FONTAINEBLEAU. — Certains trésors du château de Fontainebleau (porte dorée, chapelle basse, tableaux de chasse d'Oudry, petit théâtre de Napoléon III), jusqu'ici invisibles par le public, feront désormais l'objet d'un circuit de visite, tous les samedis, à 15 heures.

« LE GUIDE DES MÉDECINS GASTRONOMES ». — Ce guide propose environ mille adresses de bons restaurants sélectionnées par la Société de gastronomie médicale.

★ Médecine et gastronomie, 20, rue du Bouquet-de-Longchamp, 75116 Paris, tél. : 727-04-41. Prix : 20 F.

VIVRE A PARIS

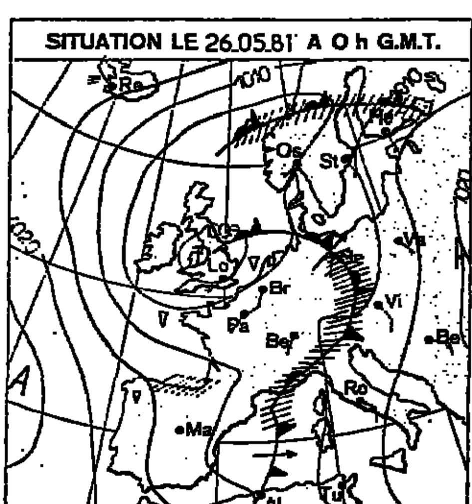
FEMME CHERCHE EMPLOI. — La prochaine session de stages « Retravailler », organisée dans la région parisienne pour les femmes qui recherchent un emploi après une interruption de leur vie professionnelle, aura lieu du 1er juin au 3 juillet à Evry, indique le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle.

● Centre « Retravailler », 143, av. de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 525-78-00.

FÊTE DE L'ASCENSION (les services ouverts ou fermés). — Les salles du Musée des arts décoratifs seront fermées jeudi 28 mai. L'exposition Tomi Ungerer restera ouverte.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.05.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.5.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 mai à 0 heure et le mercredi 27 mai à 24 heures :

La zone dépressionnaire au nord de l'Europe continuera de diriger sur notre pays des masses d'air frais et instable.

Mercredi 27, le temps sera généralement frais et nuageux en matinée avec quelques averses.

Dans la journée, passages nuageux accompagnés d'averses alterneront avec des éclaircies ; ces dernières deviendront plus marquées dans l'Ouest et près du golfe du Lion. Par contre, les averses pourront prendre un caractère orageux sur les Alpes et près de la Corse.

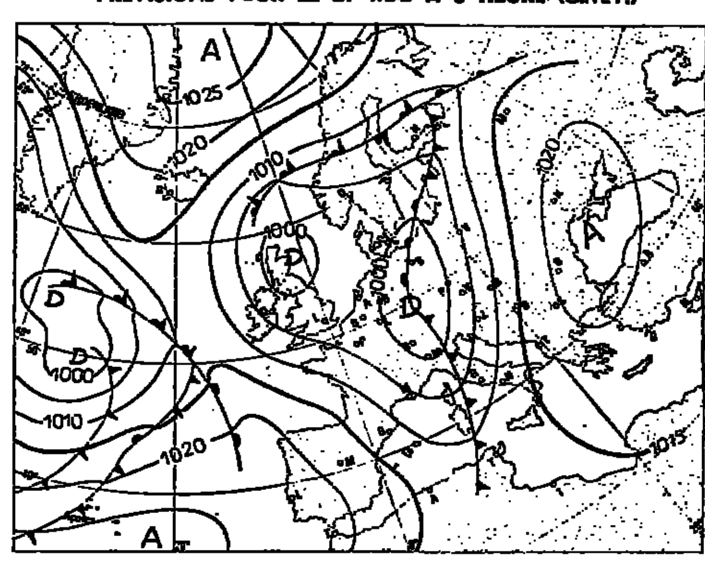
Les vents souffleront du secteur nord-ouest et seront assez forts avec des rafales sous les averses. Le mistral persistera. Les températures seront en hausse dans l'ouest de notre pays.

Le mardi 26 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,6 millibars, soit 755 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mai ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 26 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Bourges, 16 et 6 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 6 ; Dijon, 13 et 9 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 16 et 5 ; Lyon, 12 et 9 ; Marseille, 22 et 15 ; Nancy, 13 et 10 ; Nantes, 16 et 9 ; Nice, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 12 et 9 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 37 et 16 degrés ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 24 et 15 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 15 et 7 ; Le Caire, 30 et 13 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 16 et 11 ; Genève, 13 et 7 ; Jérusalem, 24 et 12 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 17 et 6 ; Moscou, 26 et 14 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 22 et 14 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 15 et 8.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



TEMPS PROBABLE DU JEUDI 28 AU DIMANCHE 31 MAI

Jeudi, sur la moitié est, le temps sera frais le matin puis ensoleillé avec nuages passagers ; maximum, 18 à 20. Sur la moitié ouest, le temps deviendra nuageux et il pleuvra. Vents de sud-ouest qui souffleront assez fort ou fort ; minimum, 12 à 16.

Vendredi, de la Provence à la Corse, temps ensoleillé et un peu plus chaud des Pyrénées aux Ardennes et au nord des Alpes. Temps variable avec pluies et orages de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge. Temps nuageux avec éclaircies ; vent de sud-ouest assez fort, fort en mer.

Samedi, des Pyrénées orientales aux Vosges et à la Corse, après des résidus pluvieux le matin sur le nord-est, le temps sera assez ensoleillé. *Plus à l'ouest, les pluies, qui* débuteront le matin près de l'Atlantique, atteindront le soir le nord ; elles prendront un caractère orageux des Pyrénées au Centre.

Dimanche, la zone orageuse s'étendra des Pyrénées au nord-est. Sur les régions méditerranéennes, temps généralement ensoleillé. Maximum, 20 à 23 ; sur le nord-ouest, nuageux avec éclaircies. Maximum de 7 à 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 MAI

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Garnier-Ahlberg.

« Montmartre », 15 h., entrée église Saint-Pierre, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les jardins du quai Saint-Bernard », 15 h., angle quai Saint-Bernard, pont d'Austerlitz (l'Art pour tous).

« Les arènes de Lutèce », 15 h. 15, 5, rue de Navarre (Mme Barbier).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'ancienne manufacture de Sèvres », 15 h., arrêt mairie, autobus 171 (Mme Ferrand).

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 153 ter, boulevard Saint-Germain (Mme Hauller).

« Le cellier souterrain des Bernardins », 15 h., 24, rue de Poissy (Histoire et Archéologie).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie (M. de La Roche).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Salons du ministère des finances », 10 h. 30, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Château de la reine Blanche », 14 h. 30, angle rue de la Reine-Blanche et avenue des Gobelins (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux Belleville », 15 h., métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Hôtel de Crillon », 14 h. 45, 10, place de la Concorde (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Mahler (le Vieux Paris).

« De Saint-Eustache au Centre Beaubourg », 15 h., façade église rue du Jour (Visages de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2937

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III						■		■	
IV			■						
V					■	■			
VI				■			■		
VII		■					■		
VIII				■					
IX								■	
X			■						■
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. « Extrémiste » breton. — II. Principe découlant d'une extraction de racine. Aire liquide. — III. Prononcés en pleine extase. — IV. Préposition. Abandonna une charge en vue d'accéder à situation supérieure. — V. Meurt en Seine au dernier acte. Il faut avoir perdu le nord pour le placer à gauche. — VI. Démonstratif. Début d'une forte quinte. Commence par et termine corrompu. — VII. Pratique statique et extatique. Symbole. — VIII. Vieille réponse de Normand. Bénéficiaire de l'hoirie avunculaire. — IX. De nombreux papes et un moine tristement célèbre. — X. Dix secondes qui comptent dans la vie d'un homme. Un Titus qui expédia de nombreux catholiques au tombeau. — XI. Généralement soignée chez une infirmière. Une des vedettes de la « coupe » de France.

VERTICALEMENT

1. L'heure des thés à Greenwich. — 2. Arme faite de pointes. C'est souvent dans le plus peuplé que les citadins se sentent le plus isolés. — 3. Débarqua sur l'Ararat, ara, eyra, rat, etc. Se déprécie quand il devient trop précieux. — 4. Flavescence. Possessif. — 5. Distinction qui tend à devenir purement symbolique avec l'âge. Le petit tondu. — 6. Rose en juillet et Marguerite le mois suivant. — 7. Crème de légumes. Epoque où les grains de la terre sont mieux appréciés que ceux du ciel. — 8. Tapait, non sans ardeur, sur ceux qui le vénéraient. L'un recherche les endroits chauds, l'autre se complait dans la gelée. Possessif. — 9. C'est avec elles qu'on forme les caractères.

Solution du problème n° 2936

Horizontalement

I. Facture. — II. Ame. Lapin. — III. Concubine. — IV. Tutelle. — V. Ire. Aère. — VI. Net. No ! — VII. Nia. Ils. — VIII. Nitouche. — IX. Etrenne. — X. Peel. Ente. — XI. Ir. Liseur.

Verticalement

1. Faction. Epi. — 2. Amour. Inter. — 3. Centenaire. — 4. Ce. Tell. — 5. Ululation. — 6. Râble. Lunés. — 7. Epier. Scène. — 8. In. En. Tu. — 9. Anée. Opérer.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Jacques Sauvageot.

Claude Julien.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IX°

1980

Commission paritaire n° 57 437.

SPORTS

TENNIS

Borg, McEnroe et Panatta malgré les averses

C'est peu de dire que la première journée des Internationaux de France, lundi 25 mai, au stade Roland-Garros, à Paris, a été contrariée par le mauvais temps : les averses n'ont point cessé durant la plus grande partie de l'après-midi, interrompant les matches à peine commencés, précipitant les manœuvres de roulage et de déroulage des bâches, contraignant les organisateurs à renvoyer au lendemain la plupart des rencontres programmées en fin de journée. Croyez-vous que la méchante humeur céleste ait empêché les fanatiques du tennis de se presser porte d'Auteuil ? Pas du tout. Il y avait foule, avec un contingent renforcé de représentants du sexe mâle, mystérieusement oisifs, dont les allures négligentes, les blousons et survêtements sportifs singeaient à merveille les vedettes du court. Celles-ci furent à l'épreuve de la compétition pluvieuse dès la fin de la matinée.

Bjorn Borg, tout en blanc — la mode du blanc semble revenir cette année, — fit sa première apparition officielle sur le central face à l'honnête Espagnol Lopez-Maeso qu'il nettoya en trois sets sans qu'on pût exactement préjuger de sa forme. Jouant sans bandeau, et les cheveux frisés au vent, John McEnroe, favori numéro 2, se produisit par la suite sur le mini-central, la petite arène au sol rouge où l'on s'attend toujours à voir débouler un taureau. Son adversaire à l'élégant jeu plat, Vince Van Patten, également acteur hollywoodien, bien que battu lui aussi en trois sets, donna l'occasion à « Junior » de jongler avec les angles, les contre-pieds ou les amorties, confirmant son instinct infaillible de manieur de balles qui lui confère une originalité insolite parmi les rémouleurs de lift.

Le meilleur nous fut prodigué dans la soirée quand Adriano Panatta et Harold Solomon pénétrèrent sur le central où les spectateurs, encore très nombreux, prenaient allégrement des bains de siège sur leurs fauteuils détrempés. Le ciel était délavé, la lumière avait des transparences d'aquarium, le vent était nul : condition idéale pour le beau jeu. Ce fut effectivement un tennis de première qualité que nous offrirent Solomon et Panatta, les deux finalistes des Internationaux 1976. Cette fois, Solomon, neuvième au classement des professionnels, demi-finaliste à Roland-Garros l'an dernier, fort de sa vélocité, de sa régularité, de sa pugnacité, parfait favori. Panatta, classé à présent vingt-deuxième joueur mondial et la trentaine passablement engorgée, n'avait à son palmarès cette saison que d'avoir battu, à Monte-Carlo, Pecci, vainqueur de Borg.

Le voir battu d'avance, c'était mal connaître les ressources de son gabarit et de son envergure athlétiques et les ravages que pouvaient provoquer les bombardements de son gros service, particulièrement meurtrier lorsque le terrain est lourd et que les balles sont légères. Le match, gagné d'une manière surprenante par l'Italien en 3 sets (6-3, 7-5, 6-2), fut une illustration du jeu de volée capable de maîtriser la défense la plus opiniâtre. Solomon eut beau tirer des passing-shots au cordeau, Panatta les interceptait au filet en se jetant dessus comme un gardien de but et terminait le point.

Ainsi, ici même, il y a une vingtaine d'années, le Suédois Sven Davidson ne faisait qu'une bouchée de l'inusable Beppe Merlo. Sans doute pour brouiller les cartes, Solomon, lassé d'être dominé dans son jeu de fond de court, prit la curieuse initiative de monter à la volée. C'était sur la balle de match et malheureusement trop tard : David fut transpercé alors par Goliath.

OLIVIER MERLIN.

SIMPLE MESSIEURS

Borg (Suède) bat Lopez-Maeso (Esp.), 6-2, 6-2, 6-2 ; Gimenez (Esp.) bat Martinez (Bol.), 6-4, 7-5, 6-2 ; Hocevar (Brés.) bat Restrepo (Col.), 2-6, 6-4, 6-2, 6-3 ; Giammalva (E.-U.) bat Taygan (E.-U.), 6-1, 3-6, 6-4, 6-1 ; Panatta (It.) bat Solomon (E.-U.), 6-3, 7-5, 6-2 ; Fibak (Pol.) bat Nichols (E.-U.), 6-2, 6-2, 6-4 ; Waltke (E.-U.) bat Fagel (E.-U.), 6-3, 6-0, 6-0 ; Portes (Fr.) bat Case (Aus.), 6-3, 6-1, 6-2 ; Bengoechea (Arg.) bat Leconte (Fr.), 6-4, 6-1, 3-6, 6-4 ; Martin (E.-U.) bat Mir (Esp.), 4-6, 7-6, 7-6, 6-3 ; McEnroe (E.-U.) bat Van Patten (E.-U.), 6-2, 6-0, 6-4 ; A. Fillol (Chili) bat Dalla Fontana (Arg.), 6-1, 3-6, 6-4 ; H. Simonsson (Suède) bat Potier (Fr.), 6-1, 5-7, 6-4, 6-2.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

AVANT D'ACCEPTER UNE HAUSSE MODÉRÉE DE SON BRUT

L'Arabie Saoudite entend obtenir de ses partenaires de l'OPEP un gel des prix pendant dix-huit mois

Genève. — L'Arabie Saoudite est prête à relever le prix de référence de son pétrole de 32 à 34 dollars par baril. Son ministre, Cheikh Yamani, l'a reconnu le 25 mai, lors de la première journée de la conférence que tient l'OPEP à Genève dans la salle de bal de l'hôtel Intercontinental. Une demi-surprise lorsqu'on sait que dans la semaine qui a précédé cette réunion les quatre compagnies américaines membres de l'ARAMCO — le consortium qui exploite l'essentiel du brut saoudien — ont affrété vingt-cinq pétroliers géants pour enlever ce pétrole au prix officiel de 32 dollars par baril. Avant de procéder à cette majoration, Ryad, qui pourrait également accepter de réduire sa production, entend obtenir de ses partenaires de l'OPEP un gel des prix pendant dix-huit mois.

De notre envoyé spécial

« *L'Arabie est sans doute plus désireuse que les autres pays de parvenir à un accord* », affirme un ancien chef de délégation présent à Genève. Sous la houlette du prince Fahd, le ministre des affaires étrangères, qui serait pratiquement le seul inspirateur de l'actuelle politique de forte production, le royaume wahabite a retrouvé une position dominante sur le marché. N'extrait-il pas cinq fois plus de pétrole que le second producteur de l'Organisation, actuellement le Venezuela ? Des raisons politiques, économiques et stratégiques ont pu justifier une telle politique pétrolière qui a pourtant une double limite.

A l'intérieur du royaume, il y a une opposition croissante au maintien d'une très forte production qui dilapide les réserves, et à l'application de prix inférieurs à ceux des autres pays de l'OPEP, ce qui profite principalement aux compagnies américaines de l'ARAMCO. Mais, surtout, le *leadership* de l'Arabie Saoudite n'a de sens que si l'Organisation des pays exportateurs de pétrole n'éclate pas. Or la plupart des autres membres sont affectés par la position saoudienne. Depuis deux mois, le Koweït ne produirait plus guère qu'un million de barils par jour — un tiers au moins d'il y a quelques mois et à peine la moitié d'il y a deux ans, — faute de clients pour son pétrole, dont le prix est trop élevé. La production algérienne de brut dépasserait à peine sept cent mille barils par jour (même si les autorités continuent d'avancer le chiffre officiel d'un million de barils quotidiens). Le Venezuela aurait des difficultés croissantes à écouler son pétrole lourd en concurrence avec la qualité maya, dont le Mexique vient de réduire les prix. Face à Ryad, les douze autres pays font donc front commun pour réclamer tout à la fois une réduction concertée de la production de l'ordre de 10 %, et le maintien d'un prix de référence de 36 dollars par baril sur lequel tous sont alignés. La boutade du ministre des Emirats arabes unis, M. Al Oteiba, qui affirme : « *Je ne baisserai pas mes prix, même si je dois réduire ma production à zéro* », est significative de la volonté de ces pays.

A Abu-Dhabi

L'Arabie Saoudite devra donc composer. D'autant que ses alliés du Golfe le lui demanderont avec insistance au sommet des chefs d'Etat, qui réunit à Abu-Dhabi, depuis hier lundi, les gouvernants d'Arabie Saoudite, du Koweït, de Bahrein, d'Oman, des Emirats arabes unis et de Qatar pour examiner toutes les questions liées à la région, et notamment l'instauration d'une communauté économique et de défense.

La commission économique de l'OPEP, dans son rapport préparatoire, préconise l'adoption du prix de référence de 36 dollars par baril, une réduction de la production et un gel des prix de six mois. Ryad veut à la fois moins et plus.

Dès lors qu'il estime que les autres membres ne réduiront pas leurs prix, le royaume devra monter les siens jusqu'à 36 dollars, mais entend probablement le faire graduellement. De plus, échaudé par un passé récent où chacune de ces hausses faisait immédiatement boule de neige dans l'Organisation, l'Arabie Saoudite espère obtenir de ses partenaires un gel formel des prix — annoncé dans le communiqué final — pour dix-huit mois. Or, pour obtenir même un an de *statu quo*, Ryad devra sans doute, en plus de cette légère augmentation, réduire sa production de manière significative, même si cette décision n'est pas officiellement annoncée. Car, à en croire le ministre du Venezuela, M. Calderon Berti, l'excédent actuel sur le marché pourrait faire place à un déficit dans le dernier trimestre de 1981. Niveau de production, hausse de l'Arabie Saoudite et durée du gel des prix sont donc les trois éléments à partir desquels se fera la décision à Genève, si décision il y a. Comme souvent lors des conférences ordinaires de l'OPEP, l'essentiel de la première journée a été consacré à des tâches annexes : nomination du nouveau secrétaire général de l'Organisation, M. Nan Nguema, un ancien d'Elf-Gabon (un Gabonais succède ainsi à un Equatorien par le simple jeu de l'ordre alphabétique) ; reconduction du secrétaire général adjoint, M. Al Chalabi, un Irakien dont la compétence n'est plus à vanter ; adoption, enfin, du principe d'un institut d'études supérieures destiné à des étudiants du tiers-monde.

BRUNO DETHOMAS.

ÉTRANGER

AU CANADA

Le gouvernement ne parvient pas à maîtriser l'inflation

De notre correspondant

Montréal. — Devenu le 21 avril, à Libreville, président du comité intérimaire du F.M.I., le ministre canadien des finances, M. Allan MacEachen, éprouve de plus en plus de difficulté à convaincre ses administrés de l'efficacité de sa politique anti-inflationniste. La hausse rapide du coût de la vie — le taux annuel a été de 12,6 % en avril, contre 10,9 % en octobre — et l'augmentation sans précédent des taux d'intérêt créent chez les Canadiens un sérieux malaise que les partis d'opposition à la Chambre des communes se sont empressés d'exploiter. Le chef du nouveau parti démocratique (social-démocrate), M. Edward Broadbent, a déposé une motion de censure qui a été rejetée, tandis que les conservateurs demandaient la mise en place d'un contrôle des changes pour permettre au Canada de se protéger des perturbations dues à la politique économique des Etats-Unis.

L'opposition reproche au gouvernement de se laisser entièrement dicter ses choix par Washington et de ne pas reconnaître l'échec de sa politique qui vise à réduire l'inflation en limitant la croissance monétaire par le renchérissement du crédit. Le taux d'escompte connaît, depuis plus d'un an, une évolution en dents de scie, comme aux Etats-Unis : après avoir atteint plus de 17 % en avril 1980, il est tombé à 12 % en juillet pour remonter à plus de 18 % en décembre et à 19 % la semaine dernière. Il s'agit de maintenir les taux d'intérêt à un niveau supérieur aux taux pratiqués aux Etats-Unis afin d'encourager les capitaux à rester au Canada et de protéger la monnaie nationale.

Grâce à ce système, la Banque centrale, qui fixe chaque jeudi le taux d'escompte, évite de gaspiller ses réserves de change pour maintenir le dollar canadien au-dessus du « seuil psychologique » de 83 % de la valeur de la devise américaine. La dépréciation de la monnaie nationale, qui a été pendant plusieurs années à parité avec le dollar américain, favorise toutefois les exportations canadiennes et permet de réduire le déficit traditionnel de la balance des paiements attribué notamment au paiement de dividendes à des ressortissants américains et au transfert de bénéfices des sociétés étrangères. Mais une nouvelle baisse de la devise canadienne constituerait un facteur supplémentaire d'inflation en renchérissant trop fortement les produits finis que le Canada importe en grandes quantités.

Controverse sur le chômage

Il reste que le gouvernement reconnaît lui-même qu'il n'a pas atteint son objectif principal, à savoir réduire les emprunts des particuliers et surtout des entreprises. La Banque du Canada déplore en effet que le volume des prêts consentis aux grosses sociétés a augmenté de 20 % depuis le début de l'année, tandis que les demandes de prêts hypothécaires ont également enregistré une progression sensible.

Pour M. MacEachen, il faut chercher l'explication de ce phénomène dans le maintien de la croissance économique à un niveau plus élevé que prévu (autour de 5 % en termes réels, sur une base annuelle, pour le premier trimestre, affirme le ministre des finances). D'ailleurs, ajoute-t-il, la baisse du taux de chômage, qui est passé de 7,4 % en mars à 7 % en avril (environ 900 000 chômeurs), est bien la preuve que « *l'économie est très forte* ».

L'opposition et la plupart des économistes ne semblent guère avoir été sensibles à cette explication. *Ils estiment que* le gouvernement sera bientôt contraint de recourir à un système de contrôle des prix et des salaires, comme il l'avait fait en octobre 1975. Quant à la baisse apparente du chômage, M. Allan MacEachen s'est bien abstenu, selon eux, de préciser qu'elle était liée à une réduction relative de la population active, et non à un accroissement réel du nombre d'emplois.

Cependant, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, voit dans le *chômage* d'autres raisons que la situation économique : un certain nombre de Canadiens, a-t-il déclaré à la Chambre des communes, considèrent comme un véritable « sport » le fait de « rouler l'Etat », en utilisant les indemnités de l'assurance-chômage pour aller faire du ski ou pour passer des vacances en Floride. Par cette pirouette, M. Trudeau cherchait en fait à éviter les questions de plus en plus pressantes que lui adresse l'opposition, qui souhaite un débat spécial sur l'économie à la Chambre des communes.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Dans les cabinets ministériels

M. JEAN-PAUL HUCHON DIRECTEUR DE CABINET DE M. MICHEL ROCARD

M. Jean-Paul Huchon, administrateur civil, chef du bureau de l'agriculture et des affaires européennes à la direction du budget, dirigera le cabinet de M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

[Premier adjoint de M. Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, M. Huchon, trente-quatre ans, est entré au ministère de l'économie et des finances en 1971, à sa sortie de l'ENA.]

M. PATRICE CHEVALLIER DIRECTEUR DE CABINET DE M. QUILLIOT

M. Patrice Chevallier a été nommé directeur du cabinet de M. Roger Quilliot, ministre du logement.

[Agé de trente-quatre ans, M. Chevallier est administrateur civil. A sa sortie de l'ENA, en 1971, il est entré à la direction du Trésor. Après un passage à l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (de 1975 à 1977), il devint, en septembre de la même année, chef du bureau du financement de la construction à la direction du Trésor. Administrateur de la Société nationale immobilière, de la SONACOTRA, de l'Agence foncière et technique de la région parisienne, il est membre de la commission de l'habitat et du cadre de vie du VIII[e] Plan.]

M. GABRIEL MIGNOT DIRECTEUR DE CABINET DE M. PIERRE JOXE

M. Gabriel Mignot, conseiller référendaire à la Cour des comptes, dirigera le cabinet du ministre de l'industrie, M. Pierre Joxe.

[Agé de quarante-quatre ans, M. Mignot est ancien élève de l'ENA. Chargé de mission au commissariat général au Plan en 1969, il y dirigera le service économique de 1973 à 1978. Il fut en 1978 chargé par M. Barre d'une étude sur le développement de la petite entreprise familiale, notamment artisanale.]

MONNAIES

La défense du franc

(Suite de la première page.)

L'une des dispositions les plus sévères du contrôle des changes renforcé est sans doute l'obligation faite aux exportateurs de rapatrier leurs recettes en devises dans le mois qui suit la livraison de marchandises qui leur seront, le plus souvent, réglées ultérieurement (*puisqu'ils ont la faculté d'accorder un crédit de paiement de six mois*). Cela devrait les obliger à emprunter des devises (au taux très élevé actuel) qu'ils ne toucheront que plus tard.

Les mesures qui concernent les importateurs sont aussi de nature à gêner plus ou moins sérieusement selon les cas le cours normal de la vie économique. Les facultés de couverture à terme sont limitées et le délai pendant lequel ils peuvent détenir les devises destinées à régler leurs fournisseurs étrangers est réduit à deux jours seulement.

Quant aux taux d'intérêt à court terme, ils sont pratiquement alignés sur le niveau américain. La conséquence est non seulement de renchérir considérablement le coût du crédit à un moment où les chefs d'entreprise sont dans une toujours démoralisante expectative, mais de désorganiser un marché obligataire qui s'est littéralement effondré à Paris comme il l'avait déjà fait à New-York.

Un contrôle des changes aussi rigoureux, des taux aussi élevés, ne pourront être maintenus au-delà de quelques semaines sans graves inconvénients. Ce serait faire injure au gouvernement que de supposer qu'il a pour unique souci de passer les élections sans accident monétaire. L'attitude extrêmement ferme qu'il a adoptée d'entrée de jeu se fonde sur une certaine analyse et devrait impliquer de sa part certains engagements.

Le fait dominant

Au cours des semaines et des mois qui ont précédé l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, on avait à gauche, mais aussi à droite, entendu des voix s'élever contre la politique de M. Raymond Barre accusé de sacrifier l'économie à la monnaie.

Ce n'était un secret pour personne que certains milieux économiques préconisaient une dévaluation du franc. Les événements de ces derniers jours montrent, s'il en était besoin, que c'est en des termes sensiblement différents que se pose dans la réalité le problème. Le niveau de la parité du franc ne peut se juger indépendamment de la situation monétaire générale. Deux ordres de considérations entrent en jeu.

Le fait dominant est que le franc bénéficie, si l'on peut dire, de la dévalorisation collective subie depuis plus d'un an par les monnaies du continent européen vis-à-vis du dollar d'abord, mais aussi de la livre sterling et du yen. Le dollar valait encore 4 francs en juillet 1980. Il est, aujourd'hui, coté aux alentours de 5,60 francs, son plus haut niveau historique. Cela correspond à une baisse du franc de l'ordre de 30 %.

Par rapport aux monnaies britannique et japonaise, le recul est, depuis dix-huit mois, respectivement de 23 % et de 32 %. Voilà ce qu'oublient le plus souvent de préciser tous ceux qui se plaignent de la prétendue baisse de compétitivité des exportations françaises.

A cela, on répond, et c'est le deuxième aspect de la question, que les Allemands, les Belges, les Néerlandais, ainsi, du reste, que les Suisses, ont, pendant la même période, profité d'un « avantage » identique.

Le franc ayant cessé d'être surévalué par rapport au dollar, le serait-il devenu par rapport au DM et aux devises du Benelux et de la Confédération helvétique ? Il n'existe pas de réponse précise à cette question. Une première indication est toutefois fournie par le fait que, à la veille du 10 mai, les taux d'intérêt, en Allemagne et en France, étaient à peu près au même niveau, ce qui ne s'était pas vu depuis de longues années.

C'est là non pas une preuve mais une présomption que, tout compte fait, le franc, financièrement parlant, ne se portait pas plus mal que le DM, monnaie qui a désormais sa place dans le vaste hôpital des devises éclopées (la R.F.A. étant devenue, au fil des ans, un pays très endetté, à l'intérieur et à l'extérieur). Mais, comme on le répète à satiété, la hausse des prix est beaucoup plus forte en France qu'en Allemagne.

Doit-on en conclure que, d'un point de vue économique, le taux de change franc-DM ne correspond plus à l'équilibre ? Telle n'était pas la conclusion d'une étude publiée au mois d'avril dernier par la B.P.G.F. (Banque privée de gestion financière), dont les auteurs, sur la base de plusieurs critères, écrivaient : « *Les chiffres analysés soulignent que les parités actuelles du franc sont satisfaisantes et on peut même dire que l'on dispose encore de certaines marges de manœuvre en termes de coûts salariaux unitaires.* »

Dévaluer dans ces conditions le franc au sein du S.M.E. ne serait-il pas un exercice propre à aggraver plutôt qu'à atténuer le handicap français, si handicap il y a ? Ce qu'on « gagnerait » d'un côté, on le perdrait de l'autre. Une telle opération reviendrait à consentir une hausse plus forte du dollar à Paris qu'à Francfort. La France paierait plus cher que ses concurrents les matières premières et notamment le pétrole.

Affirmer, comme certains le font volontiers, que la bonne tenue du franc au sein du S.M.E. avant le 10 mai était due à un facteur artificiel, à savoir l'entrée régulière de fonds étrangers en France, n'est guère de nature à éclairer le débat.

De telles entrées caractérisent toujours la situation d'un pays dont la monnaie est en bonne position sur les marchés des changes. La tâche que doit accomplir dans l'immédiat le gouvernement ne consiste manifestement pas à rétablir l'équilibre de la balance commerciale ou celui de la balance des paiements. Elle est de faire en sorte que les mouvements de capitaux cessent à nouveau d'être défavorables pour la France ou cessent en tout cas de lui être trop défavorables. Cela dépendra du contenu de son programme économique et financier.

Les capacités de mobilisation de la France sont encore considérables. A la veille des élections, elle disposait de réserves de changes d'environ 30 milliards de dollars (or exclu). Elle a dû en dépenser plus du quart depuis le début du mois de mai. Théoriquement, sa capacité d'endettement auprès de ses partenaires du S.M.E. atteint encore quelque 15 milliards de dollars, mais il va de soi que, dans la pratique, elle ne pourrait pas utiliser à plein cette possibilité.

La pire situation serait que le maintien de taux d'intérêt très élevés n'oblige le gouvernement à voler au secours de nombreuses entreprises en difficulté, aggravant par là même un déficit budgétaire qui, sans augmentation supplémentaire des dépenses, devrait déjà atteindre cette année quelque 50 milliards de francs au lieu d'une trentaine l'année dernière. Telles sont, en tout cas, les prévisions faites par le parti socialiste.

L'exemple de l'Italie, qui a dû procéder au mois de mars dernier à une dévaluation de sa monnaie au sein du système monétaire européen montre que c'est d'un accroissement excessif des dépenses publiques — et du déficit budgétaire qui en découle — que provient le risque majeur d'une accélération de l'inflation.

Le gouvernement français a choisi de se battre le dos au mur au cours des semaines à venir. Quels que soient le résultat des élections et la politique qui s'ensuivra, il sera nécessairement amené à modifier sa position sans être sûr pour autant d'en occuper une plus confortable. L'évolution de la scène monétaire internationale sera une des données fondamentales de la situation. Une décrue des taux d'intérêt aux Etats-Unis aiderait certainement le gouvernement français, mais la baisse du dollar qui pourrait en résulter pourrait, d'un autre côté, avoir comme conséquence d'accroître les pressions sur le franc dans toute la mesure où une telle baisse rendrait moins supportable le maintien de la parité actuelle entre le franc et le mark allemand.

Se demander si le gouvernement n'a pas été imprudent de s'enfermer dans un cadre aussi étroit n'a plus d'intérêt autre que rétrospectif. L'avenir du franc doit dépendre, en définitive, de la capacité du gouvernement à convaincre tant l'opinion publique que les milieux financiers de sa détermination à conformer son programme au refus, dont il a donné un premier exemple, de la démagogie monétaire.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	5,5845	5,5935	+ 20	+ 80	− 60	+ 45	− 390	− 70
$ can.	4,6480	4,6565	− 10	+ 65	− 75	+ 40	− 465	− 55
Yen (100)	2,4940	2,5085	+ 270	+ 320	+ 465	+ 935	+ 920	+1275
DM	2,3975	2,4030	+ 115	+ 155	+ 225	+ 230	+ 385	+ 545
Florin	2,1565	2,1615	+ 110	+ 150	+ 225	+ 280	+ 405	+ 550
F.B. (100)	14,8350	14,8800	+ 135	+ 435	+ 120	+ 580	− 720	+ 335
F.S.	2,6870	2,6930	+ 195	+ 240	+ 380	+ 445	+ 760	+ 960
L. (1 000)	4,8315	4,8420	− 210	− 85	− 440	− 260	−1315	− 820
£	11,5365	11,5645	+ 775	+ 945	+1195	+1490	+2135	+2870

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 3/8	12 1/2	12 7/8	12 3/4	13 1/8	12 1/2	13 1/8
$ E.-U.	19	19 1/2	19	19 5/8	18 15/16	19 5/16	17 15/16	18 1/4
Florin	12 1/4	13	11 3/4	12 1/2	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8
F.B. (100)	17	19	17	19	17	19	17	19
F.S.	1 1/8	1 7/8	10	10 3/8	10	10 3/8	10 3/16	10 9/16
L. (1 000)	17 1/4	18 3/4	21 1/4	22 3/4	21 1/4	22 3/4	19 3/4	21 1/4
£	11	11 3/4	11 5/8	12 1/4	12	12 5/8	12 1/2	13 1/8
F français	23	26	25 1/4	26 3/4	23 1/4	23 3/4	19 1/4	20 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

● *Echec de la deuxième session des négociations sur le jute.* — La conférence réunissant à Genève des pays producteurs et consommateurs de jute a été ajournée le vendredi 22 mai. L'intransigeance de l'Inde (un quart des exportations) sur le problème des voix attribuées à ce pays explique notamment cet échec.

A l'ouverture des négociations, les principaux pays consommateurs entendaient limiter la taille et les pouvoirs de l'organisation, alors que l'Inde voulait une organisation pouvant financer des projets de développement du jute. Un consensus entre pays consommateurs et la plupart des pays producteurs aurait été possible sur les autres points de désaccords : financement de l'organisation du jute et pouvoirs donnés à cette nouvelle institution. — (A.F.P.)

● *Les bouilleurs de cru* revendiquent, à l'occasion de leur congrès national tenu à Thonon (Haute-Savoie) le 24 mai, le rétablissement de ce qu'ils considèrent être un droit imprescriptible : la franchise leur permettant de disposer hors taxe d'une partie de la production d'alcool des exploitants et non-exploitants de fruits producteurs d'eau-de-vie. Ils ont également dénoncé « *les taxes abusives qui frappent arbitrairement les alcools et qui se sont accumulées au cours de cette année* ».

هكذا من الأصل

SOCIAL

POINTS DE REPÈRE.

SMIC et bas salaires : la première bataille contre les inégalités

Quel coup de fouet le gouvernement de M. Mauroy va-t-il donner, dès le 1er juin, au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) ? Peut-il faire moins, en une ou deux étapes, qu'en juillet 1974 — c'était juste après l'élection de M. Giscard d'Estaing et juste avant le début de la récession économique, — où le SMIC avait fait un bond de 7,56 % ?

La conjoncture était assurément toute différente et, sous la férule de M. Barre, la politique adoptée ensuite avait été celle des coups de pouce, distribués avec parcimonie : toujours en retard sur l'évolution du salaire horaire ouvrier, qui est censé lui servir de référence, le SMIC n'augmentait ainsi, en 1980, que de 14,38 %. L'inflation étant de 13,6 %, il ne dégageait qu'un infime pouvoir d'achat de 0,7 %. La dernière revalorisation étant intervenue au 1er mars 1981 (+ 2,8 %), le SMIC est aujourd'hui fixé à 15,20 F de l'heure, soit 2 644,80 F par mois, pour quarante heures de travail par semaine. Net, il dépasse à peine les 2 300 F.

On connaît le mécanisme qui commande l'augmentation du SMIC, depuis que la loi du 2 janvier 1970 a transformé le salaire *minimum interprofessionnel* garanti (SMIG) en salaire minimum interprofessionnel de croissance : le relèvement est automatique, lorsque l'indice officiel des prix progresse de 2 % ou plus, par rapport à l'indice retenu lors de la précédente majoration. Dans l'esprit de la loi de 1970, qui substituait la notion de croissance à celle de garantie, le SMIC devait jouer un rôle moteur. Il s'agissait de changer l'« *idée statique de protection d'un minimum de subsistance, assurée aux moins favorisés* » en « *une conception dynamique d'une participation aux fruits du progrès* », comme le déclarait à l'époque l'auteur de la réforme, Joseph Fontanet, alors ministre du travail. D'où la deuxième règle d'évolution du minimum : chaque année au mois de juillet le SMIC doit être révisé en fonction de l'évolution économique (1).

De par la volonté de l'hôtel Matignon et du C.N.P.F., le SMIC a, en 1980, évolué moins vite que le taux horaire des ouvriers : + 14,38 % contre 15,4 %. Ce qui n'empêchait pas M. Barre d'affirmer qu'en 1980 « *la progression du pouvoir d'achat a atteint un rythme qui n'est pas raisonnable, compte tenu du prélèvement que nous subissons pour payer la facture pétrolière (...). On ne pourra pas en même temps maintenir le pouvoir d'achat, réduire la durée du travail et augmenter les vacances. Personne ne peut croire un instant cela* » (*le Monde* du 4 décembre). Et si M. Mauroy faisait mentir son prédécesseur rue de Varenne ?

Moteur et voiture-balai

Relèvement substantiel du SMIC, *négociation*, entre les partenaires sociaux, de la réduction du temps de travail jusqu'à trente-cinq heures par semaine sans diminution de salaire, généralisation de la cinquième semaine de congés payés : ces propositions ont, en effet, figuré en bonne place au programme électoral de M. Mitterrand. Et les premières indications données par le chef du gouvernement et son nouveau ministre de l'économie et des finances, M. Delors, laissent à penser que les promesses seront tenues. Seront-elles à la mesure des espérances syndicales ?

Si Force ouvrière n'a pas chiffré ses propositions salariales, réclamant un accroissement du SMIC « *qui aille bien au-delà de l'inflation* », la C.G.T., tout en se défendant de demander « *tout d'un seul coup* », revendique, elle, un minimum de 3 500 F au 1er juillet. Pour sa part, la C.F.D.T. a calculé que le pouvoir d'achat du SMIC accusait actuellement un retard de 28,6 %. Aussi estime-t-elle qu'une revalorisation de 10 % — dont 7,3 % en pouvoir d'achat — s'impose immédiatement.

Pour la centrale de la rue Cadet, il ne s'agirait là que d'une première étape, le but étant de porter le pouvoir d'achat du SMIC de 7,3 % à 30 % d'ici trois ans (3 438,24 F, valeur mars 1981). Sachant que « *le total des relèvements peut amener un grossissement de la masse salariale qui provoquerait un dérapage de l'économie* », M. Edmond Maire souhaite, en contrepartie, que les « *répercussions de la hausse du SMIC soient limitées par une surveillance des prix et une recommandation gouvernementale visant à maintenir ces répercussions* ».

L'INSEE vient d'établir les incidences macro-économiques qui résulteraient d'une forte augmentation du SMIC, de l'ordre de 20 %. Afin d'éviter, conclut l'étude, un impact inflationniste et expansionniste, il serait indispensable d'accompagner cette revalorisation « *par des mesures de baisse du coût salarial indirect et de hausse des impôts directs* ».

« *Un but raisonnable pourrait être d'atteindre 3 215 francs par mois (valeur mars 1981) au 31 décembre 1984* », a suggéré le groupe chargé d'étudier le problème des basses rémunérations, mis en place en novembre par M. Jean Mattéoli et animé par M. Gilbert Dreyfus, directeur général de l'Aéroport de Paris. Avant de suspendre ses travaux, pour demander au nouveau ministre du travail s'il devait poursuivre sa mission dans les mêmes conditions, ce groupe a ainsi indiqué que cette valeur de 3 215 francs serait obtenue par un relèvement du pouvoir d'achat de 5 % par an d'ici à 1984.

A ce stade de 3 215 francs, le SMIC évoluerait ensuite « *uniquement en annulant les effets de l'inflation ; par exemple, par une mise à niveau automatique chaque fois que l'indice des prix augmenterait de 1 % à 2 %* ». Une modification de la loi de 1970, qui prévoit, on l'a dit, une revalorisation du SMIC à partir d'une hausse des prix égale ou supérieure à 2 %, serait nécessaire.

De toute façon, le SMIC doit retrouver le rôle moteur qu'il a eu, notamment, au début du septennat de M. Giscard d'Estaing et cesser d'être une « voiture-balai » lorsque des conventions collectives fixent leur salaire minimal à un niveau proche du SMIC. Il doit surtout être accompagné d'une véritable politique des bas salaires.

Une étude de l'INSEE, portant sur l'évolution des salaires de 1970 à 1975 (2), avait distingué, en 1970, trois zones : les « *très bas salaires* » (1 000 F à 6 000 F par an), qui concernaient 3,8 % des travailleurs (apprentis, concierges, handicapés) ; les « *moyens bas salaires* » (6 000 F à 8 000 F par an, soit entre 75 % et 100 % du SMIC de l'époque), qui touchaient 6,6 % des salariés (jeunes, ouvriers du bâtiment, employés de commerce, travailleuses du textile, etc.) ; et les « *hauts bas salaires* » (rémunérations égales ou supérieures de 20 % au SMIC), qui intéressaient 11 % de la population salariée (ouvriers, employées de bureau, travailleuses de l'électronique, de l'horlogerie, etc.). Au total, 21,4 % des actifs percevaient donc de basses rémunérations.

Cinq ans plus tard, en 1975, indique l'INSEE, 80 % des jeunes salariés masculins sortaient de ces zones, mais 66 % des femmes, toutes catégories confondues, restaient « smicardes ». Dans une enquête plus récente, publiée dans le même numéro d'*Economie et Statistique* (2), l'INSEE indiquait qu'en avril 1980 un salarié sur deux gagnait moins de 3 600 F à 3 700 F par mois. En juillet 1980, selon les statistiques officielles, 848 000 personnes ont directement bénéficié de l'augmentation du SMIC.

La C.F.D.T., qui est en train de réactualiser son étude de l'an dernier, ferait état, pour sa part, de 26 % de salariés des secteurs privé et semi-public (soit environ 3,6 millions de personnes) percevant un traitement égal ou inférieur à 3 400 francs brut par mois. Ce serait aussi le cas de 58 % des ouvriers agricoles, de 18 % des personnels des collectivités locales et de 7 % des fonctionnaires. Au total, quelque 4,2 millions de travailleurs, sur 17,6 millions de salariés — soit près d'un sur quatre, — en seraient à ce stade de rémunération

Enfin, l'idée d'octroyer un revenu minimum aux plus démunis fait son chemin : attribuer un « *soutien social* » aux catégories les plus défavorisées constituait *même* la *principale proposition* du rapport Oheix sur la pauvreté en France (*le Monde* du 24 mars) et figure toujours dans le projet socialiste et la proposition de loi du P.S. sur la « protection sociale ». On peut espérer que le gouvernement, qui doit aussi prévoir une réduction des charges sociales pour les entreprises de main-d'œuvre touchées par une forte hausse du SMIC (projet *agréé à la fois* par *M. Mitterrand*, le C.N.P.F. et la C.F.D.T.), creusera plus avant cette idée dans la bataille qu'il s'apprête à livrer contre les inégalités sociales.

MICHEL CASTAING.

Prochain article :

LA SEMAINE DE 35 HEURES

par JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) En aucun cas l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne peut être inférieur à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires horaires moyens.

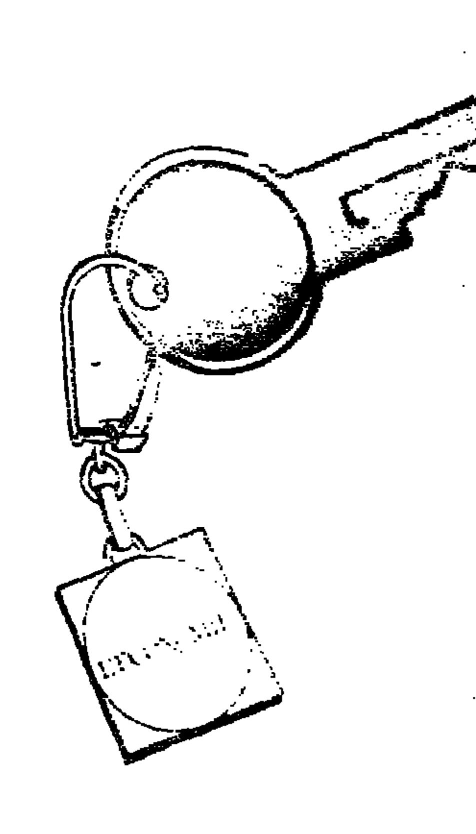
(2) *Economie et Statistique*, n° 131, mars 1981 (étude de M. Christian Baudelot).

M. Henri Schick P.-D.G. de Pecam-International offre 20 % de son capital à ses empl...

CONJONC...

LES PRIX DE DÉTAIL ONT TRÈS FORTEM... AUGMENTÉ EN AVRIL ...





Votre temps
L'ECON...
va droit

UN PATRON DANS LE VENT

M. Henri Schick, P.-D.G. de Pecam-International, offre 20 % de son capital à ses employés

De notre correspondant

Brive. — Devant les cent quatre employés de son entreprise d'Objat (Corrèze), réunis lundi 25 mai dans l'après-midi, M. Henri Schick, P.-D. G. de Pecam-International, a annoncé qu'il offrait à son personnel 19 % de son capital auquel s'ajoutait la part de son fils, Olivier, directeur général (1 %). Avant de passer aux choses concrètes, une première condition se pose. Il faudra, en effet, l'autorisation du ministre de l'économie et des finances pour l'élargissement de la franchise des droits de mutation. Sans cet accord, la donation ne sera pas possible. Une longue étude sera nécessaire pour mettre au point tous les détails. Il faudra tenir compte de ces nombreux éléments.

Pecam-International existe depuis 1963. Son siège est à Orly où se trouvent les services d'administration, d'achats et de département de la direction avec, en tout, cent cinquante personnes. L'usine d'Objat, en Corrèze, a été créée en 1974. Son personnel conditionne sous emballages les produits de mercerie et de coiffure que l'on peut vendre dans les grandes surfaces sur des présentoirs mobiles brevetés maison.

M. Schick, homme d'affaires de renommée, a, depuis longtemps, franchi les frontières de l'Hexagone et a toujours fait preuve d'un sens social très développé. Pour le geste qu'il vient d'accomplir, il a été vivement encouragé par son fils Olivier. Dans le cadre du style de changement, cette donation revêt un caractère tout à fait inhabituel, surtout si l'on considère la situation extrêmement florissante de l'entreprise qui a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 95 millions de francs. Ce chiffre sera probablement dépassé cette année. — J. J.

CONJONCTURE

LES PRIX DE DÉTAIL ONT TRÈS FORTEMENT AUGMENTÉ EN AVRIL : + 1,4 %

La hausse des prix de détail a été très forte en avril : + 1,4 %, l'indice calculé par l'INSEE s'étant inscrit à 276 contre 272,3 en mars. Il faut remonter à juillet 1980 pour trouver une hausse plus forte (1,5 %). En un an (avril 1981 comparé à avril 1980), la hausse est de 12,7 %. Ce mauvais résultat porte à 13,8 % le rythme annuel d'inflation calculé sur les trois derniers mois.

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 1,1 % en un mois et de 12,1 % en un an. Ce sont surtout les prix des fruits et légumes (+ 1,8 % en un mois, + 17,5 % en un an), des boissons alcoolisées (+ 1,3 % et + 14,4 %) et de la viande (+ 1,6 % et + 10,5 %) qui sont les causes de la poussée des coûts de l'alimentation.

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 1,1 % en un mois et de 12,1 % en un an. Les principaux postes de hausse ont été les « *combustibles-énergie* » (+ 1,5 % et + 16 %), les véhicules automobiles (+ 1,2 % et + 10,8 %).

● *Les prix des services* ont augmenté de 1 % en un mois et de 14,2 % en un an. Les principales hausses ont porté sur les loyers (+ 2,7 % en un mois, + 12,3 % en un an), la santé (+ 2,9 % et + 10,6 %), les transports publics (+ 2,5 % + 15,9 %), les hôtels, cafés, restaurants, cantines (+ 1,7 % et + 15,9 %), les « soins personnels - soins de l'habillement » qui regroupent notamment les coiffeurs et les teinturiers (+ 1,3 % et + 21,2 %), les services d'utilisation de véhicules privés (+ 1,6 % en un mois et + 15,3 % en un an), qui comprennent notamment les tarifs des garages et des stations-service.

DANS L'ANCIENNE SOCIÉTÉ MANUFRANCE

Les ouvriers de la S.C.O.P.D. ont repris le travail

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Après sept mois d'occupation des locaux, depuis la mise en liquidation de la Société nouvelle Manufrance, c'était, ce mardi 26 mai, à 8 heures, la reprise effective du travail dans les ateliers du cours Fauriel. Lundi, l'assemblée générale des coopérateurs avait approuvé à l'unanimité la proposition des responsables de la S.C.O.P.D., de la C.G.T. et de l'UGICT de ne plus surseoir à la remise en route de l'activité, sous peine de compromettre irrémédiablement la saison du cycle et de l'arme.

« *Nous ne serons pas dans l'illégalité*, a déclaré M. René Le Guen, secrétaire général de l'UGICT, *puisque nous sommes prêts à payer le rachat des stocks à 50 % de leur valeur et à verser 2 % de redevance sur le chiffre d'affaires à l'ancienne société. Pas un boulon ne sera volé ; la direction de la S.C.O.P.D. fera constater la reprise de l'activité à la direction départementale du travail* », a-t-il affirmé en écho au P.-D.G. de l'ancienne société, M. Bernard Tapie, qui affirme qu'« *une relance de la production dans de telles conditions est absolument illégale, qu'il s'agit d'une action politique contre les nouveaux pouvoirs publics pour les mettre devant une situation particulièrement désagréable* ».

Le président du tribunal de commerce, M. *Marius Boutrand*, a simplement déclaré que « *la justice était bafouée* ». Pour M. Le Guen, la S.C.O.P.D. a répondu à toutes les exigences du tribunal de commerce et des syndicats en fournissant un plan de relance, une caution bancaire et une estimation des stocks et du patrimoine immobilier. Mais, en réclamant dernièrement une nouvelle caution, M. Boutrand, estime-t-il, a manifesté sa volonté « *de tout mettre en œuvre pour faire échec à la S.C.O.P.D.* ».

On croise donc à nouveau le fer entre la S.C.O.P.D. et M. Tapie, et la rupture de la trêve s'accompagne de la reprise des actions judiciaires, mises un temps en sommeil pour faciliter les négociations, actions portant sur l'utilisation de la marque Manufrance par la S.C.O.P.D. ou sur les poursuites pour abus de biens sociaux engagées par la municipalité stéphanoise contre M. Tapie, à la suite de la cession du *Chasseur français* et du secteur vente par correspondance.

● *Mises à pied chez Peugeot pour cause de liesse.* — Trente-trois ouvriers de l'usine Peugeot de Sochaux (Doubs) se sont vu infliger un jour de mise à pied pour avoir fêté dans leur atelier, le jeudi 21 mai, l'investiture de M. François Mitterrand : ils s'étaient rassemblés à l'appel d'un responsable syndical de la C.G.T. et avaient « *bu un pot* » en l'honneur du nouveau président de la République. La direction a invoquer l'article 30 du règlement intérieur de l'entreprise qui interdit « *de siffler, de chanter et de se rassembler à plus de trois personnes dans les ateliers* ».

● *Les établissements Rist*, à Calais, spécialisés dans la fabrication de câbles et de faisceaux pour l'automobile, doivent fermer leurs portes. La direction centrale du groupe britannique Lucas, dont l'entreprise est une filiale, vient en effet d'annoncer le licenciement des trois cent cinquante employés. Deux cent dix personnes avaient déjà été licenciées l'an dernier.

PRESSE

TROIS NOMINATIONS À « L'EXPRESS »

A *l'Express*, Mme Arlette Marchal, chef de la section diplomatie, et M. Georges Valance, chef de la section économie, sont nommés rédacteurs en chef adjoints.

D'autre part, M. Christian Fauvet a été nommé chef du service politique, en remplacement de M. Robert Schneider, partant avec huit autres journalistes à la suite du licenciement de M. Olivier Todd (*le Monde* du 20 mai).

POUR DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

La Fédération nationale de la mutualité française crée une cotisation de 4 F par an à la charge des mutualistes

Feu vert à la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) *pour se lancer dans des opérations de prévention.* Ainsi en a décidé son assemblée générale le 23 mai, à Paris, à une majorité confortable puisque sept cent dix-huit des huit cent trente délégués votants ont approuvé cette modification statutaire. L'orientation n'est pas nouvelle, ayant été définie au congrès de Strasbourg en mai 1979. Depuis, la F.N.M.F. avait signé un accord avec la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.) pour la création d'un fonds de prévention, Prémutam. Enfin, le 28 juin 1980, la F.N.M.F. a ouvert un « laboratoire innovations sociales » chargé de préciser les actions de prévention à mener. C'est désormais chose faite.

Quatre expériences vont être menées dans quelques départements-pilotes (de un à trois). Au niveau familial, un dossier unique, informatisé, contiendra l'ensemble des données médicales et sociales sous la responsabilité d'un médecin mutualiste. La décision de le constituer appartient aux membres adultes de la famille, et à eux seuls. Ce dossier commencera par un bilan de santé médico-social.

Autre tentative : le maintien à domicile des personnes âgées. La F.N.M.F. ne fait là qu'étendre une action déjà amorcée.

En matière d'hygiène bucco-dentaire, la Fédération préconise la surveillance à l'école des enfants de six à neuf ans. Dépistage, éducation sanitaire, soins remboursables au tarif conventionné, sont prévus.

Seule action expérimentée dès maintenant sur un plan national, la prévention des maladies médicamenteuses — c'est-à-dire des réactions toxiques provoquées par les médicaments, nombreuses selon les experts — peut être assurée par l'information du public et la formation permanente des médecins. Ces opérations de prévention seront financées, à partir de 1982, en demandant à chaque adhérent une contribution annuelle de 4 francs. Pour 1981, situation transitoire, cette participation sera de 2 francs.

Cet engagement de la F.N.M.F. dans le domaine de la prévention n'a pas manqué, avant l'assemblée générale du 23 mai, de susciter des oppositions, en particulier celle de la puissante Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.), proche de la C.G.T., présidée par M. Paul Calisti.

Les contestataires, dans leur majorité, souhaitaient que la décision de s'engager soit reportée au prochain congrès de la F.N.M.F., prévu pour 1982, à Bordeaux. A leurs yeux, le financement de la prévention est du ressort de l'action sanitaire et sociale. Enfin, suggéraient-ils, n'y avait-il pas eu là l'objet d'un marchandage ? Les pouvoirs publics avaient accepté de ne pas appliquer aux mutuelles le « ticket modérateur d'ordre public ». En échange, les dirigeants de la F.N.M.F. auraient accepté de financer la prévention.

Ticket modérateur

Depuis le 10 mai, l'argument, s'il avait quelque fondement antérieurement, ne tient plus, M. Mitterrand ayant, entre autres promesses, précisé sa volonté de supprimer le ticket modérateur d'ordre public. L'assemblée générale de la F.N.M.F. du 23 mai a tranché. L'opposition s'est retrouvée minoritaire (107 sur 830 votants). Enfin, lors du renouvellement des administrateurs, statutairement prévu, M. Calisti fut le seul des candidats sortants à ne pas être réélu.

Divers autres points ont été débattus. La F.N.M.F. a, par exemple, renouvelé sa demande d'abrogation des ordonnances d'août 1967, son opposition à l'autorisation de dépassements tarifaires médicaux hors convention. D'une façon plus générale, elle a réclamé à nouveau une négociation de la convention médecins-Sécurité sociale.

هكذا من الأصل

TIERS-MONDE

La France devrait se montrer plus ouverte aux préoccupations des pays en voie de développement

Les rapports de la France avec les pays du tiers-monde devraient être rapidement marqués par un changement de politique. C'est un domaine où le nouveau chef de l'État propose également « une autre politique », comme il l'a déclaré dans une interview à « Croissance des jeunes nations » (1). Cette autre politique est déjà illustrée par la présence autour de M. Mitterrand d'hommes tels que MM. Claude Cheysson, Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Alain Savary, Jean-Pierre Cot, Régis Debray, ayant tous, avec des sensibilités différentes, une grande expérience en ce domaine.

Ces rapports sont en train de changer d'abord sur le plan politique, malgré l'expectative d'une partie du monde arabe : les nouveaux dirigeants restaurent l'image popularisée de la France pays des libertés et des droits de l'homme. Dans cette partie du monde — et, singulièrement, pour les populations — les conquêtes matérielles ne sont pas toujours la finalité de la vie : et quelques gestes, comme sur le problème de l'apartheid, suffisent pour que la France retrouve un grand rayonnement. Les prises de position sur le droit des gens, le droit au développement, les mouvements de libération, les ventes d'armes, etc. vont prendre désormais en compte certains principes moraux fondamentaux. La France y gagnera en influence politique et sera peut-être considérée demain comme l'amie crédible du tiers-monde.

Sur le plan des relations économiques entre les pays nantis et le monde en développement, des responsables, d'Islamabad à Abidjan, Alger, Dakar et La Havane, ont exprimé l'espoir que la France s'emploiera aussi à mettre en œuvre de façon concrète une politique nouvelle. Plusieurs échéances prochaines vont lui en fournir l'occasion : conférence des sept grands pays industrialisés occidentaux, les 20 et 21 juillet, à Ottawa ; conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (P.M.A.), du 1er au 14 septembre, à Paris. Sommet Nord-Sud, les 22 et 23 octobre, à Cancun, au Mexique ; reprise à la rentrée des discussions sur le projet de négociations globales universelles dans le cadre de l'ONU.

S'il est convenu que les Sept débattront, à Ottawa, de l'énergie et de l'aide au développement du tiers-monde, la place qu'occuperont finalement ces questions n'est pas encore fixée. La rencontre ne doit pas, d'autre part, donner lieu, comme à Venise, à la signature d'une déclaration commune ayant valeur d'engagement et dont la rédaction est toujours très laborieuse. Cependant, pour cette première grande réunion internationale, M. Mitterrand sera inévitablement amené à montrer que Paris tient désormais un autre langage que Washington.

Doubler la part de l'aide

C'est M. Giscard d'Estaing qui avait proposé le choix de Paris pour le siège de la conférence sur les P.M.A. Sans doute espérait-il en tirer quelque prestige, mais ne mesurait-il pas les difficultés de l'entreprise : la France n'est pas la plus généreuse en matière d'aide au développement, et sa politique privilégiant amplement ses anciennes colonies prête à de sérieuses critiques. M. Mitterrand sera appelé à s'adresser à cette conférence intéressant les trente et un pays les plus pauvres de la planète (*le Monde* du 3 janvier), qui y seront, pour certains, représentés par leur chef d'Etat ou de gouvernement. La réunion est destinée à examiner la situation catastrophique dans laquelle se trouvent ces pays et doit permettre, pour la première fois, aux nations industrialisées de l'Ouest et de l'Est, ainsi qu'aux « riches » Etats pétroliers, d'exposer leur politique d'assistance (conditions, orientations, montant de l'aide) et de contribuer, en commun, à un accroissement notable des transferts financiers du Nord vers le Sud, ainsi qu'à l'adoption de mesures s'attaquant plus énergiquement aux causes de la pauvreté.

M. Mitterrand a déclaré pendant la campagne électorale que l'aide constituait une « *obligation morale* », et il a proposé de doubler la part de l'assistance de la France, sans que soient inclus dans celle-ci les crédits des DOM-TOM, qui en représentent environ 44 % ! Ce faisant, Paris ne ferait qu'atteindre l'objectif de 0,7 % du P.N.B. fixé à l'ensemble des nations industrialisées et déjà *dépassé par les Pays-Bas, la Norvège* et la Suède. Le président a aussi suggéré de réexaminer l'orientation de l'aide afin que l'action de la France ne soit pas tournée de préférence vers l'Afrique, conception qu'il a qualifiée de « *rétrécissement historique* ». L'assistance budgétaire à certains Etats (amis) serait placée, d'autre part, sous contrôle parlementaire. Et, si la coopération militaire technique « *apparaît inévitable, il ne saurait être question qu'elle prenne, comme ces dernières années, une part sans cesse croissante du budget d'aide* (1) ».

M. Mitterrand voit aussi dans l'aide un « *outil* » en vue de la relance : une augmentation des ressources des pays pauvres devant, à son avis, entraîner un accroissement des commandes auprès de l'industrie française. Notre pays a *tout à gagner* à l'industrialisation du tiers-monde, expliquait M. Claude Cheysson, dans *le Monde* du 30 avril, en proposant un « new deal planétaire ». Cette vision des choses était déjà celle retenue par le rapport — *Un programme pour la survie* (2) — rédigé, en 1979, par une commission d'experts internationaux présidée par M. Brandt auquel le précédent gouvernement parut porter peu d'intérêt.

Le nouveau gouvernement va devoir mettre les bouchées doubles *pour préparer la conférence* sur les P.M.A. Il n'aura que deux mois, en période de vacances, pour élaborer la position de la France, qui, en tant que pays hôte, devra être originale sinon exemplaire. Elle devra tenir compte, notamment, des questions suivantes : peut-on doubler la part de l'aide et dans quels délais, sans que l'économie accuse le coup ? Peut-on vendre des produits alimentaires comme l'a suggéré M. Mitterrand, plutôt que des armes, sans menacer d'importants secteurs industriels ? L'aide bénéficie-t-elle d'abord aux populations les plus démunies et a-t-elle un effet d'entraînement sur les économies sous-développées ? Ne devrait-on pas envisager qu'une partie en soit « déliée » afin que les crédits français puissent être utilisés pour des achats de marchandises dans d'autres pays que le donateur, etc. Cette dernière suggestion fait partie des revendications du tiers-monde, mais c'est une idée qui, pour d'évidentes raisons, fait encore difficilement son chemin dans les pays riches. Quoi qu'il en *soit, les rapports avec les pays* en développement sont un thème sur lequel les forces de gauche se trouvent largement en accord. Elles le sont, en particulier, pour favoriser outre-mer un « *autre développement* » — ce qui suppose des changements aussi en France ; « *l'abondance ne doit pas se fonder sur la misère* », a pu dire M. Mitterrand — devant satisfaire les besoins essentiels, notamment alimentaires, plus que les ambitions de grandes sociétés

Le sommet Nord-Sud

La troisième échéance pour le chef de l'Etat sera le sommet Nord-Sud de Cancun, au Mexique. S'il est admis que M. Reagan, dans la mesure où il pourra aller à Ottawa, participera au sommet Nord-Sud, la tenue de celui-ci reste subordonnée à la décision *que prendront les ministres des* affaires étrangères des vingt-trois pays invités (dont la Chine) lors d'une ultime réunion préparatoire les 1er et 2 août, au Mexique.

C'est encore la commission Brandt qui a proposé une rencontre « *au plus haut niveau* » des dirigeants du Nord et du Sud afin qu'ils discutent des « *problèmes d'urgence et d'intérêts mutuels* ». L'initiative a été reprise à leur compte par le président mexicain Portillo et le chancelier Kreisky, qui, l'un et l'autre, voudraient la voir aboutir *avant de quitter le pouvoir*. M. Giscard d'Estaing s'était montré, à l'origine, réservé. Puis il s'était finalement pris au jeu et avait décidé la participation de la France. M. Mitterrand se trouve ainsi engagé dans une entreprise qui tient particulièrement à cœur à ses amis de l'Internationale socialiste... mais dont la réalisation — et surtout l'intérêt — dépendent encore beaucoup de la *bonne volonté de M. Reagan mais* aussi de certains participants éventuels du tiers-monde. Il en est en effet qui inclinent à penser que les pays industrialisés *cherchent plutôt avec ce sommet*, comme d'ailleurs avec celui d'Ottawa, à « *amuser le tapis* » alors que l'ouverture des négociations globales va de report en report. L'attitude des Etats-Unis, qui portent avant tout la responsabilité de ces renvois, qui promettent des coupes claires dans leur participation financière aux opérations d'assistance multilatérale et ont fait remettre sur le métier le traité sur le droit de *la mer qui s'annonçait comme un* premier résultat majeur à porter au compte du nouvel ordre international, pourrait faire tache d'huile auprès de certains pays occidentaux. Il appartiendra à la France d'inciter les pays industrialisés occidentaux à maintenir ouvert un « dialogue » qui a trop souvent été marqué par l'artifice et la dérobade.

Le sommet du Mexique ne doit donner lieu qu'à des échanges de vues « informels » sur les principales questions qui sont au centre de l'affrontement Nord-Sud (*alimentation, commerce, matières* premières, assistance au développement, problèmes monétaires et financiers, énergie), mais il va de soi qu'il sera, s'il a lieu, l'occasion d'importantes confrontations politiques. La position que pourrait y prendre M. Mitterrand, après Ottawa et Paris, sera donc suivie avec attention dans les capitales du tiers-monde. Plus qu'une « religion », le nouveau président a dit ces dernières semaines qu'il avait sur les relations Nord-Sud des « *dispositions d'esprit* ». Il se veut ouvert à toutes propositions visant à élargir le champ de ces relations. Pour lui, les « *lieux de dialogue et de rencontre ne manquent pas ; la volonté seule compte* » (1).

Des obstacles multiples

Sans *doute les préoccupations* des pays en développement devraient-elles être mieux comprises désormais à Paris. Cela ne veut pas dire qu'elles ne l'étaient pas auparavant ou que tout ce qui a été fait est à rejeter. Il y a d'ailleurs dans l'État des hommes qui n'ont cessé de tenter d'infléchir l'action de la France dans le sens de la politique préconisée par M. Mitterrand. D'autres, autour de lui, ont poussé la réflexion assez loin à ce sujet (3). Mais il ne suffit pas de concevoir une politique s'inspirant de grands idéaux et répondant à l'intérêt général — et d'abord à celui des populations déshéritées, encore *faut-il avoir les moyens* de l'appliquer. Or les obstacles ne manquent pas à cet égard.

Au plan national, c'est le poids des liens commerciaux, et politiques traditionnels, et celui de l'administration parisienne, capable d'entraver une politique décidée en haut lieu. Même sous M. Giscard d'Estaing, les finances, par exemple, se sont récemment opposées à l'augmentation de la quote-part de l'Arabie Saoudite au F.M.I., en contrepartie de son nouvel apport de fonds à l'institution...

Au plan international, une nouvelle politique mettant en avant l'interdépendance Nord-Sud éprouvera vraisemblablement des difficultés à s'imposer au milieu d'un « environnement international », où les rapports de forces économiques, mais aussi les rivalités Est-Ouest et entre les impérialismes américain et soviétique, *et les diverses crises locales dans* le tiers-monde, ne portent pas facilement les nations vers le dialogue.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Numéro de mai, 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris.

(2) Publié en France aux éditions Gallimard, coll. « Idées ».

(3) Sous le titre « Sud-Nord, Nord-Sud, la Croix-du-Sud », *Non, repères pour le socialisme*, revue du CERES, vient de publier dans sa livraison de mai-juin un important dossier. Ed. Mandrin, 13, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris.

● *L'Académie des sciences d'outre-mer*, à l'issue de sa séance du 22 mai, a publié un communiqué déclarant que : « s'interdisant toute prise de position politique, elle émet le vœu que la France poursuive et amplifie sa coopération avec les nations du tiers-monde, tout d'abord en portant effectivement le montant de son aide à 0,7 % du P.N.B., mais aussi en associant directement à cette action toutes les forces vives du pays. (...) Elle demande plus particulièrement que lui soit donnée, sans attendre, la garantie qu'en matière d'action sanitaire la France maintiendra en Afrique sa mission traditionnelle d'inspiratrice et de guide. »

(Rectificatif)




RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Économie Nationale

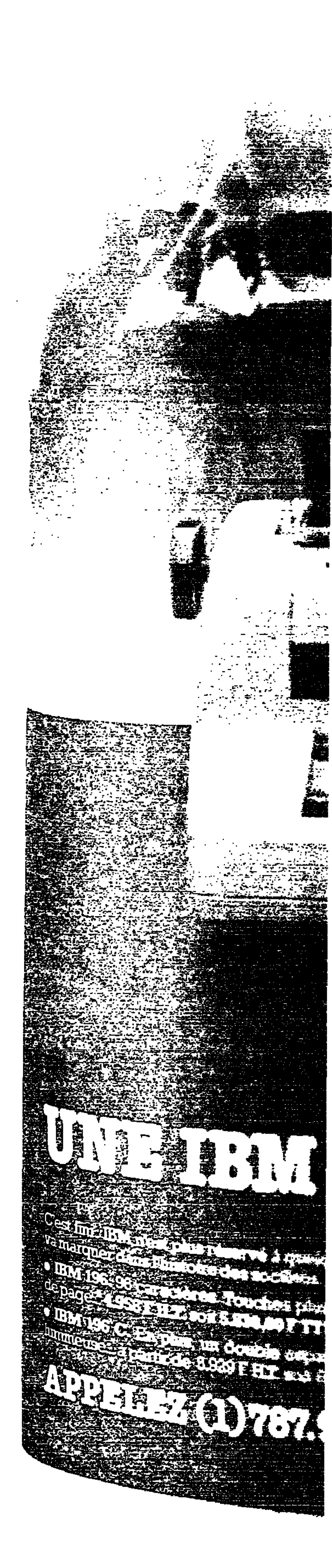
Compagnie des Phosphates de GAFSA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Dans l'appel d'offres paru dans « le Monde » daté 21 mai concernant la Compagnie des Phosphates de GAFSA, il fallait lire (cinquième ligne du texte) :

— études de faisabilité d'une première unité de 700 000 tonnes de phosphate marchand et d'une unité de transformation.





هكذا من الاصل

de développe

TRANSPORTS

VOLTE-FACE PROBABLE DES PILOTES

Air France pourrait faire voler ses Boeing-737 avec un équipage de deux hommes

Air France, qui, en avril 1978, avait dû renoncer à acheter des *Boeing-737* en raison du refus des pilotes de naviguer avec un équipage de deux personnes — ils en réclamaient trois, — pourrait être prochainement en mesure de modifier son attitude.

Un référendum dont les résultats seront connus le 29 mai, est en effet organisé sur cette question au sein du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.), qui rassemble 90 % des mille trois cents pilotes d'Air France.

Tout en *« continuant de penser que le pilotage à trois est préférable »*, notamment pour des raisons de sécurité, les pilotes seraient prêts à reconsidérer leur position si Air France concrétisait son intention de se doter d'un certain nombre de 737, déclare un porte-parole du S.N.P.L.

De fait, les pilotes d'Air France se trouvent complètement isolés sur le plan mondial. Un millier de 737 volent dans le monde, avec un équipage de deux membres. United Airlines, la société américaine, est la seule compagnie à l'exploiter avec trois hommes d'équipage depuis 1966. En Europe, toutes les compagnies font naviguer le 737 avec deux pilotes.

« C'est le changement de contexte économique qui nous amène à assouplir notre position », indique M. Daniel Riboud, vice-président du bureau Air France du S.N.P.L.

La direction d'Air France se refuse, en attendant les résultats du référendum organisé auprès des pilotes, à toute déclaration. Elle a indiqué, il y a plusieurs années, qu'elle avait besoin d'un avion de cent vingt à cent cinquante places pour desservir des lignes européennes.

AFFAIRES

PRINCIPAL FABRICANT DE VOLETS ROULANTS

Mischler-Industrie a déposé son bilan

De notre correspondant

Vesoul. — Principal fabricant français de menuiserie et de fermetures extérieures, la société anonyme Mischler-Industrie a déposé son bilan le 21 mai.

Le tribunal de commerce de Besançon, où se trouve le siège, a prononcé, le lundi 25 mai, la mise en règlement judiciaire.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du personnel s'interrogent d'autant plus sur l'« origine politique » de ce dépôt de bilan subit que l'un des administrateurs du groupe Lambert, propriétaire de 69 % du capital de Mischler-Industrie depuis le 19 juillet 1979, serait M. Jean-Marie Le Pen, *lequel, on le sait, hérita en* 1976-1977 de la fortune (30 millions de francs) du « roi du ciment », Hubert Lambert.

Fondée sur la fabrication de volets roulants en bois et de rideaux métalliques à Frétigney (Haute-Saône), en 1913, par Adolphe Mischler, et étendue aux usines voisines de Noidans-le-Ferroux et de Gray, la société Mischler avait connu son apogée sous la direction de M. Roger Mischler en 1974, avec près de 200 millions de chiffre d'affaires, en progression de 20 % par an. Elle comptait alors 1 430 employés en Franche-Comté.

Le groupe Equibat, dont cette affaires familiale était le cœur, comptait alors 2 400 personnes réparties en huit sociétés et avait huit implantations à l'étranger (essentiellement en Afrique, où il réalisait 20 % de son activité). C'est tout cet ensemble qu'a repris en 1979 le groupe dirigé par *M. Claude Lambert en gardant* un temps les cadres de l'entreprise (dont M. Philippe Mischler, petit-fils du fondateur), puis en s'en séparant.

En 1979, la société holding Mischler enregistrait déjà une perte cumulée de plus de 30 millions de francs pour un chiffre d'affaires tombé à 155 millions de francs.

Depuis lors, la crise du créneau porteur du marché de Mischler-Industrie, le logement collectif, a amené un nouveau déficit d'exploitation de 24 millions de francs, déficit que n'auront pas empêché les diversifications de produits (blocs-haies et menuiseries bois) et de clientèle (vente spécifique pour le marché des maisons individuelles.

Comme les quatre précédents programmes de licenciement menés depuis 1978, le dernier plan de congédiement n'aura pas suffi : après avoir obtenu en février de licencier 126 employés sur un effectif total de 396 personnes dans les trois usines de Haute-Saône, et après avoir réduit ses horaires, voilà donc Mischler-Industrie en cessation de paiements et menacé de fermer ses portes, ce qui aurait pour effet de priver de travail les 779 employés des différents bureaux et des trois *usines de la société* franc-comtoise (effectif total en novembre dernier).

ANDRÉ MOISSÉ.

ÉQUIPEMENT

QUI SONT LES MAIRES ?

Il y a, il y avait en octobre 1980, 36 377 maires en France. Sur cent d'entre eux, quarante étaient des agriculteurs, près de quatorze des retraités, sept des enseignants ; un tiers avait entre cinquante et soixante ans. Ces indications sont données par le *ministère de l'intérieur* après enquêtes dont les résultats détaillés sont les suivants :

Profession des maires (en pourcentage, en octobre 1980 ; le chiffre entre parenthèses indiquant quelle était la situation avant les élections de 1977). Agriculteurs et salariés agricoles : 40,3 % (45,4) ; *chefs d'entreprise* : 12,8 % (14,8) ; salariés du secteur privé : 13 % (10,5) ; professions libérales : 5,4 % (5,8) dont médecins : 1,8 % (1,9) ; enseignants : 7,0 % (4,7) ; fonctionnaires : 3,2 % (3) ; salariés des entreprises publiques : 1,5 % (1,3) ; retraités : 13,9 % (11,4) ; divers : 3 % (5).

Age des maires : de vingt-cinq à trente ans, 0,4 % ; de trente à quarante ans, 7,7 % ; de quarante à cinquante ans, 20 % ; de cinquante à soixante ans, 20 % ; plus de soixante ans, 34 %. On ne compte que cinq maires de moins de vingt-cinq ans.

LE TÉLÉPHONE DE LA CONVIVIALITÉ.

Le « réseau », ce système de conversation simultanée, parfois appelé le « téléphone rose » parce qu'il permet des rencontres aussi discrètes qu'imprévues, a été officialisé par l'administration des P.T.T. sous le nom de « téléconvivialité ». Un arrêté, publié au *Journal officiel* du 21 mai, a décidé de créer pour une période expérimentale de deux ans un service de la « téléconvivialité » *qui sera d'abord proposé région* par région avant d'être étendu à l'ensemble du territoire. Ce nouveau service permet, selon les P.T.T., à plusieurs personnes qui ont composé un même numéro, connu du public, de converser en même temps.

Une première expérience avait été tentée il y a deux ans à Montpellier et avait aussitôt connu un grand succès : on comptait certains jours jusqu'à six cents appels.

Dans les grandes villes, depuis plusieurs années, des « pirates » du téléphone, composant des numéros non attribués, avaient réussi à former une sorte de réseau « souterrain » grâce auquel ils pouvaient converser dans la discrétion et l'anonymat le plus total.

PUBLICITÉ MENSONGÈRE A LA S.N.C.F.

Pour publicité mensongère, M. Jean Ravel, directeur commercial à la S.N.C.F., assisté de Mᵉ Claude Montigny a été condamné le 25 mai à 15 000 F d'amende par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris que présidait Mme Thérèse Guilhem. L'Union fédérale des consommateurs, partie civile dont la cause était soutenue par Mᵉ Yves Baudelot, a obtenu 5 000 francs de dommages-intérêts. La S.N.C.F. est civilement responsable de son employé.

A l'origine de ce procès : des affiches éditées en décembre 1979 et qui promettaient 50 % de réduction pour les couples, les « billets de séjour » aller-retour et les familles de trois personnes. Il n'était pas précisé que cette réduction s'appliquait seulement à un des deux membres du couple, au voyage retour et à l'une des trois personnes voyageant ensemble. Le tribunal déclare : « *L'annonce publicitaire présentée par l'affiche de la S.N.C.F. annonçait des réductions et donc des prix qui étaient inexacts. Elle passait sous silence des données essentielles et, du fait de cette omission, elle donnait une impression fausse de nature à induire en erreur le lecteur...* »

Quand la S.N.C.F. a été avisée des poursuites engagées à ce sujet, les affiches visées ont été remplacées par de nouvelles, plus explicites.

LA MANCHE PLUS SURE.

La réglementation de la navigation aux approches des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique, imposée aux navires transportant des hydrocarbures a été étendue, par des arrêtés, à tous les navires transportant des produits dangereux, a annoncé, le 21 mai, la préfecture maritime de la deuxième région.

A compter du 1ᵉʳ juin 1981, les dispositions prises en mai 1978 pour les transports d'hydrocarbures seront applicables à tous les navires de plus de 1 600 tonneaux de jauge brute qui transportent des substances dangereuses (acides, chlorures, éther, nitrate d'ammonium). Sont également concernés par ces mesures les bâtiments ayant à leur bord des matières nucléaires et transportant des gaz liquéfiés.

Au terme de ces dispositions, tous ces bateaux devront notamment signaler leurs mouvements dans les eaux territoriales, ainsi que leurs avaries éventuelles, et ils seront tenus de naviguer à plus de 7 milles des côtes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CODETEL

Réunis en assemblée générale ordinaire le 20 mai 1981, sous la présidence de M. Jacques Caplain, les actionnaires de CODETEL ont approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le résultat net s'élève à 120 968 094,76 F contre 105 301 541,79 F en 1979. L'assemblée a décidé de distribuer une somme de 110 400 000 F, soit un dividende de 13,80 F à chacune des huit millions d'actions qui constituent le capital. Le report à nouveau s'élèvera à 16 969 919,91 F contre 12 450 825,15 F.

L'assemblée générale a ratifié la nomination de M. Eric Dufoix en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Jean Gibert, décédé.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a fixé au 9 juin 1981 la date de mise en paiement du dividende en échange du coupon nº 11.

SOFICOMI

L'Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 22 mai 1981, a approuvé les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1980, faisant ressortir, malgré une augmentation sensible des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions passées de 20 111 707,59 F à 27 227 835,04 F, un bénéfice de 66 262 837,03 F contre 51 720 357,90 F pour l'exercice précédent, soit une progression de plus de 28 %.

Le dividende de 26,35 F par action (contre 23 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 14,56 %), voté par l'Assemblée, et qui est assorti, à titre exceptionnel, d'un avoir fiscal de 1,31 F par action, sera mis en paiement à compter du 29 juin 1981.

Compte tenu de la conversion en cours d'exercice de 96 258 obligations de l'emprunt 1974, cette distribution de dividende représente un montant global de 54 367 322,60 F contre 45 241 414 F pour l'exercice précédent (+ 20,17 %).

USINOR

Usinor convoque pour le 16 juin 1981, à 15 heures, dans la salle des Ingénieurs scientifiques de France, 19, rue Blanche à Paris (9ᵉ), l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 1980.

Pour assister à cette assemblée, quel que soit le nombre de leurs actions, les actionnaires devront adresser à la société (14, rue d'Athènes, 75426 Paris Cedex 09), avant le 10 juin 1981, une demande de carte d'admission qui leur sera délivrée :

— pour les titulaires d'actions nominatives, sans aucune formalité ;
— pour les actionnaires au porteur, sur justification que leurs actions sont déposées et immobilisées dans une banque ou chez un agent de change jusqu'au lendemain de la date de l'assemblée.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN U.R.S.S.

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, s'est rendu à Moscou du 21 au 23 mai 1981.

Il a été reçu par M. Baïbakov, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. et président du Gosplan, et par M. Souchkov, vice-ministre du commerce extérieur. Il a eu des entretiens avec M. Alkhimov, président de la Gosbank, et M. Ivanov, Président de la Vnechtorgbank, et il a procédé à des échanges de vues sur les principaux projets industriels en cours de négociation entre la France et l'U.R.S.S. Il a rencontré des présidents des banques du CAEM installés à Moscou.

M. Lauré a visité les nouveaux locaux du représentant de la Société générale à Moscou, M. Gilles Maarevery. Les coordonnées de ce dernier sont les suivantes :

SOCIETE GENERALE
Centre de Commerce International
12, Krasnopresnenskaya Nab
Moscou 123610
Tél. : (19-70-95) 253-51-43
Télex : 413.190 SOGE SU.

CRÉDIT COOPÉRATIF

Les assemblées générales de la Banque française de crédit coopératif (B.F.C.C.) et de la Caisse centrale de crédit coopératif, qui ont eu *lieu le* 21 mai au siège du Crédit coopératif, ont été suivies d'une réunion d'information. Y assistaient notamment les représentants des comités régionaux créés auprès des agences de la B.F.C.C.

A cette occasion, M. Jacques Moreau, président-directeur général de la Caisse centrale de crédit coopératif et président du conseil de surveillance de la Banque française de crédit coopératif, a dressé le bilan de l'action du groupe du Crédit coopératif au cours de l'année 1980 et a évoqué ses perspectives de développement.

L'exercice 1980 a marqué pour le groupe une nouvelle progression de son volume d'activité qui s'est traduit par un accroissement de l'encours des crédits distribués (+ 18,3 %) et des ressources à long terme de la Caisse centrale (+ 19 %), ainsi que par le volume des dépôts reçus par la B.F.C.C. (+ 18,13 %). Les fonds propres et fonds collectifs de garantie de la Caisse centrale se sont accrus de 36,4 %, ceux du groupe de 24 %.

Ces résultats ont été obtenus en dépit d'un contexte difficile pour l'ensemble de l'économie française, et en particulier pour les organismes relevant de l'économie sociale.

La hausse sensible intervenue, dès le début 1980, sur le marché obligataire a conduit en effet à un relèvement progressif des taux des prêts de l'établissement, qui a contribué à ralentir le rythme des investissements de diverses catégories de ses sociétaires.

La Caisse centrale de crédit coopératif et les autres établissements du groupe ont cependant poursuivi leurs efforts en faveur de l'économie sociale, qu'il s'agisse des diverses branches de la coopération non agricole, des organismes du logement social (H.L.M. et non-H.L.M.), *ainsi* que des associations, mutuelles et collectivités publiques gestionnaires d'équipements sociaux (équipements sanitaires, de formation, de loisirs, etc.).

La Caisse centrale a par ailleurs été habilitée à distribuer les prêts spéciaux pour le soutien à l'emploi.

Parallèlement, la Banque française de crédit coopératif a développé le réseau de ses représentations régionales en ouvrant des délégations à Grenoble, Montpellier, Nancy et Poitiers et en étoffant les délégations existantes. Des agences ont été ouvertes ou sont en voie de l'être dans la région parisienne. Avec le concours des comités régionaux, ont été organisées des réunions d'études portant notamment sur la contribution du groupe au développement régional.

Ainsi, après avoir, au cours des dernières années, recentré son activité sur les diverses branches de l'économie sociale, le Crédit coopératif s'est efforcé, en 1980, de perfectionner les mécanismes coopératifs de l'institution, dont M. Moreau a rappelé qu'elle était la seule à appartenir à l'ensemble des familles qui constituent l'économie sociale. Il a ajouté que *l'action du Crédit* coopératif allait s'accompagner d'une diversification des interventions du groupe, et notamment d'une intensification de son rôle d'étude et de conseil.

Il a conclu son exposé en insistant sur la nécessité de mettre en place des procédures nouvelles en vue de contribuer au développement de l'économie sociale et notamment de faciliter la constitution des fonds propres des organismes qui la composent.

CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

L'assemblée générale de la Caisse centrale de crédit coopératif a approuvé le 21 mai 1981 les comptes de l'exercice 1980 (cf. communiqué du 26 mars 1981) et a décidé, comme l'an passé, de verser un intérêt sur les parts sociales détenues par les sociétaires.

L'assemblée a également statué sur la composition du conseil, dont il a été convenu que la plupart des membres siégeraient à l'avenir en qualité de « représentants permanents » des diverses branches de l'économie sociale qui figurent dans le sociétariat de la Caisse centrale.

C'est ainsi que le mandat de M. Lacroix, vice-président du conseil d'administration, ayant été renouvelé, les dispositions suivantes ont été arrêtées :

— remplacement de MM. Le Lay, Nowak et Kerinec, dont les mandats viennent à expiration, par la Confédération de la coopération, *de la mutualité et du crédit maritimes* (représentée par M. Le Lay), la Société générale des coopératives de consommation (représentée par M. Nowak) et la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (représentée par M. Grave) ;

— remplacement de MM. Antoni et Borveau, pour la durée restant à courir dans leur mandat, par la Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production (représentée par M. Espagne) et la Fédération nationale de la mutualité française (représentée par M. Teulade) ; de même, M. Teulade, précédent censeur de la Caisse centrale, a été remplacé par le Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Education nationale (représenté par M. Roussel).

L'assemblée a enfin rendu hommage à M. Antoine Antoni, secrétaire général honoraire de la Confédération générale des SCOP, à M. André Borveau, président honoraire de la Fédération nationale de la mutualité française, et à M. Roger Kerinec, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs et de l'Alliance coopérative internationale, pour la contribution importante qu'ils ont apporté au développement de la Caisse centrale, comme à l'ensemble des mouvements se réclamant de l'économie sociale.

BANQUE FRANÇAISE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

L'assemblée générale de la Banque française de crédit coopératif (B.F.C.C.) a approuvé le 21 mai 1981 les comptes de l'exercice 1980.

Le développement de la B.F.C.C. s'est traduit en 1980 par une progression des dépôts de 18,1 % (1,223 milliard de francs contre 1,036 milliard de francs en 1979). Les crédits directs à la clientèle ont augmenté de 8,1 %. Les ressources mises à la disposition du groupe du Crédit coopératif se sont accrues de 38,5 %. En même temps, les concours des autres établissements du groupe mis à la disposition de la clientèle par le réseau de la banque ont progressé de 32 %.

Le bénéfice brut d'exploitation a atteint en 1980 13,96 millions de francs contre 9 millions de francs en 1979 (soit + 55 %), et le bénéfice net après impôt, amortissement et provisions 13 056 146,51 francs contre 1 953 528,35 francs en 1979.

L'assemblée a décidé de verser, comme l'an passé, un dividende de 5 % sur les parts sociales.

IMMOBANQUE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 1981, sous la présidence de M. Gérard Billaud, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Dans un marché soutenu, mais soumis à une vive concurrence, Immobanque a conclu vingt-sept opérations nouvelles, dont vingt-six de crédit-bail et une de location simple représentant un montant d'investissements hors taxes de 100 647 600 francs.

Compte tenu d'une levée d'option d'achat anticipée d'un immeuble donné en crédit-bail, ainsi que des avenants et ajustements portant sur des contrats antérieurement signés, le montant brut cumulé des engagements s'élevait au 31 décembre 1980 à F 1 103 208 000 hors-taxes, se répartissant en deux cent deux opérations, contre F 1 001 685 000 en cent soixante-seize opérations au 31 décembre 1979.

Globalement, les engagements d'Immobanque restent marqués, quant à l'implantation géographique, par une forte prépondérance de Paris et de la région parisienne (65,90 %) et, sur le plan de la nature des biens, par celle des locaux à usage de bureaux (44,03 %).

Le montant hors taxes des recettes locatives est passé de F 143 647 000 pour 1979 à F 164 161 000 pour 1980, soit une progression de 14,28 %.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à F 41 036 806,73 contre F 37 189 413,28 pour l'exercice précédent, après enregistrement de reprises de provisions devenues sans objet pour F 1 830 000 et d'une plus-value de F 1 564 000 relative à la levée d'option d'achat anticipée.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé :

— De ne retenir dans le bénéfice soumis à obligation de distribution à hauteur de 85 % qu'un tiers des plus-values réalisées en 1979 et 1980 à l'occasion de levées d'options d'achat anticipées ;

— De mettre en distribution, à partir du 1ᵉʳ juin 1981, un dividende global de F 34 785 548 contre F 30 413 595 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 14,37 %. Cette distribution s'appliquera à un capital augmenté de F 119 629 000 à F 124 234 100 par suite de la conversion intervenue en 1980 de quarante-neuf mille six cent cinquante et une obligations. Le dividende unitaire, ainsi passé à F 28,00, est assorti d'un avoir fiscal de F 0,30 portant le revenu par action à F 28,30 contre F 25,50 pour l'exercice précédent.



GROUPE SCREG

HOPITAUX CLÉS EN MAIN EN ARABIE SAOUDITE

Filiale du groupe SCREG, Dragages et Travaux publics, pilote du groupement constitué avec El Seif Engineering Contracting de Riyadh, a obtenu le 25 avril, du ministère de la santé d'Arabie Saoudite, la commande de quatre hôpitaux de cent lits, à livrer clés en main à Al-Qunfudah, Adam, Rabech et Al-Ula, dans la province de l'Ouest, pour un montant total de SR 682 497 000, soit U.S. dollars 204 954 000.

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 MAI

Légère hausse des françaises. Net repli des étrangères

Le redressement des valeurs françaises apparaît moins sensible ce mardi à la Bourse de Paris, l'indicateur instantané marquant, en séance, une « petite hausse » de 1 % contre plus du double la veille.

A vrai dire, cette pointe de fermeté – qu'il convient toujours de replacer dans le contexte d'une précédente « dégringolade » des cours de 20 % en moyenne – n'est guère significative de l'état réel du marché, compte tenu d'un volume d'affaires toujours aussi étriqué. Seuls 67 millions de francs d'actions françaises ont été négociées lundi à terme (et 40 millions de francs sur les étrangères).

De plus, parmi les ordres d'achat recensés, un grand nombre provenait d'organismes de placement collectif qui doivent – d'ici à la fin du mois – regarnir leurs portefeuilles de SICAV-Monory en actions françaises à hauteur de 60 %. Du coup, les institutionnels vendent des valeurs étrangères et ces dernières accusent des replis atteignant 5 % à 6 % sur un certain nombre de titres, tels Amgold, Chase Manhattan, East Rand, De Beers, Western Drief. Dans le même temps, le « dollar-titre » se négocie autour de 5,87 F, en sensible régression sur les 6,15 F de la veille.

Aux actions françaises, la cotation de Générale de Fonderie et de Vallourec a été initialement retardée en raison d'achats abondants, et cette dernière s'adjuge finalement 7,5 %, imitée par Saupiquet (+ 11 %), Pompey, Laboratoire Roger Bellon (+ 6 % à 7 %). Bis poursuivant son redressement amorcé la veille après avoir perdu plus de 50 % à la liquidation de fin mai.

Sur le marché de l'or, enfin, le napoléon ne varie guère, à 939,90 F (– 0,10 F), tandis que le lingot cote 95 500 F (–1 495 F).

Mai 1981 : une liquidation « sanglante »

Les opérations dites de liquidation ont marqué en mai 1981 un record historique dans l'histoire boursière de l'après-guerre avec une chute vertigineuse de 18 % à 20 % selon les indices pour l'ensemble des actions du marché à terme, par rapport au mois précédent.

Au total, on a simplement dénombré six hausses et trois cours inchangés face à cent quatre-vingt-quatorze baisses. Parmi ces dernières, les plus importantes concernent BIS (– 51,06 %), Matra (– 45,33 %), Creusot-Loire (– 45,05 %), la banque Rothschild (– 40,65 %), la Compagnie française des pétroles (– 40,45 %), P.M. Labinal (– 39,60 %) et Manhurin (– 38,88 %).

Parmi les compartiments les plus affectés par cet effondrement général des cours des valeurs françaises en mai figurent les pétrolières (– 33,73 %), les constructions mécaniques (– 27,28 %), les constructions électriques (– 24,04 %), les produits chimiques (– 23,41 %), les sidérurgiques (– 23,20 %), les sociétés de portefeuille (– 23,09 %), les banques et établissements financiers (– 22,83 %), le secteur le moins affecté étant celui des emprunts d'État et des obligations du secteur national (– 2,41 %).

Naturellement, les valeurs étrangères ont bénéficié de la désaffection qui a frappé les titres français et on a constaté des hausses de 38,63 % sur Sony, 33,33 % sur Hitachi et de nombreux gains compris entre 10 % et 20 %, notamment sur les mines d'or.

Les marchés de New-York et Londres étant clos lundi 25 mai en raison de deux fêtes locales, le « Memorial Day » et le « Spring Bank Holiday ».

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VALÉO. – Premier fabricant français d'équipements pour automobiles, Valéo a remporté un double contrat auprès des autorités soviétiques pour un montant de 62 millions de francs environ. Passés avec la centrale soviétique du commerce extérieur Avtopromin Port, ces contrats portent sur une licence de fabrication et de vente de radiateurs en aluminium destinés aux véhivules de tourisme construits en U.R.S.S., pour le premier, et l'équipement en machines et outils de fabrication pour radiateurs en vue d'équiper cinq cent mille véhicules par an pour le second.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 1 595 millions de francs au premier trimestre 1981 contre 1 179 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent.

B.S.N. GERVAIS-DANONE. – Les résultats consolidés du groupe pour l'exercice 1980 reflètent une forte progression, selon son président, M. Antoine Riboud. Ainsi, le bénéfice net (part du groupe) passe à 331 millions de francs contre 247 millions, la marge brute d'autofinancement s'inscrivant à 1 265 millions de francs contre 1 147 millions sur un chiffre d'affaires de 18 233 millions contre 16 439 millions précédemment. Ramené à chaque action B.S.N., le bénéfice net ressort à 144 francs contre 107.

Estimant qu'il est prématuré de se prononcer sur les résultats de 1981, M. Riboud se borne à indiquer que l'ensemble des marchés ont été satisfaisants.

MIDLAND BANK LTD. – L'introduction des actions de cette banque de dépôt britannique, prévue pour le 2 juin prochain, s'effectuera sur la base des 164 millions de titres qui seront mis sur le marché parisien à cette date.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	22 mai	25 mai
Valeurs françaises	81	83,2
Valeurs étrangères	133,4	131,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,7	88,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 26 mai .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/5	26/5
1 dollar (en yens)	222,20	222,50

BOURSE DE PARIS 26 MAI COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			S.P.E.G.	155	153	Immobail B.I.P.	159	159 50	Fonc. Lyonnaise	1150	1190
3 %	....	1 956	U.A.P.	553	552	Immobanque	245	249 80	Immob. Marseille	1400	1450
5 %	43 50	1 575	Actibail	95 10	99 d	Immofice	229	227	Louvre	253	243

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	740	737
Ass. Groupe Paris-Vie	2005	2005
Concorde	325	325
Epargne de France	357	369
Financ. Victoire	188 50	184
France I.A.R.D.	125	125
GAN (Sté Centr.)	739	737

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

	Cours préc.	Dernier cours
Uni-Japon	583 62	538 06
Univers	1213 77	1173 86
Valorem	250 23	238 88
Worms Investiss.	455 04	434 41

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2430	4,5 % 1973	2533	2522	2487	2495
2668	C.N.E. 3 %	2880	2925	2815	2885
410	Air Liquide	417	422	422	422
360	Als. Superm.	360	369	369	362
285	Euraftance	241	235	235	231 10
700	Europe n° 1	785	813	810	799
465	Facom	475	481	481	480
140	Finextel	140	146 50	148	146 50
108	Fives-Lille	111	112 80	112 80	110 60
280	Penhoet	281	293	292	287 50
280	Pernod-Ricard	262 20	265 50	267	265 50
131	Pétroles (Fse)	143	145	145	145
147	– (obl.)	154	164	164	167
34	– (certific.)	37 50	38 10	37 90	37 60
130	U.F.B.	131	131	131	128 40
235	U.I.S.	250	265	284	260
115	U.C.B.	115 20	115	115	115
7	Usinor	7 50	7 65	7 65	7 55
91	– (obl.)	90 50	91	91	91
310	Gen. Motors	333	323	323	328
60	Goldfields	64 20	62	61 90	62
93	Harmony	97	94 50	93 90	92 80
16	Hitachi	18 30	17 80	17 70	17 90
305	Hoechst Akt.	328	315	315	311
47	De Beers	50 80	47 80	48	47 10
655	Deutsche Bank	686	680	679	680
545	Dome Mines	574	563	569	561
275	Du Pont-Nem.	288	282 50	282 50	279
425	Eastman Kodak	460	442	444	434
89	East Rand	95 80	89 30	90	88 10
197	Ericsson	208	200	200	198
370	Exxon Corp.	401	384	384	388
132	Ford Motors	146 50	148 80	143	143 80
270	Free State	280 50	270	270	275
111	Gencor	121 80	119	119	119
386	Gén. Electr.	400	390	392	384
620	Siemens A.G.	649	634	634	634
46	Shell transp.	48 50	47 10	47 10	46 80
122	Sony	147 80	147 10	146 10	144 20
336	Unilever	358	350	360	....
97	Un. Min. 1/10	103	101	101	103
336	Unit. Techn.	368	351	352 50	351
275	West Deep	288 20	283	276	277 30
470	West Drief.	502	474	480	465
416	West Hold.	454	440	436 50	431 20
325	Xerox Corp.	345	340	341	340
3 05	Zambia Corp.	3 14	3 18	3 12	3 12

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 587	5 578	5 420	5 680
Allemagne (100 DM)	240 400	239 050	234	246
Belgique (100 F)	14 754	14 881	13 950	14 850
Pays-Bas (100 fl.)	216 350	214 990	210	221
Danemark (100 krd)	76 500	75 880	73 500	78 500
Norvège (100 k)	97 270	97 300	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 573	11 543	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 880	9 817	....	....
Italie (1 000 lires)	4 840	4 815	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	269 700	268 330	262	275
Suède (100 krs)	113 180	112 620	110	115 500
Autriche (100 sch)	34 035	33 775	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	6 070	6 039	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 100	9 070	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 649	4 648	4 550	4 780
Japon (100 yens)	2 501	2 488	2 410	2 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/5
Or fin (kilo en barre)	95000	93500
Or fin (en lingot)	96995	95500
Pièce française (20 fr)	940	939 90
Pièce française (10 fr)	500	496
Pièce suisse (20 fr)	788 80	730
Pièce latine (20 fr)	785	784 80
Souverain	900	879 50
Pièce de 20 dollars	4180	3860
Pièce de 10 dollars	1980	1980
Pièce de 5 dollars	830 50	.....
Pièce de 50 pesos	4490	4220
Pièce de 10 florins	750	730

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. D'UNE ÉLECTION A L'AUTRE : « Rien d'important », par Jacques Ellul ; « L'épreuve de vérité », par J.-P. Prévost ; « La déception et l'inquiétude », par Alfred Grosser ; « Le monde va-t-il changer de base ? », par Daniel Lindenberg.

ÉTRANGER

3. LES ORIENTATIONS DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE.

4. PROCHE-ORIENT
— La tension entre Damas et Jérusalem.

4 à 6. EUROPE
— ESPAGNE : après l'échec de la prise d'otages à Barcelone.
— R.F.A. : la polémique sur la centrale nucléaire de Brokdorf.

6. ASIE
— CHINE : la réunion de la « trilatérale » à Pékin.

6. AMÉRIQUES
— PÉROU : le séjour de M. Ulloa à Paris.
— BOLIVIE : nouveau putsch manqué.

7. AFRIQUE
— RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : Pretoria s'inquiète de l'audace et du degré d'organisation des guérilleros du Congrès national africain.

POLITIQUE

8. Les nominations au cabinet du président et au secrétariat général de l'Elysée.
— Les dossiers économiques : recherche, industrie et technologie.
9 à 12. La préparation des élections législatives : les candidats soutenus et présentés par le P.S. L'évolution des principaux partis dans les circonscriptions législatives (I).

SOCIÉTÉ

13. JUSTICE : la peine de Philippe Maurice est commuée en réclusion perpétuelle.
14. La sécurité civile aux prises avec un faux tremblement de terre.
15 à 16. ÉDUCATION : tous les établissements scolaires pourront ouvrir des « sections internationales » ; le premier contact du ministre de l'éducation nationale avec les journalistes.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

17. Lambeaux de l'histoire océanique : les ophiolites.
18. Bombardements atomiques et cancers.
19. ACTUALITÉ MÉDICALE : la progestérone retrouve une nouvelle jeunesse.

CULTURE

20. LE FESTIVAL DE CANNES : *Possession*, d'Andrzej Zulawski ; la radicalisation du jeune cinéma indien.
22. TÉLÉVISION. — VU : « Le divan », par Claude Sarraute.

RÉGIONS

35. BOURGOGNE : sites en péril.

ÉCONOMIE

37. ÉNERGIE : la réunion des ministres de l'OPEP à Genève.
— ÉTRANGER.
38-39. SOCIAL : SMIC et bas salaires, la première bataille contre les inégalités.
40. TIERS-MONDE
42. TRANSPORTS.
— AFFAIRES.

RADIO-TELEVISION (22-23)
INFORMATIONS « SERVICES » (36)
La mode ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (24 à 34) ; Carnet (16) ; Programmes spectacles (21-22) ; Bourse (43).

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1981 a été tiré à 691 208 exemplaires.

A B C D F G H

Après un accident dû à une bombe au cobalt à l'hôpital de Saintes

Deux victimes d'une irradiation ont subi plusieurs amputations

Trois des onze personnes accidentellement irradiées, le 2 avril dernier, dans le nouveau service de radiothérapie de l'hôpital de Saintes (Charente-Maritime) sont toujours en traitement à l'hôpital Curie, à Paris, et deux d'entre elles ont déjà subi plusieurs amputations au niveau des mains ; elles avaient été au contact direct d'une source de cobalt.

Cet accident, sans précédent, était survenu au moment du premier chargement de l'appareil de télécobalt (ou bombe au cobalt), dont le médecin et les personnels de l'hôpital fêtaient la mise en service.

*La direction de l'hôpital de Saintes a minimisé au maximum (*le Monde *du 18 avril) ce qu'elle tient encore, trois semaines après les faits, pour un « incident ».*

Un « incident » qui laissera, chez certaines victimes, des mutilations graves, irréparables et dont il n'a pas encore été possible de mesurer l'ampleur.

La mise en service d'une bombe au cobalt, le jeudi 2 avril dernier, était pour le service de radiologie de l'hôpital régional de Saintes, une véritable fête, attendue depuis de longs mois.

L'appareil, une masse de plomb impressionnante, mais qui n'a rien d'une « bombe », était en place dans sa salle bétonnée. Les techniciens de la société Massiot-Philips avaient apporté la capsule de cobalt 60 placée dans un cylindre d'acier, de 36 millimètres de long et de 22 millimètres de diamètre — enfoui lui-même dans un conteneur de plomb étanche. Les techniciens devaient présider à une opération de routine que l'un d'eux avait déjà conduite plus de trente fois.

Les normes de sécurité françaises sont parmi les plus sévères du monde, et la manœuvre d'introduction du cobalt dangereux se fait de manière quasi automatique, par l'accouplement à l'appareil de thérapie du conteneur plombé.

En un premier temps, et aux fins de vérification du bon fonctionnement du mécanisme, c'est une « fausse source » qui est employée : une capsule d'acier vide, mais de même taille et sensiblement de même aspect que celle contenant du cobalt. Ensuite seulement, c'est au tour de la capsule radioactive d'être, par un procédé automatique, insérée dans son logement.

L'opération terminée, la « fausse source » est éjectée pour être recueillie dans un sac de plastique après le désaccouplement du conteneur accolé à la bombe au cobalt. Ce processus est entièrement automatique, le système est verrouillé et des dispositifs de sécurité interdisent en principe toute fausse manœuvre. Les techniciens qui procèdent à ces installations, comme au remplacement des capsules ayant épuisé leur radioactivité, sont habituellement seuls devant leurs appareils.

Mais à l'hôpital de Saintes, pour fêter le nouveau matériel, dix personnes, dont cinq membres du personnel hospitalier, médecin en tête, se trouvaient dans la salle bétonnée où, normalement, deux techniciens seulement devaient être présents.

C'est alors que l'un des techniciens remarqua que la capsule d'acier, qui se trouvait éjectée à terre, était non la fausse source mais la vraie, celle qui contient le cobalt 60 et qui débite à 1 mètre 4 800 roetgens à l'heure (1), soit 100 000 à 200 000 rads (2) à la seconde. Alors qu'il aurait fallu faire fuir tout le monde, sur-le-champ, et refermer sur la pastille mortellement dangereuse la salle aux murs de béton de 1,50 mètre d'épaisseur, les techniciens de Massiot-Philips, héroïques mais affolés, ont saisi la source radioactive pour la remettre dans l'appareil.

Les témoins et victimes de cet accident auraient dû, de toute urgence, avertir les autorités responsables et les spécialistes compétents. C'est le silence qui a prévalu. Tout au moins jusqu'au 3 avril au matin : après une nuit de souffrances insupportables, les spécialistes atteints ont compris la gravité de leur état. Transportés en urgence au service spécialisé de la Fondation Curie de Paris, ils y furent hospitalisés immédiatement et s'y trouvent encore.

Sur les onze personnes examinées, huit ne donnent guère d'inquiétude au chef de ce service, le professeur Henri Jammet. Elles ont subi une irradiation générale de 10 à 20 rads. Trois y sont toujours en traitement depuis le 3 avril, dont l'une a subi une irradiation totale à 100 rads et deux souffrent de très graves brûlures aux mains, qui ont nécessité et nécessitent encore de multiples amputations.

Les dirigeants du service technique de Massiot-Philips ne s'expliquent pas plus que le professeur Jammet les circonstances dans lesquelles a pu se produire l'accident, à cause, notamment, de l'automatisme *complet* et des systèmes multiples de sécurité du chargement en question. La salle bétonnée aurait dû être évacuée sur-le-champ et refermée. Les services spécialisés de Saclay seraient alors venus sur place avec leurs robots téléguidés qui auraient alors replacé la source de cobalt dans sa bombe plombée.

Un enquête est en cours. Elle est suivie attentivement par les groupes de travail nouvellement formés au Commissariat à l'énergie atomique. L'accident survenu à Saintes apparaît à tous comme « matériellement impossible », au point que les spécialistes du département concerné de Massiot-Philips jugent totalement irréalisable la conception de dispositifs supplémentaires de sécurité.

Cet accident rappelle, s'il en était besoin, que les dangers de la radioactivité doivent être constamment soulignés et qu'un drame comme celui de Saintes, *loin d'être minimisé, voire étouffé*, exige la plus large information collective.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Le roentgen est l'unité qui permet d'évaluer le débit d'une source radioactive.
(2) Le rad est l'énergie radioactive observée par gramme de tissu.

M. JACQUES DURAND, DIRECTEUR DU CABINET DE Mme YVETTE ROUDY

M. Jacques Durand, inspecteur général de l'équipement depuis 1970, a été nommé directeur de cabinet de Mme Yvette Roudy, ministre délégué après du premier ministre, ministre des droits de la femme.

[M. Durand, âgé de cinquante-sept ans, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été administrateur de la France d'outre-mer avant d'être affecté à l'inspection générale de l'équipement en 1970. Il a notamment été le collaborateur de M. Edgard Pisani, au ministère de l'équipement en 1966-1967, avant d'entrer à la DATAR, où il fut directeur des études jusqu'en 1979. Il est, depuis cette date, chargé de mission à l'agence de coopération et d'aménagements où il s'occupe plus particulièrement des questions concernant les grands projets d'aménagement et les transferts de technologie. En outre, il dirige, depuis 1968, la publication de la Documentation française, *Travaux et recherches de prospectives*.]

Mme Danielle Bahisson, âgée de trente ans, assistante universitaire, est nommée chef du cabinet de Mme Roudy, et sera chargée de superviser le service de presse.

Les autres membres du cabinet de Mme Roudy sont Mmes France Combier et Colette Girard, chargées des relations avec les déléguées régionales, M. Maurice Benassayag, chargé des relations avec le Parlement, et Mme Mireille Secrétin.

« Pas de ministère gadget »

Recevant mardi 26 mai les journalistes dans les locaux de son ministère (1), Mme Roudy a notamment indiqué qu'elle s'emploiera à obtenir les moyens de son action, dont elle définira prochainement les grandes lignes. *« Je ne sais pas encore très bien les moyens que je vais avoir,* a-t-elle précisé, *mais je sais qu'il m'en faudra ; je n'accepterai jamais un ministère gadget. » « Je voudrais que la France devienne pour les droits de la femme ce qu'elle a été pendant des siècles pour les droits de l'homme, un exemple »,* a-t-elle conclu.

(1) 25, avenue Charles-Floquet, 75007 Paris. Tél. : 783-63-72.

Au Gabon

LES RESSORTISSANTS CAMEROUNAIS SONT ÉVACUÉS

Libreville (A.F.P.). — Les autorités camerounaises ont mis en place, depuis dimanche 24 mai dans la soirée, un pont aérien pour rapatrier leurs ressortissants au Gabon, à la suite de violentes manifestations anti-camerounaises dans la journée de samedi à Libreville et à Port-Gentil.

Ces incidents, qui auraient fait deux morts chez les Gabonais, se sont produits après la publication par le quotidien « l'Union », de Libreville, d'un compte rendu rapportant de graves heurts, à Douala, au cours d'un match de football opposant un club gabonais à une équipe camerounaise. A Libreville et à Port-Gentil, plusieurs dizaines de voitures ont été incendiées et des magasins appartenant à des Camerounais ont été pillés.

NOUVELLES BRÈVES

● *La cantatrice Rosa Ponselle*, ancienne partenaire soprano du ténor Enrico Caruso, est morte lundi 25 mai à Baltimore. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

● *Apparition de la « pneumonie atypique » au Portugal.* — Dix personnes de la région de Braganca (nord-est du Portugal), dont cinq enfants, ont été hospitalisés à Miranda-do-Douro, près de la frontière espagnole, présentant les symptômes de la « pneumonie atypique » semblable à celle qui sévit en Espagne. Parmi les malades figurent deux enfants de gitans venus récemment des alentours de Madrid. — *(A.F.P.)*

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Satisfaction dans les syndicats de policiers après les nominations de MM. Grimaud et Monate

La nomination de M. Maurice Grimaud à la direction du cabinet de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur (*le Monde* du 26 mai), et celle, en qualité de chargé de mission auprès du directeur général de la police nationale, de M. Gérard Monate, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, ont été accueillies avec une profonde satisfaction dans les milieux syndicaux de la police nationale. Fait suffisamment rare pour être souligné, les formations de toutes tendances — si souvent divisées en d'autres circonstances — s'accordent à voir dans M. Grimaud, qui fut préfet de police de Paris pendant les événements de mai 1968, « *un homme d'ouverture et de dialogue* », et dans M. Monate, « *le technicien averti qui prend enfin la place de tant de technocrates* ».

Pour tous les responsables syndicaux que nous avons interrogés, M. Grimaud est, selon l'expression de l'un d'eux, « *l'homme avisé, le grand commis susceptible, par son autorité et sa compétence, d'accomplir enfin ce que les syndicats n'ont cessé — en vain — de réclamer depuis une bonne quinzaine d'années, à savoir une réorganisation de la police, qui débouchera naturellement sur ce véritable dialogue policiers - citoyens si souvent souhaité* ».

Ainsi, M. Bernard Deleplace, secrétaire du Syndicat général de la police (S.G.P.), déclare : « *Le préfet qui a eu le courage d'écrire, dans la lettre qu'il a adressée, le 29 mai 1968, à l'ensemble des personnels de la préfecture de police que « frapper un manifes- » tant tombé à terre, c'est se » frapper soi-même, en apparais- » sant sous un jour qui atteint » toute la fonction policière », cet homme-là ne saurait apparaître à nos yeux que comme un allié objectif, comme le futur artisan de la réconciliation nécessaire entre les Français et leurs policiers.* »

Au Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), on tient un langage identique : « *Maurice Grimaud est l'homme qui connaît le mieux le dossier « police », avec Gérard Monate. Qui, mieux qu'eux, pourrait faire s'instaurer entre la base que nous représentons et la hiérarchie restée inaccessible pendant de si longues années le dialogue permanent — et fructueux — que nous avons toujours souhaité ?* »

M. Henri Buch, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), rend, pour sa part, hommage au « *seul responsable qui a su prouver, en mai 1968, que la force publique pouvait et savait garder son sang-froid* ». Au Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), on attend de cette double nomination, outre « *le déblocage de revendications laissées trop longtemps sous le boisseau* », une vraie « *réhabilitation de la police* ».

Même les milieux syndicaux réputés « modérés » ou de droite affirment souscrire aux mêmes espérances. Ainsi, à l'Union des syndicats catégoriels de police (U.S.C.P.), qui groupe le Syndicat des gradés de la police nationale (S.G.P.N.), le Syndicat des commandants et officiers (S.C.O.) et le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), tient-on un langage à peu près semblable. Il est vrai que ces syndicats considérés par les autres formations comme proches du pouvoir antérieur avaient dénoncé, le 30 mars, lors d'une conférence de presse, l'attitude du gouvernement qui, selon eux, « *se refusait à mettre en place une police correspondant aux réels besoins des citoyens* ».

A la Fédération C.G.T. des syndicats de police, enfin, on se félicite, après avoir voté « *pour le changement*, *de constater, fait sans précédent, la venue au ministère de l'intérieur d'une personnalité du monde syndical* ». Quant à M. Grimaud, « *on saura l'apprécier*, dit-on à la Fédération C.G.T., *en fonction des rapports qu'il entretiendra avec les milieux syndicaux* ». — J.-M. D.-S.

[Né à Paris le 4 avril 1923, M. Gérard Monate est mousse à l'âge de seize ans. En 1939, il s'engage dans la marine nationale. Second maître dans l'Aéronavale, il appartiendra aux Forces françaises libres avant d'entrer, en août 1946, dans la police parisienne. Gardien de la paix, il va être successivement sous-délégué, puis délégué du Syndicat général de la police parisienne. En 1963, il devient secrétaire général de la Fédération des syndicats des personnels de la préfecture de police (F.S.P.P.). En 1969, il fonde la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), dont il devient le président, poste qu'il conservera jusqu'en 1975, année de sa retraite. Depuis lors, directeur de société, M. Monate est chargé au P.S. de toutes les questions intéressant la police.]

● *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur, accompagné de M. Maurice Grimaud, son directeur de cabinet, et de MM. Pierre Somveille et Maurice Lambert, directeur général de la police nationale, a déposé, mardi matin 26 mai, une gerbe au monument aux morts de la police nationale, place Winston-Churchill, à Neuilly (Hauts-de-Seine). Le ministre avait été accueilli à son arrivée par MM. Achille Peretti, maire de Neuilly, et Jean Terrade, préfet des Hauts-de-Seine.

M. SIMON MALLEY EST RENTRÉ EN FRANCE

Surprise à l'ambassade d'Angola lors d'une réception offerte, lundi 25 mai, par l'ambassadeur, M. Luis de Almeida, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la création de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine). On vit en effet arriver, rayonnant, M. Simon Malley, directeur du bimensuel *Afrique-Asie*, expulsé de France le 3 octobre 1980.

Ses amis, tant au parti socialiste qu'au gouvernement, a-t-il expliqué, lui auraient téléphoné pendant le week-end pour lui dire qu'il pouvait revenir sans crainte en France. Lundi, il a donc sauté dans sa voiture et quitté sa retraite genevoise pour Paris.

Le parti socialiste, comme de très nombreuses organisations et personnalités françaises ou étrangères (dont des chefs d'Etats et de gouvernements), avait protesté lors du retrait par les autorités françaises de son titre de séjour et de sa carte de travail en juin 1980 puis lors de son expulsion en octobre.

Selon M. Christian Bonnet, alors ministre de l'intérieur, M. Malley, journaliste d'expression française, d'origine égyptienne et citoyen américain, connu pour ses positions « tiers-mondistes », avait « *manqué au devoir de réserve qui s'impose à tout étranger* ».

Le tribunal administratif de Paris avait rejeté, le 3 mars, un recours en annulation de sa mesure d'expulsion ainsi que du refus de séjour et du retrait de la carte de travail (*le Monde* du 5 mars). — CH. CH.

